



HAL
open science

L'Etat de la statistique au Liban : approche épistémologique et étude de l'infrastructure et de l'aspect opérationnel des données

Layla Saade Kassab

► **To cite this version:**

Layla Saade Kassab. L'Etat de la statistique au Liban : approche épistémologique et étude de l'infrastructure et de l'aspect opérationnel des données. Statistiques [math.ST]. Université Paul Verlaine - Metz, 2003. Français. NNT : 2003METZ021L . tel-01775895

HAL Id: tel-01775895

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01775895v1>

Submitted on 24 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITE LIBANAISE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES
SECTION II

UNIVERSITE DE METZ
U.F.R SCIENCES HUMAINES
ET ARTS

**L'ETAT DE LA STATISTIQUE AU LIBAN
APPROCHE EPISTEMOLOGIQUE ET ETUDE DE L'INFRASTRUCTURE
ET DE L'ASPECT OPERATIONNEL DES DONNEES**

THESE POUR L'OBTENTION DU
DOCTORAT EN SCIENCES SOCIALES

PREPAREE PAR
LAYLA SAADE KASSAB

SOUS LA DIRECTION DES MESSIEURS LES PROFESSEURS

IBRAHIM MAROUN & JEAN YVES TREPOS

TOME I

LIBAN

2003

REMERCIEMENT

QUE SOIENT ICI REMERCIES

*MONSIEUR LE PROFESSEUR IBRAHIM MAROUN
ET MONSIEUR LE PROFESSEUR JEAN YVES TREPOS*

*POUR AVOIR ACCEPTE DE DIRIGER CETTE THESE
POUR M'AVOIR TOUJOURS AIDEE
EN ME DONNANT LES MOYENS THEORIQUES D'ABOUTIR
ET EN ME DONNANT LE GOUT DE LA RECHERCHE*

INTRODUCTION

Le mot « statistique » a aujourd'hui un nombre infini de définitions. Selon Willcox, cette science est l'« étude numérique des groupes ou des masses, par l'étude des unités qui la composent, que ces unités soient des hommes ou non, des êtres animés ou inanimés » (1).

La définition de Julin (1921) semble plus évocatrice : « Une méthode qui, par le relevé en masse et l'expression numérique de ses résultats, arrive à la description des phénomènes collectifs et permet de reconnaître ce qu'ils présentent de permanent et de régulier dans leur variété, comme de variables dans leur apparente uniformité ».

En général, la statistique est constituée par un ensemble de concepts et de résultats théoriques qui permettent de modéliser des situations où il s'agit pour un acteur particulier de fabriquer des résumés utilisables de certains phénomènes (échantillonnage, sondage), et d'en déduire des guides pour l'action (évaluation de certaines quantités inconnues, tests d'hypothèses, décisions face à l'incertain).

Ce double aspect de modélisation et d'éclairage décisionnel explique que la statistique est une discipline transversale dont les applications se retrouvent dans les domaines les plus variés. La validation par l'expérience d'une théorie scientifique pose des problèmes de nature statistique, analogues à ceux que rencontrent les industriels soucieux de contrôler la qualité des lots de produits qu'ils fabriquent ou achètent ; analogues aussi à ceux qui se posent à celui qui s'efforce de comprendre les liaisons qui existent entre des phénomènes connus par le biais de recueil de mesures (relation entre prix et demande pour l'économie, par exemple).

(1) SANDERS Donald & ALLARD François, "La statistique : une approche nouvelle", 2^{ème} édition, Canada 1992, p:10

Par conséquent, la présence de la statistique est indispensable à toute étude économique, sociale, politique, culturelle.....pour avoir des résultats corrects et significatifs.

Les hommes d'affaires, les gouvernements et les chercheurs ont généralement recours à la statistique pour comprendre les relations entre certaines variables qui les intéressent.

Chaque décideur a besoin d'informations lui permettant de piloter au mieux, et à moindre coût, sa gestion et son développement économique et social, il doit pour ce faire, s'appuyer sur un système d'information complet et crédible, lui permettant tout à la fois, d'éclairer l'événement et de conduire la décision.

Pour répondre, même de façon succincte, à ce besoin d'information, un minimum de moyens (humains et matériels) est nécessaire dans chaque pays.

Il en est évidemment de même au niveau de l'Etat. Les statistiques jouent un rôle considérable quel que soit le régime politique en place, et surtout quand il est démocratique. Les fonctionnaires et les politiciens, de même que leurs conseillers, s'en servent pour déterminer l'étendue et la nature des problèmes dans les domaines économiques, politiques, sociaux.....

Toutefois, en dépit du progrès qu'a connu la statistique, en tant que science et activité, surtout au siècle dernier, elle ne cesse de faire face à de multiples problèmes qui varient d'un pays à l'autre, suivant son niveau de développement, et l'évolution de son appareillage statistique.

En effet, un grand écart sépare le système statistique dans un pays développé de celui dans un pays en voie de développement.

A partir du XVIIIème siècle, des efforts ont été entrepris dans les pays, dits développés, pour construire un appareillage statistique assez fiable et assez crédible.

En France, comme en Grande-Bretagne ou en Allemagne et dans beaucoup d'autres pays, plus de quatre siècles, enrichis par les plus grands théoriciens, ont

engendré la création des systèmes statistiques actuels, impressionnants par leur précision et leur cohérence.

Bien entendu, l'autre partie du monde, nommée monde en voie de développement, n'a pas le même passé statistique que celui du monde développé. L'appareillage statistique, les techniques et les méthodes de travail ont été introduits dans ces pays durant la période coloniale.

Ainsi, la statistique a été importée dans ces pays, et n'en est pas un produit. Autrement dit, elle ne reflète pas nécessairement l'évolution des besoins des usagers ou des demandeurs de la statistique dans ces pays, s'il y avait vraiment évolution. De même, la "culture statistique", si l'on puisse utiliser ce terme, fait défaut dans la plupart de ces pays. C'est pourquoi les techniques de cette science sont restées le plus souvent, à l'état où elles ont été importées. Elles n'ont même pas été réadaptées au contexte, économique, social, culturel... de ces pays; abstraction faite de la mauvaise application de certaines techniques.

Au Liban, la situation de la statistique est dans plus d'un domaine comparable à celle des pays en développement. Dans ce pays, la statistique est aujourd'hui en crise. Elle n'occupe pas encore la place qui devrait lui revenir au niveau de l'Etat, et des secteurs public et privé.

Pourtant, la statistique a pu connaître dans ce pays, un progrès non négligeable, en matière de précision, d'objectivité et d'organisation, mais durant le mandat français (1920-1943). Toutefois, après l'indépendance en 1943, elle a connu une certaine régression, qui a duré jusqu'au début des années "60", où seuls, certains services de statistique dans les ministères, la mission IRFED, et le centre des études économiques à l'Université américaine, réalisaient des études dans quelques secteurs économiques et sociaux.

Au début des années "60", a été créé sous le mandat du Président Chéhab, l'organe central de la statistique dans le système administratif libanais, nommé la "Direction Centrale de la Statistique".

Cet organe a pu rendre la vie à ce secteur, à travers la réalisation de quelques études telles que: Le Budget de la Famille (1966), le recensement industriel (1964-1965), la population active en 1970, le rapport annuel de la comptabilité nationale (1964-1972) et finalement le recensement industriel (1974) dont les résultats n'ont pas été publiés à cause du déclenchement de la guerre.

En 1975, en raison de la guerre, la Direction Centrale a suspendu ses activités, laissant la scène vide aux centres d'études du secteur privé et à quelques ministères, qui ont réalisé certaines études statistiques telles que le recensement industriel effectué en 1986 par un centre de recherche privé (Mass Institute).

En 1994, le nouvel organe de la statistique appelé "Administration Centrale de la Statistique" (né par la loi de 28 février 1979) et remplaçant l'ancienne direction centrale, a repris ses activités. Il a commencé à effectuer quelques études. On cite à titre d'exemple: la préparation de la Comptabilité Nationale pour les années "94" et "95", "les conditions de vie des ménages en 1997", le recensement des logements (1999-2000), l'étude de l'état de l'enfant au Liban (2000), et le recensement des clubs et des associations sportives au Liban en 2002.

Mais la reprise par l'Administration Centrale de ses activités, n'a pas eu raison de la crise dans laquelle ne cesse de baigner la statistique au Liban. Les problèmes que cette dernière envisage sont de nature structurelle.

Parmi ces problèmes, le manque total des études, et par conséquent, des données statistiques concernant grand nombre de secteurs et d'activités économiques au Liban, dont les secteurs commerciaux, touristiques, du transport, de la pêche maritime, de l'énergie, la population active dans le secteur public, les investissements étrangers, les syndicats, la protection sociale, l'emploi des étrangers, l'environnement.....

Ce manque de statistiques qui signifie une ignorance des secteurs et activités que nous venons de mentionner, risque de fausser les données de la comptabilité nationale, (PIB, PNB, formation brute du capital.....), rend impossible la mise au point d'une politique publique adéquate vis - à- vis de ces secteurs, et en écarte un bon nombre d'investisseurs.

Même pour les secteurs couverts par les études statistiques, les données disponibles, sont le plus souvent vieilles, et par conséquent, inutilisables, car ces études sont irrégulières, et l'écart entre l'une et l'autre peut être de plusieurs années, comme c'était le cas entre le premier recensement agricole (1961) et le second (1999), entre la première étude du budget du ménage (1966) et la seconde (1997), entre le premier recensement industriel (1965) et le second (1985), la comptabilité nationale (1972-1995).....

Bien plus, beaucoup de ces études manquent très souvent de précision, et négligent des détails essentiels concernant les domaines qu'elles couvrent, tels que par exemple, le calcul du coût de production, ou de la valeur ajoutée, comme nous l'avons constaté au dernier recensement agricole.

En effet, quand les statistiques font défaut pour l'une des trois raisons que nous venons de citer (absence totale des données, vieillissement de ces dernières, et manque de précision), plusieurs personnes ou organismes au Liban profitent du vide laissé par les centres d'études, pour occuper le terrain et "fabriquer " des chiffres qu'ils lancent par -ci et par - là. Ces chiffres appelés "estimations", sont improvisés pour répondre souvent à des intérêts catégoriels, de nature financière, sociale, ou politique.

C'était par exemple, le cas des "estimations" qu'on lançait entre 1984 et 1992 pour dresser intentionnellement un tableau très sombre de l'économie libanaise, et servir les intérêts de spéculateurs qui auraient pris des positions de change très risquées contre la monnaie nationale. Ainsi, la spéculation a engendré une forte dépréciation de la livre libanaise (L.L.) vis - à -vis du dollar américain, dont le taux de change s'est élevé de 3, 83 L.L. en décembre 1983, à 2825 L.L. en septembre 1992, faisant des malheurs sur le plan social et économique.

De même, durant les années "70", "80" et au début des années "90", lors de négociations relatives aux réajustements des salaires, entre partenaires sociaux, la Confédération Générale des Travailleurs Libanais (CGIL) profitait de l'absence de données sur l'inflation pour avancer un chiffre trop élevé dans ce domaine qui montait certaines années jusqu'à 80%, auquel répondait le patronat par un chiffre trop bas qui tombait à 40% . Et pour sauver les négociations, le ministre des affaires sociales

"proposait" une moyenne des deux chiffres, soit 60%, lequel finissait par être adopté par les deux parties, comme étant le taux d'inflation "officiel" ou de compromis, et non nécessairement le taux réel que personne ne connaissait.

En effet, quand le taux "officiel" de l'inflation était inférieur au taux réel, il avait des retombées néfastes sur le plan social (détérioration du pouvoir d'achat, de salaires); alors que quand il en était plus élevé, ses répercussions étaient cette fois-ci économiques (surgonflement des charges des entreprises et des coûts de production).

En outre, en l'absence de recensement démographique depuis 1932, l'on assiste depuis plusieurs années à une multiplication des "estimations" concernant la proportion de telle ou telle autre communauté religieuse dans la population totale. Il s'agit pour la plupart d'estimations tendancieuses. En ce sens, les communautés qui sont opposées au pouvoir ou à la présence syrienne au Liban, voient leur proportion démographique dans "ces estimations" se contracter comme peau de chagrin, d'une année à l'autre; comme si ces "estimations" visent à faire signifier aux communautés concernées, qu'elles sont devenues très minoritaires dans le pays, et par conséquent, elles n'ont plus à se prononcer sur telle ou telle autre question.

En effet, ce sont ces problèmes économiques, sociaux, politiques et monétaires assez graves, générés par l'absence ou l'insuffisance des études statistiques au Liban, qui m'ont incitée à préparer une thèse de doctorat sur l'état de la statistique dans ce pays.

Mes premiers contacts avec ce domaine avaient suscité chez moi un certain nombre d'interrogations qui ont servi de pistes à mon travail de recherche. Parmi ces interrogations:

- Est ce que la statistique fait partie du quotidien des Libanais, comme c'est le cas des pays développés, ou y portent - ils peu d'intérêt?
- Sont -ils vraiment des consommateurs de statistiques, et de quel genre? De statistiques concernant le taux de chômage? Le taux d'inflation? la croissance économique? Les sondages politiques?.....

- Lesquelles de ces statistiques sont disponibles au Liban?
- Qui préparent ces statistiques?
- S'agit-il de statistiques régulières ou irrégulières?
- Quelles sont les méthodes et les techniques utilisées dans la production de ces statistiques?
- Sont-elles le plus souvent les méthodes et les techniques les plus adéquates ou les plus appropriées?
- Quelle est la valeur scientifique des études statistiques au Liban?
- Est-ce que l'Etat libanais y attache-t-il une importance quelconque quant à la mise au point des politiques publiques (économiques, sociales, éducatives.....)?
- Est-ce que les statistiques préparées par les organismes publics sont protégées comme des secrets d'Etat, ou par contre, on applique au Liban le principe de la transparence dans ce domaine?
- Jusqu'à quel point peut-on se fier aux statistiques bancaires ou monétaires dans un pays, comme le Liban, où le secret bancaire est absolu?
- Y a-t-il centralisation ou décentralisation de la statistique au Liban?
- A quel point, les entreprises libanaises expriment-elles le besoin aux études statistiques concernant leur marché, leurs concurrents, l'évolution de la demande sur leurs produits ou services?
- Pour quelle raison, existe-t-il peu de sondages politiques au Liban? Est-ce que parce que la population s'y intéresse peu, ou s'agit-il plutôt de censure appliquée aux questions politiques chaudes ou critiques?
- Dans quelle mesure la statistique peut se développer dans les pays où les agents économiques (entreprises, Etat, ménages) sont peu demandeurs et consommateurs de statistiques?

Quant à la méthode et les techniques adoptées pour la réalisation de cette étude, elles se présentent comme suit:

Dans une première étape, j'ai eu recours à la recherche bibliographique et documentaire qui a porté sur les ouvrages et les articles concernant la statistique dans ses différentes dimensions, pour pouvoir déterminer l'historique de cette science dans le

monde, et sa relation avec les autres sciences connexes. De même, cette recherche bibliographique et documentaire a porté sur les recueils statistiques, les recensements et les enquêtes effectués au Liban depuis les années 1920, pour d'un côté dresser un historique de la statistique au Liban, et de l'autre avoir une idée globale de cette dernière.

Dans une deuxième étape, j'ai réalisé un travail de terrain, soit une enquête, concernant les différentes unités de recherche spécialisées dans les études statistiques au Liban. Cette enquête a porté essentiellement sur les équipements de ces organismes, leur personnel (formation, qualifications, diplômes, expériences.....), leur financement, leur clientèle.....et sur les techniques de recherches utilisées dans ces unités.

L'enquête en question a été précédée de quelques entretiens avec des *statisticiens, des directeurs d'unités de recherche, et des fonctionnaires responsables de services de statistiques* dans quelques ministères.

Ces entretiens avaient pour but principal, d'avoir une meilleure connaissance du terrain de notre étude et d'obtenir des informations supplémentaires sur le déroulement des études statistiques dans les unités de recherche en question. Les informations précises et, parfois, de simples impressions des employés dans les différents organismes nous ont grandement aidé à saisir certaines dimensions des rapports entre les acteurs sociaux de ce milieu organisationnel. Ces entretiens nous ont beaucoup aidé à la *détermination de l'échantillon et du questionnaire de notre enquête.*

Les données que nous avons recueillies grâce à ces entretiens et à travers la recherche bibliographique et documentaire, nous ont permis de regrouper les unités de recherche et d'études statistiques au Liban en quatre catégories: celles du secteur public, du secteur privé, des groupements professionnels, et des universités.

De ces quatre catégories, nous avons sélectionné notre échantillon qui est constitué de 18 unités de recherches, soit 8 du secteur public, 7 du secteur privé, 2 des groupements professionnels, et un centre d'études universitaires.

Si nous avons limité notre échantillon à ces 18 unités de recherche ou d'études statistiques, c'est parce que d'un côté, il s'agit des plus actives au Liban, et de l'autre, elles représentent convenablement les catégories susmentionnées, du point de vue genres d'études, genre de techniques utilisées, sources de financement, clients.....

Si nous avons écarté de cet échantillon les organisations internationales qui réalisent des études statistiques sur le Liban, telles que l'ESCWA, le PNUD, UNICEF, UNESCO..... c'est parce qu'elles confient généralement ces études aux mêmes unités de recherche que représente notre échantillon.

En ce qui concerne le questionnaire, nous l'avons préparé après avoir identifié les besoins à combler, c-à-d les informations que nous n'avons pas pu obtenir à travers les autres techniques de collecte des données, à savoir la recherche bibliographique et documentaire, et les entretiens.

Ainsi, les questions ont porté sur: l'année de fondation des unités de recherche et d'études statistiques, leur statut juridique, la localisation géographique, les domaines de recherche, les équipements, les sources de financement, le personnel administratif (la nature de travail, le nombre d'employés, le diplôme obtenu et la formation), le personnel de recherche (la nature de travail, le nombre d'employés, le diplôme obtenu et la formation), le genre d'études effectuées, le genre de clientèle, les techniques de recherche utilisées, les activités annexes (colloques, publications.....), la coopération entre unités de recherche.....

Pour ce qui est de l'administration du questionnaire, elle n'a pas été sans difficultés. Certaines personnes interrogées y ont opposé une résistance farouche, de peur de donner une mauvaise image de leurs unités de recherche. Toutefois, nous avons réussi à surmonter ces difficultés en rassurant nos interlocuteurs.

Le dépouillement du questionnaire a été effectué suivant une liste de tableaux statistiques, dont la préparation a nécessité un choix méthodique et minutieux des variables à croiser, pour que les résultats soient significatifs.

A leur tour, les données de ces tableaux ont été soumises à une analyse quantitative, puis qualitative.

Quant à la démarche adoptée dans ce travail, elle se présente comme suit:

La première partie porte sur l'histoire ou l'évolution de la statistique dans le monde depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, dans les pays développés et en développement.

En ce qui concerne la deuxième partie, elle est la plus volumineuse de l'étude car elle porte sur l'infrastructure de la statistique au Liban, à savoir les unités de recherche et d'études statistiques dans ce pays. Elle envisage, leur personnel, équipement, financement, genre d'études, genre de techniques utilisées etc.....

Pour ce qui est de la troisième partie, elle comporte une réflexion épistémologique sur les méthodes et techniques de statistique au Liban. Nous avons eu recours à des critères internationaux dans ce domaine.

Quant à la quatrième partie, elle porte sur les incidences politiques et économiques des études statistiques au Liban.

Il reste à noter que cette étude est la première dans ce domaine au Liban.

Première Partie

LA STATISTIQUE :
HISTORIQUE ET RELATION
AVEC LE DEVELOPPEMENT

La première partie de ce travail est consacrée à donner une approche globale de la statistique dans le monde. Il s'agit de différentes définitions attribuées à la statistique puis d'un aperçu historique de la création et de l'évolution de cette science depuis l'antiquité et jusqu'à l'époque contemporaine.

L'objectif de cette partie est de mettre l'accent et d'élucider en détails la situation de la statistique dans ces pays.

CHAPITRE I

LA STATISTIQUE: ENJEUX ET DEFIS

INTRODUCTION

La vie quotidienne des gouvernements, des entreprises, des marchés, des bourses, des opinions publiques est rythmée par les statistiques. Du produit intérieur brut au chômage, de l'inflation à la production agricole, de la consommation d'énergie au niveau d'éducation, les statistiques constituent un instrument indispensable pour gouverner et décider, pour juger et commenter l'évolution de l'économie et des structures sociales, l'état d'une nation ou d'une organisation, l'action des gouvernements ou des institutions. Elles font donc partie intégrante d'une société démocratique qui se doit d'être transparente.

Cependant maints défis se trouvent face à la statistique. Le défi de mesurer le passé pour mieux appréhender le présent, voire l'avenir. Le défi de saisir une réalité de plus en plus mouvante dans un monde trop complexe. Le défi d'assurer en permanence la crédibilité des statistiques, par la qualité du produit, la neutralité du commentaire et l'indépendance vis-à-vis de toute autorité politique.

Ainsi, la statistique est confrontée à de multiples flous, ce qui met en jeu sa crédibilité et son exactitude, mais avant de se lancer dans le traitement de cette question, il serait bien nécessaire d'énoncer les définitions du terme "statistique" et de montrer l'évolution historique de cette science.

I. DEFINITIONS DE LA STATISTIQUE

Qu'est ce que la statistique? Y a -t- il une différence entre statistique (au singulier) et statistiques (au pluriel)? Comment a évolué cette science à travers l'histoire?

Le mot "statistique" n'a pas le même sens selon que l'on emploie au singulier ou au pluriel.

- La statistique, c'est l'ensemble de méthodes permettant de décrire et d'analyser, de façon quantifiée, des phénomènes repérés par des éléments nombreux, de même nature, susceptibles d'être dénombrés et classés. La statistique ne s'intéresse que rarement aux ensembles de petite dimension: elle saisit des phénomènes contenant des éléments nombreux, permettant par là- même de décrire, le plus fidèlement possible, des réalités non saisies directement. Ces nombreux éléments sont dénombrés et classés, pour permettre à la statistique de synthétiser efficacement les phénomènes. Le rôle d'explication ou de prévision appartient à l'utilisateur, et non à la statistique: c'est lui qui porte un jugement sur le phénomène; la statistique n'est que l'outil préalable d'investigation.

- Les statistiques, par contre, ne sont que les résultats numériques auxquels conduit l'application des méthodes statistiques ou les données chiffrées ou autres renseignements en grand nombre sur lesquels seront appliquées ces méthodes.(1)

En général, la statistique, science du probable et des événements nombreux, peut avoir diverses définitions car elle peut se présenter sous divers aspects. La statistique purement descriptive, est celle qui regroupe les méthodes dont l'objectif principal est la description des données étudiées; cette description des données se fait à travers leur présentation (la plus synthétique possible), leur représentation graphique et le calcul des résumés numériques. Dans cette optique, il n'est pas fait appel à des modèles probabilistes. Quant à la statistique inférentielle, elle est celle qui regroupe les méthodes dont l'objectif principal est de préciser un phénomène sur une population globale à partir

de son observation sur une partie restreinte de cette population: d'une certaine manière, il s'agit donc d'induire du particulier au général. Le plus souvent ce passage ne pourra se faire que moyennant des hypothèses de type probabiliste. D'un point de vue méthodologique, la statistique descriptive précède en général la statistique inférentielle dans une démarche de traitement de données: les deux aspects de la statistique ne s'opposent pas, mais se complètent bien.

L'apparition du mot statistique est relativement récente surtout en comparaison de l'activité correspondante du recueil des données, qui remonte à la plus haute Antiquité. On associe souvent la création du terme "statistique", issu du latin *statisticum* qui a trait à l'Etat, à l'école allemande de Gottingue, et plus particulièrement à Gottfried Achenwall (1746). Cependant l'emploi du mot est plus ancien puisque une *Biblioteca Statistica* existe dès l'année 1701 et un *Microscopium Statisticum* dès 1672. En remontant plus encore dans le temps, le mot statistique appartient au langage administratif français colbertien: Jean Meyer mentionne l'existence d'une *Déclaration des biens, charges, dettes statistiques des communautés de la généralité de Bourgogne* établie par Claude Bouchu, de 1666 à 1669. [Colbert, Paris, Hachette, 1981].

Par contre, l'apparition du besoin "statistique" de posséder des données chiffrées précède sa dénomination de plusieurs millénaires. A son origine, il est le fait de chefs d'Etat désireux de connaître des éléments de leur puissance: population, potentiel militaire, richesses. L'idée de recensement, ou de liste d'inventaire, apparaît donc de façon naturelle dans l'histoire, impliquant en outre une impression de précision de la plus haute qualité.

II- EVOLUTION HISTORIQUE DE LA STATISTIQUE

Les racines essentielles de la statistique remontent au Vème millénaire avant J.C. où les plus anciennes civilisations l'ont utilisée pour des raisons étatiques. Pendant toute l'Antiquité, les grands empires qui se caractérisaient par l'utilisation de grandes quantités d'hommes pour les guerres et les travaux publics, ont donc eu très tôt la notion de la nécessité de dénombrer leurs biens et leurs hommes, et la plupart d'entre eux sont

parvenus tant bien que mal à effectuer des recensements partiels ou généraux de leur population.

Au Moyen Age, les tribus gauloises et les Carolingiens ont laissé des traces de dénombrement; on n'oublie pas de signaler ici que l'Eglise a eu un rôle très important dans l'enregistrement des actes d'état civil. A la fin de cette époque, la statistique a commencé à évoluer théoriquement mais ce n'est que vers le XVIIème siècle, que les courants principaux (école allemande, école française, école anglaise), qui ont contribué à la constitution de la statistique moderne, ont vu le jour. Ainsi, la méthode statistique a pris son ampleur, des essais de scientification et des recherches modernes ont commencé. Le XIXème siècle a marqué d'importantes innovations méthodologiques, une renaissance des enquêtes et une mécanisation de l'appareil statistique qui a entraîné un accroissement de la productivité du travail. Finalement, le XXème siècle qui est le siècle de la récolte des efforts entrepris pendant les siècles précédents est caractérisé par la progression du système statistique, non seulement grâce à la découverte de nouvelles techniques, mais aussi grâce à des conditions économiques, sociales et politiques favorables.

1 Les civilisations antiques

Si le calcul remonte aux plus anciennes communautés humaines, la statistique et surtout, la statistique de masse, qui en suppose la maîtrise, débute avec les grands Empires de l'Antiquité, soucieux d'administrer leurs biens, leurs hommes, leurs armées et leurs immenses travaux publics. Ces dénombrements supposaient une organisation complexe et une forte armature administrative.

Des traces subsistent ainsi des recensements pratiqués par l'une des plus anciennes civilisations connues, celle de Sumer (V ème –II ème millénaire avant J.C.) qui utilisait une numération sexagésimale .

En Mésopotamie, (vers 3000 avant J.C.) on procédait au relevé régulier des personnes imposables et de leurs biens. L'Egypte offre des indications plus précises. Provoqués en partie par les besoins en main - d'oeuvre liés à la construction des Pyramides, les recensements remontent au moins jusqu'à la première dynastie, c-à-d

vers 3000 ans avant J.C. :une inscription (Pierre de Palerme) datant de 2900 fait en effet allusion à un recensement des personnes. (2)

De la deuxième à la sixième dynastie (2700-2500), des recensements d'abord biennaux, puis annuels, ont été établis portant sur différents biens, à destination évidemment fiscale. Sous la XIIème dynastie (1900 avant J.C.), sont établies des listes de familles de soldats ; sous la XIIIème, les indications sont à la fois d'usage fiscal et militaire.

Sous la XXème (1200 avant J.C.) des listes de maisons, de chefs de famille et de leurs proches, ont été trouvées avec indication du nom du père et de la mère de chaque occupant. Il y aurait même eu, à une certaine époque, un enregistrement des professions et des activités : sous Amasis II (VI ème siècle avant J.C.) , tout individu était tenu de déclarer chaque année au gouvernement de sa province- sous peine de mort- sa profession et ses sources de revenu.

Les naissances, elles aussi, étaient également enregistrées à partir du XIII ème siècle ; les 1700 garçons nés le même jour que Ramsès II correspondraient à 1 200 000 naissances par an.(3)

Très loin aussi dans l'histoire, l'Extrême Orient a eu conscience de la nécessité et de l'utilité de se dénombrer. Populationniste, comme tous les régimes de l'époque, le régime chinois souhaitait connaître avec exactitude le nombre des habitants, afin de pouvoir les répartir sur tout le territoire, de distribuer les terres ou d'établir des rôles d'impôts de corvées ou de conscription militaire.

On cite ainsi, le recensement des terres et des gens ordonné dès 2238 avant J.C.par l'empereur Yao après une grande inondation.(4)

Le Japon, lui aussi, a connu des recensements à une époque assez reculée dans l'histoire, mais les résultats de ces recensements n'étaient rendus publics. Le premier date de l'an 86 avant J.C. sous l'empereur Soujin.

Les mouvements de la population étaient consignés dans un registre qui permettait de suivre leur évolution. Au début du VIIème siècle, après J.C. un dénombrement permet d'évaluer la population à 5 millions environ. Au milieu du siècle, la réforme de Taika, qui visait à assujettir toute la population à l'impôt, coïncide avec

une redistribution des terres, qui nécessite l'établissement d'un cadastre et de registres d'état civil révisés tous les 6 ans.

Les familles étaient recensées par communes et classées en fonction de leurs ressources avec distinction des sexes et des groupes d'âge. Ces relevés ne servaient pas seulement à asseoir l'impôt, mais à faciliter les levées militaires et le travail forcé.

Le premier dénombrement général a été effectué en 1721. C'est une opération qui devait se renouveler tous les 6 ans mais qui excluait certaines catégories de la population comme les nobles, les habitants les plus pauvres, ou les enfants de moins de 15 ans. Le relevé se faisait sur des registres qui devaient comporter un certain nombre de lacunes, et qui ne renseignaient ni sur la structure par âge, ni sur les mouvements de l'état civil. Tels quels, ces registres prouvent cependant l'intérêt que prenaient les japonais dès avant l'ère Meiji, à la croissance démographique. (5).

En Inde, Kautilya, ministre du roi Chandragupta (313-289) fondateur de la dynastie et du premier empire indien des Maurya (313- 226) au IV^{ème} siècle avant notre ère, conçoit que l'Etat doit tout diriger et tout contrôler.

Maître absolu de l'économie, il gouverne à l'aide d'un appareil administratif très étendu, complété par l'armée et la police secrète. Pour remplir son rôle planificateur, il lui faut être parfaitement renseigné sur l'état du royaume, et recourir à cet effet aux recensements, à la statistique et au cadastre. Tout, il lui faut tout connaître, depuis l'effectif de la population jusqu'au nombre des éléphants sauvages, avec leur taille, leur âge et leur sexe en passant par les matières premières, les produits fabriqués, les prix et les salaires.

La Grèce disposait des données d'ordre fiscal et militaire, sans paraître avoir eu pour les dénombrements la même passion, que manifesta dès les origines, la puissance romaine.

Athènes jouissait par ailleurs de dispositions qui devaient lui permettre de mieux connaître sa population que les autres cités grecques. (6)

En Occident, les concepts et les pratiques en usage à Rome devaient exercer avec les concepts bibliques, la plus forte influence sur la pensée et la pratique occidentales en matière de dénombrement.

Rome, en effet, conquérante et colonisatrice, juriste soucieuse de bien administrer les territoires sous sa dépendance, a très tôt pratiqué les recensements auxquels elle a donné leur nom. Effectués dès la fin du VI^{ème} siècle, avant J.C., ces recensements se répétèrent tous les 5 ans jusqu'à 68 avant J.C. Et après une interruption d'une vingtaine d'années, ils furent repris par Auguste sous forme décennale. Ils se succédèrent ainsi jusqu'en l'an 73, date à laquelle eut lieu le dernier recensement de l'Empire romain.

Ainsi pendant toute l'Antiquité, les grands empires centralisateurs et unificateurs, prototypes, dans certains cas, du mode de production qualifié d'« asiatique » par Marx, et qui se caractérisaient par l'utilisation de grandes quantités d'hommes pour les guerres et les travaux publics, ces empires ont donc eu très tôt la notion de la nécessité de dénombrer leurs biens et leurs hommes, et la plupart d'entre eux sont parvenus tant bien que mal à effectuer des recensements partiels ou généraux de leur population.

2 Le Moyen Age

Le Moyen Age a marqué un recul en matière de dénombrement et de recensement surtout en Occident. Pourtant certains documents subsistent et permettent d'évaluer de façon approximative la population de certains états européens, dont la France.

Dès avant l'invasion romaine, les tribus gauloises ont procédé à des dénombrements. Ainsi César, s'emparant du camp des Helvètes, a découvert des tablettes écrites en caractères grecs : elles contenaient la liste nominative des émigrants en état de porter les armes, et aussi une liste particulière des enfants, des vieillards et des femmes.

Au VIII^{ème} siècle, les Carolingiens, désireux d'obtenir une vue d'ensemble sur la situation économique des différentes parties de leur empire, ont procédé à des inventaires (capitulaires) de tous leurs biens (hommes, habitations, céréales et bétail).

Pépin le Bref (758) et Charlemagne (762) ont demandé une description détaillée de toutes les possessions ecclésiastiques et, en 786, Charlemagne fait dénombrer tous ses sujets de plus de 12 ans astreints à prêter serment.

A partir du XIII^{ème} siècle, les données se font plus nombreuses et moins aléatoires grâce à la multiplication des rôles fiscaux, des levées pour la milice et des informations d'origine religieuse ou municipale. Ce phénomène se généralise dans toute l'Europe.

A partir du XIV^{ème} siècle, l'Eglise avait commencé à enregistrer les actes d'état civil, comme l'indique l'existence du registre de la petite paroisse bourguignonne de Givry, qui a gardé la trace des mariages et des décès survenus de 1334 à 1350 c-à-d pendant l'épidémie de la peste.

Au XV^{ème} siècle, de nombreuses villes entreprennent de dénombrer leurs habitants. On peut citer le recensement de Nuremberg en 1449, celui de 1470 à Strasbourg, qui tendaient à évaluer, entre autres, les besoins alimentaires de la population.

Le XVI^{ème} siècle a marqué une étape importante pour l'histoire des dénombrements, du moins en théorie plus qu'en pratique.

Du point de vue politique, les Etats tendent, comme dans l'Antiquité, à se centraliser et à s'unifier. Ils se dotent d'une solide armature administrative et cherchent à assurer leur cohésion à l'intérieur comme leur prééminence à l'extérieur. Ce qui est baptisé plus tard du nom de « mercantilisme » prend peu à peu racine dans les différents états européens, dont toute la politique va tendre, désormais, à s'assurer de l'or et des hommes en quantité suffisante. Il convient évidemment de dénombrer ces hommes qui approvisionnent le trésor, qui constituent l'armée et qui servent de main d'oeuvre à l'industrie naissante.

Les théoriciens politiques ont élaboré donc toute une doctrine du dénombrement. Mais les obstacles administratifs ou autres se sont opposés à ce que les dénombrements eux-mêmes deviennent plus fréquents et plus sûrs. Une nouvelle source de renseignements devait cependant s'ouvrir à partir du XVI^{ème} siècle. L'enregistrement des actes de l'état qui n'est pas encore civil devient en effet obligatoire.

Du point de vue théorique, deux courants bien distincts se sont apparus à cette époque (XVI^{ème} siècle) : d'une part, le courant qui allait donner naissance à la statistique descriptive et qui prenait lui-même sa source chez Aristote ; d'autre part le courant issu de la tradition latine, et qui allait réclamer au gouvernement royal la mise en oeuvre du dénombrement. C'est plutôt à ce second courant qu'il convient de rattacher la statistique chiffrée inaugurée par N. Fourmenteau. C'est à la future *Staatenkunde* allemande que se relie les premiers ouvrages de statistique descriptive publiés alors dans divers états européens, et qui tentent de décrire les ressources naturelles et les principales caractéristiques de différents pays.

La plupart des auteurs se bornent à décrire la situation des états sans recourir à des données chiffrées. Toute autre est l'oeuvre d'auteurs comme Guichardin, Fourmenteau, Barnand, Bottin ou Montchrétien, qui, à des degrés divers, essayent non point toujours de décrire, mais de démontrer les avantages d'un dénombrement, en se référant à la politique romaine.

Chez ces auteurs, deux d'entre eux, N. Fourmenteau et N. de Montand, expriment aussi un souci d'information et de publicité statistique encore très rare à leur époque. Pris par une véritable frénésie statistique, ils chercheront à dénombrer tout ce qui pourra exister dans le royaume.

Il est tout d'abord indispensable de bien connaître l'état de la population ; ils approuvent donc l'enregistrement des baptêmes et des mariages par les autorités religieuses, et à l'instar de Bodin, énumèrent les avantages des dénombrements, ajoutant simplement qu'ils permettent de réduire « la cherté des vivres ». Mais en matière économique, également, ces auteurs sont férus de chiffres et d'informations statistiques. Désireux de montrer l'intérêt d'un « bilan » général du royaume, ils démontrent la nécessité des mathématiques pour la vérification des évaluations fiscales et

démographiques, et ils plaident pour qu'il soit donné une large publicité aux renseignements statistiques.

Ainsi, pour ce qui est du dénombrement des hommes, Froumentau s'étonne de ce qu'on ne prenne pas plus de plaisir à vérifier cet important calcul, qui habitue à l'usage des mathématiques. Ces auteurs ont déjà l'idée du sondage, ou plutôt de monographie représentative, et leurs ouvrages sont littéralement bourrés de chiffres relatifs aux biens du clergé, au nombre des ecclésiastiques, à la foule des parasites qu'ils entretiennent, au nombre de gentils hommes en état de porter les armes etc (7)

Donc, la pensée européenne semble s'intéresser, mais insuffisamment, aux recensements pendant la première partie du XVIIème siècle, malgré les problèmes posés par la consolidation de la monarchie absolue et par l'existence de l'importante minorité protestante. Il faudra attendre, comme au XVIème siècle, une période de crise politique, économique et religieuse, pour qu'à nouveau l'idée de recensement s'impose. Et ce ne seront plus seulement les techniciens qui se contenteront d'en suggérer l'application mais le pouvoir royal qui lancera des enquêtes sur la situation économique et démographique du pays.(8)

Donc, tout au long du moyen âge, la statistique resta purement descriptive : Kautilya, le ministre du premier empire indien au IV ème siècle avant notre ère, considère que, l'Etat, renseigné sur tous les détails, pourra efficacement remplir son rôle de prévision et de rationalisation : mais il ne dit pas comment pourrait être opérée, à partir de la masse des renseignements recueillis, une synthèse qui la rende utilisable. (9)

Ce n'est qu'au XVIIème siècle que les buts et les moyens de la méthode statistique commencent à se préciser.

3 Le XVIIème et le XVIIIème siècle

Cette troisième phase dans l'histoire de la statistique, s'ouvre aux environs des années 1660 et couvre en gros le règne de Louis XIV. Trois courants principaux peuvent être distingués : l'école allemande, qui se voue à la statistique descriptive ; l'école française, qui s'attache surtout à l'idéologie et à la méthodologie du

recensement, et l'école anglaise, qui invente le concept d' « arithmétique politique » promis aux plus riches développements. (10)

La statistique, telle que l'entendent les fondateurs de l'Ecole allemande, c'est la science de la constitution de l'Etat ; elle procède principalement par des descriptions de type littéraire, et ressemble plutôt à la science politique ou géographique humaine.(11)

C'est à Gottfried Achenwall (1719- 1772), professeur de droit international et de science politique à Goettingue, que revient le mérite de diffuser le mot de "statistique". Pour Achenwall, la statistique est la science de la constitution de l'Etat. Elle consiste à recenser tout ce qu'il y a de remarquable dans un Etat, et nécessite à cet égard de fortes connaissances philosophiques, historiques et juridiques. Purement descriptive, elle ne fait appel qu'à de rares données chiffrées, reproduites sans aucune observation. Schlözer, successeur d'Achenwall à la chaire de Goettingue, devait enfin recommander l'usage de chiffres précis au lieu de vagues d'indications, mais lui-même n'appliquera pas toujours ses propres recommandations. Schlözer a laissé des formules célèbres, comme: "La statistique est de l'histoire immobile, l'histoire de la statistique en marche".(12)

Cette statistique allemande sera incapable de rendre compte des transformations subies par l'Etat et la société à la fin du XVIIIème siècle. Elle laissera la place à l' « arithmétique politique » anglaise qui a marqué les années 1660. A cette époque deux grands noms ont apparus: John Graunt (1620- 1674) et William Petty (1623- 1687).

Petty plus théoricien que Graunt, est à l'origine du groupe d'auteurs qui ont créé l'arithmétique politique. C'est lui qui, à la rigueur de la démarche rationnelle, va joindre la précision du calcul numérique : « La méthode que j'emploie n'est pas encore très commune car, au lieu de me servir seulement de termes au comparatif et d'arguments purement rationnels, j'ai adopté la méthode (comme spécimen de l'arithmétique politique que j'ai longtemps eue en vue) qui consiste à s'exprimer en termes de nombres, de poids et mesures ». Dans l'arithmétique politique, dit Petty, les « questions de gouvernement sont, suivant les règles ordinaires de l'arithmétique, ramenées à des sortes de démonstrations. » L'arithmétique politique donne en fait les moyens d'un

débat démocratique bourgeois à cette époque, grâce à l'usage qu'elle fait de la mesure et du raisonnement, également publiables et contrôlables. Elle est accueillie favorablement par toute l'Europe « éclairée » et notamment en France où Condorcet écrit une *Mathématique sociale* et Buffon des *Essais d'arithmétique politique*.(13)

En outre, Petty était passionné par les questions de population, qui relèvent selon lui, aussi bien de l'arithmétique politique que de l'anatomie politique. Dans le troisième de ses Cinq Essais sur l'arithmétique politique (1687), il évalue tout d'abord le nombre des maisons à Londres: après plusieurs calculs, il parvient au chiffre de 88 000 pour 1686. Etablissant une moyenne entre la proportion des feux par maison à Dublin et à Bristol, il évalue le nombre de feux londoniens à 105 000, à peu près équivalent au chiffre officiel du Bureau des Feux (105 315).

On n'oublie pas de signaler que Petty manifeste aussi un intérêt économique en réclamant de bons comptes rendus de la production agricole, de l'industrie, de la consommation et des importations.

Les recherches de Graunt et de Petty ont été poursuivies par Gregory King (1668- 1712) et Charles Davenant (1656-1714), qui avaient pu mettre à profit les résultats de la grande enquête lancée en 1694 sur les ressources humaines et fiscales du pays, à l'occasion de l'Acte du Parlement levant une taxe sur les mariages, les naissances, les décès, les célibataires de plus de 25 ans et les veufs sans enfants. King se fonde sur le nombre des maisons et sur celui des habitants par maison, qu'il estime de 4 à 5 . Il parvient ainsi à évaluer la population à Londres à 479 600 habitants et celle de l'Angleterre à 5 500 000, et à calculer ce que serait la population anglaise en 1800, en 1900 et en 2300. Il a également donné des chiffres de population pour la France (14 millions contre 13,5 millions avancés par Petty).

Quant à Davenant, il proclame, dans ses "Discourses on the Publick Revenues" (1698), la nécessité de connaître exactement le chiffre de la population d'une nation, de ses ressources et de ses emplois pour juger sa puissance, et pour estimer, à partir de son effectif, la population des autres pays.

En France, à la fin du XVIIème siècle, le besoin de connaître et d'expliquer les phénomènes économiques et sociaux, le souci de remédier au désordre des finances et

de résoudre la crise qui secoue le royaume, la persistance du mode de pensée mercantiliste et la centralisation croissante de l'administration, tout se conjugue pour faire apparaître les recensements non seulement comme instrument de pure connaissance scientifique mais aussi comme un instrument privilégié de gouvernements.

La particularité de la France par rapport à l'Allemagne et l'Angleterre est que, depuis 1660 environ, le pouvoir royal y est fort, doté d'une administration assez centralisée, même si subsistent des disparités provinciales de droit et de coutumes, qui seront dénoncées et abolies en 1789. Depuis Richelieu en 1630, Colbert en 1663, puis régulièrement ensuite, les intendants sont chargés de faire parvenir au roi des descriptions de leurs provinces selon des modalités de plus en plus codifiées. Remontant à la tradition médiévale de « miroir du prince » destiné à instruire celui-ci et à lui présenter le reflet de sa grandeur, c-à-d de son royaume, extension métaphorique de son propre corps, ce système d'enquêtes va peu à peu se dédoubler, d'une part, en un tableau descriptif et général réservé au roi, et d'autre part, en un ensemble de connaissances particulières, quantifiées et périodiques destinées aux administrateurs.

Pour le roi, il s'agit d'une présentation méthodique, selon un esprit et un contenu assez proche de ceux de la statistique descriptive allemande, de ce qui fait sa puissance, mesurée au montant de l'impôt, au fonctionnement des institutions, dans une perspective juridique et statique. Ainsi sont définis le cadre et les limites de son action. La diversité des moeurs y est enregistrée, mais il n'est pas question de les modifier. L'analyse est faite du point de vue du roi et de sa province, et porte donc peu sur l'état de la société, son économie ou un dénombrement précis de ses habitants. Un archétype de ce genre de description est fourni par la série des mémoires des intendants, rédigés entre 1697 et 1700, pour servir d'instruction au duc de Bourgogne, héritier du trône, selon un programme inspiré de Fénelon. Tout autres sont les informations collectées à partir de la fin du XVII^{ème} siècle, par et pour les bureaux de l'administration, à des fins plus immédiates et pratiques que pédagogiques. Liées au développement de la monarchie administrative et de ses services, ces enquêtes sont moins localisées, plus

spécialisées et quantitatives ; elles portent sur le dénombrement des populations, l'inventaire des subsistances, les prix. Elles ont souvent des objectifs fiscaux.

L'urgence créée par des situations de famine, d'épidémie ou de guerre est, à l'origine d'enquêtes partielles sur la population et les subsistances, en 1693, puis en 1720 (peste à Marseille). Puis, peu à peu, des statistiques spécialisées et régulières sont produites, en dehors des cas d'urgence ou de réformes fiscales. Les principales sont : les relevés annuels de naissances, mariages et décès, décidés par l'abbé Terray en 1772, l'enregistrement des prix des produits agricoles et industriels, qui, transmis chaque semaine à Paris, permettent de dresser un « tableau général du royaume », et enfin, de 1775 à 1786, un relevé par Montyon, des condamnations criminelles, ancêtre de la statistique morale de Quetelet.

Ainsi sont mises en place des pratiques comptables et statistiques régulières, portant sur des domaines précis, de caractère national et ne passant pas par le détour des descriptions locales, visant notamment à décrire des évolutions dans le temps, et construites à partir d'enregistrements liés à la gestion permanente des services de l'Etat. Tous ces traits en font une construction différente des descriptions littéraires de Conring ou Fénelon, et annoncent les pratiques des bureaux de statistiques du XIX^{ème} siècle. Mais une différence essentielle subsiste : ces descriptions, qu'elles soient destinées au roi ou à son administration, sont secrètes et liées à la prérogative royale. Elles ne sont pas destinées à éclairer une société civile distincte de l'Etat, et une opinion publique autonome, qui s'expriment de plus en plus à partir des années 1750, et qui produisent d'elles-mêmes des formes de connaissances séparées de celles du gouvernement.

En dehors de celui-ci, se développe une tradition privée de description sociale. Des récits de voyage, des analyses géographiques portant sur des localités, ainsi que des compilations sur le sol, les mœurs et l'économie sont produits par des érudits locaux, des savants, des médecins, des hommes de droit, portés par la philosophie des Lumières et regroupés en sociétés, en clubs de réformateurs, qui discutent et mettent en forme les thèmes qui prévaudront en 1789. Le secret qui entoure les résultats des enquêtes de

l'administration a pour effet de stimuler, chez ces érudits, des travaux d'estimation fondés sur des informations partielles, à partir d'échantillons et par des détours de calcul, comme celui du multiplicateur, selon des méthodes proches de celles de l'arithmétique anglaise.(14)

Ainsi, se développe l'idée optimiste qu'une rationalité fondée à la fois sur les mathématiques et les observations empiriques pourra rendre possible une objectivité, et donc une transparence, tout à la fois des descriptions et des décisions. Le premier volet descriptif est représenté par les travaux de Laplace sur la théorie des erreurs d'observation en physique ou sur le multiplicateur de population. Le second, décisionnel, apparaît dans les recherches de Condorcet, visant une algèbre de l'homme en société, une mathématique sociale exprimant en termes probabilistes, des décisions de jurys d'assises ou d'assemblées représentatives.

La période de 1789 à 1815 est décisive pour la formation des outillages politiques, cognitifs et administratifs, qui donnent son originalité à la description statistique du monde social parmi d'autres modes de description, et à la statistique française par rapport à celles d'autres pays.

De 1789 à 1795, sont conçus les recensements et les enquêtes particulières, qui n'aboutissent pas, parce que lancées dans des situations d'urgence, de pénurie et de guerre, et par manque de l'infrastructure administrative adéquate. Puis de 1795 à 1806, sont organisées des enquêtes globales sur les nouveaux départements, dans un esprit comparable à celui de la statistique allemande. Enfin, de 1806 à 1815, sont mises en place des statistiques quantitatives régulières, notamment agricoles et industrielles.

Entre 1789 et 1800, la France a connu une période où se mêlent, d'une part, des ambitions pour refonder la société sur des bases nouvelles et, d'autre part, des situations de crise extrême économique, politique et militaire. Les premières induisent une forte demande pour décrire la société dans tous ses aspects afin de la transformer, d'où de nombreux projets de recensements et d'enquêtes approfondies, en particulier pour donner un contenu au cadre nouveau des départements. Mais les urgences des crises

provoquent une succession incohérente de demandes d'informations par le centre, mal suivies et contrôlées et généralement sans suite.

L'année 1799 a marqué l'installation d'un pouvoir fort et autoritaire, qui va traduire les potentialités et les projets antérieurs ambitieux d'institutions efficaces : Code civil, universités, lycées, administration préfectorale, bureau de statistique, recensements (15).

4 Le XIX^{ème} siècle:

L'unification de la nation française passe par une large diffusion des connaissances sur les terroirs qui la composent, sur les techniques productives nouvelles, agricoles et industrielles, et sur les marchés possibles. A ce moment, la statistique passe du manuscrit enfermé dans les archives de l'administration, à *l'imprimé destiné en principe à un large public*. Ce glissement est lié au fait que l'Etat républicain, devenu la chose de tous, représente la société toute entière, par le biais de la représentation électorale, mais aussi par les statistiques, devenues « miroir de la nation » et non plus seulement miroir du prince. Cette ambition d'offrir à la société un reflet d'elle-même, à travers un réseau d'enquêtes commandées aux préfets, constitue la première orientation du nouveau « bureau de statistique de la République » créé en 1800 par le ministre de l'Intérieur Lucien Bonaparte, rapidement remplacé par Chaptal. Ce bureau de statistique est supprimé en 1812 peut-être parce qu'il n'avait pas pu répondre dans les délais très brefs requis à une demande par Napoléon de renseignements détaillés sur l'ensemble de l'appareil productif. De cette période, subsistent, d'une part, « les mémoires des préfets » réponses à l'enquête de Chaptal de 1800, dont la publication a été arrêtée en 1806, et d'autre part, une tentative de construction de séries économiques elles aussi, interrompues. (Gille, 1964)

Trois aspects caractérisent la statistique du XIX^{ème} siècle qui tend vers la concentration et la « déterritorialisation » :

1° L'unification politique et administrative du territoire, évoqué ci-dessus, qui ouvre la voie à un mouvement de cartographie statistique.

2°- La construction et l'usage massif des premières « machines à statistique » qui permettent, dès les années 1890, d'accroître considérablement la productivité du travail statistique.

3°- La méthode des sondages qui annonce une radicale déterritorialisation de la statistique, dans la mesure où la sacro-sainte représentativité de l'échantillon est nationale et non plus locale.

Le découpage standardisé du territoire selon les départements, parcourus par leurs préfets, ne suffit pas, à lui seul, à la production d'une information totalisable pour la France entière. Il doit être inscrit dans un réseau administratif et matériel plus vaste, permettant de relier, de proche en proche, d'une part, l'individu, la famille, la ferme, l'atelier ou la boutique, et, d'autre part, le Bureau central responsable de la totalisation nationale. Ce Bureau est créé en 1833, et maintenu sous le nom de Statistique générale de la France, SGF, pendant un siècle, de 1840 à 1940.(16)

La statistique générale de la France, est créée sur une initiative d'Adolphe Thiers, ministre du Commerce de la monarchie de Juillet. Celui-ci propose, en 1833, de rassembler et de publier dans un ensemble cohérent les statistiques déjà produites en ordre dispersé. Il confie cette tâche à Alexandre Moreau, responsable depuis 1827, d'une modeste cellule statistique le « deuxième bureau du Conseil Supérieur du Commerce » qui gardera ce nom jusqu'en 1840. A cette date, Moreau de Jommès obtient que soit créé, par un arrêté du 3 avril 1840, le « Bureau de la Statistique générale de la France » qu'il dirigera jusqu'en 1851. La date de 1833, souvent citée pour la création de la SGF correspond en fait à la décision politique importante prise par Thiers, celle de la centralisation statistique, au moins, pour la publication des résultats. La SGF, restera pendant exactement un siècle, le seul service statistique français ayant, en

principe, vocation à centraliser ou au moins à coordonner les activités statistiques des diverses administrations. Après 1940, l'organigramme du Service National des Statistiques (SNS), puis celui de l'INSEE, continueront à inclure jusqu'en 1988 une « Direction de la Statistique Générale » dont l'intitulé un peu mystérieux pour certains, était directement issu de celui de la SGF.

Son dernier titulaire en a été Jacques Desabie, lointain successeur de Moreau de Jomès. Malgré la vocation à la coordination inscrite dans son intitulé, la SGF, reste pendant son siècle d'existence une petite institution, comptant rarement plus d'une centaine d'employés, dont moins d'une dizaine de « statisticiens » proprement dits. Mais le profil professionnel et le style de l'activité de ces statisticiens évoluent profondément à partir des années 1890.

La figure purement administrative du fonctionnaire compilant des masses de papiers est peu à peu remplacée par celle, plus scientifique, de l'ingénieur mettant en oeuvre outils et techniques de calcul de plus en plus sophistiqués.

Entre 1840 et 1896, la SGF est dirigée successivement par un ancien officier des armées napoléoniennes Moreau de Jomès (jusqu'en 1851), un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, Alfred Legoyt (de 1851 à 1887), un ancien commis de la SGF, Toussaint Loua (de 1875 à 1887), et un économiste Victor Turquau (de 1887 à 1896).

Sa principale activité est d'organiser, d'exploiter et de publier les recensements de la population tous les cinq ans, les années en 1 et en 6. Les deux tentatives du recensement des industries faites en 1841 et 1861 échouent en partie, à cause de la forte réticence des entreprises à ce type d'enquêtes.

Par ailleurs la SGF publie systématiquement des tableaux statistiques issus des activités d'autres administrations, selon un plan préétabli. Celui-ci est annoncé dès 1835, par la publication d'une sorte de prototype intitulé « Essais des travaux de statistiques » qui doivent être publiés par le ministère du Commerce. Ce plan comporte 14 volumes (territoire, population, agriculture, mines, industrie, commerce, navigation, colonies, administration intérieure, finances, forces militaires, marine, justice et instruction publique). A partir de 1878, la publication des statistiques des diverses administrations devient annuelle sous la forme du célèbre Annuaire Statistique.

La SGF ne fait pas seulement les recensements. Dès 1835, elle compile et publie des statistiques de toute sorte. Mais la statistique prônée par Moreau de Jomès, a une philosophie différente de celle d'aujourd'hui. Son but est de fabriquer et de publier des tableaux systématiques et complets pouvant théoriquement être subdivisés et détaillés à l'infini. *Issue d'enregistrements exhaustifs et sans ambiguïté, elle vise une exactitude parfaite et une cohérence d'ensemble assurée par des nomenclatures aussi bien construites.* Mais elle répugne à tout calcul, à toute mise en forme autre que celle, reine, du tableau croisé. La moyenne elle-même est stigmatisée comme trompeuse et illusoire. L'erreur est traquée comme une faute. L'exigence est proche de celle dont s'inspire le comptable public qui doit équilibrer crédits et débits. L'idée d'une enquête par sondage sur un échantillon, déjà émise et appliquée au XVIIIème siècle par le mathématicien Laplace, est désormais impensable. Seules, l'enquête exhaustive et la tabulation vérifiée à l'unité près peuvent fournir une vraie statistique.

Tout au long du XIXème siècle, les cartes thématiques, dressées à partir des statistiques du territoire, servent de support à des rapprochements, à des mises en corrélation entre les phénomènes les plus variés, comme il est encore fait aujourd'hui à partir de la géographie électorale. L'unité de base est en général le département, mais elle peut être aussi le quartier d'une grande ville, ou même la rue. La mortalité due au choléra de 1832, selon les quartiers de Paris, est mise en relation avec les signes de pauvreté ou de richesse de leurs habitants. La recherche de causalité à partir de corrélations territoriales est encore un des principaux outils de preuve « Le suicide » de Durkheim, publié en 1897. Cette forme de raisonnement est comme imposée par la structure institutionnelle et cognitive de la statistique du XIXème siècle: Circulation de formulaires administratifs compilés manuellement, exhaustivité, refus du calcul des probabilités, faible intervention de l'Etat en dehors du domaine dit « régalien » - justice, police- et de l'instruction publique.

Cette ligne extrême de Moreau de Jomès est critiquée par son successeur Legoyt (1851-1871). A ce moment, statisticiens publics et privés se rapprochent, dans le

cadre de la Société de Statistique de Paris (SSP), créée en 1860, par l'économiste Michel Chevalier, le médecin Villermé et le directeur de la SGF, Legoyt. Cette SSP constitue une sorte de « Lobby de la statistique » militant inlassablement pour que cette technique soit soutenue, enseignée et diffusée largement. Elle s'inscrit elle-même dans une *Internationale des statisticiens, organisée par le Belge Adolphe Quételet, à partir de 1853*. Celle-ci est définitivement établie par la création en 1855, d'un Institut International de Statistique (IIS), qui existe toujours. Mais les outils et les arguments de ces activistes de la statistique sont jusqu'au tournant du siècle, plus administratifs et politiques que scientifiques et techniques.(17)

Ils visent à stabiliser et coordonner des réseaux de collecte et de présentation des données, mais il leur manque les machines, les techniques mathématiques d'échantillonnage et de traitement des données, tout ce qui fait le métier de l'ingénieur, distinct de celui du pur administratif. Cette dimension « politique » du travail de promotion de la statistique administrative est marquée par la création, en 1855, d'un Conseil Supérieur de la Statistique, instance de consultation sur les programmes statistiques, ancêtre du moderne Conseil National de l'Information Statistique (CNIS). Elle l'est aussi par les débats autour des grandes nomenclatures. En 1893, le français Jacques Bertillon présente à l'IIS deux projets de nomenclatures, l'une sur les professions, l'autre sur les causes de décès. Cette dernière, révisée tous les dix ans, existe toujours. Les tentatives faites pour créer des enseignements de statistique, échouent faute sans doute d'une matière à enseigner suffisamment formalisée. La statistique est encore une activité largement manuelle, exercée par des employés de bureau utilisant la plume et le papier enregistrant transcrivant, tabulant patiemment et minutieusement, vérifiant les taux en lignes et en colonnes.

La production statistique se transforme, entre 1890 et 1910. D'archaïque et paperassière, elle devient technique et professionnalisée.(C. p. 16).

Alors que le dépouillement des recensements avait auparavant toujours été fait par les communes, la partie professionnelle du bulletin individuel fut, énorme innovation, exploitée centralement à Paris. A partir de 1901, tout le bulletin est exploité

centralement : il y en a environ 40 millions ! Ce travail énorme fut possible grâce à l'usage des machines électromécaniques à cartons perforés, construites spécialement pour le recensement américain en 1891, par l'entreprise Hollerith (ancêtre d'IBM) . En 1901, March remplaça ce dispositif par une machine de son invention : le classificateur américain. Celui-ci évitait l'intermédiaire de la saisie sur une carte perforée. Les « dames de la statistique » procédant à une sorte de saisie en ligne, enregistraient directement les informations figurant dans les bulletins. Celles-ci automatiquement additionnées, permettaient éventuellement des tris croisés. L'inconvénient de ce système était, bien sûr, que l'on ne pouvait plus recommencer l'opération en changeant les nomenclatures ou les critères de tris. L'ensemble de ce dispositif, centré sur le classificateur de March resta en usage jusqu'en 1940, et conduisit à une remarquable série de recensements non seulement démographiques mais aussi économiques.(18)

Toujours dans les années 1800, mais cette fois en Angleterre, où l'essor de la statistique se poursuit tout au long de ce siècle. Deux phases privilégiées sont à discerner: La périodisation en effet commence par faire apparaître une progression régulière, quoique modérée, au cours des 3 premières décennies du siècle. Puis à partir de 1830 environ, une véritable fièvre statistique gagne les milieux dirigeants et les esprits éclairés. De toute part on se lance dans la quantification. Puis vers le milieu du siècle, la marche en avant perd ce caractère galopant. Désormais la position de la statistique est bien établie mais les progrès s'effectuent à un rythme moins rapide: Phase de consolidation qui dure jusqu'aux années 1880. La seconde période privilégiée, quant à elle, se situe dans les quinze dernières années du siècle. Elle est marquée par trois facteurs: Une renaissance des enquêtes; l'application de la statistique à des espaces scientifiques nouveaux; Enfin d'importantes innovations méthodologiques.

Par retour aux années 1830, l'ère du "grand bond en avant" un triple mouvement qui se déroule lui-même sur trois plans distincts mais convergents, s'est amorcé. Sur le plan officiel, c'est le développement des services publics chargés de rassembler l'information statistique nécessaire à un Etat moderne, c-à-d d'une part industrialisé et d'autre part parlementaire. En second lieu, sur le plan privé, on voit se multiplier les initiatives afin de mettre sur pied des sociétés d'études statistiques. Enfin, au niveau

individuel, paraissent une série de travaux personnels qui constituent autant de synthèses sur l'économie et la société britanniques tout en mettant à profit tant les données des statistiques officielles que les recherches des sociétés de statistique. Comme en fait, ce sont les mêmes hommes et le même esprit que l'on retrouve dans les trois directions, le mouvement statistique est caractérisé au total par une unité profonde que renforcent encore les recoupements chronologiques.

Au niveau de l'Etat et de l'administration, la demande croissante des données quantitatives se traduit d'un côté par l'extension des services ayant pour mission la collecte régulière des données, et de l'autre, une production de plus en plus abondante de documents et d'enquêtes officielles. En particulier, dans le champ des statistiques publiques, deux progrès décisifs sont enregistrés. D'abord en 1832-33, la création d'un "département des statistiques", dont la tâche consiste à rassembler, ordonner et publier des données sur la situation et les intérêts de l'Empire britannique. D'autres statistiques officielles commencent à disposer de publications sérielles. Elles concernent le paupérisme, les villes et la vie municipale, l'impôt sur le revenu. De même, l'Etat exige des rapports annuels des compagnies de chemins de fer, des sociétés par actions, des caisses d'épargne, des mutuelles. Par ailleurs, l'ampleur des problèmes sociaux, celle de l'urbanisation, ainsi que la hantise du savoir et de réforme chez des administrateurs, entraînent au cours des années 1830-45 la multiplication des commissions royales et autres enquêtes officielles sur la santé publique, les villes, les équipements urbains etc...

C'est le même mélange d'esprit de curiosité et de volonté d'action pratique qui, au même moment a poussé à travers le pays des hommes de la classe moyenne, à créer des sortes de sociétés savantes orientées vers l'enquête statistique. Enfin, à côté des services de documentation officielle et des travaux de sociétés de statistique, une place importante doit être réservée au cours des années 1830, à l'élaboration des ouvrages de statisticiens tels que Mac Culloch et John Marchall.

Cependant, après l'expansion extrêmement brillante des années 1830, on constate vers le milieu du siècle un certain tassement. La preuve en est le déclin, après la disparition de toutes les autres sociétés provinciales, de la Manchester Statistical

Society. Celle-ci voit ses effectifs baisser dans les années 1840, au point que les animateurs songent sérieusement à dissoudre l'association. Par la suite, malgré la présence de membres éminents et en dépit de l'augmentation de l'effectif, les activités n'ont pas le même retentissement que par le passé. Seule la société de statistique de Londres poursuit une carrière sans heurt, encore que le nombre des adhérents connaisse lui aussi un fléchissement.

Par contre, de nouveaux champs d'activité s'ouvrent: Soit du fait de l'initiative privée: c'est le cas de la National Association for the Promotion of Social Science, qui de 1857 à 1884 regroupe les efforts de tous ceux qui veulent associer information quantitative et réforme législative; Soit par l'action officielle: les statistiques fiscales et les statistiques judiciaires prennent leur essor à partir de 1857. Des publications sérielles concernent la folie et les prisons. Les statistiques scolaires, par suite des progrès de l'enseignement primaire, sont en plein développement. Quant aux enquêtes parlementaires, elles continuent de fleurir, et cela sur les sujets les plus divers.

Finalement, à la fin du siècle, et en l'espace d'une quinzaine d'années, se produit soudain une poussée remarquable des ambitions, des connaissances et des procédés statistiques. C'est un nouveau bond en avant de la quantification. Le mouvement se traduit de 3 manières: d'une part, un rattachement a eu avec la tradition Social Surveys, si prospère dans les années 1830 et d'autre part, le champ statistique s'est élargi, les sciences de la nature venant s'y adjoindre aux sciences sociales; enfin, il y a eu l'introduction de nouvelles théories et surtout de nouvelles méthodes, en particulier, grâce à la fécondation du calcul statistique par les mathématiques. (19)

En parallèle de cette évolution de l'arithmétique politique anglaise qui portait son attention sur un petit nombre d'estimations ayant des usages directs, la statistique en Allemagne répondait à d'autres préoccupations.

Comme a été cité ci-dessus, le mot "statistique" est né en Allemagne au XVIIIème siècle pour désigner une "science de l'Etat", descriptive et non quantitative", proposée par des universitaires aux princes des nombreux Etats allemands. Parmi ceux-ci, la Prusse émerge, et connaît déjà des pratiques de quantification bien différentes de la statistique des professeurs. Ces pratiques se répartissent entre deux modes distincts,

l'administration et les amateurs éclairés. Le gouvernement royal et sa bureaucratie rassemblent des informations secrètes et réservées à leur seul usage, pour organiser l'armée et lever les impôts. Par ailleurs, des amateurs géographes ou voyageurs produisent en dehors de l'administration ou des universités, des travaux de synthèse appuyés sur des nombres, plus proches de la statistique au sens des siècles suivants.

A la suite de sa défaite devant les armées de Napoléon, l'Etat prussien est réorganisé et doté d'un service statistique. Celui-ci existera de façon continue de 1805 à 1934 et sera le plus important de l'empire proclamé en 1871. Les autres Etats allemands, Bavière, Saxe..., sont eux aussi dotés de bureaux statistiques, dans la première moitié du XIXème siècle. Un service impérial est créé en 1871, mais les bureaux des divers Etats restent autonomes jusqu'en 1934, date où ils sont absorbés par l'Office statistique unifié de l'Etat nazi. Les bureaux de statistique allemands du XIXème siècle, à commencer par celui de Prusse, héritent de trois traditions XVIIIème siècle, en les amalgamant: la description politique historique et géographique des universitaires, les registres administratifs des fonctionnaires, les tableaux de nombres des amateurs érudits. Leurs directeurs sont souvent en même temps professeurs de " science de l'Etat " à l'université. Dans ces deux activités, ils élaborent de vastes compilations portant sur les aspects variés d'un territoire, dont l'identité historique, religieuse, culturelle et économique fournit le fil conducteur descriptif et explicatif. Mais, à la différence de celles de leurs prédécesseurs du XVIIIème siècle, ces " statistiques " intègrent de plus en plus des tableaux chiffrés sur la démographie et sur l'activité de l'administration. Le lien étroit avec cette dernière est marquée par le fait que ces bureaux sont rattachés au ministère de l'Intérieur, qui est celui de la gestion politique directe, alors que leurs homologues français ou anglais dépendent plutôt du ministère économique.

Le bureau prussien de statistique présente une grande permanence. En 129 ans d'existence il ne connaît que six directeurs. Deux d'entre eux exercent une influence particulièrement longue et profonde, Hoffman de 1810 à 1845, et surtout Ernest Engel de 1860 à 1882.

Ce dernier est connu pour ses travaux sur les budgets des familles et la formulation d'une relation d'élasticité, et la " loi d'Engel ", selon laquelle la part des consommations alimentaires dans le budget diminue quand le revenu augmente. il a été

d'abord statisticien typique du XIX^{ème}, organisateur actif et militant, mais encore peu sensible aux finesses des mathématiques. Le rôle d'un tel statisticien est d'infléchir, de modifier ou de créer des rouages administratifs, pour unifier ou coordonner des bureaux, et soumettre leurs activités à une logique commune, selon des formes plus ou moins hiérarchisées et centralisées. Il est aussi d'intéresser d'autres acteurs, d'intégrer le bureau de statistique dans des réseaux plus vastes scientifiques et politiques. Le cas d'Engel et du bureau prussien de statistique est encore différent de la SGF et de Lucien March et du Gro Britannique: il réussit plutôt la réorganisation politique, technique et la centralisation administrative que ces prédécesseurs n'avaient pu entreprendre. En 1861, il entreprend de réorganiser complètement le bureau prussien de statistique, en étendant et unifiant les statistiques de l'Etat de façon à ce que la majeure partie de leur construction lui soit confiée. Pour les recensements, il crée les bulletins individuels, afin que les données élémentaires soient enregistrées auprès de toutes les personnes enquêtées et non plus auprès des notables compétents (mère, prêtre..). Ces bulletins sont conçus et dépouillés par le bureau lui-même. Il multiplie le nombre et la variété des publications. Il crée une commission centrale de statistique servant de liens entre le ministère et le bureau.

Au moment où Engel dirige le bureau de statistique, l'Allemagne entame une croissance industrielle rapide qui lui fait rattraper l'Angleterre et la France dont le démarrage a été antérieur. La statistique des établissements industriels est à créer. Engel imagine un comptage unifié des individus, des métiers et des établissements sur la base des bulletins individuels. Le premier recensement des établissements industriels est fait en 1871, et un recensement complet de l'industrie a été réalisé en 1882.

L'industrialisation entraîne une rapide croissance de la classe ouvrière; celle-ci est fortement organisée, syndicalement et politiquement par le mouvement social - démocrate. Malgré tous les problèmes qui ont surgi (démission d'Engel...), les activités de ce bureau sont restées importantes entre 1882 et 1914. Des recensements démographiques ont été effectués tous les cinq ans. Deux grands recensements des métiers et des établissements ont lieu en 1895 et 1907. Mais le bureau prussien de statistique commence à ressentir une double concurrence, résultant de la croissance économique et de l'unification allemande. Le développement industriel rapide a suscité

la création de très grandes firmes de cartels et de syndicats professionnels, qui font, pour leur propre compte, des enregistrements de données qui incombent auparavant à la statistique officielle et lui font perdre son monopole.

Cependant, le bureau prussien fait des travaux pour le compte des autres Etats, et une certaine division du travail s'établit au coup par coup entre la statistique prussienne et celle de l'Allemagne entière. Cet équilibre empirique subsiste jusqu'à la fusion des deux services, en 1934. Le processus décrit est significatif: l'unification progressive, plusieurs services peuvent coexister, dont les relations de concurrence et de complémentarité sont réglées selon les rapports politiques du moment, par des négociations et des compromis. (20)

5 Le XXème siècle

Ce siècle est caractérisé par l'époque de floraison des études et des bureaux statistiques. En Europe comme aux Etats Unis, ce siècle a récolté tous les efforts entrepris dans les siècles précédents. On se contente de donner l'exemple de la France.

En France, les statisticiens ont été souvent capables d'imaginer, parfois longtemps à l'avance, les besoins en information de l'Etat et de la société française. Mais il leur manquait presque toujours le poids administratif et politique pour faire aboutir leurs idées. L'imagination et la persuasion ne suffisaient pas pour que le système statistique se développât effectivement. Des conditions économiques et sociales étaient nécessaires, et aussi des circonstances politiques et parfois la conjonction imprévue d'événements faisant apparaître clairement les lacunes de l'information. (21)

Certaines périodes ont connu ainsi des progrès décisifs de l'appareil statistique. Ces progrès ont été rendus possibles par les innovations techniques en matière de mécanographie puis d'informatique, ainsi que par l'avancement des méthodes statistiques théoriques et appliquées. C'est aux moments où les conditions économiques,

sociales et politiques favorables étaient réunis que le système a progressé, en intégrant les possibilités techniques et les connaissances scientifiques de l'époque.

A la fin du XIX^{ème} siècle, l'industrialisation de la France, commencée depuis plus d'un demi siècle, a profondément transformé la structure du pays: Bien qu'il fût plus lent qu'en Grande Bretagne, en Allemagne ou aux Etats-Unis, l'exode rural a fourni la main - d'oeuvre d'un grand nombre d'entreprises industrielles et commerciales, en général petites et moyennes. Il n'était pas alors question pour l'Etat de jouer un rôle de concertation ou de coordination de la croissance. Il y avait cependant un domaine où les problèmes étaient tels qu'ils nécessitaient une intervention de l'Etat: la gestion de la main - d'oeuvre. Déjà, au cours du XIX^{ème} siècle, la suppression du travail des enfants et la diminution de la durée du travail avaient fait l'objet de lois dont l'application avait entraîné la création de l'Inspection du travail.

Un "Office de Travail" est institué par la loi du 20 juillet 1891. Il est chargé de rassembler, coordonner et vulgariser tous les renseignements concernant la statistique du travail. *Ces travaux exigeaient une connaissance exacte et détaillée non seulement des professions exercées par les habitants, mais encore de la structure économique du pays: nombre, nature et importance des établissements industriels, commerciaux, agricoles, etc. leur personnel, leur équipement etc.*

On n'oublie pas bien sûr le grand rôle de la SGF qui a été très efficace pendant cette période. Celle -ci, renforcée dans ses moyens, a été rattachée en 1920 directement à la présidence du Conseil.

La période 1920-1940 a été marquée par un grand nombre de projets statistiques, de systèmes coordonnés ambitieux, de programmes d'enquêtes futuristes, mais par aucune réalisation très importante. Ce sont des périodes pendant lesquelles les statisticiens proposent, mais ne trouvent pas le courant économique et politique pour les soutenir.

La période 1940-45 a introduit des bouleversements décisifs qui étaient le produit des circonstances: occupation de la France, économie dirigée, réquisitions et rationnement. Cette situation exceptionnelle fut saisie par René Carmille. Passionné par les possibilités des machines mécanographiques, il avait publié dès 1936 un livre où il

décrivait comment un "Etat moderne " pourrait utiliser ce puissant moyen de traitement de l'information statistique, démographique et économique. Les méthodes qu'il a préconisées reposent sur quelques principes simples: tenue à jour de dossiers individuels des unités statistiques comportant des documents de base soigneusement vérifiés localement, identification sans ambiguïté de chaque unité statistique, emploi de codes très généraux et rendus obligatoires. Les événements lui ont donné l'occasion d'appliquer ces idées.

La période 1945-60 présente des analogies avec la période 1920-40: Décantation, réflexion, projets, initiatives expérimentales mais peu de réalisations lourdes. Certains services statistiques extérieurs relativement importants entre 1940 et 1945 sont considérablement diminués: agriculture et industrie par exemple. Dans l'immédiat après -guerre, la statistique apparaît trop liée à la lourde gestion bureaucratique du temps du Vichy.

Malgré des crédits et des moyens très limités, plusieurs instruments nouveaux importants voient cependant le jour. L'enquête "Emploi", en 1950 utilise pour la première fois les techniques de sondage. Les premières exploitations des déclarations de salaires par les employeurs sont faites en 1947 et 1950. Des enquêtes générales sur les dépenses des ménages sont réalisées dès 1946 et 1948 par l'INSEE et l'Institut National d'Etudes Démographiques. Elles sont rapidement suivies à l'INSEE d'enquêtes spécialisées de consommation et d'enquêtes plus générales sur les conditions de vie des divers milieux sociaux. Le code des catégories socio- professionnelles paraît en 1951; il est utilisé pour le dépouillement du recensement de 1954 et des enquêtes.

Claude Gruson, l'un des pères de la comptabilité nationale qui s'était développée en dehors de l'INSEE, intègre son service des études économiques et financières (SEEF) et ses comptables nationaux à l'INSEE en 1961.

En 1963-64, est lancé un ambitieux recensement général de l'industrie portant sur l' année 1962. Les difficultés rencontrées lors de sa réalisation conduiront à la mise en place d'un système plus diversifié d'enquêtes annuelles d'entreprises vers 1970. Enfin, cette période voit les débuts de l'utilisation des ordinateurs à l'INSEE. Cette utilisation sera d'abord limitée au recensement de la population et au recensement

industriel de 1962, mais elle transformera profondément par la suite les structures de l'Institut.

Lucien March, René Carmille et Claude Gruson, trois directeurs de l'INSEE au *Xxème siècle*, n'ont pas été seulement porteurs de préoccupations d'une époque qu'ils ont su traduire en actions à la faveur des conjonctures. Ils ont aussi infléchi durablement le style et le contenu des activités statistiques. Ils ont personifié ainsi trois grands styles et conceptions de la statistique et du travail statistique qui coexistent encore à l'INSEE. L'alliance de ces trois styles compose ce qu'on peut appeler le style "INSEE".

Le style "March " ou "SGF" associe statistique et études économiques et sociales. Il se caractérise par ses préoccupations intellectuelles et scientifiques et par sa rigueur dans l'usage des techniques statistiques, par le souci de l'objectivité et la neutralité, et par l'apolitisme aussi.

Le style "Camille" ou "SNS" allie statistique et gestion administrative en s'appuyant sur l'usage des moyens modernes de traitement de l'information. Il s'agit de développer la production des statistiques comme produit lié aux activités administratives qui donnent lieu à la gestion de gros fichiers de personnes, d'entreprises, d'établissements publics, d'équipements collectifs, etc. Les statisticiens tenant de ce style sont moins des savants spécialisés dans certains domaines d'études que des "ingénieurs", experts en informatique et en organisation. Le style "Grsuon" ou "SEEF" ou encore "Comptabilité nationale" rapproche statistique et utilisation des statistiques, pour les besoins notamment de la régulation économique et de la planification. La statistique n'est pas une fin en soi, elle a pour but essentiel d'aider aux prévisions et aux décisions de la politique économique.

Ces trois styles s'opposent ainsi à de nombreux égards tant scientifiques et techniques que politiques. Ils sont plutôt associés que véritablement unis à l'intérieur du style INSEE. Ils colorent plus ou moins les conceptions et les jugements des statisticiens. Ils peuvent indiquer des attitudes politiques contraires et dénoter des sensibilités et des tempéraments différents. Cette diversité est certainement une grande richesse pour l'institution statistique.(22)

Finalement, après ce long parcours historique, la statistique a eu droit de cité. Elle est devenue une matière indispensable dans la gestion des affaires politiques, économiques et sociales de tous les gouvernements. Tous les pays du monde sont dotés aujourd'hui d'un appareil statistique souvent de haut niveau. Mais deux grandes questions persistent: A quel degré les études statistiques présentent des résultats fiables et exactes? Et quels sont les grands défis qu'affronte la statistique en tant qu'instrument d'observation?

III- LA STATISTIQUE: INSTRUMENT D'OBSERVATION

La statistique n'est rien d'autre qu'un instrument d'observation. Dès que cette proposition est admise, des conclusions en découlent. D'une part, l'ensemble imposant des techniques statistiques, est tout entier ordonné à l'observation ; d'autre part, cet instrument d'observation est soumis à certaines exigences scientifiques. La *compréhension des résultats qu'il donne, exige que soient parcourues les étapes de la description et de l'interprétation. La statistique ne parle pas d'elle - même, et les tableaux de chiffres ne sont pas éloquentes. Bien au contraire, la masse même de l'information brute rend celle -ci muette.*(23).

La statistique, en tant qu'instrument d'observation suit un itinéraire bien précis;

1 Définition de l'objet observé

"Celui qui ne sait pas ce qu'il cherche ne saura pas ce qu'il trouve" a dit Chevreul. (24)

A la base de l'observation statistique doivent exister des notions élaborées, un concept préétabli du fait à étudier, et une définition aussi précise que possible de celui-ci. A son point de départ, l'observation statistique n'est donc pas une opération purement mécanique. A l'origine de toute recherche statistique, une hypothèse si vague qu'elle soit, est indispensable. Idée ou plutôt ligne de recherche, fil conducteur qui guide le

savant et lui permet de retrouver son chemin parmi les tâtonnements et les approximations successives.

2 La préparation du questionnaire

Ainsi l'objet est-il défini, il sera traduit en questionnaire. Celui-ci réalise un compromis entre les exigences de l'enquête et les possibilités de compréhension et d'information des enquêtés. En outre le questionnaire pré-standardise les réponses. (25)

Les différentes étapes de la préparation du questionnaire sont marquées de *contraintes contradictoires*: insérer le plus grand nombre de questions possibles, les adapter aux possibilités de réponse en contrôlant leur sens, en diminuer le nombre afin de parvenir à un temps de passation jugé possible, compte tenu des réactions recueillies dans les tests successifs.

Cette phase est l'une des plus riches sociologiquement, car à ce moment là, tous les problèmes sont encore ouverts: les compte-rendus des tests permettent de juger si les questions et leurs formulations ont quelque pertinence par rapport aux situations concrètes des enquêtés, différentes selon les milieux sociaux, l'âge, le type d'habitat. Ainsi, par exemple, la signification de la relation au travail, au chômage et à la recherche d'un emploi diffèrent selon que la personne interrogée est salariée ou non, ou bien une femme mariée ne travaillant plus depuis longtemps, ou proche de la retraite..... et plus fondamentalement, selon sa place dans l'espace social.

La réflexion sur l'élaboration du questionnaire et les tests ne peut être disjointe de celle sur les nomenclatures: le questionnement dépend directement de la structure de celles-ci, de leur degré de précision. De même, des questions a priori ouvertes dans les pré-questionnaires (de type opinion) peuvent être pré-codées dans le questionnaire définitif. *La phase du pré-codage implique donc déjà une bonne connaissance de la portée de la question posée, des enjeux impliqués de la situation d'enquête, de la perception de l'enquêteur et du questionnaire par les enquêtés.*

Sur l'élaboration des nomenclatures, de nombreuses réflexions ont déjà été menées. L'élaboration des nomenclatures nécessite tout un travail spécifique, intégrant et dépassant les usages variés prévus, dans l'institution statistique et au dehors. Le

produit élaboré (par exemple: la nomenclature socio- professionnelle) doit simultanément avoir une cohérence logique d'ensemble et respecter les clivages et critères pertinents localement dans les diverses zones dans l'espace analysé, qu'il est donc nécessaire d'explorer minutieusement. La difficulté est donc de passer d'un ensemble de distinctions locales, indigènes, partielles, conflictuelles, reflétant des systèmes de représentations sociales complexes, à un découpage exhaustif, passe-partout, intégrant au mieux les clivages supposés les plus pertinents au vu de l'ensemble des recherches sociologiques déjà menées, et ceci dans un cadre institutionnel dans lequel les agents eux -mêmes sont en partie consultés, à travers le filtre des représentations professionnelles.(26)

3 Mode de questionnement

Le choix du mode de questionnement est une étape fondamentale dans toute étude statistique. Un questionnaire envoyé par la poste ou une interview réalisée par un enquêteur correspondent à des degrés de contrainte, à des accès aux informations, à des conceptions du questionnaire différentes.

Dans l'interview, les enquêteurs jouent un rôle décisif dans la traduction du questionnaire en langage commun: en leur absence, la traduction serait mal anticipée.

Ce mode de questionnement, c'est - à - dire l'exécution des enquêtes sur le terrain met en contact des enquêteurs munis d'un questionnaire, et des individus extraits partiellement pour un moment de leur vie quotidienne. L'image qu'ont les enquêtés de l'enquêteur et de l'institution qui l'envoie, les conséquences supposées de leurs réponses sur leur propre situation ou sur l'image qu'ils livrent à l'enquêteur, la réactivation éventuelle pour eux d'une situation de type scolaire, le temps et l'énergie qu'ils consacrent à l'enquête, tout cela est étroitement lié à la place de la personne dans l'espace social, à sa trajectoire, à son image de lui-même, que la situation d'enquête lui renvoie parfois impitoyablement. Les refus de réponse sont la matérialisation la plus immédiate et visible de la non- neutralité sociologique de la situation d'enquête. Ce refus peut se situer soit dès la prise de contact, de façon globale, soit au fur et à mesure du déroulement d'un questionnaire, face à certaines réponses. Une analyse menée par

J.L. Boltanski a montré que le premier type de refus est particulièrement marqué chez les petits patrons, artisans et commerçants, et chez les employés de bureau. Dans le cas des petits patrons, ces refus peuvent être mis en relation avec une perception marquée de l'opposition entre les sphères publiques et privées. Pour les employés de bureau, pourrait être maximum la crainte de non-conformité à des normes ressenties comme extérieures et néanmoins intériorisées.

Les refus de répondre à certaines questions d'un questionnaire accepté par ailleurs peuvent résulter de conflits entre deux postures perçues comme légitimes et néanmoins contradictoires. Ainsi des questions sur la tolérance sexuelle pourront susciter de tels refus. De même une interrogation renvoyant, même indirectement, à un jugement sur sa propre position dans l'espace social peut déclencher une contradiction insoluble.

Quant à l'enquêteur, la plupart des analyses sur la méthode statistique sous-estiment son rôle. Mais il faut bien savoir que pour que l'observation soit neutre et proche de la réalité, il faut que l'enquêteur soit transparent. Cependant, cette transparence ne pourrait pas être universelle. Ne pas attirer l'attention dans un certain milieu demande une tenue, un langage et un comportement qui, dans un autre milieu, vont choquer et perturber. Pour être neutre, l'enquêteur doit être un véritable homme-orchestre et savoir jouer de tous les instruments de la sociabilité dans la clef appropriée.

Jean Peneff, un chercheur à l'université de Provence, a observé les observateurs en étudiant, au début des années 1980, les enquêteurs de l'INSEE (région Pays-de-Loire). Peneff a montré que l'enquêteur n'est pas neutre et qu'il ne peut pas l'être: établir le contact, susciter l'adhésion au questionnement, écarter les perturbations, traduire le questionnaire en langage indigène, tout cela, d'une part, requiert une grande habileté et d'autre part, repose sur une interprétation préalable du questionnaire. Loin de s'effacer, l'enquêteur est actif et intervient sur la forme et le fond du questionnaire. Il n'applique pas à la lettre les protocoles: il présente le questionnaire, utilise peu le matériel obligatoire, commente les questions, ne respecte pas toujours l'ordre ni l'intitulé des questions et négocie avec l'enquêté les réponses à donner.(27)

4 La codification

Celle-ci est le moment douloureux où sont mises à l'épreuve tant les nomenclatures que les questions posées. Les difficultés et ambiguïtés rencontrées dans la codification ne sont pas seulement un obstacle à une gestion efficace de cette activité nécessairement industrialisée et routinisée, mais aussi un indicateur précieux du degré d'existence sociale et de fixation des catégories utilisées.

En première approximation, coder consiste simplement à interpréter un libellé en fonction d'une nomenclature prédéfinie, en lui affectant un code de cette nomenclature. Le codage permet donc de placer dans une catégorie connue une réponse libre à un questionnaire, ce qui ramène à la structure d'une réponse fermée, traitable statistiquement.

D'un point de vue théorique, la classification est supposée existante (c'est la nomenclature), et le codage est donc une opération de discrimination.

Le codage en pratique, peut être effectué par:

-l' enquêté: lorsqu'il répond à une question fermée, il effectue dans sa tête son propre codage;

-l' enquêteur: il arrive qu'il ait une "carte codes", c'est à dire une sorte de nomenclatures sur papier, qui lui permet de coder ce que lui dit l'enquêté.

-le codeur: pour des variables complexes comme la profession ou l'activité, le chiffrement est effectué par des professionnels, qui codent des centaines de libellés et acquièrent donc une véritable expérience du codage.

-le statisticien: dans quelques très rares cas, les codeurs n'arrivent pas à se mettre d'accord sur le chiffrement d'intitulés difficiles et peuvent demander l'arbitrage d'un responsable de l'enquête.

l' ordinateur: un chiffrement automatique.

Il importe de distinguer ici les concepts de chiffrement automatique et de chiffrement assisté.

Le chiffrement automatique est l'algorithme de chiffrement ne nécessitant pas d'intervention humaine, et en particulier applicable en traitement par lots; un tel algorithme, lorsqu'il réussit à chiffrer, doit renvoyer un seul code.(28)

Le chiffrement assisté, quant à lui, comprend toutes les techniques facilitant la tâche du codage, réalisée au cas par cas par un professionnel appelé codeur ou chiffreur. En particulier, il peut renvoyer une liste d'échos parmi lesquels le codeur choisira. Le chiffrement peut incorporer des programmes de chiffrement automatique, de façon interactive.

Quand l'histoire sociale du pays a forgé des codes, le statisticien n'a plus qu'à s'y glisser pour compter. Les catégories statistiques apparaissent alors naturellement car reconnues par tous. Mais quand rien n'est venu fixer des règles de description de la réalité, quand la norme sociale change, quand les frontières entre catégories laissent la place à des situations intermédiaires, l'inconfort du statisticien est à son comble.

Certains codages sont pré- établis de façon claire, par la loi par exemple ou le règlement administratif, ou par des normes internationales; Le codage juridique est le plus immédiat pour permettre le comptage: les catégories sont clairement définies. Ainsi le code de la nationalité définit qui est français, qui est étranger. Le code civil définit l'état matrimonial: il distingue le marié du célibataire. Le code pénal définit les actes illégaux et les répartit entre crimes et délits. Ce n'est pas un hasard si la statistique criminelle est la plus ancienne des statistiques régulières: le compte général de la Justice, *annuaire statistique de l'activité judiciaire*, est publié chaque année depuis 1830.

Mais la loi et le règlement ne sont pas la seule forme que prend le codage social. Les règles peuvent être instituées dans d'autres lieux que la Chambre des députés ou l'administration. Cela peut se faire dans les entreprises, et les conventions collectives en sont l'expression. En spécifiant des grilles de qualification liées à des grilles de salaires, elles définissent des catégories de salariés.

Les accords Matignon* de 1936 ont ainsi généralisé à l'ensemble des ouvriers des catégories qui avaient été négociés et définies au sein d'un secteur professionnel, celui des industries métallurgiques.

* Le siège du Premier ministre français à Paris

Ces négociations ont également donné naissance à la catégorie des cadres, ou plutôt ont été l'acte officiel de naissance d'une telle catégorie: les ingénieurs, les techniciens et les responsables administratifs des entreprises réclament et obtiennent de participer aux nouvelles négociations tripartites de Matignon en 1938, car ils ne se reconnaissent ni dans la représentation ouvrière ni dans celle des patrons. Cette prise de conscience d'une identité de groupe, ce travail de représentation sociale qui s'est déroulé dans les années 30 et poursuivi pendant la guerre ont ainsi fini par aboutir: les cadres apparaissent pour la première fois dans les formulaires statistiques du recensement de 1946. La nomenclature des catégories socio- professionnelles de 1954 entérine cette appellation.

Cette catégorie encore floue se définit par le diplôme pour les débutants, la fonction ou le rôle d'encadrement pour les plus âgés. Cette ambiguïté a duré jusqu' à la refonte de la nomenclature de 1982, où seuls seront appelés cadres ceux qui cotisent à la caisse des cadres, signe de reconnaissance par l'entreprise du statut spécifique. Cotiser à la caisse des cadres devient le signe distinctif qui permet à un statisticien de séparer sans ambiguïté les cadres des patrons d'une part, et des autres salariés d'autre part.

Quant au mot "chômage" désignant la situation des ouvriers privés de travail, apparaît en France, dans le vocabulaire politique au tournant des années 1870.

Au recensement de 1891, les chômeurs ne constituent pas une catégorie spécifique. Ils sont rangés parmi les "sans professions" avec les "vagabonds saltimbanques et filles publiques". C'est au recensement de 1896 qu'émerge la catégorie statistique de chômeurs, par un tri parmi les "sans emploi", d'après les critères d'âge et de durée de la suspension du travail.

En l'absence de loi, de règles collectives, il reste au statisticien la "norme" sociale pour étayer les frontières entre catégories. La notion de "norme" sociale est plus floue que la règle établie ou le code juridique et, quand il s'appuie sur elle, le statisticien peut prêter le flanc à la critique. En l'absence de règles et des lois, le statisticien prend l'initiative de nommer. Il nomme par exemple "activité" ou "inactivité" telle ou telle situation. (29)

A ce titre, le flou observé à ce stade, de même que le flou observé au moment des déclarations elles-mêmes, sont des révélateurs à la fois de la topographie et des rapports symboliques inhérents aux divers champs analysés.

5 Traitement statistique et production d'un discours

Quant à la dernière étape, elle est celle du traitement statistique et de la production d'un discours. L'information numérique contenue dans l'ensemble des questionnaires sera pendant cette étape sur un support informatique.

Le niveau de l'exploitation dépend de la nature même de l'enquête. S'il s'agit de produire des variables de niveaux (niveaux de consommation, niveaux d'audience, niveaux d'adhésion à une politique ou un programme), le dépouillement pourra être plus léger que s'il s'agit d'une opération de recherche.

Comment peut être la démarche du statisticien lors du dépouillement d'une enquête sur ordinateur avec les logiciels disponibles actuellement?

Le dépouillement d'enquête traditionnel met en oeuvre les techniques simples, éprouvées, faciles à interpréter: les tris, les tableaux croisés, c'est - à - dire, des calculs de pourcentages et des calculs de moyennes de variables numériques ou quantitatives. Des méthodes statistiques plus élaborées viennent parfois compléter les premiers résultats: régressions, analyses de la variance ou de co- variance, modèles log -linéaires.

Les techniques d'analyse des données (analyses descriptives multidimensionnelles) modifient profondément les premières phases du traitement des données d'enquête. Elles vont en fait bouleverser l'enchaînement des tâches et définir une méthodologie nouvelle. Dans le cadre de cette méthodologie, les étapes du traitement des données d'enquêtes sont brièvement les suivantes:

- 1) Descriptions élémentaires (tri à plat, histogrammes, calculs de statistiques élémentaires, moyennes, écart type, valeurs extrêmes, quantiles). Retour

éventuel aux données de base pour une nouvelle saisie partielle ou pour des corrections.

- 2) Epreuves de cohérence globale: Epreuves d'hypothèses larges (ce qui signifie hypothèses générales permises par les nouveaux outils de *description*)
- 3) Epreuves d'hypothèses classiques (tests statistiques usuels, régression, discrimination, analyses de la variance, modèles log- linéaires)
- 4) Conclusions: Critique de l'information de base: lacunes dans le choix des variables, déséquilibre de l'échantillon ou du champ d'observation, biais ou erreurs. Choix de modèles, énoncés des résultats, rejets d'hypothèses, suggestions de nouvelles hypothèses.

La phase 2 qui est relativement nouvelle, est encore souvent absente des logiciels classiques. Lors de cette phase, la cohérence globale du recueil des données peut en effet être éprouvée de façon systématique, des panoramas globaux peuvent être dressés, permettant de critiquer l'information, mais aussi d'orienter la suite des traitements, de choisir les tableaux croisés les plus pertinents.

Les typologies (classification des individus en prenant en compte simultanément plusieurs réponses ou plusieurs caractéristiques de base), les outils de visualisation (plans factoriels) fournissent de nouveaux matériaux d'analyse.(30)

Ces opérations, intervenant au début de la chaîne du traitement, permettent de piloter la suite du dépouillement de l'enquête. Le choix des modèles n'est plus fait de façon aveugle en fonction des hypothèses de base: ces hypothèses pourront souvent être critiquées, d'autres hypothèses pourront être suggérées.

Les informations ainsi obtenues doivent être livrées, soit au commanditaire dans un rapport, soit au public. A la publication, il faut se limiter à deux ou trois caractères, sous peine de rendre l'information illisible. Lorsque les moyens de communication répercutent les résultats, ils simplifient encore et donnent quelques chiffres globaux mais parlants.

Tel est le schéma de l'observation statistique, qui est un processus de production des faits. A chaque stade la difficulté provient de ce que les faits observés ne sont jamais la réalité vraie mais une certaine image de cette réalité.

Ainsi l'observation statistique ne fournit jamais des résultats tout à fait corrects. Bien entendu, il en est de même quant à l'observation en masse. Maints travaux de méthodologie mettent en cause la neutralité de l'observation en masse, qu'est le recensement. Celui-ci n'est pas toujours exact, ce qui ne veut pas dire qu'il soit faux. Il y a une marge d'erreur, au reste difficile à estimer. Si cette erreur est aléatoire, il n'y aurait que peu de mal: à supposer en effet que l'erreur est répartie au hasard et frappe donc de la même manière toutes les catégories de la population, le chiffre est alors inexact, mais la structure est exacte. Ce n'est vraisemblablement pas le cas: les omissions frappent certaines zones ou certaines populations. Aux USA par exemple, de gros efforts ont dû être consacrés, lors des derniers recensements, à convaincre les immigrants illégaux de ne pas fuir le recensement. Et en 1999, de grosses erreurs ont été commises dans certains quartiers marginalisés, notamment à Chicago".

Donc, toute observation statistique est affectée d'un certain degré d'inexactitude, dont l'estimation est-elle même incertaine. Bien sûr, l'exactitude de l'observation en masse (recensement) peut être améliorée en donnant une meilleure formation aux agents, en les payant davantage, en procédant à des contrôles, etc. mais l'exactitude a un coût, proportionnel à l'échelle et à la complexité de l'opération, et ce coût est prohibitif.

L'erreur résulte donc d'un arbitrage entre l'avantage procuré par un gain d'exactitude et son coût. Mais l'un et l'autre sont mal connus et l'arbitrage entre eux est implicite.

IV- EXACTITUDE ET CREDIBILITE DES STATISTIQUES

L'arithmétique est devenue le mode général de la pensée. L'humanité ressemble à un ordinateur géant qui produit des données, les traite à différents niveaux, s'en sert pour prendre des décisions dont les effets modifient les données. Dans ce monde du chiffre, les statistiques apparaissent comme un comptage parmi d'autres; mais un comptage dont l'exactitude est impossible. Certains chercheurs ou statisticiens ont

identifié les erreurs les plus fréquentes dans l'application des méthodes statistiques et ont averti de leur mauvaise utilisation qui illustre une image fautive de la statistique.

L'expérience montre qu'il faut mettre toujours en doute la validité des données recueillies. Généralement, un fichier de données est obtenu en plusieurs étapes: chacune engendre un risque d'erreur. Un certain nombre d'erreurs types apparaissent fréquemment au moment de la saisie ou de remplissage des bordereaux. Il est nécessaire de les corriger avant de faire un traitement quelconque, pour ne pas donner des conclusions hasardeuses ou être obligé de tout reprendre à zéro après un long travail. Des erreurs au moment de la préparation du recueil des données (questionnaire par exemple) sont aussi très fréquentes.(31)

Les questions mal formulées ou biaisées durant cette étape, par exemple, mènent inmanquablement à des conclusions non valables. Les questionnaires d'enquête qu'envoient, par exemple, les élus du peuple à leurs électeurs sont souvent rédigés à la hâte, et les questions sont alors équivoques. Plus grave encore, certaines questions sont formulées de telle sorte qu'elles influencent les répondants dans le sens voulu par les personnes qui font l'enquête. Par exemple, Frederick Richmond, représentant de l'Etat de New York, a demandé à ses électeurs, à propos des dépenses militaires, s'ils favorisaient "l'élimination du gaspillage dans le budget de la Défense", et 95% des gens ont répondu "oui". Sam Stratton un représentant de l'Etat de New York et un homme fort du Pentagone, a posé la question ainsi:

"Le budget de la Défense de cette année représente la plus petite portion de notre budget national allouée à la défense depuis Pearl Harbour. Toute coupure importante [...] impliquera que dorénavant les Etats Unis ne seront plus les plus forts du point de vue militaire. Croyez-vous que :

A.Nous devons conserver notre suprématie militaire? [Près de 63 % des gens ont répondu oui.

B.Cela importe peu que nous soyons dépassés par l'U.R.S.S? [Seulement 27% ont coché cette réponse]

Certaines personnes lors de la collecte ou de l'analyse des données, sont tentées d'utiliser le facteur "frime" pour mettre l'accent sur les faits en accord avec leurs idées

préconçues plutôt que sur ceux allant à l'encontre de leurs opinions. Le facteur "frime" permet de transformer facilement, en une seule opération, les résultats réels en résultats désirés, et ce, sans avoir à répéter des expériences ennuyeuses, des calculs et des graphiques. A peine découvert, le facteur frime devint aussitôt très populaire auprès des ingénieurs et des scientifiques, mais c'est dans le domaine des statistiques et des sciences sociales qu'il fut le plus utilisé puisque, dans ces domaines, les résultats réels diffèrent très souvent des résultats souhaités par les enquêteurs....Par conséquent: $(\text{Résultats désirés}) = (\text{Facteur frime}) \text{ multiplié par } (\text{Résultats réels}).(32)$

De même, durant cette étape, peuvent être rencontrées d'autres erreurs que le statisticien Joseph Klatzman les nomme des statistiques inévitablement fausses.

Selon Klatzman, certaines statistiques sont tout simplement fausses. Cela est dû à plusieurs raisons: lorsqu'on interroge des gens dont les réponses ne sont pas toujours sincères. Il en est ainsi par exemple si l'on pose aux personnes des questions sur leurs revenus ou sur leur vie sexuelle, ou bien des questions auxquelles il est difficile de répondre, soit parce qu'elles ne sont pas claires ou soit que l'interrogé n'a aucune opinion sur la question posée.

A son tour, l'étape de l'élaboration des nomenclatures peut comporter des nuances et des erreurs diverses. Les nomenclatures socio- professionnelles fournissent le meilleur exemple où apparaissent des ambiguïtés et des désaccords qui mettent en cause l'exactitude des résultats émanant de la réalisation de cette étape.

Ainsi, il est incorrect de classer la totalité de la population, avec toute la gamme des artisans "isolés", travailleurs à façon, ouvriers à domicile, qui établissent apparemment une sorte de continuité entre patronat et salariat. Aux définitions générales plus ou moins abstraites, le code socio- professionnel substituait modestement un découpage empirique et en principe exhaustif, fondé sur quatre ou cinq critères intuitifs s'enchevêtrant de façon non systématique dans la nomenclature complète: clivage salariat- non salariat, hiérarchies selon la qualification ou la responsabilité dans le salariat, secteur d'activité dans certains cas (agriculture, pêche, mines).(33)

Cette superposition de plusieurs critères reflétait la complexité de la structure sociale, et la difficulté à la réduire à quelque critère unique, mais elle se présentait

comme une sorte de photographie du réel, donnée par l'évidence, par le bon sens et l'intuition, alors que dans le même temps, mais dans un autre monde, les sociologues continuaient à se disputer sur les concepts de classes sociales, fractions de classes, critiquant et utilisant, alternativement ou simultanément, l'instrument imparfait et commode: le code socio- professionnel.

Pour ces derniers, les concepts employés, comme classe sociale, sont beaucoup plus complexes et riches de détermination que les catégories classificatoires du statisticien. Ce point de vue de la part de la sociologie met en doute la crédibilité de ce code incapable de refléter d'une manière objective et précise la structure socio professionnelle.

Lors de l'usage des techniques statistiques l'erreur la plus évidente qu'on peut retrouver est la moyenne qui peut être trompeuse dans certains cas; surtout si elle est utilisée sans prendre en considération la dispersion. Malgré qu'elle soit correctement calculée, la moyenne arithmétique peut ne pas décrire la situation générale des enquêtes.

A titre d'exemple, "un guerrier chinois qui, menant ses hommes à la bataille, rencontra sur son chemin une rivière. Comme il n'avait pas de bateau et qu'il savait que la profondeur moyenne de la rivière, à ce temps-là de l'année, n'était que de 1m, le Chinois ordonna à ses hommes de la traverser à pied. Rendu sur l'autre rive, le Chinois constata avec stupeur que certains de ses hommes s'étaient noyés. Même si la profondeur moyenne n'était que de 1m, à certains endroits la profondeur ne dépassait pas 5 cm et, à d'autres, il y avait suffisamment d'eau pour emporter ces malheureuses victimes de la dispersion oubliée".(34)

Loin des erreurs que commet le statisticien, tout consommateur de l'information statistique peut tomber dans des pièges qui accentuent la maladresse de cette science. Joseph Klatzman les a classés en deux genres:

1- Les statistiques truquées

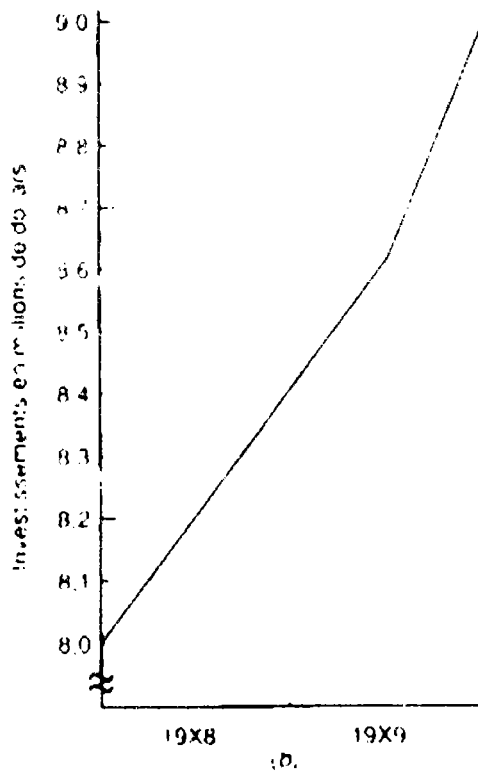
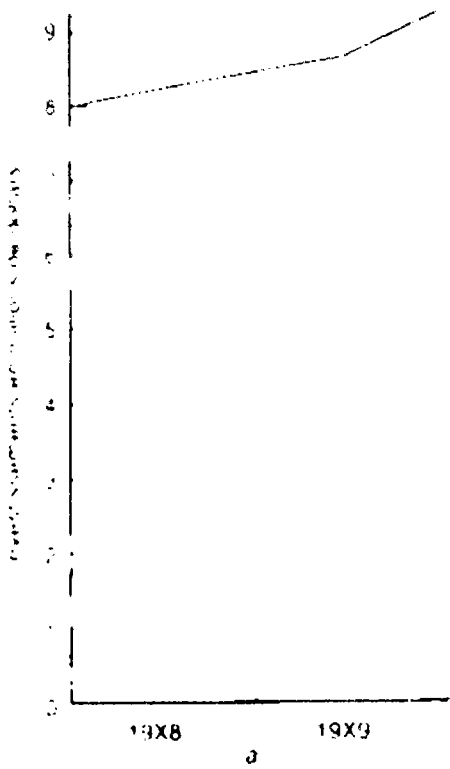
Dans certains cas, les gouvernements ou les institutions producteurs de statistique ont intérêt à publier des résultats faux. Ainsi il existe divers moyens de faire diminuer artificiellement le nombre des chômeurs. Les stages sans utilité réelle ne sont qu'un exemple parmi d'autres.

2- Les statistiques vraies- fausses

C'est ainsi qu'appelle Joseph Klatzman les statistiques exactes mais présentées de façon à tromper le lecteur inattentif. Une méthode bien connue consiste à construire des graphiques dont les ordonnées ne partent pas de zéro. Si une grandeur baisse de 99 à 96, la diminution apparaîtra modeste sur un graphique dont les ordonnées vont de 0 à 100, et très importante si les ordonnées vont de 95 à 100.(35)

Certains artistes de la persuasion ont pour but de créer des impressions trompeuses à partir de données réelles et honnêtes. Il existe de nombreux trucs à cette affaire: Supposons qu'un député à l'Assemblée nationale veut se faire réélire et que les investissements dans sa région sont passés de 8 000 000 \$ à 9 000 000 \$ durant son mandat. Ce rendement n'est guère reluisant, et tous ses collègues politiciens en conviennent mais les électeurs de sa circonscription électorale n'ont pas besoin de le savoir. En fait, il pourrait retourner en avantage cette situation embarrassante en retenant les services d'un artiste de la persuasion. La figure (a) serait une façon honnête de présenter l'information. Mais étant donné qu'il veut induire en erreur sans toutefois mentir, il préfère distribuer à ses électeurs la figure (b).

La différence entre ces deux figures réside dans le changement apporté à l'échelle verticale.(Le petit signe apparaissant sur l'axe vertical de la figure (b) indique correctement une coupure de l'échelle verticale, mais les consommateurs de ce type d'informations le remarquent rarement). En coupant l'échelle verticale et, par conséquent, en changeant la proportion entre l'échelle verticale et l'échelle horizontale, il crée l'impression que les investissements du gouvernement dans sa région ont augmenté fortement durant son mandat.



En effet, ce manque d'exactitude n'est pas une chose récente. L'économiste Jean - Baptiste Say, qui a eu un grand intérêt pour les chiffres, les dénombrements et les calculs de l'arithmétique politique, a adressé beaucoup de critiques à la fiabilité des données statistiques. Ses critiques se sont surtout adressées à l'état de la documentation statistique à son époque, c'est - à - dire à l'ensemble des procédés permettant de classer, de représenter et de traiter l'information statistique.

La documentation statistique, publique et privée, qui s'était beaucoup développée en Europe occidentale (Angleterre, France, Prusse...) à l'époque de Say c'est- à - dire dans la seconde moitié du XVIIIème siècle et au début du XIXème siècle demeurait de fait très imparfaite. Le manque de fiabilité des données statistiques disponibles avait, selon Say plusieurs causes. Il était d'abord dû aux personnes qui rassemblaient ces données, les compilaient en vue de les publier. Celles-ci rapportaient le plus souvent sans évaluation ni méthode non seulement les données numériques disponibles, mais des informations les plus diverses dont certaines, sinon la plupart, étaient parfaitement inutiles et dont les sources, quand elles n'étaient pas oubliées, n'étaient malheureusement pas toujours certaines.

Toujours selon Say, une autre source abondante d'erreurs dans les statistiques était l'évaluation en argent des objets produits et consommés. Dans ce cas, le manque de fiabilité des données statistiques était expliqué par le fait que la valeur des choses pouvait varier en un temps très court et selon les lieux. Pour renforcer ses propos, Say citait dans son "Cours complet d'économie politique pratique" un extrait de la "richesse territoriale" de Lavoisier, dans lequel ce dernier admettait qu'il était facile de se tromper dans l'évaluation des produits: " Dans presque tous les essais de ce genre, on a fait entrer en compte deux ou trois fois la même valeur et l'on est arrivé à des résultats faux ou exagérés". Say lui - même avait dû utiliser en tant que membre de la section des finances du Tribunat entre 1799 et 1803 des documents et rapports officiels et notamment des documents budgétaires, documents et rapports officiels auxquels il n'accordait pas plus de confiance qu'aux documents privés. Prenant des exemples dans l'ouvrage de Charles Ganilh, "Science des finances", il écrivait dans son Cours: " Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les documents officiels ne sont pas plus sûrs que les

autres". "Ce sont surtout des états d'exportation et d'importation dont il faut se défier".(36)

Pourtant, malgré toutes les critiques que Jean -Baptiste Say a pu formuler vis -à-vis de certaines données statistiques, il n'en concluait pas à leur inutilité comme le confirme d'une part ce qu'il écrivait dans la "Décade philosophique, littéraire et politique": " Faut - il à cause de ces difficultés, renoncer à rassembler des données sur ces différents objets? Non sans doute" et d'autre part, le fait qu'il avait accepté dans les dernières années de sa vie la présidence d'honneur de la Société de statistique universelle que César Moreau avait fondée le 22 novembre 1829. Dans le "Cours" Say précisera ses idées sur la manière de composer avec fruit les statistiques, notamment sur la périodicité des relevés selon la nature des données ainsi que sur le contenu souhaitable des annuaires statistiques. Selon lui, il fallait avant toute production de nouvelles statistiques réfléchir sur les objectifs et les hypothèses sous- jacentes à ces dernières afin d'éviter des chiffrements désordonnés et des exubérances statistiques.

Dans le but de limiter au maximum les frais de collecte des données et d'impression des annuaires statistiques, il ne fallait donc retenir que les faits essentiels, c'est - à - dire ceux dont il était possible de tirer une conséquence, une instruction utile. Les circonstances futiles, sans importance chargeraient inutilement le papier et la mémoire.

En outre, Say écrivait en 1827 dans la revue encyclopédique un article au titre significatif: " De l'objet et de l'utilité des statistiques", dans lequel on peut lire: " En faisant passer devant nos yeux plusieurs phénomènes successivement, la statistique peut jeter quelque jour sur leur action réciproque, elle peut servir de confirmation à des vérités dont la preuve résulte de l'étude que nous faisons de la nature des choses."(37)

Aux problèmes d'erreurs mettant la crédibilité de la statistique en jeu, vient s'ajouter une autre difficulté qui accentue la maladresse de cette science: c'est le problème des manipulations réelles ou supposées que subissent les statistiques. (38)

Si le système statistique fournit les informations adéquates et suffisantes permettant de gérer le processus de décision et d'évaluation de l'ensemble des politiques,

ces dernières pèsent négativement sur la statistique en détournant les chiffres selon leurs propres intérêts. En France, malgré que l'INSEE a conquis une indépendance suffisante pour résister aux pressions politiques et préserver sa vertu, maints détournements se commettent tous les jours.

Lorsque la réalité observée dépend de l'action administrative, elle est souvent tripotouillée. En France, dans les années 70 ont eu lieu d'importunes manoeuvres pour diminuer l'effectif des demandeurs d'emploi comptés par les statisticiens. En plus le gouvernement a prétendu récemment ôter le prix du tabac de l'indice des prix pour que l'action punitive envisagée contre les fumeurs ne se traduise pas par une hausse de l'indice.

La Russie illustre le meilleur cas de l'intervention politique dans les études statistiques. Au cours du dernier quart du XIXème siècle, des phénomènes comme l'intervention grandissante des administrations publiques dans le domaine de l'économie et l'expansion consécutive des bureaux préposés à ces tâches se déroulent à l'échelle européenne. Ces processus revêtent en Russie des caractères particuliers. Les exigences de gestion et de contrôle de l'information démographique et économique s'y superposent en effet à celles d'un état policier. D'une part, de nouveaux spécialistes et administrateurs empruntent à l'Europe des techniques et des catégories statistiques socio-économiques en vue de parvenir à une gestion savante de l'administration et de la société. D'autre part, certains bureaucrates paraissent soucieux de mener une "modernisation par en haut" tout en conservant une séparation de la société russe en états ou en classes. Les divergences entre ces deux tendances se manifestent surtout autour de la gestion des fichiers démographiques et de la réalisation de recensements périodiques. Car en Russie, du moins à partir de l'abolition du servage (1861) et jusqu'à la collectivisation forcée de Staline (1929-1930), le fait de compter la population, de la classer par sexe, par âge, ou par profession signifie avant tout confronter des modèles de société à une réalité qui, elle, ne cesse pas de leur échapper. Les critères de classification des groupes sociaux proposés par les différents spécialistes et administrateurs (états, population urbaine et rurale, paysanne, bourgeoise, prolétarienne) ont du mal à rendre compte de l'évolution des rapports agraires, de l'urbanisation et de l'industrialisation dont les caractères ne reflètent guère les expériences des autres pays

européens, ni leurs catégories et leurs valeurs telles qu'elles sont exportées en "Russie". Des tensions multiples et hiérarchisées se sont apparues entre administrateurs et spécialistes;(39)

En 1885, des efforts ont été entrepris pour homogénéiser et internationaliser les statistiques: ce projet avait pour objectif principal la connaissance de l'évolution de la culture positiviste en relation avec l'intervention grandissante des appareils administratifs dans la vie économique et sociale. Dès lors, se pose la question de savoir qui, du spécialiste ou de l'administrateur, est censé fixer l'objet et les méthodes des enquêtes statistiques et économiques? Ce problème a été abordé au congrès international de 1867 à Berlin. L'italien Correnti y soulignait que le travail statistique devait être indépendant des pressions politiques et bureaucratiques, tandis que les représentants français insistaient davantage sur le rôle dirigeant assigné au politicien et sur celui strictement professionnel du statisticien.

En Russie, Juri Janson, professeur d'économie et de statistique à l'université de Saint Pétersbourg, a défendu la nécessité de constituer un bureau national de statistique pour l'organisation de recensements périodiques, ces derniers étant nécessaires à l'adoption de politiques appropriées conformes aux buts de l'Etat. Il précisait que cet objectif pouvait être atteint à la condition que les bureaux de statistique fussent entre les mains de personnes compétentes. A la différence de certains de ses collègues occidentaux, surtout français et anglais, Janson apparaissait assigné davantage d'importance à la compétence scientifique au sein d'un Etat fortement interventionniste, plutôt qu'au contrôle démocratique sur la constitution des fichiers statistiques et démographiques.

La question du rapport entre administrateurs et spécialistes se retrouve dans les organismes russes d'autogestion locale. Les administrateurs financent les enquêtes afin de mieux évaluer les capacités des contribuables; au contraire, les statisticiens y voient un instrument pour exprimer leurs propres opinions politiques. Cette politisation des enquêtes s'explique avant tout par le fait que les statisticiens ne sont pas, dans la quasi-totalité des cas, issus de familles nobles et n'ont, pour cette raison, pas de droit de vote. C'est pourquoi leur savoir devient leur principal instrument de pression politique et de critique de la gestion bureaucratique de l'appareil administratif.

Ces conflits entre spécialistes et bureaucrates ont des conséquences importantes. Ils se concrétisent, en premier lieu, par la fermeture, à plusieurs reprises, de bureaux de statistique, et par la censure de leurs enquêtes. De même, les nombreux projets de constitution d'un bureau national de statistique font systématiquement l'objet d'un rejet, du fait de l'opposition de l'un ou de l'autre ministère notamment de celui des Finances et de celui des Domaines qui y voient une institution de contrôle de leurs propres dépenses et de leur activité économique.

Ainsi, se trouve - t- on face à une réalité à laquelle on ne peut pas échapper. La statistique est une science qui comporte beaucoup d'ambiguïtés et de maladresse, elle ne peut jamais fournir des résultats tout à fait exacts. Alors une question se pose ici: Peut - on rejeter l'utilité de cette science et gérer nos affaires et nos problèmes en s'en dispensant ?

Tout le monde a besoin des chiffres. La recherche de la valeur des choses est celle de leur quantum: l'évaluation se réduit à la pesée. De la ménagère qui calcule ses dépenses à l'Etat qui recense sa population, ce ne sont que des compteurs, gros ou petits, simples ou complexes.

V- UTILITE ET ENJEUX DE LA STATISTIQUE

Il est évident de se demander dans quelles mesures le monde moderne a t - il besoin de l'analyse statistique pour décrire et comprendre certaines relations, pour prendre de meilleures décisions et pour faire face au changement.

Planifier signifie déterminer l'action à entreprendre dans l'avenir; Par conséquent, la planification et les décisions doivent s'appuyer sur la prévision de relations ou d'événements devant se produire dans l'avenir. Il est donc nécessaire d'utiliser certaines méthodes ou techniques de prévision afin de cerner l'avenir. Evidemment, les techniques statistiques ne permettent pas de deviner avec une précision

absolue le cours futur des événements, mais elles peuvent aider à mesurer les variations actuelles de même qu'à améliorer le processus de prévision.

L'homme d'affaires, les gouvernements et les chercheurs ont tous recours à la statistique pour comprendre les relations entre certaines variables (40)

- L'homme d'affaires peut en synthétisant des masses de données relatives au revenu et au coût, comparer le rendement moyen sur l'investissement durant une certaine période avec celui de périodes précédentes.

-les gouvernements ou les organismes s'occupant de santé publique, peuvent, par l'application des techniques statistiques sur d'énormes quantités de données, mettre en lumière certaines relations entre l'usage du tabac ou l'obésité et un éventail de maladies. En retour, ces conclusions peuvent mener à des décisions affectant des millions de personnes.

-un chercheur en marketing peut utiliser les méthodes statistiques pour décrire la relation entre la demande pour un produit et des variables telles que le revenu, la *grandeur de la famille et sa composition, l'âge et l'origine ethnique des consommateurs* de ce produit. En se basant sur ces relations, des efforts sur le plan de la publicité et de la distribution peuvent être faits pour tenter de rejoindre les groupes représentant les marchés les plus rentables pour l'entreprise.

-Une enseignante peut utiliser les techniques statistiques pour déterminer s'il existe une relation significative entre les résultats qu'un élève a obtenus en mathématiques au secondaire et ceux qu'il a obtenus au collégial dans cette discipline. Si une telle relation existe, l'enseignante pourra faire des prévisions sur le résultat possible qu'un élève obtiendra en mathématiques au secondaire en se basant sur ses résultats en mathématiques au collégial.

Tous ces exemples illustrent l'utilité de la statistique dans la prise de meilleures décisions dans les situations d'incertitude. En plus, ils peuvent mener à conclure que les statistiques servent ceux qui agissent dans et sur le multiple: que ce soient les ingénieurs de production, les hommes du marketing, les enseignants, etc.. et bien entendu les responsables de la politique économique et de la politique sociale quel que soit le régime établi du pays.

Aux dires de certains, la statistique peut jouer un rôle important, que le régime soit libéral ou étatique.

Dans le régime libéral et selon l'auteur français André Marchal, le prix, sur lequel se règle l'attitude des multiples producteurs autonomes, agit a posteriori. Il signale la surproduction quand celle-ci constitue déjà une dangereuse menace; il signale la pénurie de certains biens quand la demande a déjà cessé d'être satisfaite. Il est une conséquence de déséquilibres réalisées. Il empêche certes, que ces déséquilibres s'installent, qu'ils deviennent permanents. Mais il tolère des déséquilibres temporaires. Or, l'information statistique peut corriger le jeu imparfait et retardé de ce régulateur. Grâce à des statistiques sûres, détaillées et publiées en temps utile, les chefs d'entreprise pourront s'adapter à une situation dont les caractéristiques n'apparaîtront qu'ultérieurement dans les fluctuations de prix. L'utilité reconnue à la comptabilité constitue d'ailleurs un demi-aveu. Sans doute, la comptabilité n'est pas la statistique. Mais il est exact de dire que la comptabilité, c'est de la statistique. C'est de la statistique appliquée dans le cadre restreint de l'entreprise.

Mais dans ce cas, comment peut-on garder le secret des affaires de l'entreprise? Peut-on concilier le respect de ce principe avec l'établissement de statistiques? L'intérêt des entreprises peut fort bien être sauvegardé par la publication des profits globaux ou de la production globale dans un secteur donné de l'économie. Il existe des moyens que les dirigeants des services statistiques connaissent bien de rassembler des renseignements sans violer le secret des affaires tels que le procédé ingénieux, utilisé dans la région lyonnaise, qui consiste à faire déposer dans une urne, par chaque entreprise, des bulletins anonymes; les plus importantes d'entre elles pouvant, à leur gré, fragmenter leurs déclarations pour éviter d'être trop facilement identifiées.(41)

Ainsi ce raisonnement peut-il nous mener à l'utilité de la statistique dans un tel régime et à l'amélioration de la situation économique en cas de son usage? Mais une question peut se poser ici: ne pourrait-on pas résoudre les problèmes économiques sans avoir recours à cette science? En d'autres termes, s'y trouve-t-elle nécessaire?

Adopter une politique libérale ne signifie nullement qu'on se désintéresse de ses résultats. Les statistiques bien utilisées permettent peut-être à l'Etat de justifier son abstention.

Bien plus, des renseignements complets et objectifs sont indispensables aux pouvoirs publics pour demeurer fidèles à la politique libérale. Constamment, l'Etat est assailli de demandes émanant des industriels, des commerçants ou des groupements agricoles qui sollicitent l'aide et l'appui de l'Etat sous forme de droits de douane, de primes, de subventions, etc...*L'Etat ne pourra résister à ces réclamations incessantes que s'il peut leur opposer des renseignements circonstanciés dans lesquels il se trouvera désarmé.*

La statistique apparaît ainsi en régime libéral comme un moyen pour l'Etat de justifier son absentéisme et de maintenir son attitude.

Mais en fait, l'Etat, le plus libéral est obligé d'intervenir. Il intervient pour fixer les cadres généraux dans lesquels jouent librement les activités individuelles. Il *intervient par le moyen de la législation. Il a besoin des renseignements précis pour fixer ces cadres.*

L'Etat intervient aussi par la législation fiscale. Pour se procurer les ressources qui lui sont nécessaires afin d'équilibrer son budget, il a recours à des impôts. Ce n'est que par l'étude du rendement des entreprises et des revenus des contribuables que l'Etat peut prévoir le montant de ses recettes fiscales.

Enfin, l'Etat est amené à négocier des traités de commerce avec les pays étrangers. Une documentation statistique peut seule fournir une base solide à ces négociations. Une discussion de ce genre ne peut être conduite que par des partenaires ayant en mains des renseignements complets sur la production, le commerce extérieur et les prix de revient des différentes nations.

Si dans un régime libéral où l'intervention de l'Etat est restreinte, la statistique a une place importante, que pourrait - on dire de son rôle dans un régime centralisateur et dirigiste ?

Quand l'Etat prétend diriger l'économie, élaborer et appliquer un plan d'ensemble, c'est à lui, et non plus aux seuls entrepreneurs qu'il appartient de dresser une comptabilité à l'échelle nationale. Cette dernière présente tous les caractères de la statistique: champ d'action très vaste, méthodes variées, exactitude approximative. Ainsi, se trouve en économie dirigée la fusion réelle de la comptabilité et de la statistique.

Donc, les statistiques jouent un rôle considérable en politique dans tout genre de régime. Les fonctionnaires et les politiciens, de même que leurs conseillers, s'en servent pour déterminer l'étendue et le nature des problèmes urgents en matière d'économie et du social.

Les réformateurs ont utilisé les statistiques pour changer le cours de la politique économique et sociale, tandis que certains Etats les ont supprimées pour dissimuler des problèmes sociaux. Pourtant, la collecte de statistiques est ressentie comme une forme de contrôle bureaucratique ou d'ingérence dans la vie privée.

Ainsi la statistique se présente nécessaire et utile, bien qu'elle doit relever plusieurs défis.

Le domaine de l'observable s'est considérablement agrandi depuis le début du Xxème siècle: les mutations récentes de la réalité économique et sociale telles que les catégories traditionnelles (mariages, départements) mettent en cause le sens et la pertinence d'une part importante des statistiques. Celles -ci entrent dans une zone de turbulences.

Ainsi une société hiérarchisée repose sur des règles de comportements, sur des échelles de différences stables ; le champ social est "topographié": la possession d'une automobile vers 1955 constituait un solide indice de positionnement social et permettait une bonne approximation des comportements. Au contraire, dans la société moderne la plupart des actes de la vie quotidienne échappent à une codification précise.(42)

La grande difficulté se remarque dans la détermination des cadres mêmes de l'observation statistique, le "ménage " par exemple.

On entend par ménage l'ensemble de personnes ayant la même résidence principale. Il s'agit d'un ménage/ logement. Celui-ci est le cadre traditionnel d'observation parce que plusieurs comportements ne peuvent s'expliquer qu'en référence au ménage. Or l'unité de celui-ci est remise en cause. D'une part, le ménage ne forme plus une entité aussi bien identifiée: la prolifération des divorces, des remariages, des cohabitations, etc.. multiplie les relations entre ménages, d'où la nécessité de distinguer entre noyau et périphérie.

D'autre part, l'homogénéité interne du ménage s'affaiblit: la satisfaction des besoins collectifs de la famille (équipements ménagers, etc.) se traduit par un

développement des consommations individuelles qu'illustrent bien la multipossession (présence de plusieurs automobiles, et surtout de l'équipement individuel en hi-fi vidéo) ou l'individualisation croissante de la consommation alimentaire, le grignotage remplace le repas en commun

Le statisticien trouve certainement une difficulté à continuer d'additionner les dépenses au sein du ménage, lorsque celui-ci tend à n'être qu'une collection d'individus et que celle-ci a une étendue variable.

Cette complexité nouvelle du monde n'interdit pas toute description et toute analyse statistique, mais les rend problématiques en affectant toutes les conditions de l'observation. L'investigation doit recréer un niveau d'analyse où la notion d'équilibre est admissible. Cela paraît très difficile car la dissolution des structures anciennes ne fait pas apparaître une nouvelle grille. Cela peut entraîner une instabilité conceptuelle des catégories. Si on prend par exemple la nomenclature socio - professionnelle, on remarque qu'elle est envahie par des ambiguïtés. Dans la période actuelle de nouveaux métiers apparaissent dans les différents secteurs, la plupart sont souvent à cheval entre plusieurs anciens métiers.(43)

Donc, les phénomènes sociaux et économiques sont en évolution constante, ce qui impose de redéfinir l'objet de l'observation. Cette thèse a été soutenue par Janet.L.Norwood, chercheur dans Urban institute à Washington. Norwood explique: "Plus le temps passe plus les gens se montreront critiques à l'égard de l'aptitude de l'Etat à faire face aux grands problèmes de la politique et de la conduite des affaires publiques, en particulier dans les domaines où les intérêts s'opposent et où il n'existe guère des consensus quant aux concepts à transposer dans les statistiques officielles. De plus, les données tendant à avoir un temps de retard sur l'évolution, créent une image du passé plutôt qu'une projection du futur. La tâche qui attend les statisticiens est compliquée par le fait que les données nécessaires à l'élaboration de la politique doivent être pertinentes et actuelles".

Elle poursuit: "Un grand nombre de problèmes sociaux qui se poseront au siècle prochain ont déjà commencé à prendre forme. La complexité des phénomènes à mesurer ira croissant, rendant plus indispensable que jamais le soin apporté à la définition des

concepts et à la multidisciplinarité des approches à mettre en oeuvre lors de la conception des enquêtes et l'analyse de leurs résultats."

Parmi les problèmes qu'elle désigne comme les défis du futur:

- la mondialisation de l'activité économique et son effet radical sur les besoins de données permettant d'analyser l'emploi, le chômage, et d'autres aspects de la prospérité économique.
- L'évolution des structures familiales
- Les changements fondamentaux provoqués par l'informatique dans la nature et la structure du travail
- Les problèmes liés à l'environnement et les effets sociaux du développement durable.

"Le défi du futur consistera, d'une part, à produire des données pertinentes sur toutes ces questions et, d'autre part, à les classer et à en favoriser la compréhension de manière à les rendre applicables aux problèmes de la vie quotidienne, le tout dans un contexte de méfiance grandissante à l'égard des pouvoirs publics et, partant, de difficultés à obtenir la coopération des répondants à une époque marquée en outre par un bouleversement des méthodes d'accès aux données et d'analyse de l'information".

En guise de conclusion, l'auteur retient que toute une série de problèmes de recherche dans le domaine statistique devront se résoudre à force d'innovations et de patience. De nombreux aspects sont à repenser dans la conception des enquêtes. La maîtrise des implications énormes des nouvelles technologies est un objectif impérieux. Il faudra du temps, mais l'avenir est plein de promesses.

Un autre défi que confronte la statistique est son indépendance vis - à - vis des autorités politiques. Tous les gouvernements connaissent parfaitement le pouvoir des statistiques. La tentation d'en influencer la présentation au bénéfice d'un avantage politique à court terme est latente. La meilleure façon de sauvegarder l'indépendance de la statistique consiste à porter les statistiques à l'attention du plus grand nombre de citoyens. Dans ce contexte, les médias peuvent avoir un rôle vital. Ils constituent la

courroie de transmission idéale de l'information car ils disposent des moyens pour atteindre la population dans toutes ses stratifications. Ce sont eux qui peuvent veiller le plus sûrement sur l'indépendance des instituts statistiques. En effet, une fois les règles de la diffusion bien établies, les médias seraient les premiers à réagir au cas où les normes seraient franchies.

Dans les pays démocratiques, la diffusion des statistiques officielles doit être un élément essentiel des statistiques en tant que bien public. L'accès rapide et égal est une exigence essentielle pour le public, y compris les opérateurs économiques. La diffusion d'un calendrier de publication est un élément capital de la bonne pratique en mettant en évidence la bonne gestion et la transparence de l'établissement des statistiques. Les données devraient être transmises à toutes les parties intéressées en même temps et aux mêmes conditions.

En outre, les statistiques officielles doivent bénéficier de la confiance de leurs utilisateurs. A son tour, la confiance dans les statistiques devient en définitive une question de confiance dans l'objectivité et le professionnalisme du service produisant les statistiques. La transparence de ses pratiques et procédures est un facteur clé de la naissance de cette confiance. Il convient de diffuser les conditions générales régissant la production des statistiques officielles, y compris celles concernant la confidentialité des informations susceptibles d'identification personnelle. Si les administrations publiques sont informées en priorité, de telles pratiques devraient être parfaitement transparentes. Les commentaires ministériels éventuels devraient être clairement identifiés, de sorte que les sources soient connues du public.(44)

Mais le problème le plus important et le plus difficile que la statistique affronte est sa coupure avec ses utilisations théoriques. Cette coupure est paradoxale puisque l'institution statistique associe, dans le même organisme, des statisticiens, des comptables nationaux et des économistes; chacun est tellement occupé par ses propres problèmes qu'il se comporte comme s'il voulait ignorer les contraintes subies par l'autre. Il y a coupure entre le statisticien et le comptable national, car les cadres conceptuels de la comptabilité nationale sont choisis indépendamment des possibilités de l'observation; il y a coupure entre les comptables nationaux et les économistes qui utilisent les

comptes sans se soucier vraiment des conditions de leur production. Ces coupures s'expliquent: le dialogue entre les théoriciens et les statisticiens nécessite de longs délais de réponse, en raison de la lenteur avec laquelle l'appareil statistique évolue: il faut une dizaine d'années pour concevoir, expérimenter et "roder" une nouvelle enquête de quelque ampleur; et les résultats ne seront utilisables par l'économiste que lorsque celui-ci disposera d'une série sur plusieurs années. Le théoricien individuel, qui travaille dans une perspective de quelques années au plus, vitupère la statistique et ses défauts car il ne comprend pas qu'il lui faille aussi longtemps pour sortir de l'ornière.

Or, selon Michel Volle, pour que le dialogue entre la théorie et l'observation se fasse, il faut qu'il soit institutionnel, situé dans une perspective longue; cela demande un certain sens historique. Ainsi la statistique se situe dans un contexte culturel et historique. Son évolution est un enjeu, non seulement pour la connaissance pure, mais pour le corps social lui-même: la statistique lui fournit le langage dans lequel il se décrit. Elle rend l'objet social pensable, une condition nécessaire pour qu'il soit transformable.(45).

Notes et Références

- 1- PY Bernard, "Statistique descriptive", 4^{ème} édition, Economica, 1996.p: 6
- 2-HECHT Jacqueline, « L'idée du dénombrement jusqu'à la Révolution » pour une histoire de la statistique, Economica , 1977, Tome , Paris.p: 22
- 3- Ibidem p: 26
- 4- Ibidem p:27
- 5- INSEE, "Services statistiques des ministères", supplément au courrier des statistiques, n°75-76 décembre, 1995, p:26
- 6- Ibidem p:28
- 7- HECHT Jacqueline, « L'idée du dénombrement jusqu'à la Révolution » pour une histoire de la statistique,..... op.cit p:29
- 8- Ibidem p:41
- 9- VOLLE Michel, "Le métier de statisticien", 2^{ème} édition, Economica, paris, 1984. p:88
- 10- HECTH Jacqueline, « L'idée du dénombrement jusqu'à la Révolution » pour une histoire de la statistique,op.cit p:42
- 11- VOLLE Michel, "Le métier de statisticien",op cit. P:90
- 12- HECTH Jacqueline, « L'idée du dénombrement jusqu'à la Révolution » pour une histoire de la statistique,;op.cit p: 43

- 13- VOLLE Michel, "Le métier de statisticien",..... op.cit. p: 91
- 14- DESROSIERES Alain, "La politique des grands nombres", Edition de la Découverte, Paris, 1993, p:35
- 15- Ibidem p: 36
- 16- DESROSIERES ALAIN, "Du territoire au laboratoire : la statistique au XIXème siècle", Courrier des statistiques, N° 81-82, INSEE, juin 1997, p: 55
- 17- Ibidem p: 57
- 18- DESROSIERES Alain, "La politique des grands nombres",.....op.cit. p:20
- 19- BEDARIDA François, "Statistique et société en Angleterre", pour une histoire de la statistique, Economica, INSEE, 1987. P:497
- 20- DESROSIERES Alain, "La politique des grands nombres",op.cit p: 225
- 21- DESROSIERES Alain, MAIRESSE Jacques, VOLLE Michel, "Les temps forts de la statistique française depuis un siècle", Pour une histoire de la statistique, Economica, 1977, p:509
- 22- Ibidem p:517
- 23- OUSSET Jean, "Le système public d'information statistique", la documentation française, Paris, 1992 p: 15

- 24- MARCHALL André, "Economie politique et technique statistique", « revue et augmentée », 4^{ème} édition, centre de documentation sur la planification, Paris, 1961, p:37
- 25- BESSON Jean-Louis, "Les statistiques : vraies ou fausses, La cité des chiffres ou l'illusion des statistiques » éditions Autrement, série Sciences en Société, n°5, Paris, 1992, p: 52
- 26- DESROSIERES Alain , "Réflexions sur la portée sociologique des diverses phases du travail statistique", Actes de journée d'étude, tome 1, p: 190
- 27- BESSON Jean-Louis," Les statistiques : vraies ou fausses, La cité des chiffres ou l'illusion des statistiques »op.cit p:53
- 28- RIVIERE Pascal, "Sicore : système général de chiffrage automatique", INSEE Méthodes, actes de journées de méthodologie statistique, 18-19 octobre 1995, p: 144
- 29- FOUQUET Annie, " Les statistiques dans le débat social, La cité des chiffres ou l'illusion des statistiques", éditions Autrement, série sciences en Société, n°5, paris, 1992, p: 123
- 30- COMTE Maurice, "Le flou et le dur, La cité des chiffres ou l'illusion des statistiques " éditions Autrement, série Sciences en société, n°5, Paris, 1992, p:12
- 31- ESCOFIER Brigitte & PAGES Jérôme, "Initiation aux traitements statistiques : méthodes, méthodologie", P.U. de Rennes, Paris, 1997, p:21
- 32- SANDERS Donald & ALLARD François, "La statistique : une approche nouvelle" , 2^{ème} édition, canada 1992, p: 25

- 33- DESROSIERES Alain, "Eléments pour l'histoire des nomenclatures socio-professionnelles, "Pour une histoire de la statistique, *Economica*, 1977, p: 156
- 34- SANDERS Donald & ALLARD François, "La statistique : une approche nouvelle" , 2^{ème} édition, canada 1992, p: 28
- 35- POMMIER Philippe, "Les comptes socio-démographiques, Statistiques sociales : méthodes et sources", N°5 des collections de l'insee, série C, n°14 avril 1972, p: 9
- 36- BOUDON Raymond, "L'analyse mathématique des faits sociaux", Plon, 1967, p: 1010
- 37- Ibidem p: 1045
- 38- DESROSIERS Alain, "Raison statistique et débat public", *Pénombre*, N°6, Février 1995, Paris, p: 1
- 39- STANZIANI Alessandro, "Les sources démographiques entre contrôle policier et utopies technocratiques, le cas russe, 1870- 1926", revue cahiers du monde russe vol : 38(4) oct-déc 1997 éd : EHESS p: 457
- 40- SANDERS Donald & ALLARD François, "La statistique : une approche nouvelle",op.cit p: 12
- 41- MARCHALL André, "Economie politique et technique statistique",op.cit p: 41
- 42- ATKINSON Tony, "Changement social et conflits sociaux", *SIGMA* , le bulletin de la statistique européenne, printemps, 1996, p: 4

43- COMTE Maurice, "Le flou et le dur, La cité des chiffres ou l'illusion des statistiques »,.....op.cit p: 60

44- WRIGHT John, "Des opportunités mais aussi des défis", Sigma, 1996, p: 2

45- VOLLE Michel, "Enjeux de la statistique", revue « Etudes » janvier 1982, p: 7

CHAPITRE II

EVOLUTION HISTORIQUE DE LA STATISTIQUE DANS LES PAYS DEVELOPPES, EN DEVELOPPEMENT ET AU LIBAN.

Bill McLennan, l'un des grands protagonistes de la scène statistique mondiale, déclare dans une revue que la plus grande partie du monde n'a pas le même passé statistique que celui de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Les bases de données des pays en voie de développement ont besoin d'être amenées au niveau des pays développés. Beaucoup de concepts statistiques de base, comme les comptes nationaux, le prix de détail etc.. n'ont pas vraiment de sens dans les PVD ; ce sont des concepts sophistiqués établis par des Européens pour l'Europe. Ils ne peuvent être acceptés comme parole d'Évangile.(1).

Comme les différents éléments culturels transplantés par les pays développés dans les pays en voie de développement, l'appareillage statistique, les techniques et les méthodes de travail se sont insérés dans les pays en développement par effet de colonisation européenne.

Donc, ce sont les Européens que ce soit les Français ou les Anglais qui ont amené à ces pays une grande partie de leurs valeurs, de leurs habitudes et de leurs sciences et ce sont eux qui ont participé à la naissance de plusieurs services administratifs.

Ainsi il s'avère nécessaire de passer en revue la création des réseaux statistiques dans les pays européens avant d'aborder de toute ampleur sa transmission dans les pays en voie de développement.

I- NAISSANCE DE LA STATISTIQUE DANS LES PAYS DEVELOPPES.

Quels sont les événements politiques et économiques qui ont été à la base de la création des systèmes statistiques européens et de leur gain de crédibilité?

A partir du XVIIIème siècle, des efforts ont été entrepris dans chacun des pays européens pour construire un appareillage statistique assez fiable et assez crédible.

En France, comme en Grande-Bretagne ou en Allemagne, plus que quatre siècles, enrichis par les plus grands théoriciens, ont engendré la constitution des systèmes statistiques actuels impressionnants par leur crédibilité, leur précision et leur cohérence. Quant aux pays en développement qui n'ont pas eu la chance d'avoir un passé statistique, ils se sont contentés d'importer les techniques, les méthodes et les concepts de ceux des pays développés, qui sont construits essentiellement pour des structures économiques, sociales et politiques propres à ces dernières.

1 Création et évolution de la statistique en France

A- Les effets de la crise économique et du désordre sur la création de la statistique

En France, à la fin du XVIIème siècle, les recensements se sont apparus comme un instrument privilégié de gouvernement.

A l'occasion de levées militaires ou fiscales, de disettes, voire de troubles religieux, l'administration lance diverses enquêtes parmi lesquelles la plus grande enquête que Colbert a commandé à son frère dans les provinces de l'Est en 1664.

En 1670, les statistiques de l'état civil de Paris ont commencé à être publiées.

Vauban (1633-1707) s'est intéressé de façon à la fois théorique et pratique au dénombrement :

« Faire le dénombrement des peuples du royaume tous les ans une fois, et établir pour cela une certaine méthode aisée et sûre ; imiter si l'on veut celle des Chinois qui se

fait avec une fort grande aisance ; surtout que celle-ci fasse connaître le nombre et la qualité et profession des sujets de toute condition. Je ne vois rien de plus nécessaire à un prince qui aime son peuple.... »(2)

Doué d'un esprit éminemment pratique, Vauban ne se contente pas de simples recommandations, il décrit avec précision les modalités à suivre dans sa « Méthode générale et facile pour faire le dénombrement des peuples » en 1686. Il a été le premier à songer à distribuer aux agents recenseurs des tableaux imprimés, pour assurer l'homogénéité de la collecte et de la présentation. Il voulait savoir non pas seulement le nombre, mais aussi le sexe, l'âge, la profession des personnes interrogées.

Les pénuries des années 1693-1694 et la crise économique générale incitent en effet le gouvernement à lancer de vastes enquêtes démographiques sur le modèle établi par Vauban, parmi lesquelles la grande enquête demandée à tous les intendants en 1697-1700 par les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, et par Fénelon, pour l'instruction de son élève le duc de Bourgogne.

Les crises agricoles et financières avaient encore suscité deux autres enquêtes à la fin du règne du Louis XIV.(3)

A l'aube du XVIIIème siècle, des statistiques spécialisées et régulières et des pratiques comptables ont commencé à être produites mais elles étaient destinées seulement au roi et à l'administration. Ceci a eu pour effet de stimuler chez les érudits et les savants de la société française de réaliser leurs propres travaux d'estimation selon des méthodes proches de celles de l'arithmétique politique anglaise.

Ces différentes façons de décrire et de mettre en forme le monde social, qui avaient été débattues naguère dans les cercles de philosophes et en dehors de l'administration royale, peuvent être mobilisées à la fin du XVIIIème siècle par ceux qui, notamment au ministère de l'Intérieur, devaient à la fois parer au plus pressé et jeter les bases d'un modèle global de description de la société française.

Ce fut déjà le cas de François de Neufchâteau ministre entre 1797 et 1799, qui envoie régulièrement des circulaires dans les municipalités et les départements, demandant des informations de toute sorte. Ainsi sont rassemblés, à la demande de la

nouvelle administration, tous les travaux d'érudits locaux, de sociétés savantes, de médecins, et de philanthropes qui, auparavant, avaient fleuri dans tous les coins du royaume, mais sans coordination. L'appétit du savoir chez les groupes sociaux qui ont porté la Révolution entre 1789 et 1795 est ainsi requis, maintenant au service de l'Etat, et c'est à eux que s'adressent François de Neufchâteau, puis Chaptal après 1800. Un aspect important de cette nouvelle façon de faire de la statistique est que, à la différence de ce qui se faisait dans l'administration de l'ancien régime, elle est destinée à la publication. Le premier à le faire est Sébastien Bottin publiant en 1799 un Annuaire politique et économique du Bas-Rhin.(4)

Les origines anciennes évoquées ci-dessus ont produit la constitution de la Statistique Générale de la France qui est créée en 1833. Celle -ci restera pendant exactement un siècle, le seul service statistique français ayant, en principe, vocation à centraliser ou au moins à coordonner les activités statistiques des diverses administrations.

B- La statistique en France après la seconde guerre mondiale

En 1946, la SGF a été remplacée par L'INSEE. Les années de l'après-guerre ont été difficiles pour l'institution statistique. Le personnel d'exécution vieillit sur place. L'INSEE ne peut que constater les carences de l'observation dans des domaines essentiels (notamment l'agriculture et l'industrie) sans avoir la possibilité d'y changer grand - chose.

Pourtant l'institution ne s'encroûte pas. L'école d'application forme chaque année de jeunes statisticiens qui, vont innover. C'est d'abord l'introduction des sondages, que la SGF avait ignorés: le recensement de 1946 est le premier recensement de population en France exploité par sondage. Les déclarations fiscales sur les salaires ont été exploitées régulièrement après les années 50. Les indices des prix et de production ont été améliorés. Par contre l'appareil productif reste peu observé mais les statisticiens accumulent des projets de sorte qu'ils seront bien prêts psychologiquement et

intellectuellement à répondre rapidement aux besoins d'innovations techniques lors de la phase de croissance des années 60.

En 1951, le parlement a voté la loi sur "la coordination, l'obligation et le secret en matière de statistique". Cette loi donne à l'institution statistique un fondement juridique dont elle était jusqu'alors dépourvue. L'INSEE s'est beaucoup battu pour obtenir l'existence du secret statistique. Avant la proclamation de cette loi, les statisticiens n'étaient liés que par le secret professionnel. Ils étaient obligés de fournir sur demande les informations individuelles à certaines administrations possédant un pouvoir d'enquête particulier, notamment à l'administration fiscale. Une longue bataille a été nécessaire pour faire accepter ce point de vue car la direction générale des impôts souhaitait conserver tous ses pouvoirs d'investigation.

De 1962 à 1975, les effectifs du coeur de l'institution statistique sont multipliés par trois. Il ne s'agit pas seulement d'une croissance, mais aussi d'un changement de nature. L'institution statistique se réorganise, s'automatise grâce à l'informatique, rajeunit ses cadres et son personnel.

A cette époque aussi, les instruments automatiques de calcul changent: l'informatique se substitue à la mécanographie. Il s'agit non seulement d'un changement de machines, mais d'un changement d'organisation: l'équipement mécanographique est supprimé en quelques années, les mécanographes sont reconvertis ou dispersés.; six centres informatiques sont créés et dotés d'un personnel spécialisé. L'usage extensif de l'informatique a modifié radicalement le travail du statisticien: en quelques années, les techniques de gestion, du stockage et du traitement de l'information sont bouleversées; le rythme du travail est modifié, un nouveau vocabulaire est créé.

La décentralisation s'est faite aussi sur le plan régional. Des services d'études et des observations économiques sont créés dans toutes les directions régionales, dont le rôle se modifie donc: alors qu'elles étaient auparavant, pour l'essentiel, des ateliers de production décentralisés que la direction générale faisait travailler sur instructions. Les services d'études leur permettent d'éditer des revues d'information économique,

d'entretenir un dialogue plus actif avec les administrations locales, l'université et les entreprises, et finalement d'améliorer l'expression de points de vue régionaux.

La comptabilité nationale est devenue dans le courant des années soixante, une énorme machine mais plutôt rigide. A la petite équipe d'experts qui se "crevaient " à la tâche, a succédé une organisation impliquant plusieurs services, dont les relations sont contractuelles et codifiées. Dès lors, la remise en cause des concepts et des méthodes, indispensable pour assurer l'évolution de cet instrument, devient très difficile car elle apparaît comme une mise en cause des institutions. Une telle situation compromet l'enthousiasme ou l'optimisme à la racine même de la comptabilité nationale

En 1975 commence une période difficile pour la statistique. En raison de la crise économique, l'aisance budgétaire est révolue, et les demandes nouvelles ne sont plus écoutées aussi facilement. La croissance de l'institution s'arrête, ce qui rend encore plus aiguës les difficultés d'organisation que cette croissance avait suscitée dans la période antérieure.

La crise économique change les relations entre la politique économique et la statistique. D'une façon un peu paradoxale, c'est au moment où l'économie entre en crise que, la société semble cesser de s'intéresser au développement de l'instrument d'observation économique.

La politique sectorielle tend à s'effacer devant une "politique des entreprises". Un retour en force des idées libérales conduit par ailleurs à limiter les interventions directes de l'Etat dans l'économie (réglementations, subventions) afin de laisser jouer des mécanismes "naturels".

Bien de problèmes, qui se posent sous une forme nouvelle, ne semblent plus nécessiter une approche vraiment statistique: les questions monétaires et financières se règlent par des discussions techniques impliquant quelques experts de la Banque de France et du ministère des Finances, et utilisant des informations produites selon des méthodes de ce type administratif.

Enfin, des conflits naissent entre l'institution statistique et le pouvoir. Dans une période de crise, lorsque celui-ci se laisse aller à utiliser des procédés de guerre psychologique, il n'apprécie guère que les statisticiens rendent manifeste la

contradiction entre les faits et ses propos: les statistiques d'emploi, de revenu, de prix, contre des critiques parfois erronées de l'opposition. Cependant, s'il est devenu plus difficile de se renouveler, l'innovation ne tarit pas, en raison de la vitesse acquise de la haute qualification du personnel. Des expériences sont faites pour observer les services, remodeler l'enquête sur les budgets des familles, suivre le prix à la production et les stocks, réorganiser l'enquête sur la production industrielle etc.(5)

Toute cette évolution historique concrète de la statistique a entraîné l'établissement d'une institution actuelle où travaillent 10 000 personnes, dont les trois quarts sont à l'INSEE, le quart restant est employé par des ministères techniques, des organisations patronales ou syndicales, des organismes d'étude ou de recherche.(6)

2 - La statistique anglaise ou l'arithmétique politique.

A- L'invention de l'arithmétique politique anglaise

William Petty (1623-1687), est à l'origine du groupe des auteurs qui ont créé l'arithmétique politique anglaise. Il est en effet l'un des premiers à mettre l'accent sur la nécessité de quantifier les phénomènes que l'on souhaite étudier: « la méthode que j'emploie dans ce but n'est pas encore très commune, au lieu de me servir seulement de termes au comparatif et au superlatif et d'arguments purement rationnels, j'ai adopté la méthode qui consiste à s'exprimer en termes de nombres, poids et mesures..... ». (7)

Un émule de Petty, Sir Charles Davenant (1656-1714) donne, lui aussi, une définition de l'arithmétique politique, qui est, selon lui, l'art de raisonner par des chiffres sur les objets relatifs au gouvernement.

Ce souci de numération et de quantification a été appliqué par les auteurs anglais aussi bien dans le domaine de l'économie que celui de la démographie.

La différence entre les statisticiens anglais et allemands est bien claire: les Allemands étaient des universitaires théoriciens qui ont édifié une description globale et logique de l'Etat. Quant aux Anglais, qui étaient d'origines diverses (Graunt a été

commerçant, Petty a été successivement médecin, mathématicien, parlementaire et homme d'affaires, Davenant, fonctionnaire et parlementaire) ont forgé des savoirs pratiques dans leurs activités et les ont proposés au « gouvernement ».

Parmi les techniques léguées par l'arithmétique politique anglaise du XVIIIème siècle, la plus célèbre est celle du multiplicateur de population. Le problème est d'évaluer la population totale d'un pays, compte tenu du fait qu' 'on ne peut pas y faire de recensement, mais qu'en revanche, les registres paroissiaux fournissent partout le nombre des naissances annuelles. La méthode consiste à recenser la population de quelques localités, à calculer le rapport entre celle-ci et le nombre des naissances annuelles dans ces mêmes localités, à supposer que le rapport est à peu près le même partout ailleurs, et à estimer la population totale en multipliant le nombre général des naissances par ce nombre. Celui-ci est le plus souvent compris entre 25 et 30.

Cette technique, ancêtre des sondages aléatoires, qui a été vivement attaquée au XIXème siècle, et, jusqu'au début du XXème siècle, se verra préférer les recensements exhaustifs : la principale critique portait sur l'hypothèse d'uniformité du multiplicateur sur tout le territoire.(8)

B- L'évolution de la statistique anglaise au XIXème siècle.

La statistique anglaise fait un bond en avant de 1830 au milieu du siècle. Ensuite, de 1850 à 1880, la statistique consolide ses positions ; les quinze dernières années du siècle sont marquées par d'importants progrès méthodologiques, et par l'intensification et l'extension de l'observation. Pendant tout le XIXe siècle, l'activité statistique sera le fait des institutions certes, mais aussi de personnes privées - industriels, banquiers, médecins - qui fondent des clubs et des sociétés de statistique. Ils se lancent dans la recherche d'une *connaissance des faits*, qu'ils veulent aussi " purs " que possible, dégagés de toute opinion et même de toute interprétation causale. F. Bédarida explique cette floraison par la conjonction de trois causes : la croissance rapide de l'économie, la pression du mouvement des réformes, et l'existence d'une classe moyenne éclairée. L'observation portera sur tout et même sur n'importe quoi, mais elle

sera évidemment plus fournie sur certains sujets : démographie, conditions de travail, paupérisme, criminalité, fiscalité, finances et monnaie, commerce extérieur, etc.

L'historique de la statistique anglaise ne peut pas être complet sans nommer l'inventeur de la régression, Francis Galton (1822-1911). Il y a quelque chose d'obsessionnel dans son goût du dénombrement et de la mesure. Quand un peintre fait son portrait, Galton compte le nombre de coups de pinceaux. Il mesure l'ennui provoqué par les conférences en comptant les mouvements du public (bâillements, etc.). Se promenant dans les rues de diverses villes de Grande-Bretagne, il compte le nombre de femmes " belles ", " moyennes " ou " laides " à l'aide d'un petit compteur à trois touches de son invention et il classe ainsi les villes britanniques (première : Londres ; dernière Aberdeen). Il " démontre " statistiquement l'inefficacité de la prière : il constate en effet que les rois et les reines d'Angleterre, pour qui beaucoup de gens prient, meurent en moyenne plus jeunes que les simples aristocrates et les membres de la gentry. Il " démontre " par des mesures anthropologiques l'infériorité de la femme par rapport à l'homme. Enfin, il est le créateur de l'" eugénique ", " science qui traite de toutes les influences qui améliorent les qualités d'une race ". Ses statistiques sur les " élites " l'ont convaincu de l'existence d'inégalités innées, car il sous-estime l'influence que peut avoir l'éducation sur un enfant d'une " famille douée " : il en tire des conclusions qui permettent de le considérer comme un précurseur du fascisme. Auteur d'authentiques découvertes scientifiques, Galton incarne toute une époque ambiguë.

3- La statistique allemande

A- La statistique, science de la constitution de l'Etat.

En Allemagne, comme dans divers pays développés, la première forme de la statistique attribuée à Aristote, s'est largement développée au XVI^{ème} siècle. C'est Ludwig Veit von Seckendorff qui contribua à la relancer en 1656 dans sa description des principautés allemandes. Peu de temps après, Hermann Conring (1606-1681), professeur de droit public à Helmstedt, introduit pour la première fois l'enseignement

de la statistique à l'Université. A sa suite, c'est à Gottfried Achenwall (1719- 1772), professeur de droit international et de science politique à Goettingue, que revient le mérite de diffuser le mot « statistique ». Pour Achenwall, la statistique est la science de la constitution de l'Etat. Elle consiste à recenser tout ce qu'il y a de remarquable dans un Etat, et nécessite à cet égard de fortes connaissances philosophiques, historiques et juridiques. Elle exprime une ambition synthétique de compréhension d'ensemble d'une communauté humaine vue comme un tout, dotée d'une puissance singulière et, ne pouvant être décrite que par l'articulation de traits nombreux : climats, ressources naturelles, organisation économique, population, droit, coutumes, système politique.(A : p :29). Purement descriptive, la statistique allemande ne fait appel qu'à de rares données chiffrées, reproduites sans aucune observation.

A.L.Schlözer (1735-18089), successeur d'Achenwall à la chaire de Goettingue, a été le premier à recommander l'usage de chiffres précis au lieu de vagues indications, sans pour autant le faire beaucoup lui-même. Il a laissé des formules célèbres, comme : « La statistique est de l'histoire immobile, l'histoire de la statistique en marche ».(9).

Avant de s'éteindre, cette tradition suscite au début du XIXème siècle, une controverse significative. Certains proposent d'utiliser le cadre formel détaillé de la statistique descriptive pour présenter les comparaisons entre les Etats, en construisant des tableaux croisés où les pays apparaissent en lignes, et les différents éléments (littéraires) de la description en colonnes, de façon à embrasser d'un seul regard la diversité de ces Etats selon les divers points de vue. La possibilité d'utiliser les deux dimensions de la page du livre pour croiser et classer des objets, permettant ainsi de les regarder simultanément, distingue radicalement l'écrit de l'oral, et la raison graphique de la raison du discours. Mais cette conquête de l'espace à deux dimensions du tableau croisé ne va pas sans mal, car elle contraint à construire des espaces de comparaison, des référents communs, des critères, et s'expose à la critique très générale de réduire les objets décrits, de leur faire perdre leur singularité. C'est ainsi la forme tabulaire, qui incite à rechercher et à comparer des nombres, crée l'espace d'équivalence qui fait appel à la statistique quantitative.

Ainsi les systèmes européens de statistique ont vu le jour. Des savants, des érudits, des événements, des organisations et des Etats ont contribué à leur mise en place. Il reste à savoir dans quelle mesure ils ont influencé ceux des pays en développement?

II- CREATION ET EVOLUTION DE LA STATISTIQUE DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT.

Alors que de nombreuses études et recherches se sont intéressées à l'histoire des institutions et des pratiques statistiques dans les pays occidentaux (A. Blum, A. Desrosière, K. Ipsen, Stanziani, et d'autres) très peu concernent les pays en développement. Cette partie sera consacrée à mettre l'accent sur la création des études statistiques dans ces pays.

Généralement, un appareil statistique est le reflet de sa société dans ses différentes caractéristiques et contradictions, comme nous allons le voir pour ceux des pays en développement.

1. La statistique dans les pays en voie de développement, produit de la colonisation occidentale.

La statistique dans les pays en développement a été rarement l'expression d'une réalité sociale quelconque, ou a rarement été l'expression d'un besoin social ou économique, politique, administratif.....comme ce fut le cas dans la plupart des pays développés. Elle a été le plus souvent importée à l'instar des autres produits en provenance des pays industrialisés. Bien plus, la contribution des pays en développement à l'évolution de cette science a été insignifiante, pour ne pas dire nulle.

En outre, les appareils statistiques de ces pays et les organes de planification sont régulièrement mis en cause. Les informations qu'ils livrent aux agents économiques sont reçues avec suspicion. L'attitude la plus commune consiste à exiger d'eux une qualité d'information qui puisse être connue avec certitude. Une telle

revendication est en soi légitime, mais elle est aussi porteuse de malentendus dont peuvent souffrir des institutions souvent jeunes et délicates. L'indigence de l'infrastructure statistique dans ces pays est patente. Les dysfonctionnements qui la traversent sont globalement connus. Mais les carences identifiées sont imputables autant à des facteurs objectifs que subjectifs et dont certains appartiennent à l'histoire économique et politique plus ou moins récente de ces pays.

En même temps, la création ou l'extension de l'infrastructure représente un coût. Or dans l'étape actuelle de l'évolution des sociétés en développement, ce coût est immédiat et se conjugue avec d'autres coûts non moins impérieux, alors que les rendements sont plus ou moins éloignés.

La contestation des méthodologies statistiques utilisées dans les pays en développement émane aussi de l'extérieur. Les organisations internationales, les Etats et les organismes bailleurs de fonds pressent les administrations de ces pays à affiner les techniques de collecte et de traitement de l'information car le financement local de la production statistique fait défaut dans ces pays et cet obstacle n'est levé que grâce à l'« aide internationale ». Ainsi, après avoir produit ou aidé à réaliser un embryon d'infrastructure de production d'information, les bailleurs de fonds orientent désormais le débat vers l'évaluation des cadres méthodologiques et des schémas comptables mis en oeuvre.

Mais lorsque les cadres et les techniques mis en oeuvre ne sont pas inspirés par la réalité sociale, les représentations que l'on se donne de celles-ci ont peu de chance d'instruire une compréhension suffisante de l'observé statistique : cette transportation des cadres issus d'autres milieux sociaux dans les pays en développement conduit inmanquablement à la négation de la spécificité des faits recueillis. On les déforme et on oublie la bonne méthode qui suppose qu'un même élément prend un sens différent dans des ensembles structurés différemment.

Dans cet esprit, l'application des méthodes de la comptabilité nationale à des situations éloignées dans le temps et dans l'espace de celles des économies occidentales, a été abondamment décriée. On a reproché à ces méthodes fondées sur une référence au prix et à l'échange marchand d'être sans signification pour des sociétés qui sont loin d'être pleinement entrées dans le circuit monétaire.(10).

D'ailleurs, il est normal que la production statistique de ces pays soit mise en cause car les institutions de statistique qui s'en chargent, fonctionnent selon des structures qui leur sont tout à fait étrangères. Pourtant, il est difficile d'adopter systématiquement une réaction de rejet par rapport aux cadres et aux méthodes d'observation aujourd'hui utilisées. Par la force des choses, ces derniers demeurent encore les seuls moyens susceptibles de fournir des indications sur certains segments de l'économie et de la société dans ces pays.

Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, les appareils statistiques des pays en développement correspondaient à une volonté de modernisation de l'appareil d'Etat, et étaient le produit des réformes structurelles de ce dernier. Dans la plupart de ces pays, l'émergence de l'appareil de collecte de données statistiques ne correspondait pas à un moment de la construction des appareils d'Etat respectifs dans le cadre d'un processus de modernisation, mais ils correspondaient (à des degrés divers) à une intrusion de la modernité dans un espace territorial et culturel où les conditions économiques et sociales de la construction d'un Etat moderne étaient loin d'être réunies. Ces appareils de collecte de données statistiques ont été créés et organisés pour répondre aux besoins d'inventaire et de gestion des colons.

A- Le service colonial des statistiques

A cet effet, les Français, anciens colonisateurs du Proche Orient et de l'Afrique, ont créé en 1943 le Service Colonial des Statistiques, (SCS), émanation du Service national des statistiques. Ce service prépara les premières instructions pour rassembler la documentation statistique dans les colonies françaises; puis exploitant les archives du

ministère des Colonies, il présenta le premier Bulletin statistique et le premier Annuaire statistique d'ensemble des possessions françaises.

L'après-guerre a vu la naissance, puis le développement, au sein de l'INSEE créée en 1946, d'un programme cohérent et efficace d'assistance technique aux pays d'Afrique et d'Asie qui constituaient alors les colonies françaises. Cette action, qui s'appuyait sur un personnel de l'INSEE recruté à l'époque spécifiquement à cette fin, a d'abord pris la forme d'une responsabilité directe dans la gestion des organismes mis en place pour le développement de l'information statistique et de la comptabilité nationale dans les territoires qui avaient statut de colonies.(11)

Jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, l'administration coloniale ne disposait pas de moyens spéciaux de collecte des informations chiffrées. Sans doute, chaque administration devait -elle fournir périodiquement des rapports contenant des chiffres. Une circulaire de 1909 du ministère des Colonies avait prévu que ces rapports devaient contenir des renseignements statistiques et des modèles de tableaux avaient été établis. Mais à aucun moment, n'a été posé le problème de savoir comment et avec quels moyens ces tableaux devaient être obtenus. Il en résultait une incertitude totale sur l'origine et la valeur des chiffres, fournis d'ailleurs par des fonctionnaires non préparés à la collecte des informations.

Les tableaux concernaient pratiquement tous les domaines couverts par l'administration: dénombrements de la population, statistiques du commerce extérieur, activités des services techniques, économiques et sociaux.

C'est précisément un souci de synthèse qui présida à la création, à partir de 1945, de services de statistiques dans les principaux territoires colonisés.

Leur premier travail a consisté à faire l'inventaire de la documentation disponible, de la critiquer et de la présenter sous forme homogène et régulière dans diverses publications. Au premier rang des données ainsi établies se plaçaient les statistiques du commerce extérieur, fondamentales en ces pays dont l'économie était strictement "dépendante" et qui paraissaient assez sûres.

Les statistiques démographiques révélèrent de leur côté, leur très mauvaise qualité: les variations erratiques qu'elles faisaient apparaître d'une année à l'autre, n'avaient naturellement aucun rapport avec la réalité, et résultaient simplement des appréciations fortement subjectives et fluctuantes des responsables successifs.

Quant aux statistiques de la production agricole, essentielles pour ces pays dans lesquels près de 9 personnes sur 10 vivaient de la terre, leurs méthodes d'évaluation étaient aussi le plus souvent hautement subjectives, sauf peut-être pour les cultures dont la commercialisation était réglementée. Elles furent jugées de si mauvaise qualité que la publication en fut abandonnée.

En somme, le mérite essentiel des premiers statisticiens fut de susciter une prise de conscience des défauts de l'information disponible et, par suite, de l'effort immense à accomplir pour lui donner une qualité satisfaisante. Ils n'ont pas manqué d'attirer l'attention des gouvernements locaux et du gouvernement de la République française sur la gravité du manque d'informations, non seulement en matière démographique et de production agricole, mais aussi dans le domaine de la consommation et des échanges intérieurs, qui auraient permis de suivre convenablement la conjoncture économique des pays colonisés et d'assurer la mise en place de plans de développement.

Le matériel statistique étant défaillant, les statisticiens coloniaux proposèrent des méthodes propres à améliorer les statistiques de structure dans les domaines où les besoins étaient les plus urgents, et présentèrent des programmes d'enquêtes statistiques qu'ils effectuèrent eux-mêmes directement sur le terrain.

C'est en 1954-55 qu'ont pu être menées les premières enquêtes par sondage. De nombreuses enquêtes ont été demandées aux services statistiques dans presque tous les pays colonisés, au cours des années suivantes: Elles étaient généralement à objectifs multiples: démographie, production agricole, budgets familiaux, échanges intérieurs.

Pour procéder à ces enquêtes, c'est plus spécialement à la méthode d'échantillonnage probabiliste qu'il a été fait appel. Cette méthode offre en effet, dans les pays en développement, les plus remarquables possibilités en raison même des difficultés tenant au milieu, aux insuffisances de la structure administrative et à la modicité des crédits disponibles.

Mais cette méthode ne peut être utilisée que par un personnel spécialisé, car pour permettre l'extrapolation ultérieure, il faut disposer d'une base de sondage valable, stratifier, si besoin est, le domaine d'études en zones suffisamment homogènes, déterminer les divers degrés de sondage, et définir les unités de sondages à chaque degré. Enfin, il faut procéder convenablement au tirage au hasard des échantillons.

La technique des relevés sur le terrain doit faire appel à des observations et mesures objectives, et non à des évaluations à vue ou à des interviews. Ainsi, pour une enquête démographique, il faut faire le plan du village, et les cases doivent être numérotées une à une, les habitants comptés, interrogés un à un, et case par case. Pour une enquête agricole, les champs seront mesurés dans leurs contours, aussi irréguliers soient-ils. Pour une enquête de production, des coupes-échantillons devront être effectivement récoltées et pesées, les plants comptés un à un de manière à déterminer la densité. Pour une enquête budget-consommation, il faudra relever et peser les aliments consommés à chaque repas, constater effectivement les achats et les ventes en notant les quantités échangées et les valeurs, relever et constater la nature des trocs et cadeaux etc.. Cette technique suppose une longue et minutieuse formation préalable des enquêteurs autochtones, une approche et une mise en confiance des populations enquêtées, une étude sociologique préliminaire, un contrôle permanent du personnel d'exécution par un personnel d'encadrement compétent, enfin des dépouillements sommaires effectués au fur et à mesure du déroulement de l'enquête pour vérifier et contrôler la qualité du travail de relevé.

Pendant la même période, des centres mécanographiques furent installés près des services statistiques; les statisticiens coloniaux en assuraient la direction et la gestion, qui était particulièrement lourde, étant donné qu'il fallait procéder au dépouillement des statistiques douanières et à de nombreux travaux de comptabilité publique (soldes, impôts, droits de douane etc...). L'avantage était la possibilité d'obtenir un certain nombre de statistiques en sous-produits de ces tâches administratives, et de disposer d'un outil pour les fichiers et les dépouillements de recensements ou d'enquêtes statistiques.

Vers 1958, les statisticiens des pays colonisés ont commencé à regrouper l'ensemble des résultats (statistiques courantes obtenues en sous-produits de l'activité

administrative, et résultats d'enquêtes) sous des concepts et dans le cadre d'une comptabilité économique.

B- La statistique dans les pays en développement après l'indépendance

Au fur et à mesure que ces pays ont accédé à l'indépendance, l'action de la France est passée de la gestion directe à l'assistance aux services nationaux, tandis que son contenu s'élargissait pour répondre aux besoins pressants de ces pays de disposer d'une information statistique de plus en plus élaborée en vue de l'établissement de plans de développement. (12).

En 1960, au lendemain de l'indépendance de quelques pays colonisés surtout les pays africains, les responsables français de la coopération en matière statistique se trouvaient confrontés à trois problèmes principaux. Il fallait mettre en place des services statistiques dans les nouveaux Etats, et transférer à leur profit les responsabilités administratives et techniques. Il était nécessaire d'assurer la formation de statisticiens dans ces Etats. Enfin, les services de planification exprimaient une demande pressante d'information statistique.

L'organisation, puis le fonctionnement des services nationaux furent souvent assurés par des assistants techniques français qui, pour la plupart, étaient déjà en service dans ces pays avant l'indépendance.

La question de la formation trouva en 1963 une première solution avec la création à Paris, du Centre européen de formation des statisticiens - économistes des pays en développement (CESD) dont le fonctionnement est pris en charge par la CEE et qui est soutenu techniquement par l'ENSAE. La formation d'un nombre important d'ingénieurs statisticiens- économistes et d'ingénieurs des travaux statistiques devait permettre d'assurer progressivement un encadrement national dans les services statistiques et économiques dans la plupart des pays qui étaient colonisés par la France

La production courante des services statistiques permettait de répondre en partie au besoin d'informations. Mais il était nécessaire de la compléter par une série d'enquêtes centrées sur l'étude du milieu rural. Le ministère de la Coopération, dans le

cadre de l'assistance qu'il estimait nécessaire d'apporter aux services de planification, renforça le soutien financier très important accordé à ces opérations. C'est ainsi que fut conduit un vaste programme d'enquêtes statistiques que les techniciens français avaient mis au point après un important travail méthodologique réalisé grâce aux activités de la période précédente.

Après 1965, les orientations de la coopération statistique se modifièrent progressivement. La prise en charge graduelle des services statistiques par des cadres nationaux entraîna une certaine réduction du nombre des assistants techniques français et fit évoluer leurs attributions vers des fonctions de conseillers techniques, chargés d'aider au bon fonctionnement des services ou de soutenir le développement de nouvelles activités statistiques. Cette orientation nouvelle traduisait d'une certaine manière l'optimisme qui régnait au milieu des années soixante en ce qui concerne l'information économique. L'idée prévalait alors que les connaissances de base étaient désormais suffisantes, et qu'il fallait absolument donner la priorité à l'exploitation de l'information en vue d'orienter les politiques économiques. La collecte proprement dite devait être réalisée sans trop de difficultés par les services nationaux. Ce choix aboutit à un transfert des assistants techniques des services statistiques vers les services chargés de la comptabilité nationale, des études économiques de la planification.

Durant cette période, de grandes enquêtes ont été exécutées dans le domaine de la démographie et de la consommation.

Mais il apparut assez rapidement que la qualité des statistiques produites dans ces pays se dégradait. Le secrétariat de l'Etat aux Affaires Etrangères fournit alors un effort important visant à redresser la situation grâce au développement de l'informatique. Mais le besoin de rentabiliser les très lourds investissements qu'exigeait l'introduction de l'informatique, a nécessité leur affectation à la comptabilité publique aux dépens des traitements statistiques, ce qui conduit à la création d'un secteur informatique dissocié du secteur statistique. Cependant l'utilisation des ordinateurs rend nécessaire la mise au point de nouveaux cadres de recueil de l'information, et quand l'utilisation de ces systèmes sera généralisée, elle permettra d'obtenir des données statistiques assez complètes sur les secteurs d'activité.

Dans le domaine de la formation, l'action a été poursuivie et développée par la création d'écoles de cadres moyens et supérieurs dans certains de ces pays en développement.

A noter également l'effort non négligeable de l'assistance technique française à certains pays dont notamment l'Algérie où les efforts ont porté sur la réorganisation du service statistique, l'exécution d'un recensement de la population, la mise en place d'une comptabilité nationale, enfin la formation à l'Institut des techniques de planification d'Alger. Au Maroc aussi, la priorité a été donnée à la planification et à la comptabilité nationale. Les étudiants de l'institut national de la statistique et de l'économie appliquée au Rabat effectuaient leurs stages en France. La coopération s'est étendue également à des pays du Moyen Orient : Liban (formation statistique), et Egypte (participation à l'institut de démographie des Nations Unies au Caire).

C'est le département de la Coopération de l'INSEE, au cours de cette période comme dans les années précédentes, qui a organisé et coordonné l'envoi des experts à la demande des Etats. Il a assuré grâce aux moyens mécanographiques puis informatiques de l'INSEE, l'exploitation des enquêtes démographiques, agricoles, budget-consommation, l'analyse des données, et la publication des résultats au profit des Etats en développement. (13)

A titre d'exemple, on peut évoquer ici l'expérience tunisienne qui représente un prototype de la coopération française en matière de statistique dans les pays en développement.

La statistique administrative a été créée en Tunisie à l'époque du Protectorat français. Les premiers recensements de la population ont été réalisés par les services du Ministère de l'Agriculture français en 1886, en 1891 et en 1896. Ils ne concernaient que la population française vivant en Tunisie. Ceux de 1906 et 1911 ont été étendus à la population européenne. Ce n'est qu'en 1921 que le recensement a couvert l'ensemble de la population, et il a été suivi par d'autres en 1926, 1931, 1936 et 1946.

En 1947, le Service Tunisien de Statistiques attaché au Secrétariat Général du Gouvernement, a été créé et dirigé par Jean LEPIDI , administrateur de l'INSEE. Ce

service s'occupait des statistiques de l'état civil, des statistiques démographiques, du commerce extérieur et de l'industrie, et publiait l'Annuaire Statistique de la Tunisie et un bulletin trimestriel. Le S.T.S. était en rapport constant avec les autres services des départements Ministériels.(14)

Après l'Indépendance, en 1956, ce service a continué à fonctionner, mais dans des conditions toutes nouvelles. Il a été rattaché au Secrétariat du Plan, puis a été transformé en Institut national de Statistique (INS) en 1969. Bien que son personnel relève de la fonction publique, il a une relative autonomie financière. Sa centralisation territoriale résulte de celle de l'Etat tunisien lui-même, qui était héritée du protectorat, et marquée par la centralisation administrative française, aussi bien que les réorganisations administratives tunisiennes après l'indépendance.

En 1957-1958, six jeunes statisticiens tunisiens ont été formés à l'école d'application de l'INSEE. Ce sont eux qui ont créé la nouvelle statistique tunisienne au début des années 1960. (15).

III- NAISSANCE DE LA STATISTIQUE AU LIBAN

La statistique au Liban est née non pour répondre à un besoin quelconque d'un Etat soucieux de gérer au mieux les affaires du pays, ou de mettre au point des plans de développement basés sur des études scientifiques, comme c'était le cas dans beaucoup des pays développés. Elle n'a pas été non plus consécutive aux crises économiques et sociales qui étaient pourtant nombreuses dans ce pays au siècle dernier. Elle est née sur une initiative de l'Etat français durant son mandat au Liban (1920- 1943), pour lui permettre de rationaliser ses politiques publiques dans ce pays.

1. La statistique au Liban pendant le mandat français

A la suite des accords Sykes-Picot de 1916, la Société des Nations confia à la France le 25 avril 1920 à San Rémo un mandat sur la Syrie et le Liban, détachés de la

Turquie vaincue. Le même genre de mandat a été confié à la Grande - Bretagne sur la Palestine et l'Irak.

L'Etat du Grand Liban fut divisé, par arrêté du 1er septembre 1920, en quatre sandjaks (départements) : Liban- Nord ; Mont- Liban ; Liban- Sud et Bekaa et en deux municipalités autonomes : Beyrouth et Tripoli.

Le haut-commissaire, représentant direct du gouvernement français dans les territoires sous mandat, disposait d'un cabinet politique qu'il dirigeait lui-même et d'un cabinet civil qui avait autorité sur le service des renseignements.

Le secrétaire général du Haut-Commissariat, assisté d'un secrétaire général-adjoint, avait en charge la direction des services administratifs. Il assurait un rôle de coordination entre le haut-commissaire, les conseillers chargés d'étudier les projets d'arrêtés nécessaires à l'organisation des services, et les délégués, représentant du haut-commissaire dans les différents Etats.

Ainsi, les Français prenaient en charge les différents services administratifs du pays (justice, archéologie, agriculture, douanes, postes et télégraphes, services économiques, services français, wakfs, santé et assistance publique).

A partir de 1930 et jusqu'à 1938, l'Inspection Générale des Douanes, attachée au Haut Commissariat de la République française, a commencé à publier des statistiques concernant le commerce extérieur des Etats du Levant sous Mandat français, y inclus le Liban.

Chacune de ces publications comprenait des statistiques concernant l'année en cours sauf la première publication qui comprenait, en plus des statistiques de 1930, une récapitulation des statistiques des cinq années précédentes. En effet, ces publications portaient sur :

- Les importations (tonnages et valeurs des importations globales dans les Etats sous Mandat de 1925 à 1930) avec indication des pays d'origine
- Les exportations (les sorties globales des marchandises de 1925 à 1930.).
- La balance commerciale (le solde des importations et des exportations de 1927 à 1930).
- Des tableaux comparatifs des quantités et valeurs des marchandises importées des différents pays d'origine durant les années 1929-1930.
- Des tableaux comparatifs par catégories de fournitures des importations en 1929-1930.
- Le trafic de réexportation en francs français, le mouvement de transit sur les pays étrangers, l'emploi du régime de l'entrepôt réel, le mouvement commercial des principaux ports, l'activité des navires à moteur thermique de plus de 100 tonneaux de jauge brute, le trafic des voies ferrées et transports trans-désertiques.
- Le commerce extérieur (importation et exportation de 1925 à 1930 en piastres syriennes).
- Les importations, les exportations, les réexportations et les transit- sorties effectuées dans les Etats sous Mandat français en 1930.

En effet, le commerce général d'importation comprend le commerce spécial d'importation et le commerce du transit direct.

Le premier comprend les marchandises destinées à la consommation locale, dès leur arrivée dans le pays.

Le second comprend les marchandises étrangères qui ne font que traverser les Etats sous Mandat en transit direct de l'étranger à l'étranger et les marchandises expédiées en transit vers l'étranger d'un entrepôt ou d'une douane de l'intérieur.

Quant au commerce général d'exportation, il comprend le commerce spécial d'exportation, les réexportations et le transit direct

Le premier comprend les produits du sol et les articles de production locale exportés, ainsi que les exportations des marchandises d'origine étrangère soumises au paiement des droits de douane, ou admises en franchise à l'importation.

Le second comprend les marchandises étrangères réexportées avec remboursement des droits.

Les valeurs des relevés statistiques sont exprimées en livre libano-syrienne dont le taux de change fixe était de 25 francs français.(16)

A noter aussi que c'est durant le Mandat français au Liban et plus précisément en 1932 qu'a été effectué le premier recensement officiel de la population qui s'est élevée à 782.415 habitants. A la base des résultats de cet ancien recensement a été partagé le pouvoir entre les différentes communautés en 1943 et ont été répartis les postes de la fonction publique.

Selon ce recensement les Chrétiens étaient de 51,2 % et les Musulmans de 48,8 % et les Maronites étaient la première communauté du pays. La proportion des communautés était comme suit:

Chrétiens 51.2%

- Maronites 28.8%
- Grecs orthodoxes 5.9%
- Grecs catholiques 5.9%
- Arméniens orthodoxes 4.2%
- Arméniens catholiques 1.6%
- Protestants 1.5%
- Divers (Chaldéens, Syriens catholiques, Latins, ...) 3.3%

Musulmans 48.8%

- Chiites 19.6%
- Sunnites 22.4%
- Druzes 6.8%

Depuis cette époque, la répartition des principales responsabilités politiques et administratives se fait entre les six grandes communautés religieuses à savoir: les Maronites, les Grecs- orthodoxes, les Grecs- catholiques, les Sunnites, les Chiites et les Druzes. Avec ce système des «quotas», chacune des six grandes communautés détenait un droit de veto implicite en cas de désaccord.

2 La statistique au Liban après l'Indépendance

En 1943, après la conclusion d'un pacte national entre les communautés et la passation des pouvoirs, le Liban a été déclaré pays indépendant. Les statistiques du commerce extérieur suspendues en 1939, ont été relancées après l'Indépendance par la Direction Générale des Douanes de la Syrie et du Liban, rattachée au Conseil Supérieur des Intérêts Communs, qui a pris en charge les statistiques du commerce extérieur de la Syrie et du Liban qui étaient en union douanière. Cette union a été réalisée par la France, la puissance mandataire dans les deux pays.

Les statistiques de 1944 à 1949, ont conservé les mêmes méthodes et les mêmes détails que celles du temps des français en ajoutant, et pour la première fois, des traductions en arabe. Celles de 1946 comportent une récapitulation des données (1939-1943).

Manquant d'expérience et de culture statistique, et réalisant ce travail d'une façon mécaniste comme elle l'a apprise des Français, la Direction Générale des Douanes de la Syrie et du Liban a commis beaucoup d'erreurs et a reçu des critiques concernant la crédibilité de ses statistiques. En 1947, elle a avoué que ses statistiques comportaient beaucoup d'erreurs et de lacunes et en accuse l'inexactitude des déclarations des importations et des exportations: « Des critiques se font jour après jour au sujet de certaines inexactitudes qui se glissent dans les publications relatives à nos échanges commerciaux avec l'étranger. Le Service intéressé est le premier à regretter ces défauts, mais il ne peut y remédier efficacement sans la collaboration des importateurs et des exportateurs. Les statistiques du commerce extérieur sont dégagées des déclarations

d'entrée et de sortie des marchandises. Or à l'importation, lorsqu'il s'agit de marchandises exemptes de droits, la douane ne vérifie avec précision que le genre de produit, le contrôle étant plutôt sommaire par rapport aux autres indications des déclarations. De même, à l'exportation, en l'absence d'intérêt fiscal, la vérification des marchandises couvertes par des déclarations de libre sortie, est également succincte. On ne pourrait agir autrement, ni dans un cas ni dans l'autre, sans entraver les expéditions et occasionner en outre des manipulations coûteuses. Sans doute, les services en question rectifient les erreurs chaque fois qu'ils les découvrent, mais il est compréhensible que des erreurs peu visibles échappent quand même aux investigations. Aussi bien, l'Administration fait-elle un pressant appel aux importateurs et aux exportateurs, pour que ceux-ci veuillent bien seconder ses efforts en libellant toujours leurs déclarations avec une entière exactitude, non seulement en ce qui concerne le genre, la qualité et la valeur des produits, mais aussi les provenances et les destinations réelles ».(17)

A côté de ces données statistiques publiées par la Direction Générale des Douanes, le gouvernement libanais effectuait selon les circonstances, certaines études.

En 1948, la création de l'Etat israélien a donné lieu à une forte immigration palestinienne au Liban, ce qui a créé quelques tensions politiques, car certaines communautés ethnico-religieuses y voyaient la possibilité d'un déséquilibre démographique inter -communautaire. Ceci a poussé les autorités libanaises à recenser les Palestiniens qui se trouvaient au Liban. Le recensement décidé en 1950 a été réalisé en 1951 par un organisme officiel, le Comité Central des Affaires des Réfugiés, conduit par des agents dépendants de la Direction de la Sûreté Générale. Ce Comité dépendait du Ministère de l'Intérieur et de la Sûreté Générale. Les fonctionnaires chargés du recensement des réfugiés étaient des agents de la Force de Sécurité Intérieure. Ce recensement visait un meilleur contrôle de la population palestinienne sur le territoire libanais.

3. La statistique au Liban après la séparation douanière syro-libanaise

L'indépendance du Liban et de la Syrie n'a pas favorisé le maintien de l'union douanière et économique créée entre les deux pays en 1943. Elle a été rompue en 1950. A cette date, le Liban a repris son activité statistique d'une manière indépendante à travers la Direction générale du Conseil Supérieur des Douanes. Cette activité portait essentiellement sur les statistiques du commerce extérieur.

Dans sa première publication, la Direction Générale du Conseil Supérieur des Douanes, de la République libanaise, a rappelé la rupture douanière en question : « Les statistiques publiées dans ce livre comprennent le commerce extérieur du Liban et de la Syrie jusqu'au 13 mars 1950, et le commerce extérieur du Liban seul, depuis le 14 du même mois, date de la rupture de l'Union douanière entre les deux pays. Pour cette raison, les statistiques de 1950 sont réparties sur deux colonnes : la première intitulée : « avant séparation » représente le commerce commun au Liban et à la Syrie du premier janvier au 13 mars, et la deuxième colonne intitulée : « après séparation » représente le commerce libanais du 14 mars au 31 décembre ».(18).

4. La statistique au Liban dans les années 60 et 70

Les années 60 sont caractérisées par la création de la Direction Centrale de la Statistique. Rattachée au Ministère du Plan, elle a été fondée en 1963 dans le cadre de la réforme administrative menée par le président Chéhab, et a pris en charge les statistiques du commerce extérieur que le Conseil Supérieur des Douanes a préparées pendant 10 ans (jusqu'à 1959).(19)

Cette décennie se distingue des précédentes par l'abondance de la production statistique. Outre les travaux réalisés par la Direction Centrale de la statistique, plusieurs organismes publics et privés effectuaient irrégulièrement des études parallèles.

A- Les statistiques de la Direction Centrale.

La DCS a pu, grâce à de jeunes cadres, réorganiser ce secteur au Liban, en inventoriant les statistiques établies par les différentes administrations, lançant des publications périodiques (bulletin statistique mensuel, recueil de statistiques libanaises), établissant les bases d'une comptabilité nationale libanaise, et en effectuant les enquêtes nécessaires dont la plus importante celle de la population active en 1970.

a- Le bulletin statistique mensuel

La publication de ce bulletin statistique a été trimestrielle, puis mensuelle à partir du mois d'avril 1964. Le premier bulletin mensuel a été distribué en juin 1963. A signaler que ce bulletin a remplacé le bulletin trimestriel qui était publié jusqu'en 1959 par le Ministère de l'Economie nationale, et depuis 1960 par le Ministère du Plan.

Les statistiques du commerce extérieur ne paraissaient pas dans ce bulletin mais faisaient l'objet d'une publication distincte, d'abord semestrielle, puis trimestrielle. Quant aux statistiques publiées dans ce bulletin, elles portaient sur : la climatologie, le mouvement de la population, le mouvement des voyageurs, la production, le transport, la monnaie et les banques, les opérations immobilières, et les prix; (GZ). A signaler que les thèmes qui font l'objet de ce bulletin, se sont multipliés à travers le temps. De mois en mois, de nouveaux thèmes s'y ajoutaient:

- En avril 1964, ont été ajoutées des statistiques rétrospectives sur la monnaie et les effets de commerce compensés, et ce pour mettre à la disposition du lecteur, l'outil nécessaire aux études statistiques ou économiques qu'il pourrait entreprendre sur l'une ou l'autre activité. Ainsi sont apparus à partir de ce numéro: la circulation fiduciaire, le cours du dollar et le nombre et le montant des effets compensés.



- La circulation fiduciaire: celle -ci est définie comme le montant total des billets remis par le service Emission de la Banque de Syrie et du Liban à la Caisse de la Banque, moins le montant des billets remis par la Caisse au service Emission. La circulation fiduciaire à un instant donné est donc égale au montant des billets se trouvant entre les mains des particuliers, dans les caisses des banques de dépôts et dans la caisse de la Banque de Syrie et du Liban (depuis le 1^{er} avril 1964, les attributions de la Banque de Syrie et du Liban passent à la Banque du Liban) . La caisse de la Banque de Syrie et du Liban demande des billets au service Emission suivant les besoins de sa trésorerie. En contrepartie, elle verse au compte du service Emission, soit des devises, soit des créances sur l'Etat ou garanties par l'Etat.

- Le cours du dollar: Il s'agit du cours du dollar sur le marché libre. Le change libre a été en effet autorisé le 5 novembre 1948. Le cours officiel a été fixé à cette date (plus exactement le 18/11/ 1948) à 2,21 L.L. Le fonds de stabilisation des changes a été créé au mois d'octobre 1949 mais n'a effectivement fonctionné que depuis la deuxième moitié de 1953.

- Les effets compensés: La Chambre de Compensation de Beyrouth fonctionne depuis le 1^{er} février 1943. Elle a pour objet de "faciliter à ses adhérents par compensation journalière entre eux le règlement des chèques sur leurs guichets à Beyrouth". "Le règlement de la compensation s'effectue au moyen des comptes ouverts dans les livres de l'Institut d'émission au nom de chaque adhérent".(20)

Au bulletin de juin 1964 ont été ajoutées les statistiques rétrospectives sur le trafic de l'aéroport international de Beyrouth. En effet, ces statistiques ont été établies à partir de documents émanant de la Direction de l'Aviation Civile libanaise (Ministère des Travaux publics et des Transports....Direction Générale des Transports).

A l'exclusion de tous les vols de l'Armée de l'Air Libanaise, les chiffres publiés portent:

-soit sur le transport commercial, qui comprend les vols réguliers et locaux des compagnies aériennes.

-soit sur le trafic total, qui comprend, outre le transport commercial, le transport privé et le transport d'Etat.

Le transport privé comprend les vols réguliers et locaux des compagnies aériennes ou entreprises non spécialisées dans le transport aérien (tel est le cas, par exemple, de certaines sociétés pétrolières possédant leurs propres avions).

Le transport d'Etat comprend les vols réguliers et locaux d'appareils n'appartenant ni à des compagnies de transport aérien, ni à des entreprises privées (c'est le cas, par exemple, des avions militaires ainsi que des appareils effectuant des liaisons pour le compte de l'Organisation des Nations Unies ou d'organismes qui lui appartiennent).

Tous les pays arabes qui avaient en 1963 des accords de transport aérien de nature commerciale avec le Liban sont cités et classés par ordre d'importance. En ce qui concerne les pays non arabes, très nombreux n'ont pas été retenus.(21)

Le bulletin d'août 1964 a comporté, à son tour, une nouvelle série de données à savoir celle de nouvelles statistiques monétaires et bancaires. Dans ce bulletin, la Direction Centrale de la Statistique en accord avec la Banque du Liban, commence la publication de statistiques monétaires et bancaires établies sur de nouvelles bases par la Banque Centrale à partir du 1^{er} avril 1964, date qui marque le début de l'activité de cet organisme. Les rubriques de la circulation fiduciaire et de dépôts et avances sont remplacées par le bilan de la Banque Centrale, et celui des banques commerciales ainsi que les disponibilités monétaires. Cependant aucune comparaison n'est possible entre les anciennes et les nouvelles rubriques: les définitions adoptées sont différentes même si certains intitulés sont identiques. (22).

En septembre 1964, sont ajoutées les statistiques rétrospectives sur le mouvement du Port de Beyrouth. Ces statistiques montrent le mouvement des navires, des passagers, et des marchandises de 1948 à 1963, ainsi que l'évolution du mouvement des marchandises dans le Port de Beyrouth depuis 1895. Les derniers graphiques ainsi que les tableaux sont tirés des différents bulletins du Port de Beyrouth. (23)

Deux ans plus tard, précisément en mars 1966, la rubrique du tourisme a été ajoutée. Ainsi de nouvelles séries statistiques concernant le mouvement touristique, sont publiées pour la première fois dans le bulletin de mars 1966. On y trouve également des données relatives à l'hôtellerie de Beyrouth et aux visiteurs des sites touristiques. Pour l'hôtellerie de montagne, les statistiques faisaient défaut.

La fréquentation des hôtels de Beyrouth est exprimée à travers plusieurs indicateurs. Les nuitées totalisent le nombre de nuits passées durant le mois dans les hôtels de chaque catégorie. Rapportées à la capacité d'accueil globale, (total des lits d'hôtels multiplié par le nombre de jours du mois) , elles fournissent les taux d'occupation par lit. Les chambres / jours louées donnent un renseignement similaire: elles totalisent le nombre de chambres louées chaque jour par les hôteliers. Rapportées à la capacité d'accueil exprimée en chambres, elles fournissent les taux d'occupation par chambre qui, internationalement, sont rarement établis bien qu'ils soient considérés comme préférables pour apprécier la rentabilité des hôtels (un hôtel complet est celui dont toutes les chambres sont louées, même si des lits restent inoccupés).

Le nombre de clients totalise à la fin de chaque mois les arrivées journalières de clients. Leur durée moyenne de séjour est obtenue en divisant les nuitées par le nombre de clients. Il importe de remarquer que cette durée n'exprime pas la durée moyenne de séjour des touristes dans le pays (à cause des modes d'hébergement autres que les hôtels) et sous- estime aussi la durée générale de séjour des touristes dans les hôtels (à cause des clients qui changent d'hôtel, soit à Beyrouth même, soit vers la montagne pendant l'été). Il convient enfin de noter que les informations hôtelières couvrent aussi bien la clientèle libanaise que la clientèle étrangère.

b- Le recueil de Statistiques libanaises

« Le Recueil de Statistiques libanaises » a été conçu pour mettre à la disposition du public l'ensemble des informations chiffrées disponibles concernant le Liban dans les domaines géographiques, démographiques, économiques et sociaux. Il comprend en

plus de la récapitulation annuelle des séries publiées mensuellement dans le « Bulletin Statistique Mensuel », les statistiques qui ne sont établies qu'annuellement ainsi que les résultats d'enquêtes sous-périodiques. (24).

Une place importante y a été réservée aux cartes et aux graphiques. Dans l'avant - propos du recueil de 1963, la Direction Centrale de la Statistique a signalé le manque de quelques détails que les usagers espéraient trouver et ce pour rendre le recueil un document aisément maniable d'une part, et de l'autre part, pour maintenir un certain équilibre entre les diverses parties de l'ouvrage. Pourtant, elle ne renonce pas à la diffusion de ces renseignements manquées car une nouvelle séries de publications [Statistiques rétrospectives], dont chaque numéro portera sur un sujet déterminé reprendra, avec le maximum de détails, l'ensemble des données statistiques, de plus en plus nombreuses, dont dispose la Direction Centrale de la Statistique qui espère ainsi satisfaire un nombre de plus en plus grand d'usagers.

En effet, les différentes rubriques de ces recueils portaient sur les thèmes suivants :

α- Les caractéristiques physiques: Le relief, la géologie et l'hydrographie du Liban (A signaler que chaque nouveau recueil comporte des informations plus nombreuses que le précédent). A titre d'exemple le recueil de l'année 1963 a comporté des données sur:

- La superficie du Liban
- La structure et géographique
- La géologie
- Les principaux massifs du Mont -Liban
- Les fleuves ou les rivières.

Quant au recueil de 1965, il a fourni des informations plus approfondies et détaillées sur ces thèmes, en abordant par exemple, la nature des roches montagneuses, la lithologie, l'hydrographie du pays, les sources des fleuves et des rivières, etc.

β -La climatologie

Ce thème comporte en plus des détails sur la nature du climat libanais qui est typiquement méditerranéen, des tableaux statistiques sur:

- les moyennes mensuelles de la température de l'air en °C au cours des dix dernières années.
- le maximum et le minimum mensuel de la température de l'air en °C au cours des dix dernières années.
- le nombre de jours de précipitations par mois au cours des dix dernières années.
- les hauteurs mensuelles des précipitations en millimètres, et toujours au cours des dix dernières années.
- Les moyennes mensuelles du taux (en %) de l'humidité de l'air.

χ- La population

Cette partie comprend beaucoup de lacunes car la population libanaise est assez mal connue, puisque les deux derniers recensements effectués au Liban datent de 1932 et 1942. La Direction Centrale des Statistiques s'est servie des chiffres les plus récents publiés par les Services de l'Etat Civil du Ministère de l'Intérieur pour construire les tableaux relatifs à la démographie libanaise. Mais ces chiffres comprennent un certain nombre d'émigrés ayant conservé la nationalité libanaise, et ne tiennent pas compte, des étrangers résidents au Liban. Naissances, mariages et surtout décès ne sont pas toujours enregistrés avec fidélité et régulièrement. De même, l'enregistrement se fait généralement suivant le lieu d'origine de la famille et non le lieu de résidence, d'où une confusion entre population inscrite et population résidente. Ces chiffres donnent une population totale enregistrée de 2 367 141 habitants au 31. 12. 1964. Cependant, d'autres études, telles que celle de "la prévision des besoins en main -d'oeuvre et les besoins en formation " effectuée par le Ministère du plan et " l'enquête par sondage sur la population libanaise" effectuée par le Service des Activités régionales du Ministère

du Plan permettent d'obtenir des chiffres différents : 2.179.634 habitants dont environ 390 000 étrangers au 31.12 1964.

Quant à la structure démographique, c'est la mission IRFED qui en a posé les premiers jalons. Dans son étude " Besoins et Possibilités de Développement du Liban" en 1960-1961, elle a évalué à 2,7% par an le taux d'accroissement naturel de la population. Selon les fiches de l'état civil, il y a eu 9.850 décès et 69. 929 naissances en 1961, chiffres qui, rapportés à la population totale enregistrée en 1961 (2.151.884) permettent de calculer des taux de mortalité et de natalité de 4,57‰ et 32,5‰ . Le premier chiffre n'a aucune signification car il est nettement sous- estimé. Les naissances, au contraire, sont plus fidèlement enregistrées que les décès:.

A propos des tableaux relatifs à la population, ils sont classés dans les recueils statistiques de la manière suivante:

- Nombre des villes et villages et population enregistrée par mohafazats et cazas
- Nombre d'étrangers résidant au Liban 1963- 1965
- Nombre des naissances déclarées par Mohafazats et cazas de 1952 à 1965
- Nombre des déclarations de décès enregistrées par mohafazats et cazas de 1952 à 1965.
- Nombre des naissances et des décès déclarés suivant le sexe par mohafazats de 1952 à 1965.
- Nombre d'actes de mariage enregistrés par mohafazats et cazas de 1952 à 1965.
- Nombre d'actes de divorce enregistrés par mohafazats et cazas de 1952 à 1965.
- Nombre d'arrivées et de départs de Libanais suivant le pays de provenance ou de destination de 1952 à 1965.
- Nombre d'arrivées d'étrangers au Liban suivant la nationalité de 1952 à 1965.
- Nombre de départs d'étrangers du Liban suivant la nationalité de 1952 à 1965

δ - L'Agriculture

Conditions naturelles et infrastructure, production agricole, cultures annuelles, cultures arboricoles, élevage, régions agricoles au Liban, forment les points essentiels de cette partie. Les tableaux élaborés, dont la source est le ministère de l'agriculture sont répartis de la manière suivante:

- Répartition des terres par mohafazat et caza, suivant le mode de culture (en hectares).
- Superficies cultivées en hectares suivant la culture de 1956 à 1965.
- Productions en tonnes de 1956 à 1965.
- Rendement en tonnes par hectare de 1956 à 1965
- Répartition de la richesse animale par mohafazat en 1964 et 1965.
- La production animale provenant d'animaux importés ou d'origine locale de 1954 à 1965
- Part relative de chaque groupe de produits dans la valeur totale de la production agricole de 1954 à 1965.

ε - L'industrie

Ce chapitre comprend, outre les statistiques périodiques sur les carburants liquides, la production de l'électricité, du ciment, du tabac, et des abattoirs, les résultats du recensement industriel effectué par la Direction Centrale de la statistique au Ministère du Plan au cours de l'année 1965 et concernant l'année 1964.

Ce chapitre comportait des graphiques répartis ainsi:

- Répartition des établissements suivant l'activité économique
- Répartition des salariés suivant l'activité économique
- Répartition des investissements réalisés en 1964 suivant l'activité économique
- Répartition de la force motrice suivant l'activité économique
- Répartition des chiffres d'affaires suivant l'activité économique
- Répartition des achats suivant l'activité économique

- Répartition de la valeur ajoutée suivant l'activité économique
- Répartition des salaires suivant l'activité économique
- La répartition des entreprises, des salariés, des investissements effectués en 1964, de la force motrice, des chiffres d'affaires, des achats, de la valeur ajoutée et des salaires suivant la taille des entreprises

Les tableaux sont répartis ainsi:

- Forme juridique- personnes occupées et salaires payés durant l'année 1964.
- Investissements productifs réalisés en 1964 - détermination de la valeur ajoutée
- Electricité : puissance installée par centrale (en millions de watts)
- Electricité: évolution de la puissance des centrales électriques de 1948 à 1965 (en millions de watts)
- Carburants liquides raffinés au Liban (en tonnes) 1952-1965.
- Tabacs manufacturés vendus (1952-1965)
- Nombre d'animaux abattus pour la boucherie dans les abattoirs contrôlés de Beyrouth (1952-1965)
- Production du ciment (1952-1965)

En effet, il existe trois sources qui permettent de se faire une idée sur l'évolution de l'industrie au Liban au cours des années 1950:

- Le recensement effectué en 1955 par le Ministère de l'Economie Nationale en coopération avec l'Institut de Recherches Economiques de L'Université américaine de Beyrouth, et qui comprenait les établissements industriels employant cinq personnes en plus.
- Le recensement effectué en 1961, par le Ministère du Travail et des Affaires Sociales et qui comprenait les établissements industriels et commerciaux employant au moins un salarié.

Les résultats de ces deux recensements furent publiés dans le recueil de Statistiques libanaises de l'année 1963. Ils comportent des renseignements sur la taille des établissements, les salaires payés, le montant des recettes et la valeur ajoutée pour le recensement de 1955, et le nombre d'ouvriers et les salaires payés pour le recensement de 1961 et ceci pour les différentes activités et les différentes régions.

- le recensement effectué par la Direction Centrale de la Statistique pour l'année 1964 et publié dans le recueil de l'année 1965.

φ- La Construction

Les tableaux relatifs au secteur de la construction sont répartis comme suit:

- Permis de construire accordés classés par circonscriptions administratives 1962- 1964
- Permis de construire accordés classés par nature des permis 1962- 1964

γ - Le commerce extérieur

Les tableaux relatifs au commerce extérieur sont les suivants:

- Chiffres globaux des importations et des exportations 1960-1965
- Valeur des importations et des exportations des marchandises de l'or brut et des monnaies 1960-1965
- Les importations résumées par sections de la nomenclature douanière 1960-1965
- Les exportations résumées par sections de la nomenclature douanière 1960-1965
- Les importations résumées par chapitres de la nomenclature douanière 1960-1965
- Les exportations résumées par chapitres de la nomenclature douanière 1960-1965
- Principales marchandises importées 1960-1965
- Principales marchandises exportées 1960-1965
- Les importations résumées par pays de provenance 1960-1965

- Les exportations résumées par pays de destination 1960-1965
- Les réexportations résumées par sections de la nomenclature douanière 1960-1965
- Les réexportations résumées par pays de destination 1960-1965
- Le trafic du transit par sections de la nomenclature douanière 1960-1965
- Le trafic du transit direct résumé par pays de provenance 1960-1965
- Le trafic du transit direct résumé par pays de destination 1960-1965

η - Le prix

Ce chapitre reproduit les relevés de prix effectués par la Direction Centrale de Statistique depuis l'année 1962. Les chiffres représentent la moyenne arithmétique des prix relevés deux fois par semaine:

Les tableaux sont répartis ainsi:

- Moyennes des prix de gros à Beyrouth en P.L. en 1962-1965
- Moyennes des prix de détail à Beyrouth en P.L en 1962-1965

ι - La monnaie et les banques

Les statistiques publiées dans ce chapitre sont celles établies par la Banque du Liban (Banque centrale) depuis son entrée en fonction le 1^{er} avril 1964.

Elles portent sur :

Les disponibilités monétaires et leurs contre - parties.

Le bilan de la Banque du Liban

Le bilan des banques commerciales

Les chèques compensés

Le cours des changes

Un tableau sur les effets refusés tels qu'ils étaient enregistrés chez les notaires, a été ajouté à ces statistiques monétaires et bancaires.

Les statistiques sur les disponibilités monétaires et sur le bilan des banques sont établies sur de nouvelles bases et ne sont donc pas comparables avec les séries publiées dans le recueil de 1963. Elles n'ont pas été reprises dans le recueil en question que sous forme de graphiques

Les tableaux sont les suivants:

- Situation des banques en 1964
- Situation des banques en 1965
- Disponibilités monétaires et quasi - monétaires en 1964
- Nombre et valeurs des effets compensés de 1950- 1965
- Nombre et montant des effets compensés de 1952- 1965
- Changes libres- cours mensuels moyens du dollar américain à Beyrouth de 1950- 1965

φ - Les opérations immobilières

Il n'existe pas de statistiques complètes sur les opérations immobilières effectuées avant 1963. Ces statistiques étaient établies pour la ville de Beyrouth seulement. A partir de 1963 la Direction Centrale de la Statistique - en collaboration avec les divers services fonciers régionaux- s'est efforcée de recueillir les données relatives aux opérations immobilières effectuées sur tout le territoire. Malheureusement toutes les données n'étaient pas encore complètes. Ainsi, sont publiées dans ce recueil les opérations concernant la ville de Beyrouth et les quatre principaux cazas seulement: caza de Baabda au Mont- Liban, Caza de Tripoli au Liban- Nord, Caza de Saïda au Liban Sud et Caza de Zahlé dans la Békaa.

Les tableaux portent sur le nombre et le montant des opérations immobilières en 1963, 1964, et 1965

κ - Le transport et les communications

Ce chapitre comporte des statistiques sur le transport maritime, ferroviaire, routier et aérien, et sur le trafic postal et les communications téléphoniques, télégraphiques et radio -téléphoniques.

Les tableaux sont les suivants:

- Le mouvement du Port de Beyrouth de 1952 à 1965
- Le transport ferroviaire de 1952-1965
- L'évolution du Parc automobile de 1952-1965
- Le mouvement de l'aéroport international de Beyrouth
- Le trafic postal de 1950 à 1965
- Le mouvement des boîtes à lettres avec valeur déclarée de 1950 à 1965.
- Les télégrammes de 1950 à 1965

λ - Les finances publiques

Ce chapitre comprend les données relatives au Budget général de l'Etat. Le Budget général de l'Etat comprend les recettes de l'Etat et les dépenses des différents ministères. Les transferts de l'Etat à certains Etablissements Publics Autonomes sont comptabilisés dans les dépenses de l'Etat. Depuis 1964, les dépenses au titre de Budget général sont classées en trois parties:

- Les dépenses courantes d'administration
- Les dépenses d'équipement
- Les dépenses des lois-programmes. Celles-ci étaient effectuées, avant 1959, par l'intermédiaire des "caisses autonomes" et ne figuraient pas dans le Budget général. Toute comparaison entre les dépenses totales antérieures et les dépenses totales postérieures à 1959 serait donc invalide.

Le présent chapitre comporte trois tableaux:

- Le premier tableau concerne les recettes et les dépenses globales avec leurs importances relatives en pourcentage du total.
- Le deuxième tableau analyse les recettes du Budget Général par nature des recettes.
- Le troisième tableau porte sur l'évolution des dépenses du Budget.

Au Budget général sont annexés quatre autres budgets: ce sont ceux de l'Université Libanaise, de l'Office du Blé et de la Betterave Sucrière, de la Direction Générale des Téléphones et de la Direction de la Loterie Nationale, sur lesquels les données ne sont pas disponibles.

μ - Le tourisme et les loisirs

Le présent chapitre reproduit certaines informations touristiques de base et les données disponibles sur les salles de spectacles et sur l'activité de la Radio et de la Télévision.

Les statistiques relatives aux établissements hôteliers de Beyrouth sont réactualisées mensuellement, alors que celles du littoral, sont établies par des recensements annuels.

Les tableaux sont:

- Etablissements hôteliers (nombre des établissements, des chambres et de lits) 1960-1965.
- Nombre de visiteurs de certains sites touristiques et archéologiques de 1952 à 1965.
- Nuitées et taux d'occupation par lit des hôtels et des établissements modernes du littoral 1960-1965.
- Evolution du nombre de salles et de sièges dans les salles de cinémas de 1956 à 1965.
- Nombre d'heures d'émission à la Radiodiffusion libanaise mensuellement de 1960 à 1965.
- Nombre d'heures d'émission à la Télévision mensuellement de 1959 à 1965.

v -La santé

Il n'existe pas malheureusement de statistiques régulières et complètes sur l'équipement sanitaire, hôpitaux et dispensaires. Les tableaux publiés dans ce recueil sont tirés d'une enquête faite par les équipes polyvalentes du Service des Activités Régionales au Ministère du Plan, en collaboration avec la Commission Mixte de la Santé groupant les représentants des Ministères du Plan et de la Santé, l'Office du Développement Social, la Croix Rouge libanaise, le Mouvement Social et l'Association libanaise de la Santé Publique.

Les tableaux sont:

- Nombre d'hôpitaux, de chambres et de lits en 1964
- Personnel des hôpitaux en 1964
- Activité des hôpitaux en 1964

o - L'enseignement

Les statistiques dans ce domaine ont été recueillies par le Bureau de Statistique du Ministère de l'Education Nationale

Les tableaux sont les suivants:

- Nombre d'écoles de 1955 à 1965
- Nombre d'instituteurs de 1955 à 1965
- Nombre d'élèves de 1955 à 1965
- Répartition des élèves suivant le sexe dans les écoles officielles primaires, complémentaires, et secondaires (année 1964-1965).
- Nombre des écoles officielles, des instituteurs et des élèves suivant les circonscriptions administratives année 1964- 1965.

- Résultats des examens officiels de 1955 à 1966 (25)

Finalement, il faut bien signaler à la fin de cet inventaire que la qualité et l'étendue des statistiques disponibles sur les sujets sus- mentionnés ont été très inégales ; des statistiques sont très détaillées dans certains domaines, alors que dans d'autres les informations sont laconiques et imprécises.

La Direction Centrale de la Statistique, était consciente des lacunes dont souffrait l'ensemble de ses données chiffrées, et elle espérait améliorer ces dernières dans des numéros ultérieurs. Mais elle a suspendu ses activités en 1973, deux ans avant le déclenchement de la guerre libanaise.

Il faut bien ajouter que la Direction Centrale de la Statistique avait d'autres activités parallèles. A côté des recueils statistiques, elle effectuait des études et des recherches mais irrégulières, dont l'enquête par sondage sur la population active au Liban effectuée en 1970, le recensement industriel en 1964, l'établissement de la comptabilité nationale.....

c- L'enquête par sondage sur la population active en 1970

Cette enquête était destinée en fait à remplacer dans la mesure du possible, les recensements de la population qui, répétés à intervalles réguliers, permettent de tracer point par point le profil démographique d'une nation. (à noter qu'aucun recensement de la population n'a été effectuée au Liban depuis la création des registres de l'Etat Civil en 1932). Toutefois, une étude qui ne porte que sur la population active risque d'ignorer beaucoup de variables démographiques indispensables à des études de projection de la population, dont la structure par âge, les taux de natalité et de mortalité, les flux migratoires... C'est pour cette raison que l'enquête sur "la population active au Liban" a dépassé largement son objectif qu'exprime son titre. Ainsi, elle a eu pour objet de recueillir les données sur:

- Les caractéristiques démographiques de la population résidente au Liban (structure par âge, état matrimonial, origine géographique.....)

- Le niveau d'instruction
- La scolarisation des jeunes
- Le taux d'activité économique
- La répartition de la population active par secteur, profession, statut au travail, etc.
- Et enfin les conditions de l'habitat.

Cette enquête répond ainsi et pour une grande part non seulement aux besoins de la planification de l'emploi et de l'éducation mais aussi à ceux de toute administration désireuse de fonder son action sur une prévision précise de l'évolution de la population et de ses besoins en équipements collectifs.(26)

d- Le recensement industriel de 1964.

En 1963, à la demande de la Direction Centrale de la Statistique, le Bureau de Statistique des Nations - Unies délégua à Beyrouth un expert en statistiques industrielles qui établit au sujet du recensement industriel un premier rapport. Puis, un programme détaillé de travail a été élaboré: établissement du questionnaire, étude des fichiers, formation des enquêteurs, contacts avec des industriels pour tester le questionnaire..... Par la suite, une commission ad hoc a étudié les diverses propositions et après quelques modifications dans le questionnaire, a approuvé les grandes lignes du programme prévu.

Ce recensement avait pour but essentiel de remédier aux insuffisances des statistiques industrielles courantes obtenues par dépouillement des documents administratifs, en essayant de recueillir en une seule fois un ensemble d'informations permettant:

- d'avoir une connaissance plus précise des structures générales de l'industrie libanaise.
- D'estimer la production industrielle
- De calculer la valeur ajoutée.

Par ailleurs, les données collectées étaient absolument nécessaires pour l'établissement de la comptabilité nationale. Ainsi au cours du déroulement de l'enquête,

l'équipe de la comptabilité nationale avait instantanément accès aux résultats partiels obtenus.

c- L'établissement de la Comptabilité Nationale et l'élaboration des comptes économiques.

L'établissement d'une Comptabilité Nationale au Liban a figuré dans les programmes de la Direction Centrale de la Statistique, dès le début de ses activités en mai 1962, comme fil directeur d'un programme à long terme visant à obtenir des données chiffrées sur tous les aspects de la vie économique et sociale du pays.

En octobre 1962, à la demande du Conseil du Plan, un expert en Comptabilité Nationale, Mr Courcier, recommande l'établissement des Comptes- Emplois -Ressources des Biens et Services comme point de départ de la construction d'un tableau économique général, et la réalisation à cet effet d'enquêtes de base. Durant l'année 1963, la Direction Centrale de la Statistique n'a pu établir que les nomenclatures et les notes méthodologiques nécessaires à cette tâche. Quant aux travaux statistiques de base (fichier des établissements se livrant à une activité économique et le recensement industriel), reportés d'année en année, faute de moyens, ils n'ont commencé à être exécutés qu'au courant du second semestre de 1965.

Le 24 novembre 1965, le Conseil des Ministres, désireux de promouvoir une politique de développement économique et de justice sociale, décide de mettre en oeuvre les moyens nécessaires à la collecte des statistiques et à l'établissement de la Comptabilité Nationale. Le Ministre du Plan forme au sein de la Direction Centrale de la Statistique un groupe de travail ayant pour mission d'établir les Comptes économiques de l'année 1964, et donne la priorité absolue à ce travail dans le programme de cette direction.

La tâche qui attendait ce groupe de travail était particulièrement ardue vu l'absence de séries statistiques suffisamment longues et l'absence d'informations de base dans les différents domaines:

- pas de recensement de la population donc une idée très imprécise sur la population active et sur les consommations.
- Statistiques agricoles très sommaires
- Pas de statistiques régulières sur la production industrielle et artisanale
- Un secteur des services très important, ouvert à l'extérieur et très difficile à saisir.
- Pas de statistiques fiscales permettant l'estimation de différents revenus. Etc...

Il a fallu donc mener de front les travaux d'enquêtes, de collecte des données et de confection des comptes:

- Recensement industriel qui a commencé en septembre 1965.
 - Enquête sur le secteur du bâtiment.
 - Enquête sur le transport
 - Enquête sur les services
 - Dépouillement des loyers enregistrés auprès des municipalités.
- Etc...

Cet état de fait a fortement influé sur le choix de la méthode pour l'établissement des Comptes. Le groupe de travail aurait été tenté de se limiter au simple calcul du Revenu National par secteur comme il a été fait en 1950 par l'Institut de Recherches de l'Université Américaine. Cette méthode a été vite écartée pour deux raisons essentielles: d'une part, le simple chiffre du Revenu National, sans liaison avec l'ensemble des aspects de la vie économique ne présente pas un grand intérêt aux responsables. D'autre part, le calcul direct du Revenu National, sans recoupement avec les autres agrégats économiques serait sujet à de plus grands risques d'erreur.

Il était donc essentiel de définir le cadre général qui doit servir à la description de l'ensemble des aspects de l'activité économique, et de choisir dans ce cadre, la partie qui peut être établie le meilleur possible.

C'est ainsi que deux comptes, celui des Biens et Services et celui des administrations ont été choisis comme base de construction d'un système plus complet de la Comptabilité Nationale.

Le compte des Biens et Services pouvait être établi correctement grâce aux statistiques d'importation et d'exportation, complétées par l'estimation de la production grâce aux enquêtes en cours. Les importations sont en effet très importantes pour l'économie du pays: non seulement une bonne partie de la consommation intérieure est assurée par les produits étrangers, mais la plupart des industries importaient leurs matières premières, leurs machines et autre matériel.

Quant aux comptes des Administrations, le dépouillement des comptes publics permet de les établir très correctement.

Si les résultats exposés dans cette étude ont montré la structure globale de l'Economie libanaise, beaucoup de domaines en sont cependant restés dans l'ombre, par manque d'informations. Il fallait :

- améliorer l'estimation de quelques rubriques, telles que celles des services, et d'une manière générale, l'ensemble des estimations.
- Etudier la population active et la répartition des revenus
- Etudier la population et la consommation
- Etudier le compte des opérations financières en liaison avec la Banque Centrale
- Mettre à jour annuellement les résultats obtenus et projeter les comptes dans le passé afin de saisir l'évolution de l'Economie.
- Enfin, vu la très large ouverture l'économie libanaise sur le monde extérieur, placer les comptes de la nation dans le cadre de l'activité économique régionale et mondiale.

Il reste donc beaucoup à faire pour donner au gouvernement et aux différents milieux intéressés, un instrument précis d'information et d'analyse économique nécessaire à leur action. Néanmoins, les comptes économiques de l'année 1964 ont déjà mis en évidence les aspects fondamentaux de l'économie libanaise et leur interdépendance étroite.

Désormais, les comptes économiques des années qui suivent ont été élaborés sur la base de l'année 1964.

La présentation des comptes est la même durant les années 1964, 1965, 1966, 1967 et 1968. En particulier, le compte de base, celui des biens et des services a été toujours établi à partir des mêmes sources de renseignements, c'est - à - dire, les statistiques corrigées du commerce extérieur, les statistiques de la production agricole et les enquêtes effectuées auprès des principaux établissements industriels. Le compte des services financiers a été établi à partir des résultats des enquêtes effectuées précédemment sur les compagnies d'assurances, des chiffres recueillis auprès de la Banque Centrale et de l'étude des principaux indicateurs.

L'estimation des différentes activités de service a été effectuée à partir des enquêtes menées en 1966.

f- Etude de la balance des paiements.

En 1968, la Direction Centrale de la Statistique sous la tutelle du Ministère du Plan, a élaboré une étude portant sur la balance des paiements. L'importance d'un tel document avait conduit le Ministère du Plan à confier dès 1961 l'établissement des balances de paiements annuelles à des organismes privés. Cette étude concernant l'année 1968 a été établie par le bureau de la Comptabilité Nationale à la Direction Centrale de la Statistique. Le système de comptes adopté dans tous ces rapports est celui établi par le Fonds Monétaire International avec cependant quelques modifications. Les méthodes statistiques d'évaluation des différentes rubriques, conçues dans le rapport de 1961, ont subi quelques modifications dans les rapports ultérieurs, en vue d'améliorer la précision des résultats.

Le directeur de la Comptabilité Nationale, l'ingénieur Ibrahim Trabulsi, ne cache pas la présence encore de beaucoup de lacunes, dues principalement à la faiblesse et au manque des statistiques de base.

Les méthodes suivies dans la préparation des comptes et des rubriques de la balance des paiements libanaise de 1968 sont les mêmes que celles adoptées dans les rapports précédents.

Pour la préparation du tableau de la balance des paiements, diverses sources de données ont été utilisées, qui sont:

- Les statistiques officielles provenant du Recueil des Statistiques de 1968
- Les bulletins mensuels publiés par la Direction Centrale de la Statistique
- Les statistiques du commerce extérieur publiées par la Direction Générale des Douanes
- D'autres statistiques officielles non publiées, préparées par des services publics ou semi-publics comme le Ministère des Finances, la Direction Générale du transport, la compagnie d'exploitation du Port de Beyrouth, la Direction de la Sûreté Générale, le Conseil National du Tourisme et d'autres administrations gouvernementales ou mixtes.

Parmi les opérations courantes sur lesquelles a porté cette étude, nous citons:

- Le commerce des Marchandises - balance commerciale
- Le mouvement de l'or non - monétaire
- Le compte du tourisme et de l'estivage
- Le compte du transport
- Le compte des revenus d'exploitation
- Le compte des transactions gouvernementales
- Le compte des services divers
- Le compte des dons et des transferts
- Le mouvement de capitaux d'or monétaire
- Le mouvement des capitaux privés à long terme Etc.....

B- Statistiques diverses

Outre les statistiques préparées et publiées par la Direction Centrale de la Statistique, d'autres organismes privés et publics ont réalisé des études statistiques à cette époque. Nous citons:

a- L'enquête par sondage sur la population libanaise en 1964.

En 1967, le service des Activités Régionales qui était sous la tutelle du Ministère du Plan a effectué une enquête par sondage sur la population libanaise en 1964. Il est

parti de l'idée que les statistiques démographiques au Liban étaient généralement discontinues et difficilement comparables, et que les données avancées dans ce domaine relèvent plutôt d'estimations et de recoupements partiels, notamment en ce qui concerne la population résidente, son effectif, et sa répartition par sexe, âge et région. Les derniers recensements dataient de 1932 et 1942. Pour le reste, c'étaient des relevés de l'Etat Civil et des estimations dont les plus connues ont été établies par Gibb, Doxiadès, IRFED et Mazure.

C'est donc au besoin d'avoir des estimations plus récentes, plus précises et complètes, que vient de répondre l'enquête démographique par sondage conduite par le Service d'Activités Régionales.

La collecte des données sur le terrain a été effectuée au cours du deuxième et troisième trimestre de 1964. Les résultats ont été réajustés fin 1964. Les chiffres concernaient la population résidente au Liban, à l'exclusion des Palestiniens dans les camps.

Le rapport de cette enquête présenté par le service des activités régionales comprend deux parties:

- Un exposé technique sur les méthodes d'enquête et d'évaluation
- Des tableaux indiquant les résultats de l'étude

b- Etude de l'enseignement supérieur au Liban

L'enseignement supérieur au Liban a fait l'objet d'une étude réalisée par le Ministère du Plan en 1971; Cette étude avait pour but la répartition des effectifs de l'enseignement supérieur. Le recueil des "statistiques scolaires année 1969" du Ministère de l'éducation nationale avait fait une place aux statistiques universitaires qui étaient détaillées pour l'Université libanaise, et générales pour les autres universités.

L'enquête sur les "étudiants inscrits et diplômés au Liban- Année 1964-65 à 1970-71" est une première tentative pour aller plus loin et disposer de données qui permettent une planification des ressources humaines; du moins en ce qui concerne les cadres et les spécialistes. Il s'agissait, en effet tout d'abord de faire le point sur la situation de l'enseignement supérieur et son évolution récente.

c- Etude agricole

Le Ministère de l'Agriculture a été chargé dans les années 60 d'élaborer des études portant sur la situation de l'agriculture au Liban. En 1960, il a réalisé " l'aspect général de l'agriculture libanaise" effectué par Jacques Cauthier et Eugène Baz.

Les buts de l'étude étaient:

- De chiffrer les problèmes agricoles, non plus par cazas ou par mohafazat, mais par région agricole naturelle
- D'obtenir des données par circonscriptions foncières dans chaque région afin de pouvoir utiliser la méthode des sondages, dans les enquêtes ultérieures.
- Evaluer les superficies des cultures principales
- Comparer entre les différentes régions.

En 1975, les événements du Liban ont paralysé la DCS. En 1977 le Ministère du Plan a été annulé et le CDR (Conseil pour le Développement et la Reconstruction) créé. En 1979, une nouvelle administration centrale de la statistique (l'ACS) est créée à la Présidence du Conseil. L'année suivante les cadres de la nouvelle administration sont fixés par un décret organique et tous les anciens fonctionnaires de la DCS sont mutés dans ces cadres. Cependant, la nouvelle administration devait rester paralysée jusqu'en 1994, année durant laquelle elle a été dotée de moyens suffisants de travail.

Notes et Références

- 1- MC LENNAN Bill, "Se faire à l'Asie et au serpent noir", SIGMA, le bulletin de la statistique européenne, hiver, 1995, p: 9
- 2- HECTH Jacqueline, « L'idée du dénombrement jusqu'à la Révolution » pour une histoire de la statistique, *Economica*, 1977, Tome , Paris. p: 43
- 3- Ibidem p:46
- 4- DESROSIERES Alain, "La politique des grands nombres", Edition de la Découverte, Paris, 1993. P:43
- 5- REACH MASS, "Global market research", Beyrouth 1995, p: 125
- 6- VOLLE Michel, "Enjeux de la statistique", revue « Etudes » janvier 1982.
- 7- HECTH Jacqueline, « L'idée du dénombrement jusqu'à la Révolution » pour une histoire de la statistique,op.cit p: 50
- 8- DESROSIERES Alain, "La politique des grands nombres",op.cit p: 36
- 9- HECTH Jacqueline, « L'idée du dénombrement jusqu'à la Révolution » pour une histoire de la statistique,op.cit p: 43
- 10- ABDELMALKI Lahsen, "L'illusion de la connaissance statistique dans les pays en développement", le cas du Maroc, Paris 1994, p: 97
- 11- FICATIER Albert, "Coopération statistique avec les pays développés", ESF édition, 1989, p: 839

12- Ibidem p: 840

13- Ibidem p: 844

14- THAMEUR Belhassen, "L'information et le système statistique en Tunisie", Montpellier, 1987, p: 39

15- DESROSIERES Alain et POULAIN Claude, "La statistique tunisienne: esquisse de bilan et perspectives", INSEE, 1995, p: 2

16- Haut Commissariat de la République française, Inspection générale des douanes, « Statistiques du commerce extérieur des Etats du levant sous mandat français », Beyrouth, 1930, p: 9

17- Conseil Supérieur des intérêts communs, Douanes de la Syrie et du Liban, Direction Générale, « Statistiques du commerce extérieur » Beyrouth, 1947.p: 8

18- République libanaise, Direction Générale du Conseil Supérieur des Douanes, "Statistiques du Commerce Extérieur", Beyrouth, 1950.p: 7

19- Direction Centrale de la Statistique, "Recueil de statistiques libanaises", Ministère du Plan, Beyrouth, 1965.p: 4

20- Direction Centrale de la Statistique, "Bulletin statistique mensuel", avril, 1964, p: 4

21- Direction centrale de la statistique, "Bulletin statistique mensuel", juin, 1964. P: 20

22- Direction centrale de la statistique, Bulletin statistique mensuel, août, 1964. P:11

23- Direction centrale de la statistique, "Bulletin statistique mensuel", décembre, 1964.p: 14

24- Direction Centrale de la Statistique, "Recueil de statistiques libanaises", Ministère du Plan, Beyrouth, 1965.p: 4

25- Ibidem p:7

26- Direction Centrale de la statistique, "L'enquête sur par sondage sur la population active au Liban 1970", vol.1, 1972, p: 5

DEUXIEME PARTIE

L'INFRASTRUCTURE

DU SYSTEME STATISTIQUE LIBANAIS

Cette partie a pour objectif principal de mettre l'accent sur le système statistique libanais et ses particularités de plus près afin d'accéder à une évaluation critique de la situation de la statistique dans ce pays par l'analyse de ses points forts et ses points faibles. Pour cela, la meilleure technique choisie a été l'enquête sur terrain qui permet de découvrir en profondeur l'infrastructure de ce système et de mettre en relief ses propres caractéristiques.

CHAPITRE III

LE SECTEUR DE LA STATISTIQUE AU LIBAN

Ce secteur couvre toutes les institutions et les organismes qui effectuent des études statistiques au Liban. Quoique divers, ces institutions et organismes peuvent être regroupés en quatre catégories, de par leur appartenance: ceux du secteur public, du secteur privé, des universités, et des groupements socio- professionnels.

Avant d'envisager ces différents organismes et institutions, il convient de traiter le mode d'organisation de la statistique au Liban.

I- LE MODE D'ORGANISATION DE LA STATISTIQUE AU LIBAN.

D'une façon générale, l'on distingue entre deux modes d'organisation de la statistique: la centralisation et la décentralisation. Mais ceci n'exclut pas l'existence d'un troisième qui est mixte ou intermédiaire. Ainsi, la centralisation prédomine - t elle en Belgique et en Hollande, la décentralisation aux Etats-Unis et en Grande Bretagne.

La décentralisation présente certains avantages. Lorsqu'il existe, au sein de chaque ministère, un service de statistique, celui-ci peut plus aisément qu'un organisme extérieur, exploiter les documents et les données collectés à des fins initialement administratives (tels que les documents fiscaux, douaniers,...). En outre, il est plus facile aux services de statistique dans les ministères d'obtenir la coopération des personnes et des entreprises en relation permanente avec ces derniers, quand il s'agit de remplir un questionnaire ou formulaire quelconque.

En revanche, la décentralisation présente certains risques :

- Doubles emplois, c'est - à - dire, des statistiques identiques ou analogues pouvant être établies par différents services.
- Lacunes, dans la mesure où chaque service ne tire des données collectées que les résultats qui intéressent son ministère.
- Incohérences, en raison de l'emploi de méthodes, de techniques et de critères différents, surtout en matière de classification.(1)

C'est pourquoi, dans la plupart des pays, il existe un organisme central de la statistique dont la présence est indispensable pour diminuer les risques susmentionnés.

En France, la statistique est décentralisée. La plupart des Ministères dispose de services statistiques qui effectuent des enquêtes, recueillent et dépouillent les données, et en publient les résultats. Mais, parallèlement, il existe aussi un organisme central qui est l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Cet institut remplit sa mission, notamment au travers d'un certain nombre de conseils et de commissions. Il propose un langage harmonisé (nomenclatures, cadres comptables,...) et gère les grands répertoires de l'Administration. Il est chargé aussi des grosses opérations de collecte, du type recensement général de la population, et des enquêtes d'ordre général sur les ménages. Il calcule les principaux indices et élabore les cadres de synthèse.

Les tâches de collecte et de gestion dont l'Institut a la charge pour l'ensemble du pays, sont particulièrement lourdes. De ce fait, sur la dizaine de milliers de personnes employées dans les services de statistique en France, environ 7000 se trouvent à l'INSEE.(2)

Quant au Liban, on y va vers plus de décentralisation. A côté de l'Administration Centrale de la Statistique qui est l'organisme central, plusieurs ministères disposent chacun d'un service de statistique spécialisé dans la collecte des données qui intéressent son ministère. C'est le cas du ministère de l'Industrie, de l'Agriculture, des Finances, de la Santé publique.....chacun confectionnera les statistiques qui relèvent juste de son domaine, et sans, la moindre coordination entre les ministères.

Cet ensemble de services producteurs de la statistique, offre donc l'image d'une statistique publique très décentralisée au Liban.

II- LES INSTITUTIONS OU LES ORGANISMES DE LA STATISTIQUE AU LIBAN

Nous envisageons les institutions ou organismes suivant les secteurs dont ils relèvent.

1- Les institutions ou les organismes du secteur public

Appartiennent à ce secteur, l'Administration Centrale de la Statistique (ACS), aussi bien que les services des statistiques dans les ministères et dans quelques institutions publiques comme la Banque du Liban.

A- l'Administration Centrale de la Statistique

a- Historique

Appelée jadis "Direction Centrale de la Statistique", elle a été créée au début des années "60". Avec le déclenchement de la guerre en 1975, elle a suspendu ses activités. L'idée d'une Administration Centrale de la Statistique a été abandonnée en 1977 avec la suppression du Ministère du Plan et la création du Conseil du développement et de la reconstruction (CDR).

L'un des membres les plus actifs du Conseil de la planification auprès du Ministère du Plan, Monsieur Mhammad Atallah, le lendemain de sa nomination à la tête du Conseil du développement et de la reconstruction, a demandé son rattachement au CDR. Le Conseil des ministres en décide autrement, et charge une commission ministérielle restreinte pour étudier la création d'une nouvelle administration en remplacement de l'ancienne Direction Centrale de la Statistique.

Le choix du ministère de tutelle de la nouvelle administration à créer, a été le premier problème que devait résoudre la commission. Trois ministères étaient alors suggérés pour sa tutelle, à savoir: celui des finances, des affaires sociales et de l'économie nationale. Ces deux derniers ont été écartés car le rattachement au Ministère des finances a été jugé plus avantageux pour trois raisons essentielles:

- L'accès facile de ce ministère aux données, à travers les déclarations fiscales dont l'exploitation pourrait dispenser l'Etat du recours aux recensements industriels ou autres; d'où la suggestion même de certains experts de renoncer à l'idée d'une administration spéciale pour la statistique.
- Ce ministère disposait d'un ordinateur très puissant, capable de centraliser et de traiter n'importe quelle quantité de données. Finalement, cette idée saugrenue subordonnant la statistique à l'informatique, a été très vite abandonnée avec la renonciation à la création d'un centre informatique commun à tous les ministères. La microinformatique pointait déjà à l'horizon, imposant une décentralisation de fait.

Le troisième argument en faveur du rattachement de la statistique aux finances a été le désir du Ministère des finances de l'époque, membre du comité ministériel chargé de proposer la création d'une nouvelle administration de la statistique, de donner à son ministère un rôle plus moderne dans la régulation de l'économie à travers la préparation des budgets annuels de l'Etat et les choix en matière de politique fiscale. Ce ministère pourrait remplacer en quelque sorte l'ex- ministère du plan dans la programmation des investissements publics.

L'argument qui a fini par peser contre le rattachement aux finances a été la crainte de voir la statistique utilisée en priorité dans un but fiscal. Passer de la statistique - outil de la planification en vue du développement- à la statistique - outil d'imposition - était un retour fâcheux aux origines ottomanes de la statistique dans la région.

Finalement, il a été décidé de créer une administration de la statistique directement rattachée à la présidence du conseil, à l'instar du Conseil de la fonction publique ou de l'Inspection centrale. (3).

Ainsi est née par la loi du 28 février 1979, le nouvel organe de la statistique appelé " Administration Centrale de la Statistique". Un décret organique promulgué un

an après devait préciser les attributions et l'organisation interne de la nouvelle institution. Les nouvelles orientations données par la loi à la statistique devaient rester lettre morte pendant près de quinze ans. Malgré la parution en 1981 d'un décret intégrant à la nouvelle administration tous les fonctionnaires de l'ancienne Direction centrale de la statistique, y compris son directeur qui est promu directeur général, aucune activité sérieuse ne devait être entreprise par cet organisme. Entre -temps, le bâtiment ainsi que les archives de l'ancienne DCS avaient été détruits, et les fonctionnaires amenés à rester chez eux, ou à assurer une permanence symbolique dans un local de quatre pièces, emprunté à l'Université libanaise.

Cet état de choses devait durer jusqu'en octobre 1994. Ce n'est que durant ce mois, soit quinze mois après la nomination d'un nouveau directeur général en juillet 1993, que l'ACS a été dotée d'un local et d'un minimum d'équipements indispensables.

La loi de 1979 dans son article 2 définit les attributions de l'Administration Centrale de la Statistique comme suit:

-Etablir elle-même ou en collaboration avec les administrations concernées l'ensemble des statistiques relatives à la vie économique et sociale du pays.

-Unifier les fichiers des établissements ou des individus, disponibles dans les administrations pour le traitement statistique ; exercer un contrôle technique sur les statistiques établies par les administrations, les centraliser et les coordonner.

-Elaborer les comptes économiques internes (la comptabilité nationale), la balance des paiements et les autres états relatifs à l'activité économique et sociale du pays.

-Elaborer les statistiques et réaliser des enquêtes et des études à la demande du Conseil du développement et de reconstruction et des différentes administrations.

-Analyser et publier les statistiques.

-Participer avec le Conseil de la fonction publique à la formation et à l'entraînement des fonctionnaires travaillant dans les unités statistiques des différentes administrations.

Dès sa relance, l'ACS a adopté un plan à moyen terme comportant un programme en six points :

-Inventorier et centraliser les statistiques établies par les différentes administrations publiques.

-Constituer une base de sondage pour les enquêtes économiques et sociales en recensant de façon exhaustive les immeubles, les logements et les établissements économiques.

-Réaliser des enquêtes annuelles

- Auprès des ménages pour disposer des données sur la population générale, la population active, l'emploi et le chômage, la consommation, les revenus et les conditions de vie.
- Auprès des entreprises pour disposer des données sur la production, les investissements, les salaires, et autres indicateurs relatifs à l'activité des entreprises.

-Etablir les comptes économiques annuels, et calculer les différents indices de prix.

-Coordonner entre les services de la statistique dans les administrations publiques.

-Publier les résultats des études susmentionnées.

Ce programme est accompagné d'un plan de recrutement, et de formation des cadres supérieurs et des cadres moyens de la statistique.

Soumis au Premier Ministre, le programme en question n'a bénéficié d'aucune attention de sa part. Seul un budget spécial pour les enquêtes a été prévu par le budget général et a été voté par le Parlement.

Par contre, le plan directeur de cette administration a bénéficié d'une importante assistance extérieure : l'Union européenne a pris en charge le financement de la formation de base des cadres, et le PNUD le recrutement, pour une période transitoire, du personnel technique nécessaire à l'exécution du programme.

Ainsi en moins de trois ans, des points importants du programme de cette administration ont été réalisés : un bulletin mensuel de statistique est publié régulièrement depuis janvier 1995, le recensement des immeubles et des établissements a été effectué en 1996; une étude des conditions de vie des ménages en 1997

Toutefois, ces travaux n'ont reçu jusqu'à présent, aucun écho de la part du gouvernement. Parmi les responsables publics, seuls ceux de la Banque du Liban ont exprimé leur souhait de coopérer avec l'ACS pour l'étude de la balance des paiements, et d'autres sujets qui l'intéressent. (4).

b- Les départements de l'ACS

L'ACS est chargée de la collecte et de la coordination de l'ensemble des statistiques intéressant la vie économique et sociale ainsi que des études de synthèse. Elle est formée d'un département administratif et de six départements (ou divisions) techniques :

- Le département des entreprises (statistiques et économiques)
- Le département des ménages (statistiques sociales)
- Le département des opérations et des statistiques régionales
- Le département de la coordination et de la comptabilité nationale
- Le centre informatique
- *Le département de la documentation et des publications*

c- Les publications de l'ACS

Actuellement deux séries de publications sont effectuées par l'ACS :

α- Le bulletin statistique qui couvre toutes les statistiques établies mensuellement par les différentes administrations publiques. Ce bulletin paraît régulièrement une fois par mois depuis janvier 1995. Il comporte des statistiques dans les domaines qui suivent:

- climatologie
- mouvement des voyageurs
- fréquentation des sites touristiques
- agriculture
- industrie
- industrie (nouvelle entreprise)
- industrie (production)
- marchés financiers
- poste
- énergie
- construction
- transport maritime
- transport aérien
- transport terrestre
- transport en commun
- accidents de la route
- mouvements de la population
- monnaie et banques
- situation monétaire
- bons de trésor
- change
- opérations immobilières
- prix de détail
- prix à la consommation
- commerce extérieur
- permis de travail
- registre commercial

β - La série "Etudes statistiques" où sont publiés les résultats des enquêtes et des études réalisées par l'ACS. Sept numéros ont paru en 1996 et en 1997 :

- L'évolution des effectifs scolaires 1973-1994
- L'évolution de la structure des importations par genre d'utilisation 1964-1995
- La ville de Beyrouth début 1996
- Le Mohafazat du Liban Nord en 1996
- Rapport sur l'état des comptes économiques 1994-1995
- Le Mohafazat du Mont-Liban en 1996
- Les conditions de vie des ménages en 1997(5)

B- La statistique dans les Ministères

Dans ce domaine, on distingue entre deux genres de ministères:

Les ministères dotés d'un service statistique réalisant des études

Les ministères réalisant des études sans être dotés d'un service statistique

a- Les ministères dotés d'un service de statistique

La création d'un service de statistique au sein de ces ministères remonte pour la plupart aux années "50". Après une suspension de leurs activités en 1975, ils les ont reprises à partir de 1995-1996. Nous envisageons ici le service de statistique dans deux ministères, celui du tourisme et des finances publiques.

- Le service de statistique du ministère de Tourisme

Aucune activité administrative touristique n'a existé au Liban avant les années 1930. Ce n'est qu'au début de ces années qu'a été créé au sein du Ministère de l'Economie Nationale un service touristique.

En 1948 a été créé le "Commissariat Général du Tourisme, de l'Estivage et de l'Hivernage" (CGT), et ce n'est qu'en 1966 qu'a été créé le Ministère du Tourisme a été créé.(loi no. 21/66 du 29 mars 1966), suite aux flux élevés de touristes étrangers. (6)

Le service de statistique qui a été créé au sein de ce ministère établissait des données sur le nombre de touristes arrivant au Liban par mois et leur répartition par nationalité; sur le nombre des visiteurs occupant les hôtels; sur le nombre des touristes visitant les sites touristiques au Liban. Il publie aussi les statistiques réalisées par l'Organisation Internationale du Tourisme sur les recettes touristiques du Liban et de quelques pays arabes

En comparant les activités de ce service avec celles de son homologue français, on voit les différences. En France, le service de statistique au Ministère du tourisme remplit plusieurs missions, dont la préparation du compte du tourisme, les études de prévision des flux internationaux, les enquêtes sur les dépenses touristiques, l'établissement des fichiers relatifs aux offres d'hébergement, et les enquêtes de fréquentation des sites et les enquêtes aux frontières.

- Le service de statistique du ministère des Finances

Le département de la comptabilité des douanes au Ministère des Finances est chargé d'étudier les besoins exprimés par la Direction générale des Douanes.

En 1995, ce département a été équipé par un certain nombre d'ordinateurs, d'où la diminution de l'effectif de son personnel. Ce dernier est constitué aujourd'hui de 12 agents dont 1 directeur, un secrétaire et 10 statisticiens qui accomplissent parallèlement des tâches administratives.

De même, l'informatisation de ce département a permis d'un côté, une décentralisation du traitement des données, et de l'autre, la publication rapide des statistiques du commerce extérieur. Les publications de ce département sont envoyées mensuellement à plusieurs usagers tels que l'Administration Centrale de la Statistique, la Chambre du Commerce et d'Industrie, l'Association des industriels, des commerçants etc.....

En plus des statistiques ordinaires relatives à la balance commerciale et aux échanges par produits et pays, l'informatisation de ce département a permis la confection d'autres genres de statistiques. Parmi ces dernières:

- Les opérations douanières suivant la destination des marchandises: consommation, admission temporaire pour ouvraison, entrepôt industriel, entrepôt de stockage, exportation temporaire, ou réexportation etc.

- Les activités de transport par genre (mer, air, route, voie navigable) et par nationalité des transporteurs etc. Ceci permet d'étudier l'importance relative de chaque mode de transport, tant étranger qu'intérieur, ainsi que la concurrence des transporteurs ou des ports étrangers.

Par ailleurs, le Ministère des Finances procède à des publications périodiques du genre:

- Le budget de l'Etat de 1991 à 2000
- Le rapport du budget de 1997 à 1999
- La clôture des comptes de 1996 à 1998
- Le compte de gestion de 1994 à 1996
- Le guide du Citoyen (L'impôt sur le revenu, l'impôt sur la propriété bâtie, la taxe de succession, les démarches foncières...) (7)

b- Les Ministères non dotés de service de statistique, et qui réalisent des études dans ce domaine.

Il s'agit de trois ministères: celui de la Santé publique, de l'Emploi et des affaires sociales, et de l'Industrie. Depuis 1994, ils se lancent dans des études statistiques sans être dotés d'un service spécialisé dans le domaine.

- Le Ministère de la Santé Publique

L'existence d'un organisme public s'intéressant aux statistiques en matière de santé, est très essentiel dans un pays. L'étude de l'infrastructure sanitaire à travers le recensement de la capacité d'accueil dans les hôpitaux, du personnel médical, et des investissements dans ce secteur, permettent le calcul du coût de la santé, les besoins du pays en personnel et matériel médical, ainsi que d'autres indicateurs de la santé, indispensables à la mise au point de toute politique rationnelle de santé.

En Grande-Bretagne, le General Register Office (GRO) spécialisé dans les statistiques sociales a été créé en 1837. Cet organisme a noué une politique d'alliances avec les médecins et les autorités locales, pour promouvoir les vital statistics, relatifs à l'état civil et par à la morbidité. Le GRO a joué un rôle essentiel dans les débats sur le diagnostic et le traitement du problème de la détresse, liée à l'urbanisation et à l'industrialisation anarchique, qui préoccupait la société anglaise au cours du siècle dernier. Les chiffres qu'il publiait, permettaient la comparaison des taux de mortalité infantile dans les grandes villes industrielles. Il a créé de cette façon, avec ses données unifiées, un espace de comparabilité et de concurrence entre les villes. Il a suscité l'intérêt pour une compétition nationale sur les taux de mortalité. Les services médicaux de chaque localité auraient pu eux-mêmes confectionner ces données, puisqu'ils les détenaient. Mais le GRO, en rassemblant et publiant celles-ci, a engendré un nouveau besoin, et par là un marché pour ses produits. Les taux de mortalité, générale ou

infantile, sont devenus des indicateurs pertinents de la politique de santé et d'hygiène menée par la municipalité.(8).

Le General Register Office est un prototype des organismes statistiques sociales dans les pays développés qui s'intéressent à l'amélioration du bien être social de la population, surtout en matière de santé.

Au Liban, il y avait un service de statistique au Ministère de la Santé Publique dont les activités ont été interrompues pendant la guerre et le sont toujours. Seule, l'unité de surveillance épidémiologique au sein du Ministère réalise aujourd'hui des statistiques, mais seulement dans les domaines qui relèvent de ses compétences.

Cette unité publie un bulletin mensuel sur les maladies épidémiologiques, et une revue trimestrielle « *Epinews* » dans laquelle sont consignées les données statistiques concernant les maladies à déclaration obligatoire, qui sont une trentaine actuellement. De même, elle publie des rapports annuels sur l'évolution des maladies.

En outre, elle fait des études irrégulières concernant certaines maladies telles que le virus Hépatite B, la lèpre etc....

A travers ces publications, cette unité assure des informations utiles aux médecins soucieux de connaître l'évolution globale de ces maladies suivant les régions.

A part l'activité de cette division, le Ministère de la santé Publique ne produit pas d'autres études statistiques ce qui incite à poser maintes questions comme par exemple : Sur quelles données l'Etat libanais pourrait t-il fonder sa politique en matière de santé ? Sur quelles données le chercheur pourrait t-il se baser pour évaluer l'état de la santé de la population au Liban ? Comment pourrait-on avoir des statistiques sur l'infrastructure sanitaire (établissements d'hospitalisation de soins et de cure publics et privés, clientèle, personnel, équipements ? Comment pourrait-on élaborer des projections en matière de démographie médicale ?etc.....

- Le Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales

Sans être doté d'un service de statistique, ce ministère a réalisé jusqu'ici trois études:

En 1994, il a effectué une enquête sur la population et les bâtiments en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour la Population, et à la demande de la présidence du Conseil du Ministère.

Le personnel chargé de la réalisation de cette étude, était composé d'un directeur technique et des experts en statistiques, démographie, sociologie, géographie, cartographie et informatique. Une équipe d'enquêteurs et de superviseurs, était chargé de la collecte des données, et une autre spécialisée en informatique chargée de saisir les données.

L'échantillon probabiliste choisi, pour effectuer cette étude représente les ménages vivant au Liban. La base de sondage qui a servi à l'échantillonnage, était constituée des données statistiques relatives à la répartition régionale des ménages en 1988, et de l'étude monographique effectuée par l'équipe responsable de l'enquête, dans les régions où les données sur les ménages faisaient défaut.

On peut se demander ici pourquoi le ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales a mené ce genre d'étude qui relève des compétences de l'Administration Centrale de la Statistique. Dans la plupart des pays développés, les ministères produisent des statistiques relevant de leur domaine de compétence, mais c'est à l'organisme statistique officiel du pays, que sont réservés exclusivement les recensements.(9)

Au Liban, la loi confie cette tâche à l'ACS mais non exclusivement. Dans l'article 2 de la loi de 1979 qui définit les attributions de l'ACS, cette question reste obscure. Mais dans le plan à moyen terme que l'ACS a adopté après la reprise de ses activités en 1994, on trouve ce qui suit:

« Constituer une base de sondage pour les enquêtes économiques et sociales, en recensant de façon exhaustive et suivant les régions, les immeubles, les logements et les établissements économiques. »

En effet, le fait de ne pas avoir attribué cette étude à l'ACS en 1994, était dû à l'incapacité de cette dernière de réaliser des études ou des recherches alors qu'elle était en pleine période de préparation à la reprise de ses activités.

Mais la question la plus importante à laquelle il n'y a pas encore de réponse, porte sur la raison pour laquelle la Présidence du Conseil du Ministre a confié cette étude tout particulièrement au ministère des affaires sociales, qui n'est pas doté d'un service de statistique et qui a été obligé de faire appel à un personnel spécialisé pour sa réalisation!!

Signalons que le personnel réalisant les études statistiques au ministère des affaires sociales est temporaire, auquel on fait appel au besoin.

De la même manière, ce ministère a effectué en 1997, une étude sur l'état de santé de la mère et de l'enfant en coopération avec le Ministère de Santé et d'autres organisations internationales et arabes. Il a recensé aussi les métiers dans le secteur de l'artisanat.

- Le Ministère de l'Industrie et du Pétrole

C'est le service d'Enregistrement et de Statistique au Ministère de l'Industrie et du Pétrole qui publie des bulletins mensuels sur les importations et les exportations industrielles et sur le nombre des entreprises enregistrées. Elle publie aussi un rapport annuel intitulé « le guide des industriels au Liban ».

Les trois derniers recensements industriels effectués en 1986, 1994 et 1999, ont été réalisés en collaboration avec ce service, par des équipes de chercheurs, grâce à un financement et une supervision étrangère (CEE, GTZ.....)

Quant au premier recensement industriel, il a été effectué en 1955 par le Ministère de l'Economie Nationale, en coopération avec l'Institut de recherches Economiques de l'Université américaine à Beyrouth. Ce recensement portait sur les établissements industriels employant cinq personnes ou plus. Il a été suivi par un autre recensement effectué par la Direction Centrale de la Statistique au Ministère du Plan au cours de l'année 1965 et concernant l'année 1964.

Ces recensements qui avaient essentiellement pour but de remédier aux insuffisances des statistiques industrielles courantes obtenues par dépouillement des documents administratifs, permettaient:

- D'avoir une connaissance plus précise des structures générales de l'industrie libanaise.
- D'estimer la production industrielle
- De calculer la valeur ajoutée.

C- Le Centre National pour la Recherche et le Développement Pédagogique (CNRDP)

Le Centre National pour la Recherche et le Développement Pédagogique est une institution publique, jouissant d'une responsabilité morale, d'une autonomie administrative et financière et sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale. Il a été créé en 1971 pour répondre à certains besoins mentionnés dans son règlement statutaire.

a- Lois et réglementations relatives à la création du CNRDP

Article 1: Est rendu exécutoire le projet de loi (dont le texte suit) revêtu du caractère d'urgence, transmis au parlement par décret (no 1637), en date du 11 Août 1971, dont l'objet est de créer au sein du Ministère de l'Education Nationale et des Beaux-Arts un Centre de Recherche et de Développement Pédagogiques.

Article 2: Est créé au sein du Ministère de l'Education Nationale et des Beaux Arts, un Centre de Recherche et de Développement Pédagogiques. Ce Centre, (personne morale) sera considéré comme une institution publique jouissant d'une autonomie administrative et financière. Il sera désigné par le terme "Centre".

Article 3: Le budget du Centre est alimenté par les crédits qui lui sont alloués dans le budget général, par les dons qui lui seront offerts et par les recettes provenant de la vente de sa production.

Article 4: Le Centre est directement rattaché au Ministère de l'Education Nationale et des Beaux-Arts, qui exerce sur lui un pouvoir de tutelle.

Article 5: Le Centre s'occupe des affaires pédagogiques en général et notamment :

- Des diverses recherches pédagogiques et la diffusion de leurs résultats par les moyens adéquats.
- De la préparation des statistiques pédagogiques et de la publication des périodiques dans ce domaine.
- De la participation, en tant que membre, aux commissions chargées de la planification générale.
- De l'élaboration de projets de plans éducatifs, à son initiative, ou à la demande du Ministre de l'Education Nationale et des Beaux-Arts et concernant les divers genres, branches et cycles de l'enseignement, à l'exception de l'enseignement universitaire.
- Du contrôle et de l'exécution par les milieux concernés, des plans éducatifs après leur élaboration.

- ↓ De la révision des plans éducatifs déjà adoptés à sa demande, ou à celle du
Ministre de l'Education Nationale et des Beaux-Arts.

Article 6: Le Centre peut signer des accords avec des institutions ou des particuliers (entre autres des fonctionnaires) en vue d'effectuer des travaux ou des recherches relevant des tâches du Centre, et ce dans des conditions bien déterminées.

Article 7: Certains fonctionnaires des administrations ou institutions publiques peuvent être délégués à travailler dans les diverses unités et activités du Centre.

Article 8 : Dans un délai de six mois, à la date de parution du présent décret, seront définis par décret pris en Conseil des Ministres, les détails relatifs à l'application de cette loi, et notamment la répartition des tâches et attributions entre les divers organes du Centre, ainsi que la procédure à suivre dans l'exercice de ces tâches. De même seront définis le cadre du Centre et l'échelle des grades et traitements, les conditions requises pour la nomination du personnel, leurs indemnités spéciales, et les diverses dispositions du contentieux.

Article 9: Sont transférés au budget du Centre, les crédits alloués aux tâches qui lui sont conférées, en attendant que des crédits additionnels lui soient attribués suite à la parution du décret cité à l'article précédent.

Article 10: Sont supprimés le Service de la formation des Maîtres et celui des recherches pédagogiques relevant du Ministère de l'Education Nationale et des Beaux-Arts, Direction générale de l'Education Nationale.

b- Lois et réglementations relatives à l'organisation du CNRDP

Article 1: Dans le présent décret, les termes: Centre, Conseil, Ministre, désigneront successivement le Centre Pédagogique pour la Recherche et le Développement, le Conseil des experts, le Ministre de L'Education Nationale et des Beaux-Arts.

Article 2: Le C.N.P.R.D est composé :

- du bureau du chef du centre
- du conseil des spécialistes
- du service de recherches pédagogiques
- du service des équipements et des moyens pédagogiques
- du service de formation et de perfectionnement.

Parmi ces composantes, seul le service de recherche pédagogique intéresse notre travail.

Le CNRDP comprend aussi 5 unités techniques :

- L'unité informatique qui assure l'informatisation des statistiques, des études, des recherches diverses, des examens officiels et des travaux administratifs.
- L'imprimerie qui assure l'imprimerie du Livre Scolaire National, des bulletins statistiques, des revues et des ouvrages pédagogiques produits par le Centre.
- L'unité de radiotélévision éducative qui conçoit et produit des émissions radio et télédiffusées à caractère éducatif et scolaire.
- L'unité des bâtiments et de maintenance qui est responsable des bâtiments du Centre et des Ecoles Normales.
- L'unité des relations et services éducatifs, chargée de la promotion des échanges à caractère éducatif.(EN).

En effet, le service de recherche pédagogique assume les tâches essentielles suivantes :

- Effectuer les différentes recherches pédagogiques et diffuser leurs résultats par les moyens adéquats.
 - Etablir, à son initiative, ou à la demande du Ministre de l'Education Nationale, les projets de plans éducatifs concernant les divers domaines et branches de l'enseignement à l'exception de l'enseignement universitaire.
 - S'assurer, dans quelle mesure les plans éducatifs ont été exécutés après leur prise en charge par les milieux concernés.
 - Révision des plans éducatifs adoptés, à son initiative, ou à la demande des milieux concernés au Ministère
 - Etablir des études nécessaires pour l'élaboration des programmes d'étude et formuler les suggestions dans ce domaine.
- Assurer la documentation technique et pédagogique nécessaire à rendre exécutoires les programmes d'étude.

- Etablir les statistiques éducatives de tout genre et suivant les divers cycles de l'enseignement, tant dans le secteur public que dans le secteur privé; publier les bulletins statistiques avec une analyse des résultats permettant leur adoption comme base à l'élaboration des plans éducatifs ou comme référence pour les recherches dans ce domaine.
- Etablir les critères relatifs à la préparation des questions d'examen.
- Examiner les diverses études et recherches relatives à l'évaluation de l'enseignement.

c- Les besoins sous - jacents à la création du CNRDP

Ils se résument ainsi:

- L'utilité d'un organisme officiel centralisateur, en charge des affaires pédagogiques, capable de faire converger vers lui les meilleures compétences scientifiques.
- La nécessité de suivre de très près le progrès scientifique et le développement technologique et culturel dans le monde.
- Le besoin d'avoir une institution officielle jouant le rôle de système de référence éducative, pouvant coopérer avec des institutions homologues dans les autres pays.
- Le besoin d'améliorer la qualité de l'enseignement au Liban.

Pour améliorer la qualité de l'enseignement au Liban, plusieurs attributions ont été accordées au CNRDP, dont:

- Concevoir les projets relatifs aux plans éducatifs à tous les niveaux de l'enseignement pré-universitaire et veiller à l'exécution de ces plans par les services responsables.
- Analyser les programmes d'étude, proposer les modifications qui s'imposent, et veiller à leur application dans les écoles.
- Le choix des livres scolaires, des et autres publications et du matériel pédagogique.
- *Produire des livres scolaires, des publications et d'autre matériel.*
- Assurer dans les Ecoles Normales, la formation des enseignants de l'enseignement pré-secondaire.
- Prendre en charge la formation continue des enseignants à tous les niveaux de l'enseignement pré-universitaire dans le cadre des Ecoles Normales et des Centres de stage.
- Décider du système d'évaluation des examens officiels, assurer la coordination en matière de préparation des questions d'examens, et participer aux commissions d'examens officiels.
- Réaliser des recherches pédagogiques de tout genre, et en diffuser les résultats par les moyens appropriés.
- Participer obligatoirement aux commissions chargées de la planification générale.
- Avoir à sa charge les statistiques éducatives et en publier périodiquement les résultats. |
- Faire des propositions relatives aux conditions d'exécution des bâtiments scolaires, et au sujet de leur équipement technique et sanitaire.
- Conseiller le Ministre de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports au sujet des projets de création et de développement des établissements scolaires, dans le cadre des plans éducatifs adoptés ou en voie d'élaboration.

d- Les publications du CNRDP

Comme on l'a mentionné plus haut, l'une des fonctions les plus importantes du CNRDP est la prise en charge des statistiques éducatives et la publication des périodiques dans ce domaine, dont nous citons:

- Les statistiques élémentaires pour les années 1968-1970
- Les statistiques de l'enseignement supérieur au Liban pour l'année 1979-1980 (1981)
- Les statistiques élémentaires pour l'année 1982-1983
- Les statistiques élémentaires pour l'année 1988-1989
- Les statistiques élémentaires pour l'année 1991-1992
- Les statistiques élémentaires pour l'année 1992-1993
- Le coût de l'enseignement et les dépenses des parents dans les écoles privées payantes pour l'année 1992-1993
- Les statistiques élémentaires pour l'année 1993-1994
- Les statistiques élémentaires pour l'année 1994- 1995
- Le coût de l'enseignement dans les secteurs privés et publics pour l'année 1994-1995
- Les statistiques élémentaires pour l'année 1995- 1996.
- L'évolution de l'éducation en 20 ans à travers des comparaisons statistiques: 1973-1974/ 1994-1995 (1996)
- L'évaluation de l'apprentissage au Liban au niveau de la 4^{ème} année primaire pour l'année 1994-1995: Rapport général 1996
- L'évaluation de l'apprentissage au Liban au niveau de la 4^{ème} année du cycle moyen pour l'année 1995-1996. Rapport général 1997 (en collaboration avec l'UNESCO, l'UNICEF, l'Inspection Pédagogique, la Direction Générale du Ministère de l'Education Nationale et les institutions de l'enseignement public et privé)
- Le guide des écoles de l'enseignement technique au Liban pour l'année scolaire 1995-1996 (1997)

- Les statistiques élémentaires pour les années 1996-1997- 1998
- Le guide des écoles de l'enseignement technique au Liban pour l'année scolaire 1997-1998 (1999)
- Les obligations scolaires au Liban en 1999

D- Le Conseil National de la Recherche Scientifique (CNRS)

a- Création et fonctions

Le Conseil national pour la recherche scientifique (le CNRS) a été créé en 1962 grâce aux efforts des services publics et de la communauté scientifique, et leur détermination à intégrer la science et la recherche à la politique publique.

Le CNRS est un établissement public qui réalise des projets de recherche et d'autres activités scientifiques et fournit des conseils au gouvernement au sujet des questions scientifiques et technologiques. Il mène la recherche dans ses centres spécialisés et soutient des projets de recherche ayant des incidences sur le développement socio-économique du pays.

Le CNRS est aussi une institution autonome attachée directement à la Présidence du Conseil. Il est dirigé par un conseil d'administration et un secrétariat général.

Les membres du conseil d'administration sont nommés par le Conseil de Ministres sur la proposition du Premier Ministre. Ils sont nommés parmi les scientifiques les plus éminents du pays et pour une période de six ans renouvelables. Chaque deux ans, le tiers des membres change.

Le secrétariat général prépare et veille à l'application des programmes annuels qui sont approuvés par le conseil d'administration du CNRS.

Sont attachés au secrétariat général les départements, centres et commissions qui suivent:

1. Le département de la technologie
2. Le département des sciences environnementales
3. Le département des sciences agronomiques
4. Le département des sciences médicales et de santé publique
5. Le département des sciences fondamentales
6. Le département administratif

1. Le centre national pour la géophysique
2. Le centre national pour les sciences marines
3. Le centre national pour la télédétection
4. La Commission libanaise à l'Énergie Atomique

Quant aux tâches confiées au CNRS, elles se présentent comme suit:

- Préparer et réactualiser la politique nationale de la recherche, et en soumettre les projets au conseil du ministre.
- Conseiller le gouvernement sur des questions liées à la science et à la technologie.
- Allocations financières aux projets de recherche.
- Encourager la coopération nationale et internationale quant à l'exécution de la politique nationale de la recherche.
- Elaborer les programmes de travail en coopération avec les ministères concernés.
- Encourager la coopération régionale et internationale, et favoriser la recherche scientifique interdisciplinaire.
- Publier les périodiques scientifiques.
- Mener la recherche dans ses centres spécialisés de recherches déjà cités.

En 2001, le CNRS a commandé 40 projets de recherche à ses propres centres de recherches et environ cent projets à des établissements libanais (L'université Libanaise, L'université Américaine de Beyrouth, L'université de St Joseph, La lebanese Amercian University, L'Université Arabe de Beyrouth, L'université de Balamand, La Notre Dame University, L'institut de recherche agricole, L'hôpital de St Georges).

b- Exemple d'un projet de recherche réalisé par le CNRS

Il s'agit d'un projet de recherche intitulé "Territoires de la Mondialisation dans les pays du Sud" qu 'a été réalisé par le CNRS en 1997 en collaboration avec l'Administration Centrale de la Statistique et le CERMOC-ORBR

"La connaissance territoriale de l'ensemble du Liban se limite jusqu'à présent soit à des analyses globales réalisées à des échelles nationales, de *mohafazats* (départements) ou de *cazas* (*districts*), soit à des analyses locales très ponctuelles. Les politiques sectorielles à l'œuvre (télécommunications, eaux, codes postaux, électricité, routes, équipements...) sont chaque fois l'occasion d'analyses qui enrichissent la connaissance du pays et de ses évolutions. Mais la juxtaposition des résultats sur des bases territoriales différentes rend difficile le croisement des données et donc les utilisations statistiques, car les zones utilisées n'ont pas de cohérences entre elles lorsqu'elles sont à une échelle inférieure à celle du *caza*.

Les données produites récemment par différentes administrations permettent de porter un nouveau regard sur l'ensemble du territoire libanais à l'échelle des circonscriptions foncières. Les circonscriptions foncières sont des espaces pertinents, car elles permettent de localiser les limites des municipalités et de groupes de localités qui sont généralement calées sur les emprises d'une ou plusieurs circonscriptions foncières. De même, les données statistiques les plus récentes (ACS) et les plus fiables qui couvrent l'ensemble du territoire national sont déjà produites sur la base de ces

entités spatiales. L'analyse cartographique à l'échelle de la maille élémentaire est devenue aujourd'hui un enjeu politique et scientifique majeur.

Sur le plan politique, les dernières élections locales au Liban (municipales de 1998) rendent nécessaire le développement d'analyses d'échelle locale tant pour définir des politiques locales de développement que pour mieux maîtriser les transformations des espaces. En effet, les prérogatives importantes des municipalités en matière d'aménagement, et les nouveaux équilibres politiques qui ne manqueront pas de s'établir entre les représentants locaux et le pouvoir central, rendent d'autant plus nécessaire de bien comprendre les phénomènes à l'échelle locale et leurs articulations avec les politiques d'aménagement à l'échelle nationale ou régionale. La réalisation d'une base de données localisées est particulièrement utile comme appui dans le processus de décentralisation en cours depuis les dernières élections municipales au Liban.

Sur le plan académique, l'utilisation d'atlas comme outil géographique de mise en évidence de la structuration et de la dynamique des territoires, devient commune. En témoignent les réalisations dans des pays aussi différents que la France, le Brésil, le Vietnam ou l'Afrique du Sud, c'est-à-dire pas seulement des pays riches. Au Liban, l'enjeu d'un tel outil est aussi la relance d'analyses géographiques, de fait mise en veilleuse, à l'échelle nationale, depuis les travaux de géographie régionale des années soixante.

En effet, ce projet vise à fournir une nouvelle cartographie couvrant le territoire national et dont les éléments seront fournis à l'échelle des 1.500 circonscriptions foncières du Liban qui incluent les quelques 700 municipalités. Les données représentées seront d'une double nature. Il s'agit d'indicateurs socio-économique (habitat et activités) et de la couverture du pays par des plans d'urbanisme (fonction et densité).

Ce travail alimentera le Système d'information géographique du Laboratoire de Télédétection du CNRS. En effet, cette base de données localisées pourra être

régulièrement mise à jour en fonction des productions de données sur le Liban. En particulier, des croisements seront possibles avec une cartographie du mode d'occupation des sols réalisé à l'initiative d'autres administrations (ministère de l'environnement et CDR).

L'objectif est de mettre à la disposition de la communauté scientifique et des administrations libanaises un CD-Rom comportant l'ensemble des données et le fond de plan, rendant accessible l'outil ainsi créé.

Le projet s'appuie sur des données cartographiques existantes ou produites dans le cadre d'un partenariat formalisé par une convention signée en 1998 entre l'Observatoire de recherche sur Beyrouth et la reconstruction (ORBR) du CERMOC, et le Centre national de télédétection (CNT) du CNRS. Une autre convention est en cours de finalisation pour la mise à disposition des données du recensement de 1996 par l'administration centrale de la statistique (ACS) entre ACS, le CNRS et le CERMOC. Le CNT du CNRS a globalement pour mission depuis sa relance en 1998 le développement des analyses spatiales à partir de différentes sources telles que les photographies aériennes." (10)

E- Le Département des Statistiques et des Recherches Economiques à la Banque du Liban

La connaissance des phénomènes monétaires est nécessaire à la mise en oeuvre des politiques de modernisation et de croissance de l'économie de chaque pays, à la régulation de la conjoncture et à la lutte contre les crises ou les tensions inflationnistes. Ainsi, l'existence d'un service de statistiques monétaires à la banque nationale de chaque pays est indispensable.

En France par exemple, l'organisation de la fonction statistique présente trois caractéristiques :

-une même information peut se retrouver en différents services de la Banque de France où elle sera intégrée dans différents contextes ;

-la fonction statistique n'est pas exercée par une seule unité administrative mais répartie entre plusieurs ;

-les diverses unités qui sont conduites à élaborer des statistiques le font soit en liaison avec les informations qu'elles collectent dans l'exercice de leur mission spécifique, soit pour servir de base aux études qu'elles ont en charge.

Malgré la répartition de la fonction statistique entre les diverses unités, une seule division est considérée la plus spécialisée : c'est la Direction des Etudes et Statistiques Monétaires au sein de la Direction Générale des Etudes.

Cette Direction a pour charge d'effectuer des enquêtes trimestrielles et annuelles sur les portefeuilles de valeurs mobilières de la clientèle des principaux établissements dépositaires de titres. Cette Direction est composée de deux services :

Le service des analyses et statistiques monétaires qui élabore des statistiques mensuelles, trimestrielles et annuelles relatives :

- à la masse monétaire et à ses diverses composantes ;
- aux contreparties de la masse monétaire
- aux autres placements financiers.

Le service des études statistiques et des opérations financières qui élabore les données financières de la Comptabilité Nationale, en d'autres termes, les tableaux des opérations financières et les comptes de patrimoine.(11).

La Banque de France recourt depuis 1978, à des moyens automatisés de traitement et de conservation de données, dont elle espère pouvoir tirer progressivement le plus grand profit tant pour elle-même que pour les autres utilisateurs des statistiques. Les méthodes manuelles d'élaboration n'ont été conservées que pour un nombre limité de travaux, pour lesquels une plus grande souplesse dans les méthodes paraissait nécessaire.

Le service des Analyses et statistiques monétaires qui, outre l'élaboration des statistiques courantes, effectue des extrapolations en vue d'obtenir des estimations rapides et assure la fourniture des séries de chiffres spécifiques nécessaires aux travaux d'étude de la Banque, consacre environ 12 agents de toutes catégories aux travaux statistiques dont il a la charge ; cet effectif relativement faible est renforcé pour la rédaction du rapport annuel par des cadres qui, en temps ordinaire, se consacrent à des études de fond sur la monnaie et la politique monétaire.

L'informatisation a déjà permis d'accroître sensiblement le nombre des séries suivies, mais les statistiques élaborées restent tributaires des défauts des systèmes comptables des institutions financières conçus pour satisfaire des objectifs très divers, voire contradictoires : information comptable, renseignements statistiques, contrôle des opérations individuelles et des mesures de politique monétaire. (12).

Au Liban, le Département des Statistiques et des recherches Economiques à la Banque centrale a été créé en 1964 une année après la création de la Banque elle-même qui portait autrefois le nom de « Banque de Syrie et du Liban »

Trente quatre agents, équipés chacun d'un ordinateur, occupent les fonctions administratives et techniques en même temps. Ils ont une formation de Bac +4 au minimum en diverses spécialisations comme la gestion, l'économie, les statistiques, les mathématiques appliquées aux statistiques et les études bancaires..

Les statistiques fournies par la Banque Centrale sont élaborées à partir des situations de la Banque elle-même, des situations mensuelles des banques de dépôts et des chèques postaux. La Banque Centrale fournit aussi des données sur les principaux établissements financiers, autres que ceux du système monétaire classés en institutions de financement du développement et de collecte de l'épargne et les organismes de gestion de portefeuille. De même, elle centralise les données sur les crédits consentis aux agents économiques.

Les données relatives aux instruments de la politique monétaire et du crédit sont aussi produites par la Banque centrale donnant l'évolution du taux de réescompte et des taux d'intérêts, ainsi que celles relatives à l'évolution des dépôts d'épargne sur livret, du change et du marché des transactions.

D'une façon générale, la Banque du Liban publie des bulletins mensuels et trimestriels comportant une synthèse et des statistiques sur les secteurs économiques tels que l'industrie, la construction et l'immobilier, le commerce extérieur, l'énergie électrique et le transport. Ils comportent aussi des séries de données sur le secteur monétaire telles que la variation des avoirs extérieurs nets, les réserves officielles en devises, les taux d'intérêt, la masse monétaire, la dette publique, l'activité bancaire, les marchés financiers, la balance commerciale, la balance des paiements et le bilan de la Banque du Liban.

En outre, elle fournit chaque trimestre une analyse de la conjoncture économique au Liban en menant une enquête de conjoncture trimestrielle auprès d'un échantillon d'entreprises appartenant aux secteurs industriel et commercial. L'objectif de cette enquête, portant sur l'opinion des dirigeants d'entreprises, est de saisir l'évolution de diverses variables (production, demande, volume des investissements, stocks, commandes.....) au cours du trimestre écoulé par rapport au même trimestre de l'année précédente. L'échantillon des entreprises répondant à l'enquête est stratifié selon trois critères : géographique, branche d'activité et taille de l'entreprise. Les entreprises interrogées sont déterminées par tirage aléatoire au niveau de chaque strate.(13)

Les enquêtes de conjoncture lancées depuis janvier 1995 sont encore mal connues et parfois mal comprises par les syndicats, la presse, les milieux académiques, les investisseurs étrangers ainsi que de hauts responsables de l'Etat.

Ces enquêtes occupent une place spécifique au sein du système statistique par le fait qu'elles se proposent de suivre l'activité des entreprises telle que la voient ceux qui les dirigent. Il s'agit d'une statistique légère, rapide et de coût modique. Elles sont sous

forme «qualitative» et de délais d'obtention inférieurs à ceux des statistiques quantitatives, ce qui les rendent très attrayantes pour l'élaboration de séries quantitatives sur différents secteurs de l'économie.(14).

Quant à la publication la plus importante, c'est le "rapport annuel de la Banque Centrale" comprenant d'une part le bilan de la Banque du Liban, l'évolution monétaire et la distribution du crédit, les marchés financiers, et d'autre part, une étude de la conjoncture économique internationale, et régionale, de l'évolution de l'activité économique nationale, et de l'état du développement et de la reconstruction. Ce rapport est un document d'analyse des statistiques financières, économiques et sociales, et un d'analyse macro-économique. Il comporte aussi des propositions dans ce domaine.

Le département des statistiques et des études économiques collabore avec le ministère des finances et celui du commerce ainsi qu'avec l'Administration Centrale de Statistique. Cette dernière qui fournissait à la Banque du Liban, avant les années 1970, des données sur la situation économique, et relatives à l'indice des prix, au PIB etc. a suspendu ses activités pendant la guerre en laissant à la Banque Centrale la préparation des indicateurs économiques. Cependant, comme nous l'avons noté précédemment, l'ACS a repris ses activités en 1995, et a recommencé à publier des statistiques financières, mais sans coordination avec la BDL, ce qui a donné lieu à des écarts entre les chiffres de ces deux institutions, nécessitant le retour à la coordination. (15).

2- Les statistiques des groupements socio - professionnels.

Rares sont les groupements socio - professionnels au Liban, qui sont dotés d'un organisme, ou service, ou centre d'études statistiques, ou qui fournissent des données régulières dans ce domaine, à part l'Association Des banques du Liban et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Beyrouth.

A- Le Département des Recherches et des Études Statistiques à l'Association des Banques du Liban (ABL)

Créée en 1959, l'ABL est une association professionnelle qui a pour mission principale la défense des intérêts et de l'image du secteur bancaire. (16)

Elle a un département pour les recherches et les études statistiques du secteur bancaire et des autres activités économiques. Elle publie deux rapports mensuels (The Economic Letter, et le Bulletin Mensuel) aussi bien qu'un rapport annuel.

a- The Economic Letter

C'est une publication mensuelle qui fournit au lecteur des statistiques Economiques, financières et monétaires à travers lesquelles, elle analyse l'évolution de l'activité économique au Liban, mois par mois.

b- Le Rapport Annuel

En plus de la liste des banques membres de l'association, ce rapport comprend des études économiques et des tableaux statistiques concernant:

- Les principaux indicateurs économiques
- La situation monétaire
- Les finances publiques
- L'évolution de la dette publique
- L'évolution annuelle du portefeuille des bons de Trésor
- L'évolution annuelle du taux de change des principales devises étrangères sur le marché de Beyrouth
- Le taux d'intérêt moyen dans les banques commerciales
- Le bilan consolidé des banques commerciales

- L'évolution des principaux indicateurs bancaires
- La répartition des charges et produits des banques en activité
- Les comptes de résultat pour l'ensemble des banques en activité au Liban
- L'évolution des dépôts et des crédits bancaires
- La concentration de l'activité bancaire
- La répartition des dépôts et des crédits bancaires selon les régions
- La répartition des crédits par tranches
- La répartition des crédits bancaires au secteur économique
- Les chèques compensés en livres libanaises
- Les chèques compensés en devises étrangères
- La répartition géographique des branches de banques opérantes au Liban
- L'implantation bancaire libanaise à l'étranger
- La répartition des employés des banques
- Les salaires et les allocations des employés des banques
- Le revenu et le salaire moyen des employés des banques

B- Le Centre de Recherches Economiques à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Beyrouth (CCIB)

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Beyrouth a été créée par le décret

- loi N°35 du 5 août 1967. Son objectif est la défense des intérêts des entreprises commerciales et industrielles.

Le financement de la Chambre est assuré par les cotisations de ses membres et les revenus des services qu'elle vend aux hommes d'affaires au Liban. Le territoire couvert par la CCIB comprend les deux mohafazats (départements) de Beyrouth et du Mont-Liban.

La CCIB fournit aux entreprises les services suivants:

- Des données sur les prix des principaux produits sur le marché local.

- Des renseignements sur les procédures légales à suivre quant à l'établissement des entreprises commerciales, industrielles, agricoles ou financières étrangères au Liban.
- Des conseils relatifs aux normes de qualité.
- Elle représente des intérêts économiques du secteur privé auprès du gouvernement.

Le Centre des Recherches Economiques créé au sein de cette chambre, a pour objectif le ravitaillement des entreprises commerciales et industrielles membres, par l'information économique récente et fiable, et par les découvertes scientifiques, susceptibles de les aider à améliorer leur gestion, leur production, et la commercialisation de leurs produits. (17)

En plus de sa publication d'une revue économique mensuelle, ce centre prépare des études économiques et statistiques à l'attention des hommes d'affaires.

3- Les Centres de Recherches Universitaires

Il existe aujourd'hui au Liban plus d'une trentaine d'établissements de l'enseignement supérieur. L'université libanaise est le seul établissement public. Elle regroupe à présent 17 facultés et instituts et couvre un champ de spécialisations, lequel est le plus vaste dans le pays.

Elle a été fondée par l'Etat libanais en 1953, par voie d'extension de son premier noyau, l'Ecole Normale Supérieure. Cette dernière avait été créée en 1951, et rebaptisée "Faculté de Pédagogie" en 1967. Les facultés des Lettres, des Sciences, de Droit et des Sciences Politiques et Administratives ont été fondées en 1959, l'Institut des Sciences Sociales en 1961, l'Institut des Beaux-Arts, et la Faculté d'Information et de Documentation, en 1966.

Les autres établissements sont plutôt privés; on cite à titre d'exemple l'université américaine de Beyrouth, l'université Notre Dame de Louaizé, l'université des Pères Antonins, et l'université Saint - Esprit de Kaslik. Quelques unes de ces universités ont des centres de recherches ou font des études statistiques. Nous les envisageons par la suite:

A- Les Centres de Recherche de L'université Libanaise

L'université libanaise compte 3 centres de recherches: l'un est spécialisé en informatique juridique, l'autre en pédagogie et un autre en sciences sociales (centre de recherches et de documentation).(18)

Seul, le centre de recherche de l'Institut des Sciences Sociales, réalise des enquêtes et des études statistiques dont les plus récentes portent sur l'enseignement professionnel ou technique pré- universitaires, et sur la qualification de la main d'oeuvre industrielle au Liban. Ce centre a été créé en 1959, alors que les deux autres dans les années "90".

B- Les Centres de Recherche de l'université St Joseph

L'université Saint Joseph compte le plus grand nombre de centres de recherche parmi les universités au Liban. Chacune de ses facultés a plus d'un centre de recherche. Mais, les plus actifs sont ceux de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques, et de la Faculté des Sciences Economiques. Nous envisageons par la suite les plus essentiels:

a- Le Centre de Documentation et de Recherche sur les Arabes Chrétiens (CEDRAC).

Le CEDRAC forme les jeunes chercheurs de plusieurs pays du monde, et organise des séminaires, des conférences et des congrès au Liban et à l'étranger. Il a été créé en 1986.

Son domaine couvre le patrimoine arabe des chrétiens des origines à nos jours, qu'il s'agisse de productions originales ou de traductions, concernant aussi bien les domaines religieux (théologie, liturgie, apologétique, polémique,) que profanes (médecine, philosophie, sciences). Un accent tout particulier est donné à l'histoire et à la littérature arabe chrétienne de la période médiévale.

La production littéraire arabe chrétienne, très vaste et assez méconnue, est envisagée

dans une double perspective : celle de l'histoire de la littérature arabo-islamique (du fait du milieu dans lequel elle se développe et de l'usage commun de la langue) mais aussi celle des histoires littéraires latine, syriaque, copte ou grecque, en fonction de leur origine géographique.

Jusqu'à présent, les seules recherches effectuées dans ce domaine ont été individuelles.

De même, il faut signaler que ce centre est l'unique au monde consacré à l'étude du patrimoine arabe des Chrétiens. Son personnel est constitué d'une allocataire de recherche, d'une bibliothécaire et de deux secrétaires attachés à la recherche. Son équipement informatique est formé de 7 ordinateurs, de trois lecteurs de microfilms et microfiches, d'une photocopieuse et de deux scanners.

b- Le Centre d'Etudes et de Recherches Géostratégiques (CERGES)

Il est attaché au Département d'Histoire de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Il est spécialisé dans les relations internationales. Il met en œuvre une série de recherches et d'enseignements concernant les relations internationales d'un point de vue géostratégique et historique.

Partant du principe, communément admis, qu'un événement ou un phénomène historique est la résultante à un moment donné, en un lieu donné, de nombreux facteurs de natures différentes, et que l'analyse du dit événement ou phénomène suppose de décrypter les différents facteurs et de les pondérer, le Cerges adopte une démarche pluridisciplinaire et historique.

Pour rendre compte de la complexité des phénomènes historiques, le centre combine l'intervention de disciplines diverses et complémentaires en les mettant dans une perspective historique. Le CERGES mobilise ainsi les savoirs et pratiques des démographes, des économistes, des sociologues, des anthropologues, des géographes, des juristes, des politologues...

Les recherches et enseignements proposés par le CERGES s'adressent non seulement

aux historiens et aux autres chercheurs, mais aussi à tous ceux qui, dans leur secteur, ont besoin de connaissances et de méthodes de travail en matière d'analyse stratégique (entreprises diverses, professionnels de la stratégie au sens militaire du terme, analystes de conjoncture, journalistes, etc.)

c- Le Centre d'Etudes des Droits du Monde Arabe (CEDROMA)

Le CEDROMA est attaché à la Faculté de droit et des sciences politiques. Il a été créé en novembre 1997, suite à un accord de partenariat conclu entre l'USJ et le Ministère français des affaires étrangères.

Le CEDROMA a pour vocation de favoriser une meilleure connaissance des droits des pays du monde arabe (Maghreb et Machrek) dans le cadre d'une approche de droit comparé, et tout particulièrement en relation avec le droit français.

A cette fin, le CEDROMA développe les activités suivantes:

- Organisation de colloques internationaux à Beyrouth, dans d'autres pays arabes, ou en France;
- Organisation d'un cycle de conférences annuel couvrant l'ensemble du droit public et du droit privé;
- Organisation de séminaires;
- Publication des actes des colloques organisés par le Centre.
- Création d'un Centre de documentation concernant les droits des pays arabes.

d- Le Centre de Documentation et de Recherches Economiques (CEDREC)

Attaché à la Faculté de Gestion et des Sciences Economiques, il a été créé en 1965, pour la collecte des données concernant les économies pétrolières du Proche et Moyen-Orient, et l'élaboration d'une chronologie des événements marquants dans l'évolution de ces économies,

et ceci par le dépouillement d'un ensemble de publications spécialisées. Cependant, l'importance des économies pétrolières qui a beaucoup diminué dans les années 80 et l'éclatement de la guerre en 1975, ont nettement handicapé les activités de ce Centre. Celles-ci ont dû même être suspendues à plusieurs reprises. En 1994, la Faculté a relancé le Centre, mais en orientant ses efforts dans le sens d'une réalité émergente, à savoir, l'espace économique euro-méditerranéen.

En 1997, la faculté a intégré le réseau FEMISE (Forum Euro-Méditerranéen des Instituts de Sciences Économiques) géré par, un "pôle Nord" (Marseille II) et un "pôle Sud" au Caire (ERF - Economic Research Forum). De même, au début de 1999, la faculté a participé au réseau EMMA - Économies de la Méditerranée et du Monde Arabe - groupant un consortium d'universités du Nord et du Sud. En 1999 aussi, un accord a été signé avec l'École Supérieure de Commerce de Grenoble. Dans le cadre de cet accord, les chercheurs de la Faculté ont participé à une enquête sur la Société de l'Information connue sous le nom de ESIS II. La Faculté a été, dans ce projet, responsable des rapports sur le Liban. En outre, grâce à ses relations avec l'ESC-Grenoble, la Faculté a été candidate pour participer à deux projets euro-méditerranéens dans le cadre de l'initiative européenne EUMEDIS. Étant donné l'évolution des activités de recherche qui se sont de plus en plus orientées vers la recherche appliquée, la Faculté a obtenu en 1999 du Conseil de l'Université l'autorisation de changer le nom du Centre, du "Centre de Documentation Économique" (CDE), en "Centre de Documentation et de Recherche Économique" (CEDREC). En octobre 2001, ce centre a réalisé une étude sur l'entrée des jeunes libanais dans la vie active et l'émigration.

La structure actuelle du Centre reflète ses trois axes de recherche qui sont les suivants:

- L'économie publique
- La politique économique
- L'économie des nouvelles technologies. (19)

C -Les Centres de Recherche de L'université de Balamand

L'université de Balamand dispose aujourd'hui de 5 centres de recherches. Les centres

courants en fonction sont les suivants:

- a- Le Centre de recherche et de documentation de l'institut d'histoire, d'archéologie et d'héritage proche - oriental
- b- Le centre de recherches en sciences sociales
- c- Le centre des études islamo- chrétiennes
- d- Le centre des services éducatifs aux psychopathes
- e- Le centre de la technologie et des études écologiques

Nous abordons par la suite deux de ces centres

a- Le centre de recherche et de documentation de l'institut d'histoire, d'archéologie et d'héritage proche -oriental

Créé en 1992, ce centre a pour mission la collecte des manuscrits, archives, et des données sur l'église orthodoxe. Il coopère à cet effet, avec un certain nombre de centres de recherche et de documentation, locaux et étrangers, qui s'intéressent à cette question.

Quant aux objectifs de ce centre, ils se présentent comme suit:

- Préserver l'héritage orthodoxe en collectant les manuscrits et les archives qui se trouvent dans les diocèses et les monastères, et les enregistrer sur des microfilms.
- Créer une base de données concernant l'héritage orthodoxe de l'Orient à travers la documentation. Celle -ci vise les périodiques arabes et étrangers.
- Encourager les études historiques, sociales et politiques sur l'église orthodoxe en particulier et ses fidèles en général. A cet effet, il a aidé à la préparation des thèses dans les universités du Liban, sur la Communauté orthodoxe libanaise, dans les domaines sociologiques, démographiques et historiques.

b- Le centre des études islamo- chrétiennes

Il a été fondé en 1995 à la suite d'un colloque international sur les relations islamo-chrétiennes qui s'est tenu à l'Université de Balamand, et auquel ont participé plus d'une trentaine de chercheurs et experts étrangers. (20)

4- Les institutions de recherche et des études statistiques du secteur privé.

Il s'agit pour la plupart de bureaux d'études libanais ou étrangers, ou à participation étrangère. Créées au cours des trois dernières décennies, ils font essentiellement des études de marché, du sondage d'opinion, des études d'audiométrie.....Ils sont installés à Beyrouth, et beaucoup d'entre eux font partie de l'"European Society for Opinion and Marketing Research" ESOMAR.

Européenne à l'origine, ESOMAR a été fondée en 1948 comme société spécialisée dans les études de marché et du sondage d'opinion; Elle a plus de 4000 clients et chercheurs dans plus d'une centaine de pays.

Ses membres viennent du secteur industriel, des agences de publicité, du média, des universités, des écoles des affaires, aussi bien que des établissements publics.

La mission d'ESOMAR est de favoriser l'usage des sondages d'opinion et des études de marché, pour éclairer les décisions des dirigeants d'entreprises. Elle accomplit sa mission à travers:

- Des conférences tenues régulièrement dans le monde.
- Des publications professionnelles sur le sondage d'opinion et l'étude de marché
- La formation continue.

Tous les membres d'ESOMAR s'engagent à se conformer au code international d'ESOMAR dans le domaine du marketing et de la pratique de la recherche. Ce code a été conjointement rédigé par ESOMAR et la Chambre de Commerce Internationale.(21)

Parmi les bureaux d'étude au Liban qui sont membres dans ESOMAR:

A- Le Pan Arab Research Center (PARC)

C'est un centre de recherche qui a son siège central à Dubaï et des agences en Arabie Saoudite, au Koweït, à Bahrain, au Sultanat d'Oman, au Liban, en Egypte, en Jordanie, au Yémen et à Qatar.

PARC a été fondé au Liban en 1980. Il fait des études de marché, du sondage d'opinion, des études d'audiométrie.....Pour ses études quantitatives et qualitatives, il utilise plusieurs techniques de recherche dont:

- TELEBUS: un système d'entretien au téléphone aidé par ordinateur
- OMNIBUS: ce sont des entretiens de tête à tête pour des études de marché.
- Le PANEL des CONSOMMATEURS: il est basé sur l'étude du journal comportant les achats quotidiens du ménage.
- Les CHAPEAUX: ce sont des entretiens de tête à tête avec des personnes des deux sexes pour une vidéométrie des spots de publicité à la télévision.

En plus des études de marché et du sondage d'opinion, PARC réalise des recherches dans les domaines agricoles, industriels, de commercialisation.....

B- Nielsen Research

C'est une société d'études d'envergure internationale. Elle a une agence au Liban depuis 1994. Ses études portent sur la dynamique du marché, les attitudes et le comportement du consommateur, les nouvelles et les anciennes technologies de la communication. Elle opère dans plus d'une centaine de pays. Ses clients sont des producteurs, des commerçants, des investisseurs dans le média, les sociétés de loisirs.....

Elle fait des études sur les produits, les prix dans les secteurs alimentaires, des produits cosmétiques, de la santé, de la confiserie, des boissons.....Elle réalise aussi des études

d'audiométrie.

C- Common Market Organization

Il a été créé au Liban en 1975 et il offre toute une gamme de services dont:

- Les études de marché (Quantitatif ad-hoc, Qualitatif, Omnibus bimensuel régulier).
- Les audits au détail (Audits bimensuels et mensuels, Contrôles de distribution, Recensements de sortie, Affaires à Business)
- Des consultations économiques dans le domaine de la planification
- Des activités de soutien à la vente (distribution des échantillons)
- Des modèles de vente

D- Ipsos stat

Créé au Liban en 1988, il fait des études de marché, des médias, des sondages d'opinion, et des recherches sociologiques. Il propose une gamme des techniques d'interview (face à face, téléphone,) employant les systèmes de collecte de données (CAPI, CATI, papier), et des logiciels d'analyse (quantum, TabX, Cosi, Converso, Geoconcept, QPS, SPAD).

Ses principaux services sont:

- La publicité : Pré-essai (Next*Range) et Poteau-essai (STC., BAF, SIP, MONSIEUR) pour l'évaluation des campagnes publicitaires
- Recherche quantitative.
- Recherche qualitative à travers les entretiens.
- Recherche en matière de distribution : audit au détail continu, contrôle du magasin, rapport bimensuel sur les activités des supermarchés, minimarkets, épiceries,

pharmacies,....

- Recherche de Geomarketing : Système d'information appliqué en marketing comportant une étude des points de vente, analyse commerciale par secteur, gestion du réseau de ventes.....
- Étude des médias : couvre tous les types de medias: TV, presse écrite, radio, panneaux publicitaires, cinéma, Internet.....
- WebView; Il étudie les usagers de l'Internet, leur profil, leurs préférences.....

Au Moyen Orient, Ipsos- Stat a des bureaux au Koweit, aux Emirats Arabes Unis, en Arabie Saoudite, au Bahrain, en Syrie, en Jordanie, et au Liban

E- Marketing and Research Organization (MRO)

MRO a créé sa branche au Liban en 1975. C'est l'une des sociétés de recherche les plus anciennes au Moyen-Orient. Elle fait des études de marché. A cet effet, elle recourt aux enquêtes OMNIBUS du consommateur tous les trois mois, à la recherche industrielle, et à l'analyse économique et commerciale. Elle a aussi une longue expérience dans les sondages d'opinion publique et dans les études du comportement du consommateur.

F- Reach mass

C'est une société d'étude libanaise qui a été créée en 1983. Elle est dans les sondages d'opinion, les études d'audiométrie, et les études de faisabilité.

Ces outils sont utilisés d'une façon intégrée fournissant une compréhension complète d'un marché.

Dans ses études de marché, Reach Mass utilise une approche pluridisciplinaire, soit économique, sociologique, démographique et psychosociologique.

Sa clientèle est essentiellement étrangère, soit des grandes sociétés commerciales opérant au Liban ou au Moyen Orient. Parallèlement, elle organise régulièrement des colloques et des séminaires dont on cite à titre d'exemple:

* le séminaire de janvier 1993 intitulé " marketing et opportunités en 1993" où plusieurs conférenciers ont fait des communications. Les sujets étaient divers; ils portaient sur :

- La construction de l'Europe communautaire et le marché unique européen.
- La nouvelle conjoncture économique au Golfe et les incidences sur la structure de consommation et des importations
- L'évolution et les tendances démographiques au Liban de 1970 à 1992
- L'évolution des motivations au Liban (1988- 1992)
- Le pouvoir d'achat et l'évolution de la consommation des ménages au Liban
- Le panel de consommateurs.
- La diversité des méthodes de recherche et leur application à des problèmes concrets.

* le séminaire de janvier 1994 intitulé "L'impact de la publicité et de la communication: le point des méthodes et des techniques".

Les sujets ont porté sur:

- Etudes médias et media planning
- Le contexte média au Liban et le projet de création d'un organisme interprofessionnel des études media
- Méthode et techniques pour l'évaluation de l'audience de médias
- Les méthodes d'évaluation de l'audience au Liban
- Méthodes pour maximiser l'audience d'un média
- Les principaux indicateurs en média- planning et leurs usages
- L'évaluation qualitative des médias
- Enquêtes, audiométrie et média- planning (22).

G- Statistics Lebanon

Ce bureau d'étude a été créé en 1994. Les études effectuées par ce bureau sont:

- Des études des médias: Statistics Lebanon étudie les chaînes et les programmes de TV les plus regardés, les stations de radio les plus écoutés, et les journaux et les magazines les plus lus.

- Des sondages d'opinion: Depuis sa création, Statistics Lebanon a effectué environ un millier de sondages d'opinion. Il en a beaucoup fait au cours de la campagne électorale aux dernières élections législatives au Liban en l'an 2000, aussi bien que des prévisions dans ce domaine.

- Analyse du contenu des journaux télévisés au Liban depuis 1994.

- Etudes des attitudes et du comportement du consommateur depuis 1995.

- Mesure de fréquence: Statistics Lebanon dispose d'un instrument de mesure des fréquences (radio et TV) qu'elle utilise pour étudier les fréquences utilisées, la puissance d'émission, les chaînes de télévision reçues. Le ministère de l'Information, et le Conseil National de l'information, en recourent à ses services dans ce domaine.

Notes et Références

- 1- L'Institut National de la Statistique, "Le système statistique public français", 1^{ère} partie, édition 1993, p: 13
- 2- Ibidem p:14
- 3- KASPARIAN Robert, "La statistique et l'Etat libanais: nouvelles orientations", Beyrouth, 1994, p: 26
- 4- Ibidem p: 28
- 5- La page web de l'Administration Centrale de la Statistique, www.cas.gov.lb
- 6- La page web du Ministère de Tourisme au Liban, www.lebanon-tourism.gov.lb
- 7- La page web du Ministère des Finances au Liban, www.finance.gov.lb
- 8- DESROSIERES Alain, "La politique des grands nombres", Edition de la Découverte, Paris, 1993, p: 206
- 9- DURIEZ Bruno, ION Jacques, PINCON Michel, PINCON- CHARLOT Monique, "Institutions statistiques et nomenclatures socio-professionnelles", revue française de sociologie, éditions du CNRS, Paris, 1991 p: 32
- 10-La page web du centre national de la recherche scientifique au Liban www.cnrs.edu.lb .
- 11- Institut national de la statistique, "Le système statistique public français", édition 1993, 3^{ème} partie, paris, p:113

- 12- BRISSON Louis, FERMAUD Gilles, JEANJEAN André, LE PORT Henri,
"Pratiques statistiques en sciences humaines et sociales", EFS EDITEUR, Paris, 1989,
p: 676
- 13- La Banque du Liban, Département des statistiques et des recherches économiques,
"bulletins trimestriels", N°s 68-69, Beyrouth, 1996, p: 21
- 14-La page web du centre national et de la recherche et du développement pédagogique
au Liban www.cnrdp.edu.lb
- 15- La page web de la Banque du Liban, www.bdl.gov.lb
- 16- La page web de l'Association des Banques au Liban www.abl.org.lb
- 17-La page web de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Beyrouth,
www.ccib.org.lb
- 18- La page web de l'Université Libanaise , www.edu.lb
- 19- La page web de l'Université Saint Joseph au Liban, www.usj.edu.lb
- 20- La page web de l'Université de Balamand au Liban, www.balamand.edu.lb
- 21-La page web de "Statistics Lebanon", www.statisticslebanonltd.com
- 22- REACH MASS, "Publicité et communication ; Etudes et média-planning", 1994,
Beyrouth , p: 78

CHAPITRE IV

IDENTIFICATION DES UNITES DE RECHERCHE ET D'ETUDES STATISTIQUES AU LIBAN ET DES TECHNIQUES DE RECHERCHE UTILISEES.

Après avoir abordé, de manière générale, la répartition des unités de recherche et d'études statistiques au Liban, leur évolution historique et leur diversité, il serait intéressant à présent de mettre l'accent sur les particularités et les caractéristiques de ces unités à partir de l'échantillon représentatif conçu pour la réalisation de l'enquête en 1999.

Quatre parties principales constituent le contenu de ce chapitre destiné à évoquer des données globales et générales sur les unités de recherche au Liban, allant de leur année de fondation, de leur emplacement géographique, de leur statut juridique, de leurs techniques de recherche utilisées jusqu'aux domaines de leurs recherches et leur partenariat avec d'autres organismes similaires.

I- ANNEE DE FONDATION DES UNITES DE RECHERCHE ET D'ETUDES STATISTIQUES AU LIBAN, LEUR LOCALISATION GEOGRAPHIQUE ET LEUR STATUT JURIDIQUE.

1- Adresse et année de fondation des unités de recherche et d'études statistiques

Tableau 1 : Répartition des unités de recherche au Liban en 1999 selon leur adresse et leur année de fondation

Année De Fondation	1959	1960	1961	1966	1964	1971	1977	1980	1983	1988	1991	1992	1994	1996	Total
Adresse de l'unité de recherche															
Beyrouth est	0	1	0	0	0	1	0	1	1	1	0	1	1	0	7
Beyrouth ouest	1	0	1	1	1	0	2	0	0	1	1	0	1	0	9
Ligne de démarcation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Total	1	1	1	1	1	1	2	1	1	2	1	1	3	1	18

Source : L'enquête effectuée en 1999

Les unités de recherche et d'études statistiques ont commencé à voir le jour au Liban à la fin des années 1950. Ce sont plus les organismes publics qui ont été fondés en premier lieu. A titre d'exemple, la division de comptabilité des Douanes libanais au

sein du ministère des Finances a été créée en 1959; celle -ci est chargée d'effectuer la collecte des données relatives au commerce extérieur.

L'année 1960 a donné naissance au Centre de recherches au sein de l'Institut des sciences sociales à l'université libanaise. Au début des années "60" c'est l'ACS qui a été fondée, puis la division de statistique à la Banque du Liban en 1964.

En 1966 c'est au tour du département des Etudes, de Recherche et de Documentation au sein du ministère de tourisme de voir le jour.

Le Centre National de la Recherche Pédagogique et du Développement responsable de l'élaboration des chiffres statistiques pour le Ministère de l'Education a été créé en 1971, puis six ans plus tard, le centre des études économiques à la chambre de commerce et d'industrie en 1976.

Quant aux instituts privés, ils sont assez récents au Liban; ce n'est que pendant la période de la guerre (1975- 1990) qu'on a vu apparaître des organismes privés ; ceux -ci s'intéressent dans la plupart des cas aux études de marché. Le premier institut a été fondé en 1976, le second en 1980, le troisième en 1983, le quatrième et le cinquième en 1988.....

En 1992, un organisme professionnel a été fondé: c'est le centre des études de l'Association des Banques au Liban.

Les années 1990 ont vu la naissance des divisions de statistique dans quelques ministères qui n'en ont jamais été dotés; à titre d'exemple, la division d'enregistrement et de statistique au ministère de l'industrie et du pétrole en 1994, et l'unité de surveillance épidémiologique au Ministère de la Santé Publique en 1996.

Le Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales n'a jamais été doté d'une division de statistique mais à partir de 1994, il a commencé à réaliser des études statistiques qui lui ont été attribuées.

Nous pouvons remarquer d'après ce tableau, que l'implantation de ces organismes se concentrait avant les années de la guerre à l'Ouest de Beyrouth (nommée pendant la guerre Beyrouth Ouest à majorité musulmane), et a beaucoup prospéré dans

les années 1960 en y abritant des banques, des ministères et des institutions administratives avant la guerre en 1975. Après cette date, un véritable brassage de population s'est constitué; des espaces confessionnels homogènes se sont installés, les chrétiens quittant les régions majoritairement musulmanes et inversement; l'immigration rurale s'est amplifiée; la destruction du centre ville a conduit à un renforcement de l'urbanisation côtière selon des modalités très différentes entre le littoral nord dominé par les chrétiens et le littoral sud musulman. C'est une sorte de "ville de rechange" qui a vu le jour. Beaucoup d'unités administratives ont changé de localisation et se sont installées à "Beyrouth Est" qui est devenue la cible de localisation des organismes publics et privés.

2- Le statut juridique

Toute société, qu'elle soit industrielle, commerciale, culturelle ou de recherche, doit avoir une forme ou un statut juridique pour être reconnue et pour pouvoir faciliter son travail. Avant d'aborder la forme juridique des unités de recherche et d'études statistiques au Liban, il est indispensable de présenter les quatre formes juridiques les plus privilégiées au Liban et leurs caractéristiques.

A- La société individuelle.

Celle ci se caractérise par les points suivants:

- Elle appartient à une seule personne qui exploite sa société de manière indépendante.
- Le patrimoine de l'entreprise peut être le patrimoine de l'entrepreneur
- Le manque d'associés
- L'entrepreneur est le seul dirigeant, il est le maître de son affaire, il prend seul ses décisions et il est responsable de façon illimitée des dettes de sa société

- Les revenus de l'entreprise sont intégrés dans les revenus de l'entrepreneur.
- La facilité, la rapidité, la simplicité de constitution et de fonctionnement sont les avantages de cette société. Mais en cas de développement, (arrivée d'un ou de plusieurs partenaires), il est impératif de changer la forme.

B- La société à responsabilité limitée. (SARL)

Les particularités qui identifient cette société sont:

- Société formée par deux ou plusieurs personnes et dont le capital est déterminé à l'avance.
- La SARL est une entité juridique distincte de ses membres. Elle est une personne morale et peut agir, s'engager, et actionner en justice ainsi que poursuivie en tant que telle.
- La SARL est constituée par un acte notarié; elle n'acquiert la personnalité qu'au moment de son inscription.
- Les organes de la SARL sont au moins, l'assemblée générale et l'administration. Cette dernière est chargée de la gestion et donc des engagements vis à vis des tiers.
- Le ou les gérants sont nommés par décision de l'assemblée des associés. Les gérants peuvent être associés ou extérieurs à la société.
- Le gérant prend les décisions courantes. Les décisions collectives sont prises par l'assemblée des associés. Les décisions collectives ordinaires sont prises par les associés représentant la moitié des parts. Les décisions extraordinaires, sauf exception, sont prises par les associés représentant au moins 3/4 des parts. L'assemblée des associés peut limiter le pouvoir du gérant.
- Les gérants sont responsables de leurs fautes de gestion à l'égard des tiers et des associés. Cette responsabilité peut être étendue au-delà de leurs apports à leurs biens personnels.

C- La Société en Nom Collectif. (SNC)

Celle -ci a les particularités suivantes:

- C'est une société exploitée par des personnes physiques qui mettent en commun leurs efforts et leurs ressources en vue d'atteindre le but fixé.
- La SNC est une entité juridique distincte de ses membres. Elle peut agir, s'engager, actionner et être actionnée en justice ainsi que poursuivie en tant que telle.
- La SNC est constituée par contrat entre associés. Un acte notarié n'est pas nécessaire.
- La facilité, la rapidité, la simplicité de constitution et de fonctionnement, les faibles coûts de création et la possibilité de prévoir un droit de sortie des associés sont les avantages de la SNC.
- La SNC ne convient pas à des activités impliquant de gros investissements.

D- La Société Anonyme (SA)

Celle-ci se distingue par les points suivants:

- C'est une société formée par trois ou plusieurs personnes dont le capital est déterminé à l'avance, divisé en actions, et dont les dettes ne sont garanties que par l'actif social.
- La SA est une entité juridique distincte de ses membres. Elle est une personne morale et peut agir, s'engager, actionner et être actionnée en justice ainsi que poursuivie en tant que telle.

Tableau 2 : Répartition des unités de recherche et d'études statistiques au Liban en 1999 par statut juridique et année de fondation

Année de Fondation	1959	1960	1961	1964	1966	1971	1977	1980	1983	1988	1991	1992	1994	1996	Total
Statut Juridique															
Société publique	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	2	1	10
Société anonyme	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	0	0	3
Société à responsabilité limitée	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	3
Organisme non enregistré	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	2
Total	1	1	1	1	1	1	2	1	1	2	1	1	3	1	18

Source : L'enquête effectuée en 1999.

Selon le statut juridique, la plupart des unités de recherche et d'études statistiques au Liban sont des sociétés appartenant au secteur public (ACS, divisions statistiques dans les ministères, BDL etc) et les autres se répartissent entre société anonyme et société à responsabilité limitée. Il est bien remarquable que ces deux genres de sociétés ont commencé à être fondés au Liban après le déclenchement de la guerre de 1975. Notons que deux unités de recherche peuvent travailler sans avoir une forme juridique bien déterminée.

II- DECIDEURS DE RECHERCHE DANS LES UNITES DE RECHERCHE ET D'ETUDES STATISTIQUES AU LIBAN.

Tableau 3 : Répartition des unités de recherche et d'études statistiques au Liban en 1999 par année de fondation et décideur de la recherche

Année de Fondation	1959	1960	1961	1964	1966	1971	1977	1980	1983	1988	1991	1992	1994	1996	Total
Décideur De La recherche															
Etudes commandées par les clients	0	0	1	0	0	1	1	1	1	2	1	1	3	1	13
Etudes à l'initiative de l'organisme	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	1	1	1	1	12
Total	1	1	2	1	1	2	2	2	1	2	2	2	4	2	25

Source : L'enquête effectuée en 1999.

Nous observons que le nombre des unités effectuant des études commandées par les clients dépasse de peu celui des unités qui font des études à l'initiative de l'unité même. De la même façon, nous remarquons que dans les années 60, il n'y avait pas de forte demande sur les études statistiques alors les unités de recherche se contentaient de faire des études à leur initiative.

A la fin des années 80, les commandes des clients ont commencé à se multiplier, ce qui a amélioré le rendement des différents organismes.

III- LES TECHNIQUES DE RECHERCHE UTILISEES DANS LES UNITES DE RECHERCHE ET D'ETUDES STATISTIQUES AU LIBAN

Les techniques utilisées dans les applications de la statistique sont très diverses : elles varient selon les domaines sur lesquels portent la statistique; elles peuvent être soit des enquêtes exhaustives ou par sondage, soit des recensements, des collectes par enquêteur ou par voie postale, une exploitation de documents administratifs, une recherche bibliographique, etc

Les techniques de la recherche forment la seconde étape de l'opération statistique. La première est la phase méthodologique où sont choisis le découpage conceptuel et les définitions qui fondent l'instrument. La seconde phase est la phase technique ou la mise en oeuvre de l'observation proprement dite. La dernière phase est celle de publication. (1).

La phase technique est la plus importante car c'est bien souvent au cours des opérations techniques qu'apparaissent des défauts de conception. Une nomenclature adaptée entraîne des réponses confuses, une définition ambiguë est comprise de différentes façons, certaines questions ne peuvent pas recevoir de réponses. Le contact avec le terrain, que seules les opérations techniques procurent, occasionne des améliorations méthodologiques et permet d'accumuler une expérience grâce à laquelle la conception des opérations futures pourra être améliorée.

En outre, c'est bien l'exercice des responsabilités techniques qui forme en profondeur le statisticien. La participation aux opérations techniques est le gage d'un enracinement dans le concret, d'une appréhension rapide et correcte des besoins et des problèmes des utilisateurs de l'information.

Parmi les différentes techniques citées ci dessus, ce sont le sondage et le recensement qui sont les plus privilégiés par les unités de recherche au Liban; Les recherches bibliographiques et les recherches documentaires viennent en seconde position.

Il est bien indispensable d'évoquer la définition et de décrire l'évolution historique de ces deux techniques les plus utilisées dans la plupart des unités de recherche tout en passant en revue les autres techniques.

1- Le sondage

On s'interroge souvent sur l'importance du sondage dans la démarche statistique. Quel est son rôle? Comment cette technique a-t-elle évolué? A-t-elle facilité la tâche aux statisticiens? Dans quelles conditions l'utilisent ils?

A- Evolution historique de la technique du sondage

L'apparition du terme "statistique" lui-même est relativement récent, surtout en comparaison de l'activité correspondante de recueil des données, qui remonte à la plus haute antiquité. La création du terme statistique est souvent attribuée à l'école descriptive allemande de Göttingue, et plus particulièrement à Gottfried Achenwall.
(2)

Par contre, l'apparition du besoin statistique de posséder des données chiffrées précède sa dénomination de plusieurs millénaires. A son origine, il est le fait de chefs d'états désireux de connaître des éléments de leur puissance: population, potentiel militaire, richesses... L'idée de recensement ou de liste d'inventaire apparaît donc de façon tout à fait naturelle dans l'histoire, impliquant en outre une impression de précision de haute qualité.

A partir du XII^{ème} siècle, les données deviennent plus nombreuses grâce à la prolifération des rôles fiscaux. Le XIV^{ème} siècle voit le début des enregistrements des actes d'état civil. Les progrès fondamentaux de la statistique vont commencer lors de la

seconde moitié du XVII^{ème} siècle, avec le besoin que ressentent les monarques de connaître et d'expliquer les phénomènes économiques et sociaux. Cette époque coïncide également avec le développement de l'école d'arithmétique politique anglaise. Cette dernière est guidée par le souci de la quantification et la recherche de constantes de comportements permettant des estimations et des prévisions: nombre d'enfants par femme, temps entre deux naissances pour une même mère, nombre d'habitants par maison, proportion de décès, etc....Les techniques de "multiplicateur" de l'arithmétique politique vont être utilisées au détriment des recensements et favoriser l'apparition d'enquêtes partielles. Parallèlement, le remplacement d'une connaissance exhaustive par une extrapolation fondée sur l'examen d'une partie de la population est une attitude qui commence à trouver des éléments de justification par l'apparition des premiers résultats de probabilités.

Ces techniques d'extrapolation ou du "multiplicateur" connaissent vite un énorme succès, contribuant à mettre un frein aux recensements jugés par certains onéreux, peu précis, et monstrueux..(3)

Le pôle principal des utilisations du sondage se situe aux Etats Unis, par l'émergence des enquêtes d'opinion publique. Les sondages d'opinion sont nés du désir d'obtenir des données, si possible quantitatives sur l'état d'esprit de la population. Le vrai berceau des sondages d'opinion se trouve aux Etats Unis, à l'occasion des couvertures de presse des élections présidentielles. Dès 1842, le "Harrisbourg Pennsylvanian" et le "Raleigh Star" font des enquêtes préélectorales par consultation individuelle d'électeurs. Par la suite, d'autres journaux vont reprendre cette habitude très appréciée du public: "New York Herald", "Chicago American", "Chicago journal", "Columbus Dispatch", et, en particulier, à partir de 1916, "The Literary Digest" qui va contre son gré jouer un rôle important.

Ces échantillons ne reposent sur aucun critère de représentativité. Leurs propriétés sont dues essentiellement à des tailles fort élevées: 30 000 pour le "New York Herald", en 1905, plus de 2000000 pour le "Literary Digest" en 1936.

Une date cruciale pour l'histoire de l'échantillonnage est le mardi 3 novembre 1936, jour de la publication des résultats de l'élection présidentielle aux Etats Unis.

Alors que le "Literary Digest" a prédit la victoire de "Landon", en utilisant la technique des votes de paille qui lui a fort bien réussi depuis 1916, c'est F.D. Roosevelt qui est élu. Celui-ci avait été donné favori par trois sondages réalisés indépendamment par Archibald Crossley, Elmo Roper, et George Gallup. Ces trois études ont été réalisées selon la méthode représentative par choix judicieux: tirage des personnes interrogées avec contrôle par quotas.

En dépit de sa grande taille, l'échantillon du Literary Digest s'était révélé biaisé; la technique des votes de paille disparaît alors. Dès 1937, de nombreuses revues américaines créent une rubrique d'opinion, nourrie par des consultations réalisées par des organismes privés utilisant les sondages représentatifs.

Parallèlement, voyons comment évolue la réflexion théorique, probabiliste et statistique.

La contribution de Jerzy Neyman, l'un des fondateurs de la théorie statistique des sondages, va jouer sur de nombreux points:

- L'échantillonnage aléatoire simple, avec ou sans remise, l'échantillonnage stratifié; l'échantillon par grappes.
- L'allocation optimale d'un échantillon par strates;
- Le choix de l'allocation minimisant la variance de l'estimateur; à plan d'échantillonnage fixé.
- La définition d'un modèle statistique pour l'échantillonnage par choix judicieux, et des hypothèses sous lesquelles cette méthode est comparable à celle du tirage aléatoire
- La critique de la méthode à choix judicieux, par l'irréalisme des hypothèses sous lesquelles les estimateurs qui en sont issus ont de bonnes propriétés.

Etablissant la supériorité des techniques de sondage aléatoire en univers stratifié, Neyman oriente une grande partie de la recherche dans cette voie.

En 1938, Neyman introduit l'échantillon à deux degrés, et ainsi que l'utilisation conjointe des fonctions de coût de la variance pour définir les allocations optimales.

Toutes les bases de la statistique des sondages sont alors posées. Deux grandes voies de développement apparaissent : l'une est liée aux problèmes de la pratique (modes de tirage, estimation, variabilité, non réponses etc.), l'autre fait référence au modèle probabiliste sous-jacent à la théorie des sondages.(4)

En France, les enquêtes par sondage ont commencé à se propager dans les années 1950 où cette nouvelle technique paraissait plus économique, performante et intellectuellement attrayante à des cadres recrutés sur une haute compétence mathématique. C'est ainsi que s'est développé à cette époque un pôle fort de la technicité de l'INSEE, centré sur des enquêtes auprès d'échantillons représentatifs construits selon les règles de l'art.

Le succès des grandes enquêtes par sondages auprès des ménages (emploi, consommation, formation et qualification professionnelle) s'explique par l'élégance et l'économie de la méthode qui rencontraient les attentes d'une nouvelle génération de statisticiens.(5)

Par ailleurs, on a déjà mentionné ci - dessus comment les recensements, dont l'utilité n'est bien sûr pas contestable dans certains cas, ont progressivement été accompagnés, sinon remplacés, par des sondages qui permettent de tenir compte des réalités devant lesquelles se trouve généralement le statisticien: les contraintes de coût, de temps, et bien d'autres encore l'empêchent de recourir à un recensement. Ainsi existent des situations où cette dernière opération est impensable: un contrôle de qualité sur la durée de vie des lampes ne peut s'effectuer que par l'intermédiaire d'un sondage.

B- Comparaison entre recensement et sondage

Une simple approche comparative entre le recensement et le sondage met en valeur les capacités et les succès du sondage au détriment du recensement.

En effet, le recensement donne lieu à un relevé exhaustif. C'est compter sans la réalité des faits. Tout le monde sait, qu' à chaque recensement de la population, un

nombre important de relevés n'est pas effectué pour de multiples raisons, (oubli, refus, obstiné de répondre, voyage prolongé etc...). Par ailleurs, le nombre d'enquêteurs nécessaire pour réaliser un recensement est tel qu'il est impossible de ne rassembler que des spécialistes en la matière. Cette difficulté peut être plus facile et diminuée si on se restreint à un sondage qui nécessite un encadrement plus réduit.

Réciproquement, un sondage est à priori meilleur marché qu'un recensement. Il peut cependant être très coûteux par rapport au budget déterminé, compte tenu de la nécessité de fournir une formation poussée aux enquêteurs, de soigner tout particulièrement la mise en place du sondage. Mais en réalité, le problème de la concurrence ne se pose pas en ces termes. Le choix entre l'une et l'autre procédure est relativement clair pour tout statisticien confronté au recueil de données. Le sondage est d'ailleurs souvent un outil complémentaire au recensement. Il permet d'approfondir certains points imprécis, d'exploiter plus rapidement certains résultats, de tester a priori la qualité d'un questionnaire et de contrôler a posteriori celle des données.

C'est pour cela que la France a renoncé à l'usage du recensement pour le remplacer par le sondage. En effet, le recensement exhaustif de 1999 est bien parti pour être le dernier de l'histoire de France. Selon l'INSEE, avec le recensement de 1999, " les limites de l'exercice dans une France urbaine ont été atteintes ", aussi bien au niveau du coût (qui obligea à repousser le recensement de 97 à 99, entraînant une période intercensitaire record), des relations politiques (avec des mairies dont l'investissement dans le projet fut fort variable), ou de la gestion sociale (avec les agents recenseurs...).

Cette lourde machine serait remplacée par " une estimation continue organisée ", planifiée selon un calendrier serré : après une loi votée en 2000, cette estimation continue débiterait en septembre 2001, à la suite des élections municipales.

Dans ce projet, le territoire français serait divisé en deux : les communes de moins de 10 000 habitants et celles de plus de 10 000. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une commune sur cinq serait enquêtée chaque année, soit au bout de cinq ans 100% des communes et des habitants. Pour les communes de plus de 10 000 habitants, un cinquième du territoire serait choisi chaque année (au niveau de l'immeuble, et non plus de l'îlot), pour sonder 40% des habitants, soit 8% de la population " urbaine " chaque année, et 40% au bout des cinq ans.

L'idée forte de l'INSEE est de gagner en " fraîcheur " de l'information : des estimations fiables de la population deviendraient annuelles pour le territoire national et quelques " Grandes Zones Géographiques " (d'au moins un million d'habitant). A un niveau plus fin, la fraîcheur des informations serait de trois ans : toute la méthode repose en fait sur une interpolation spatiale, qui permet de passer d'une information collectée à cinq dates différentes à une seule date. L'INSEE utilisera, pour " réajuster " les données, les fichiers locaux annuels et exhaustifs issus de la taxe d'habitation, et surtout les fichiers informatisés de l'assurance maladie (grande nouveauté encore jamais testée en France). Aucune interconnection de fichiers informatiques nominatifs n'est envisagée : bien que ces pratiques, à des fins de recensement, soient courantes dans d'autres pays, notamment en Scandinavie, la loi française les interdit.(6)

C- Les diverses phases de la technique de sondage

Analyser la mise en place d'un sondage consiste comme pour un recensement à définir les diverses phases de la démarche qu'il implique. Les principales phases sont:

- Déterminer l'objet de l'étude: il faut évaluer les besoins à satisfaire et, en premier lieu, savoir s'il y a un problème statistique sous-jacent. Il est en outre souhaitable de préciser la nature des résultats qui seront fournis par l'enquête.
- Définir les populations à étudier: cette phase est évidemment fortement liée à la précédente. La population est l'ensemble de tous les individus concernés par enquête. Elle doit être caractérisée sans ambiguïté de façon à faciliter le travail de ceux qui seront chargés par la suite de recueillir l'information. La littérature consacrée aux sondages et recensements fourmille d'exemples où la population est difficile à définir par des termes ou des caractéristiques simples. L'idéal bien sûr, c'est de posséder une liste des individus qui la composent.
- Rechercher l'information déjà existante: certaines enquêtes sont répétées dans le temps; il est toujours utile de tenir compte de celles qui ont précédé car elles apportent

des renseignements utiles sur les difficultés rencontrées ultérieurement, l'intérêt des informations recueillies,ce qui peut notamment impliquer une révision des objectifs poursuivis. Par ailleurs, il ne faut pas négliger l'existence d'autres enquêtes analogues, parallèles ou concurrentes qui peuvent constituer autant de renseignements utiles.

- Choisir une méthode de sondage: cette phase est bien sûr cruciale et dépend de facteurs multiples: les contraintes matérielles (crédit affecté, durée de l'enquête, personnel disponible, matériel informatique existant...), l'accessibilité des informations, la formation des enquêteurs,en sont quelques exemples. Il est cependant évident que le choix d'une méthode de sondage est fonction des objectifs à atteindre. Pour le statisticien, un sondage est souvent destiné à l'estimation d'une ou plusieurs valeurs caractéristiques de la population telles que moyennes, totaux, variances, ratios....Le choix va alors reposer sur les qualités statistiques des estimateurs retenus. Pour d'autres peut-être, ces objectifs n'ont pas d'intérêt!

- Recueillir les informations: il est bien connu que l'usage de questionnaires est la procédure de collecte la plus utilisée. D'autres méthodes sont cependant possibles (entretiens, enquêtes sur fichiers ou par téléphone, audiométrie..)Quelle que soit la procédure utilisée, il faut veiller à ce qu'elle garantisse la qualité des données, ce qui ne va pas toujours sans mal.

- Dépouiller les données : cette étape consiste généralement à relever les valeurs numériques des variables quantitatives et à codifier les réponses littérales. L'information ainsi chiffrée est placée sur des supports informatiques. En plus, les codages peuvent aussi concerner les variables quantitatives dans le but de simplifier le traitement.

- Contrôler la qualité des données: l'objectif ici est multiple. Il s'agit de s'interroger sur la vraisemblance des informations, sur leur cohérence mutuelle et, si possible, de redresser les erreurs qui se sont produites lors des phases de saisie et de codification.

- Analyser et interpréter les données: c'est souvent ici que débutent les ouvrages de statistique descriptive et, plus en aval, ceux de statistiques inférentielle.

La mise en place d'un sondage est clairement affaire de spécialiste. Les aspects divers qui sont apparus dans la description des différentes phases présentées auparavant prouvent que seules des équipes pluridisciplinaires peuvent mener à bien un sondage. Parmi elles, le rôle du statisticien est central tant par la rigueur scientifique qu'il peut apporter que par la pratique des données qu'il possède. Il jouera en particulier un rôle essentiel dans le choix, l'appréciation et l'amélioration des méthodes de sondage. (7)

Par ailleurs, la pratique d'un sondage qui se traduit par la réalisation de toutes ces étapes peut contenir plusieurs erreurs.

Durant la première phase pourront se produire des erreurs graves: oubli de certains caractères qui se révéleront importants par la suite, imperfection de certaines définitions, notions mal comprises.

D'autres erreurs peuvent apparaître lors de l'établissement des questionnaires: le libellé de certaines questions risquera de prêter à confusion; il sera peut être difficile de comprendre la disposition des éléments qui composent le questionnaire; si celui-ci est trop volumineux, les réponses risquent de se trouver déplacées d'un endroit à l'autre.

Les instructions données aux enquêteurs sur le terrain sont susceptibles parfois de constituer une importante source d'erreurs. Il peut arriver que les enquêteurs soient tentés d'agir de leur propre initiative en l'absence d'explications détaillées, ou de mal comprendre et de s'en remettre à leur jugement si les explications fournies sont trop longues. Il peut se produire des erreurs dans un sens ou dans l'autre si les instructions laissent place à l'ambiguïté et à l'imprécation.

Certains enquêteurs n'auront peut être pas été choisis avec le soin désirable, tandis que d'autres ont reçu une formation insuffisante. L'enquêteur peut négliger certaines unités pour des raisons subjectives, voire objectives, dénombrer plusieurs fois des unités, s'abstenir de faire une seconde visite quand l'intéressé n'a pu être rencontré la première fois, de sorte que certaines informations manqueront. Dans certains cas, il aura tendance à appliquer ses idées propres ou à exprimer son opinion personnelle dans

son travail ou à orienter les réponses dans un sens différent de celui du système de travail adopté; son comportement peut parfois créer une atmosphère de tension qui incitera les enquêtés à refuser de répondre; il risque d'aller trop vite et de bâcler son travail s'il est rétribué sur une base unitaire.

L'enquêté constitue de son côté une autre source de difficultés. Il a, lui aussi, des idées qui pourront, à beaucoup d'égards, ne pas correspondre aux intentions de l'enquête. Même avec les précautions d'usage, il n'est pas possible d'éliminer complètement l'influence de la personnalité propre du déclarant. Il sera tantôt timide, il sera tantôt inquiet; parfois, il sera tenté de modifier sa réponse pour se mettre en valeur; ou faire plaisir à l'enquêteur.

Les conditions générales dans lesquelles se déroulent les enquêtes peuvent aussi favoriser les erreurs: si le public a l'impression que les résultats de l'enquête seront utilisés autrement qu'à des fins statistiques, les réponses fournies pourront être entachés d'erreurs graves. Certaines des personnes interrogées penseront protéger leur indépendance et leurs intérêts en donnant volontairement des réponses inexacts.

De nouveaux risques d'erreur surgissent avec l'exploitation des données. Les réponses fournies à des milliers de questionnaires sont vérifiées pendant le dépouillement. Le personnel le plus qualifié ne peut éviter les erreurs, et même les traitements automatiques les plus perfectionnés laissent passer des documents défectueux.

Il est donc évident qu'aucun travail statistique n'est à l'abri de l'erreur; celle-ci se glisse partout; elle suit le statisticien comme son ombre. Cet état de choses ne justifie pourtant pas le pessimisme. S'il est vrai que les erreurs sont très fréquentes et leurs effets très graves, l'expérience montre que diverses mesures peuvent être prises pour les éviter.

En statistique des sondages, comme dans tous les domaines analogues, une action corrective efficace exige la connaissance approfondie des types d'erreurs rencontrés. Il faut savoir dans quelles conditions ces erreurs se produisent, d'où elles proviennent, quelles sont leurs répercussions sur les estimations, quels sont les instruments et les techniques qui permettent d'obtenir des données de meilleure qualité

etc...Ce n'est qu'en se familiarisant avec tous ces aspects du problème général de l'erreur que le spécialiste des sondages peut prendre des mesures adéquates.(8)

2- Le recensement

Dans tous les pays du monde, le recensement est la pierre angulaire de l'ensemble des statistiques démographiques, économiques et sociales. La connaissance détaillée de la population, des emplois et des logements est en effet indispensable pour bâtir des politiques précises et cohérentes dans ces domaines.

Le recensement vise principalement deux objectifs:

- Déterminer la population légale de chaque circonscription administrative: les résultats du recensement permettent de déterminer la population de chaque commune, canton, région.....La population légale sert de base à l'application de nombreux textes législatifs et réglementaires se rapportant à des questions extrêmement variées: élections, calcul de la dotation globale de fonctionnement et du potentiel fiscal par habitant, détermination des emplois communaux, loyers, marchés , nombre de pharmacies, rémunération du personnel communal etc...
- Etablir les statistiques de base de la population: le recensement est la source des principales statistiques démographiques et de nombreuses statistiques socio-économiques pour diverses zones géographiques. Les renseignements issus du recensement sont très variés: d'une part, ils concernent les individus: état civil (sexe, situation de famille, date et lieu de naissance, nationalité etc...), description de la population active (profession, statut, branche d'activité), structures des ménages, observations de migrations de personnes à l'intérieur du pays et en provenance de l'extérieur; d'autre part, ils concernent les logements (nombre de pièces, équipement, indice de peuplement.....) et les immeubles (année de construction, nombre de logements,..)

Les résultats des recensements successifs sont utilisés pour fixer les séries annuelles de la population totale et de population active au niveau national, régional et départemental. Ils permettent l'analyse des tendances à long terme indispensable pour l'élaboration des projections socio-démographiques.

Le recensement sert naturellement de référence car c'est une enquête exhaustive faite à une même période pour recueillir des données essentielles d'ordre socio-économique sur les personnes résidant dans le pays.

En France, à l'INSEE, la liste des logements recensés est utilisée comme base de sondage pour les enquêtes auprès des ménages. C'est de cette liste que sont extraits par un tirage aléatoire à plusieurs degrés, les logements à visiter pour une enquête donnée.

Dans presque tous les pays, le recensement a un caractère officiel: en France, prescrit par décret, le recensement présente un caractère légal et obligatoire: la loi du 7 juin 1951 sur le secret statistique fait obligation sous peine de sanctions:

- à toute personne interrogée, de répondre avec exactitude
- à toute personne participant aux opérations de recensement, de tenir pour strictement confidentiels les renseignements individuels dont elle aura eu connaissance du fait de ses fonctions,
- à tout service dépositaire des documents du recensement, de n'utiliser les renseignements collectés qu'à des fins statistiques et sous le couvert de l'anonymat.(9)

3- L'étude documentaire

Le principe de cette étude est de recueillir et d'analyser des informations disponibles sur un marché: informations essentiellement *statistiques publiées* par les différentes sources publiques ou privées qui existent en la matière, ou non publiées mais d'accès ouvert auprès de ces sources (instituts nationaux de statistiques, services des

douanes, ministères, fédérations professionnelles, revues techniques ou économiques spécialisées....).

La démarche consiste schématiquement:

- à identifier les sources (exercice aisé ou complexe selon le cas)
- à recueillir les informations
- à recouper les informations obtenues par d'autres sources
- à identifier les contradictions qui existent souvent entre différentes sources.
- à résoudre ces contradictions par des investigations complémentaires qui s'avèrent souvent nécessaires

Il n'existe pas dans ce genre d'études la mise en oeuvre des techniques d'enquêtes spécifiques pour arriver à une estimation convenable du sujet étudié. L'esprit qui doit présider à ce type de démarche ressemble finalement à celui des services de renseignements que les Anglais appellent "intelligence service".

Les pièges que rencontre le chargé d'études dans une étude documentaire sont en effet nombreux. Pour les illustrer, évoquons un exemple d'une étude de marché; il s'agit en l'occurrence d'un producteur étranger de tondeuses à gazon à moteurs désireux de s'implanter sur le marché français.

Les premiers renseignements recueillis, auprès d'une part du Syndicat des producteurs de ces machines et d'autre part, de l'administration des douanes pouvaient, en apparence, permettre de conclure très rapidement sur la taille du marché:

P- Production française	35 000 unités
E- Exportations.....	25 000 unités
I- Importations.....	250 000 unités.

M- Marché intérieur apparent

(P - E +I)260 000 unités.

Toutefois, un regard critique sur ces chiffres amenait à se poser un certain nombre de questions troublantes. Les producteurs français y apparaissent d'un côté comme très compétitifs, puisqu'ils exportent plus de 70% de leur production, et d'un autre, très peu compétitifs, puisque ne parvenant à détenir que moins de 5% de leur propre marché intérieur.

C'est là l'exemple des contradictions rencontrées fréquemment, et qui pourraient s'expliquer d'ailleurs par des raisons logiques. Parmi les différentes hypothèses envisageables, il y a celle d'une spécialisation géographique des exportations françaises dans des marchés extérieurs traditionnels et relativement protégés, par exemple, les anciens territoires coloniaux français (cette étude date du début des années 1970). Autre hypothèse, celle d'une spécialisation de la production française dans certains types de tondeuses, par exemple de haut de gamme et vendues en petit nombre, en même temps que d'une absence des producteurs nationaux dans les tondeuses grand public classiques etc.

Le métier du chargé d'études doit ici l'amener à formuler différentes hypothèses explicatives, et à chercher à les confirmer ou à les infirmer. Dans les deux cas évoqués, un examen plus approfondi des statistiques disponibles permettait d'écarter les hypothèses effectuées: les statistiques douanières détaillées, pays par pays, divisées en 3 types différents de tondeuses, fournies en nombre d'unités mais aussi en poids et en valeur, montraient en effet que les pays d'importation étaient grosso modo les mêmes que les pays d'exportation, et en outre, que les valeurs moyennes des tondeuses importées et exportées étaient tout à fait du même ordre de grandeur.

D'autres hypothèses doivent être alors formulées et vérifiées pour aboutir soit à expliquer des aberrations apparentes, soit à conclure l'existence d'erreurs dans les chiffres utilisés et à la nécessité d'en trouver de plus fiables.

En l'occurrence, en allant directement à la solution sans passer par toutes ces étapes du processus de recoupement, il était apparu que le syndicat de producteurs interrogé, n'en incluait pas les deux principaux. Par la suite, des investigations complémentaires ont permis d'estimer respectivement, à 45000 tondeuses produites pour l'un et entre 30000 et 50000 tondeuses pour l'autre. De ce fait, la production française réelle était comprise entre 110000 et 130000 unités, pour un marché total de

335000 unités à 355000 unités. Exportée dans une proportion de l'ordre de 30%, elle détenait environ un tiers du marché national, proportions cette fois-ci cohérentes.

Quelques limites existent dans l'étude documentaire de cet exemple; il est nécessaire de les citer:

Première limite: celle imposée par la déontologie professionnelle, qui interdit rigoureusement de prendre contact avec les producteurs ou importateurs concurrents pour leur demander leurs propres chiffres sous couvert d'un prétexte quelconque.

Deuxième limite: elle nécessite le plus souvent d'être complétée par des interviews

Troisième limite: cette méthode ne permet guère de recueillir autre chose que des informations factuelles sur le marché; sauf exception, elle ne fournira rien sur le comportement du consommateur.

Cependant l'intérêt de l'étude documentaire reste grand; pour certains types de produits, il existe une abondance d'informations chiffrées raisonnablement fiables, dont le coût de recueil au départ reste modeste, par rapport, par exemple, à celui d'une enquête par sondage qui serait engagé pour constituer cette information de base à partir de zéro.(10).

4- Les techniques qualitatives

L'objet de ces techniques est de détecter, de déceler, de comprendre en profondeur les attitudes, les motivations, les craintes, les attentes en amenant les interviewés à s'exprimer librement avec leurs propres mots, et leur propre structure de pensée, sur un sujet donné, plutôt qu'à leur poser des questions pré- conçues et pré formulées.

Deux grands types de techniques qualitatives existent:

A- l'interview individuelle non directive, (ou semi- directive).

L'enquêteur, après avoir présenté le thème sur lequel il souhaite que l'interviewé s'exprime, a pour consigne d'adopter une posture d'écoute, et de ne pas intervenir dans le discours de l'interviewé autrement qu'en relançant celui-ci quand cela est nécessaire, mais alors en utilisant les termes mêmes de ce discours, sans injecter lui-même de termes ou de concepts non évoqués spontanément par son interlocuteur. Dans une interview totalement non directive, l'enquêteur ne lancera par exemple qu'un seul thème introductif général.

B- La discussion de groupe

Dans cette technique, un petit nombre de personnes sont réunies avec un animateur, et amenées de la même manière à s'exprimer librement sur le sujet proposé. Intuitivement, la discussion de groupe ne permet pas d'aller autant en profondeur que l'interview individuelle dans la psychologie de la personne interrogée; elle peut avoir pour intérêt spécifique, en revanche, d'offrir une simulation de l'échange social.

Dans son déroulement, une étude qualitative comporte des étapes successives:

- définition de l'univers étudié
- constitution d'un échantillon qui est en l'occurrence un échantillon raisonné, généralement de quelques dizaines de personnes, et qui n'a naturellement aucune valeur statistique
- élaboration d'un guide d'entretien
- mise au point des modalités de réalisation des entretiens
- formation et briefing des enquêteurs psychosociologues.
- réalisation et contrôle de l'enquête sur le terrain
- analyse de contenu des interviews ou discussions
- synthèse et recommandations



Il convient donc pour éviter toute ambiguïté, de bien opposer méthodes qualitatives et sondage sur le plan des techniques, tout en considérant ces méthodes comme complémentaires sur le plan opérationnel: une étude qualitative préalable à une enquête par sondage permet fréquemment de bien comprendre la nature des attitudes, avant de pouvoir mesurer celles-ci à l'aide d'un questionnaire construit à partir des résultats qualitatifs. Inversement, des enquêtes par sondage régulières permettent, par exemple, de mettre en évidence la dégradation de l'image d'une marque, dont une étude qualitative aidera à comprendre les raisons profondes et les ressorts.

5- Les techniques d'observation

D'utilisation beaucoup moins courante, les techniques d'observation sont parfois précieuses, souvent complément d'une étude classique.

Qu'il s'agisse d'enquête par sondage ou d'étude qualitative, le matériau recueilli est un matériau verbal. Or tout ne passe pas par la parole; il est des cas où l'observation apporte des éléments d'information essentiels.

Deux grands types de techniques d'observation existent:

A- L'observation du comportement gestuel: Exemple: Un constructeur automobile conçoit un nouveau tableau de bord. Des automobilistes peuvent être interrogés sur leur facilité ou leur difficulté à utiliser les boutons et manettes du véhicule; mais ce faisant, il y a un risque de grande déperdition d'information par rapport à ce qu'apporte l'observation directe en plaçant par exemple, un enquêteur -observateur ou une caméra vidéo dans la voiture.

Autre cas, celui des comportements d'achat, face à un linéaire de supermarché. L'expérience montre que lorsqu'elles sont interrogées sur ce qu'elles ont fait, les personnes déforment ou occultent une grande partie de leur comportement réel. L'observation directe permet de reconstituer la totalité du processus.

B- L'observation de type ethnographique.

Il s'agit là d'utilisations extrêmement simplifiées de techniques de l'ethnographie. Dans un cas concret, celui des magasins de photographie, ce genre d'approche permet de mettre en évidence des désajustements du comportement du vendeur par rapport aux attentes de l'acheteur. (11).

Finalement, après avoir abordé les différentes techniques de recherche utilisées dans la plupart des unités de recherche du monde, le tableau suivant mettra l'accent sur l'usage de ces techniques dans les différentes catégories des unités de recherche au Liban.

Tableau 4 : Répartition des unités de recherche et d'études statistiques au Liban par catégorie et technique de recherche en 1999

Catégories d'organismes	Organismes de recherche publics	Organismes de recherche privés	Organisations professionnelles	Organismes de recherche universitaires	Total
Techniques de recherche					
Recherches bibliographiques	4	1	1	0	6
Recherches documentaires	3	3	0	0	6
Recensement	6	4	1	1	12
Etudes par sondage	7	7	2	1	17
Total	20	15	4	2	41

Source : L'enquête effectuée en 1999.

Le tableau ci-dessus montre que les études par sondage sont les études les privilégiées par les différentes unités de recherche. Les recensements occupent la deuxième position, ensuite les recherches bibliographiques, et finalement les études documentaires.

IV-LE PARTENARIAT DES UNITES DE RECHERCHE ET D'ETUDES STATISTIQUES AU LIBAN AVEC D'AUTRES UNITES SIMILAIRES ET LES DOMAINES D'ETUDES LES PLUS PRIVILEGIES.

1-Partenariat des unités de recherche et d'études statistiques au Liban avec d'autres unités similaires.

Le partenariat entre différentes unités de recherche présente plusieurs avantages appréciables:

- il peut accroître la quantité de service et améliorer sa qualité
- il permet la réduction des coûts des projets et l'accélération de leurs réalisations
- il atténue certains risques

Finalement, la mise en commun d'expériences soutient la réflexion conceptuelle et assure aux statistiques des bases théoriques et méthodologiques solides. Les partenaires servent de relais tant pour la diffusion de l'information statistique que pour son analyse.

En effet, plusieurs unités d'études statistiques dans les différents pays du monde collaborent avec des unités similaires pour rendre leur tâche plus facile et plus fiable. A titre d'exemple, on cite la collaboration de l'INSEE de la région Rhône- Alpes en France avec l'office cantonal de la statistique (ACSTAT) à Genève.

La convention entre ces deux organismes permet l'échange de données statistiques locales. Par exemple, l'INSEE fournit à l'OCSTAT un fichier (le fichier FIDEL) avec plus de 900 variables et quelques 250 indications démographiques, économiques et sociales par commune. Un autre grand mandat pour l'INSEE et l'OCSTAT consiste à servir de relais pour l'organisme partenaire dans la diffusion de publications et la demande de renseignements. Ainsi, de Lyon, on peut accéder aux

informations statistiques genevoises ou suisses et de Genève, aux informations régionales ou nationales françaises.

L'INSEE et l'OCSTAT ont publié en 1994, l'"Atlas du Bassin genevois -l'Espace franco- valdo- genevois", lequel présente des informations sur la démographie, l'emploi, le logement, le tourisme et les revenus. En 1996, ils ont élaboré et publié des "Projections démographiques 1990- 2020 pour l'Espace franco-valdo- genevois", en collaboration avec le SCRIS de l'Etat de Vaud (Service cantonal de recherche et d'information statistique).

D'autres études communes peuvent être entreprises, par exemple des analyses du chômage ou du niveaux des prix de part et d'autre de la frontière.

A leur tour les unités de recherche au Liban collaborent en leur majorité avec d'autres unités similaires.

Tableau 5 : Répartition des unités de recherche et d'études statistiques au Liban par catégorie et par partenariat avec d'autres organismes similaires

Catégories d'organismes	Partenariat	Pas de partenariat	Total
Organismes publics	8	0	8
Institutions privées	4	3	7
Centre de recherche des organismes professionnels	2	0	2
Centre de recherche universitaire	0	1	1
Total	14	4	18

Source : L'enquête effectuée en 1999

Toutes les unités de recherche du secteur public collaborent avec d'autres unités. A titre d'exemple, la banque du Liban s'accorde dans la plupart des cas avec des organismes publics locaux tels que l'Administration Centrale de la Statistique, le Ministère des Finances et le Ministère de l'Economie.

L'ACS, à son tour, collabore avec les différents ministères libanais et les organisations internationales. On cite l'étude "Atlas des localités du Liban, 1999-2000 " effectuée par l'ACS en collaboration avec le centre national de tétédétection attaché au CNRS et avec le CERMOC.

De plus, le Ministère des Affaires Sociales fait des accords de partenariat avec des organisations internationales telles que le Fonds des Nations Unies pour la Population, avec des organisations arabes telles que l'Association du Golfe Arabe pour les Enfants, avec l'office des statistiques au sein des Nations Unies et avec des organismes publics et privés locaux tels que l'ACS d'une part et l'association de l'organisation de la famille et l'université arabe de l'autre.

Le CNRDP collabore avec des organisations internationales telles que l'"UNESCO", la "Banque Mondiale", le "PNUD" et l'"UNICEF".

La division de statistique au sein du Ministère de Tourisme collabore avec l'"Organisation Mondiale du Tourisme". La division de statistiques au sein du département des douanes rattaché au Ministère des Finances s'associe parfois avec l'ACS et les Nations Unies pour réaliser ses études. Le Ministère de l'Industrie collabore avec "G.T.Z" une institution privée allemande. Le Ministère de Santé collabore dans la plupart des cas avec l'Organisation Mondiale de la Santé, l'UNICEF et avec l'institution libanaise pour les maladies contagieuses.

En outre, une majorité des institutions privées libanaises s'intéresse à faire des relations de partenariat avec des organismes similaires. Ainsi, Statistics Lebanon collabore avec des centres de recherches arabes publics et privés en Jordanie, Egypte et Palestine. L'institut de Recherche et de Consultation coopère avec les Nations Unies et des centres de statistique en France.etc.

De même, les groupements professionnels collaborent avec diverses unités de recherche. Ainsi nous remarquons que la division de statistique au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Beyrouth coopère avec d'autres chambres de commerce et d'industrie dans les pays européens telles que la "Chambre de Versailles" ainsi que l'"union des chambres" au Liban.

Quant à l'Association des Banques au Liban, celle -ci coopère avec l'"Association des Banques" en France , avec "l'Association Française des Belges" et avec des banques locales et étrangères.

2- Les domaines d'études des unités de recherche au Liban.

Il est normal que les unités de recherche s'occupent de différents domaines d'études pour pouvoir aboutir à des chiffres réels qui illustrent d'une manière scientifique tous les aspects de la vie quotidienne de l'homme, pour en saisir les tenants et les aboutissants.

Le tableau suivant a pour but de donner une idée claire sur les domaines d'études intéressant les unités de recherche et d'études statistiques au Liban.

Tableau 6 : Répartition des unités de recherche et d'études statistiques au Liban par année de fondation et domaines d'études.

Année de fondation	1959	1960	1961	1964	1966	1971	1977	1980	1983	1988	1991	1992	1994	1996	Total
Domaines d'études															
Santé	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	3
Economie	0	1	1	1	1	0	2	0	0	1	1	1	1	0	10
Finance	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	4
Etudes sociales	0	1	1	0	0	0	2	0	1	1	1	1	0	0	8
Etudes de marché	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	0	0	1	0	6
Faisabilité	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	0	1	0	4
Sondages d'opinion	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	3
Audimat	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	1	0	4
Politique	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2
Tourisme	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Publicité	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	2
Industrie	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2
Education	0	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	4
Etude bancaire	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2
Démographie	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2
Total	1	6	8	3	2	1	7	3	4	7	3	4	8	1	58

Source : L'enquête effectuée en 1999.

Ce tableau relève des domaines d'études de ces unités de recherche.

A- Les études économiques.

Comme dans tous les pays du monde où le plus grand intérêt porte sur le secteur économique, on remarque que la majorité des unités de recherche au Liban consacre leurs activités à ce domaine. Ce sont les colons français qui ont été les premiers à pratiquer les statistiques en matière d'économie au Liban; ils étaient

chargés d'élaborer les chiffres du commerce extérieur. Puis à partir de la fin des années 60, les administrateurs libanais ont commencé à s'y intéresser.

En effet, la politique économique de tout pays vise à organiser et à stimuler la production pour accélérer la croissance du revenu national ; elle répond aussi au souci d'affirmer l'indépendance économique du pays par la constitution d'un secteur productif national, l'approvisionnement du marché intérieur et l'exportation. Ainsi s'avère donc indispensable la présence d'un système d'information qui fournit une bonne description de la situation économique passée, présente et future. L'information chiffrée est donc un préalable à la décision et un instrument de pouvoir.(12).

B- Les études sociales

Les études sociales occupent une position secondaire dans les domaines d'études des unités de recherche au Liban. Certaines unités s'intéressent à fournir des données mettant en relief les aspects sociaux du pays; la première unité de recherche effectuant des études dans ce domaine est fondée en 1960, 7 autres unités l'ont suivie dans les années suivantes.

Il serait indispensable ici d'évoquer les principaux thèmes, domaines ou secteurs essentiels sur lesquels portent les statistiques sociales. On cite à titre d'exemple la Santé, l'Emploi, l'Education, la Culture, le Logement, les Affaires judiciaires, les composantes du niveau de vie et des conditions de vie. (13)

Signalons que les unités de recherche et d'études statistiques au Liban font des études se rapportant à la santé et à l'éducation, et négligent celles qui ont trait à l'emploi, au chômage, aux affaires judiciaires et à la culture.

Une simple approche comparative entre les statistiques sociales dans le monde développé et celles dans les pays sous-développés met l'accent sur l'extension de ces études selon le niveau du développement du pays.

a- Les statistiques sociales dans le monde développé

En Europe, après une période où l'intérêt pour les statistiques a presque exclusivement été centré sur les indicateurs économiques, les statistiques sociales ont enfin une reconnaissance. Le phénomène est amplifié par l'attention particulière que le Conseil Européen prête à la question du chômage et par le fait qu'il a pris conscience de l'interdépendance croissante des sphères de l'économique et du social.

Depuis plusieurs années Eurostat, l'Office Statistique des Communautés européennes, accorde une plus grande priorité aux statistiques sociales, et notamment aux statistiques sur le marché du travail, l'éducation et la formation.(14)

Les décisions et les déclarations politiques inspirent les travaux d'Eurostat dans le domaine social et en constituent la base. Récemment, des questions sociales telles que l'exclusion sociale, le revenu et la pauvreté ont renforcé le besoin d'indicateurs sociaux appropriés. Des statistiques sur le nombre de pauvres dans l'Union européenne ont été publiées.

Eurostat a effectué aussi d'autres enquêtes sur les budgets- temps (TUS) qui représentent un autre domaine important de statistiques sociales. Ces enquêtes ont pour objet de fournir des statistiques sociales comparables sur l'emploi du temps dans les pays européens et parmi les différents groupes de la population, de contribuer à l'élaboration de la politique en matière d'égalité des chances entre hommes et femmes et de la politique familiale, de fournir des données pour la construction de comptes satellites de la production des ménages, destinées à vérifier la couverture des comptes nationaux et à contribuer à l'élaboration de la politique en matière de temps de travail.

En outre, Eurostat a commencé à s'intéresser aux statistiques sur la protection sociale en 1963 lorsque, en réponse à diverses demandes –dont certaines émanaient en particulier de la direction de la Commission chargée de l'emploi et des affaires sociales-, il s'est efforcé d'établir des statistiques sur les dépenses sociales au niveau communautaire. Les statistiques initialement établies couvraient plusieurs domaines de la sécurité sociale, tels que l'assurance- maladie obligatoire et les retraites.(15)

En France, les statistiques sociales existent depuis longtemps, la plupart des ministères concernés produisent à la fois des statistiques sous-produits de leur activité et des statistiques résultant d'enquêtes et études. Les chiffres qui s'y trouvent portent surtout sur des dépenses ou des unités physiques (places, effectifs, nombre d'hôpitaux, etc....) Le plus souvent, il s'agit d'informations sur des stocks et non d'informations sur des mouvements.(16)

Le Service des Statistiques, des Etudes et des Systèmes d'information (SESI) au sein du Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville est le meilleur exemple des organismes produisant ce genre de statistiques.

Ce service est chargé de collecter et de traiter les informations statistiques sociales relatives à la solidarité nationale et à la santé, et il élabore les comptes de la protection sociale et de la santé. Il collecte les informations à partir d'enquêtes sur l'ensemble des structures de soins et d'accueil tant dans le domaine sanitaire que social : hôpitaux publics, hôpitaux privés, établissements d'hébergement pour personnes âgées, établissements pour enfants et adultes handicapés ou en difficulté etc..(17)

Aux Etats-Unis, le point de départ des opérations de « statistiques sociales » remonte à la création en 1960 de la « commission des buts de la Nation » par le président Eisenhower.

Les besoins de statistiques sociales semblent liés, dans un premier temps, à la persistance de « poches de pauvreté » ou de « marginaux » malgré la croissance des richesses et du revenu moyen. L'existence de ces « problèmes sociaux » constituait pour le Gouvernement américain un écueil auquel il convenait de pallier. De grands projets furent même annoncés , comme celui de « la grande société » proposée, par le Président Johnson.(18)

Finalement, la situation des statistiques sociales dépend de l'extension du rôle de l'Etat dans chaque pays, mais surtout de sa capacité à définir ses propres appareils

statistiques. Or, les Etats maîtrisent inégalement la manière dont ils décrivent leur réalité socio-économique nationale.

b- Les statistiques sociales dans les pays en développement: Exemple, la Tunisie

De façon analogue aux classes dominées, qui n'ont pas les moyens matériels et culturels d'influer sur les représentations dominantes du monde social et de la place qu'elles y occupent, la plupart des pays en voie de développement, y inclus le Liban, ne disposent guère d'infrastructures administratives et de personnel qui leur permettent de bâtir leurs propres statistiques sociales et d'édifier une réflexion autonome sur les principes de classification de leur population.(19).

Seulement, la Tunisie échappe à cette règle ; elle s'est équipée depuis quelques années d'un centre de statistiques sociales, le C.E.S.E.P. La création de ce centre en 1983 est issue d'une volonté et d'une nécessité. D'abord une volonté politique de connaître tous les éléments d'analyse dans le domaine social afin de mieux définir les politiques de développement social. Ensuite une volonté de baser la décision sociale sur une connaissance scientifique approfondie menée par des économistes et des universitaires.

Ce centre est aussi issu d'une nécessité: celle de maîtriser un climat social tendu, et donc éviter les tensions pouvant résulter de ce climat en dotant les partenaires sociaux d'une évaluation exacte lors des négociations sociales.

A une époque où les problèmes sociaux prennent un relief particulier, le centre contribue à une meilleure connaissance et à une analyse approfondie du domaine social. Il permet également de mettre à la portée de l'administration des compétences et des méthodes de travail nouvelles dans un domaine où les limites de l'action rejoignent souvent celles de la connaissance.

Sous tutelle du Ministère du Travail, le centre est compétent dans le domaine social, il a une mission scientifique et technique, qui consiste à conduire des études et

recherches, et à effectuer des enquêtes ; il exploite aussi les données issues des organismes à compétence sociale. Plus précisément, il a tout d'abord pour mission d'établir des études périodiques sur le niveau, la structure et l'évolution des différents revenus salariaux ainsi que sur la productivité du travail ; ensuite il permet de contribuer à améliorer les informations relatives aux salaires, à l'emploi, à la durée du travail, aux prélèvements sociaux et fiscaux et aux prestations sociales ; enfin, il sert à mettre en place un système intégré de statistiques sociales à partir d'informations statistiques des organismes à compétence sociale, et aider ces organismes à mettre en oeuvre toutes études leur permettant une plus grande efficacité dans la gestion de leur secteur.(20)

c- Les statistiques en matière de santé: type de statistiques sociales au Liban

Quelle est la fréquence des études statistiques sociales au Liban? Ce domaine reçoit-il un grand intérêt de la part des administrations libanaises? Nous avons choisi le domaine de la santé comme domaine type de statistique sociale pour illustrer d'une façon générale la situation des statistiques sociales au Liban.

De plus, une brève description de la production statistique en matière de santé en France pourra mettre en valeur la pauvreté de ces statistiques au Liban

En effet, la sous direction des études et des statistiques du Ministère français des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville, est formée de 9 bureaux responsables de l'élaboration des statistiques en matière de santé et de vie sociale.

Le premier bureau nommé ST1 « statistiques sur l'état de santé de la population et la prévention » a pour fonction la gestion des enquêtes et le recueil d'information concernant la morbidité et plus généralement l'état de santé de la population. Il mène les études nécessaires sur ces thèmes et participe aux travaux de synthèse dans ce domaine. Il est chargé de l'élaboration et de l'exploitation des

statistiques de prévention (protection maternelle et infantile, santé scolaire, transfusion sanguine).

Le second bureau ST2 « Statistiques des établissements d'hospitalisation » assure en liaison avec le bureau « Systèmes d'information et coordination régionale », la gestion des statistiques auprès des établissements d'hospitalisation de soins et de cure publics et privés. Il traite l'information ainsi recueillie, procède à l'analyse des résultats, mène les études demandées sur l'activité, la clientèle, le personnel, l'équipement et les résultats financiers de ces établissements.

Le troisième bureau ST3 « statistiques des professions de santé sociales » assure en liaison avec le bureau « Systèmes d'information et coordination régionale », la collecte et le contrôle des données statistiques disponibles sur les professions médicales, paramédicales, sociales ainsi que sur les filières de formation ; il traite l'information ainsi recueillie, procède à l'analyse des résultats et mène les études demandées sur ces thèmes. Il élabore des projections en matière de démographie médicale.

Le quatrième bureau ST4 « Comptes et synthèses » établit les comptes de la protection sociale et les comptes de la santé, élabore des projections et mène des études de type macro-économique. Il assure le secrétariat de la commission des comptes de la sécurité sociale et celui de la commission des comptes de la santé.

Le cinquième bureau ST5 « Systèmes d'information et de coordination régionale » est chargé de la coordination des enquêtes statistiques, menées à l'échelon régional ou local. Il met en oeuvre et gère les répertoires des établissements et des professions. Il assure le secrétariat du comité des nomenclatures et procède aux travaux informatiques nécessaires à la mise en jour de ces nomenclatures. Il est responsable de l'élaboration des programmes informatiques nécessaires à l'exploitation des données statistiques, tant au plan régional que national. Il veille à la cohérence des systèmes d'information à caractère statistique ou de gestion. Enfin,

il représente le service aux travaux de la commission ministérielle de l'informatique et de la bureautique.

Le sixième bureau ST6 « Statistiques de l'Assurance maladie et des dépenses de santé » assure le recueil et l'analyse des informations quantitatives relevant du domaine de l'assurance maladie. Il met en oeuvre les travaux statistiques permettant d'appréhender l'évolution des dépenses de santé. En particulier, il assure un suivi conjoncturel de l'activité et des dépenses de santé, notamment par des enquêtes de conjoncture auprès des établissements hospitaliers.

Le septième bureau ST7 « Statistiques d'action sociale » assure la gestion des enquêtes statistiques auprès des établissements et services sociaux. Il procède à l'analyse des informations ainsi recueillies sur l'activité, les personnels, la clientèle de ces établissements et services. De plus, il assure le suivi et l'étude des dépenses et bénéficiaires des diverses formes d'aide sociale.

Le huitième bureau ST8 « Statistiques de la protection sociale des personnes âgées et de la famille » anime et coordonne la production d'informations quantitatives par les organismes qui participent au système de sécurité sociale dans les domaines de l'assurance vieillesse et des prestations familiales. Il met en oeuvre des opérations statistiques inter-régimes permettant d'analyser ce système du point de vue de la nature des dépenses et des bénéficiaires de la redistribution. Il assure aussi la gestion des enquêtes auprès des sociétés mutualistes.

Le neuvième et dernier bureau ST9 « Gestion, documentation, publications et dessins » participe en liaison avec la direction de l'administration générale, du personnel et du budget, à la gestion des problèmes du personnel et budgétaires du service, tient à jour le fonds de documentation commun, réalise les publications et assure la diffusion des statistiques et d'études intéressant la solidarité nationale et la santé. (21).

Ces neuf bureaux coopèrent ensemble et fournissent des données riches et abondantes à la disposition de l'Etat et de la population française pour assurer le progrès de l'état de la santé, ce qui confirme la bonne circulation du « savoir » et de l'« action ».

Au Liban, à l'exception de quelques petites enquêtes sur les maladies épidémiologiques et quelques études discontinues se rapportant à ces maladies, réalisées par l'unité de surveillance épidémiologique au sein du Ministère de Santé, et à l'exception d'une étude effectuée par le ministère des Affaires Sociales en collaboration avec le ministère de la Santé sur "l'état de santé de la mère et de l'enfant" en 1999, aucun autre projet statistique en matière de santé n'a jamais été réalisé.

Cette description de l'appareil statistique au Ministère de la Santé en France mène à conclure que, les données statistiques en matière de santé sont très minimes au Liban et les responsables de la santé publique ne tentent pas d'améliorer ou d'encourager les études statistiques dont ils ont besoin pour fonder leurs politiques sociales. Cette image reflète la mauvaise circulation du « savoir » et de « l'action ».

C - Les études de marché

Les études de marché occupent la 3^{ème} position par rapport aux domaines d'études effectués par les unités de recherche au Liban, surtout par les institutions privées.

D- Les études de tourisme

Au Ministère du Tourisme, la division de statistique a été créée en 1950 et attribuée au Conseil National de Développement Touristique, a arrêté son activité pendant la guerre, puis l'a reprise en 1999 au sein du ministère sous le nom du département des Etudes, de Recherche et de Documentation. Cette division oeuvre

afin de fournir des informations diverses soit sur le nombre de touristes arrivant par mois au Liban et leur répartition selon la nationalité, soit sur le nombre de visiteurs occupant les hôtels ou sur le nombre de touristes visitant les sites touristiques au Liban. Ainsi, elle publie des statistiques réalisées par l'Organisation Internationale du Tourisme sur les recettes touristiques.

Comparant les activités de ce département avec celles de son homologue français, on constate qu'il est beaucoup moins chargé. En France, la division de statistique au Ministère du tourisme a plusieurs missions telles que le compte du tourisme, des études sur les prévisions des flux internationaux, des enquêtes sur les dépenses, l'établissement des fichiers de l'offre d'hébergement et le développement d'enquêtes de fréquentation et d'enquêtes aux frontières.

E- Les études industrielles

Le domaine de l'industrie relève de la compétence de Ministère de l'Industrie et du Pétrole. Dans ce Ministère, l'activité statistique a débuté en 1994, au sein de la division d'Enregistrement et de Statistique qui produit des bulletins mensuels sur l'importation et l'exportation industrielle, ainsi que sur le nombre d'entreprises enregistrées. Elle publie également un rapport annuel intitulé « le guide des industriels au Liban ».

En 1994, elle a réalisé un recensement industriel, puis en 1999 elle a effectué une étude limitée pour définir la situation de l'industrie au Liban.

En effet, l'information de la statistique industrielle au Liban est fournie d'une part à travers l'ACS, dont la production est infime dans ce domaine et d'autre part à travers cette même division d'Enregistrement et de Statistique, dont la production est considérée non seulement comme lacunaire et non spécialisée -car on ignore à quel point la statistique peut parfois être fausse- mais aussi comme minime et insuffisante.

Dans les années 1950, parallèlement à la Direction Centrale de la Statistique se trouvait le Ministère de l'Economie nationale qui s'occupait des études industrielles. C'est ce ministère qui a réalisé en 1955 le premier recensement industriel en coopération avec l'Institut de recherches Economiques de l'Université Américaine à Beyrouth. Ce recensement comprenait les établissements industriels employant cinq personnes ou plus. Il a été suivi par un autre recensement effectué par la Direction Centrale de la Statistique au Ministère du Plan au cours de l'année 1965.

F- Les études bancaires ou statistiques monétaires.

D'après le tableau ci-dessus, les études bancaires relèvent de la responsabilité de deux organismes principaux: la Banque du Liban, fondé en 1964 et l'association des banques au Liban fondée en 1992.

G- Les études de faisabilité économique, sondages d'opinion et audimat.

Les études de faisabilité économique, les sondages d'opinion et l'audimat, relèvent de la compétence des organismes privés dans la plupart des cas.

3- La périodicité des domaines d'études dans les unités de recherche et d'études statistiques au Liban

Tableau 7 : Répartition des unités de recherche et d'études statistiques au Liban en 1999 suivant la périodicité et les domaines de leurs études

Périodicité d'études	Etudes Mensuelles	Etudes Trimestrielles	Etudes Annuelles	Etudes irrégulières	Total
Domaines d'études					
Santé	2	1	1	2	6
Economie	6	3	4	10	23
Finances	2	1	1	1	5
Etudes sociales	1	1	0	7	9
Etudes de marché	1	0	0	5	6
Faisabilité	0	0	0	4	4
Sondages d'opinion	2	0	0	2	4
Audimat	4	2	0	1	7
Politique	1	0	1	2	4
Tourisme	2	1	1	1	5
Publicité	2	2	0	1	4
Industrie	2	0	1	1	4
Education	0	0	1	3	4
Etude bancaire	2	1	2	2	7
Démographie	1	0	0	1	2
Total	28	12	12	42	94

Source : L'enquête effectuée en 1999.

Les unités de recherche et d'études statistiques au Liban présentent des études irrégulières beaucoup plus que des études mensuelles, trimestrielles ou annuelles.

Notes et Références

- 1- VOLLE Michel, "Le métier de statisticien", 2^{ème} édition, Economica, Paris, 1984, p: 29
- 2- DROESBEKE Jean jacques, "Les sondages", Economica, 1987, p: 3
- 3-Ibidem, p: 7
- 4-Ibidem, p: 16
- 5- DESROSIERES Alain, "Les spécificités de la statistique publique en France", courrier des statistiques, Paris, 1989 p: 40
- 6- BUSSI Michel, "Le recensement de la population", France, 2001, p: 30
- 7- DROESBEKE Jean jacques, "Les sondages", op.cit p: 19
- 8- Ibidem p: 21
- 9- INSEE, "Mémento des enquêteurs", 2^{ème} partie, Paris, 1992, p: 17
- 10- REACH MASS, "Liban : marketing et opportunités en 1993", Beyrouth, 1993, p: 109
- 11- Ibidem p: 115
- 12- THAMEUR Belhassen, "L'information et le système statistique en Tunisie", Montpellier, 1987, p:13

- 13- HOFFMANN Alain, "Statistiques sociales :méthodes et sources", N°5 des collections de l'INSEE, série C, N°14 avril, Paris, 1972 p: 50
- 14- JACOTA Barbara, "Renaissance des statistiques sociales", Sigma, Paris, 1998, p:23
- 15- Ibidem p:27
- 16- HOFFMANN Alain, "Statistiques sociales :méthodes et sources", op.cit. p: 50
- 17- L'Institut National de la Statistique, "Le système statistique public français", 2^{ème} partie, Edition 1993, Paris, p:7
- 18- GIRARDEAU Catherine, "Système de statistiques sociales, Statistiques sociales :Méthodes et sources », N°5 des collections de l'INSEE, série C, N°14 avril 1972, Paris, p:9
- 19- DURIEZ Bruno, ION Jacques, PINCON Michel, PINCON - CHARLOT Monique, "Institutions statistiques et nomenclatures socio-professionnelles", revue française de sociologie, éditions du CNRS, 1991, p: 31
- 20- THAMEUR Belhassen, "L'information et le système statistique en Tunisie", op.cit.....p: 136
- 21- Institut national de la statistique, "Le système statistique public français", édition 1993, 3^{ème} partie, Paris, p: 42
- 22- MARKOVITCH Tihomir, "Statistiques industrielles et systèmes politiques", *Pour une histoire de la statistique*, INSEE, Economica, 1977, Paris, p: 318

CHAPITRE V

LE SUPPORT HUMAIN, MATERIEL, ET FINANCIER DES UNITES DE RECHERCHE AU LIBAN

Ce chapitre vise à mettre l'accent sur le personnel travaillant dans les différentes unités de recherche et d'études statistiques au Liban, sur leur effectif, sur leur formation ou spécialisation, comme il aborde les différents équipements et matériels utilisés, les sources de financement et la clientèle des unités de recherche.

I- LE PERSONNEL DES UNITES DE RECHERCHE ET D'ETUDES STATISTIQUES AU LIBAN

Le personnel travaillant dans toute unité de recherche est composé de deux catégories: le personnel administratif et le personnel de recherche. L'existence de ces deux catégories s'avère indispensable pour assurer le bon fonctionnement et la cohérence des études statistiques. Ainsi le travail statistique doit fournir une description résumée mémorisable et utilisable comme point d'appui pour l'action. Cela implique, d'une part la construction d'un espace politique d'équivalence et de codage et, d'autre part, un traitement mathématique appuyé sur le calcul des probabilités. (1)

Quand on parle du personnel dans une unité de recherche et d'études statistiques, on pense en premier lieu au statisticien. Cependant la minorité des fonctionnaires occupant les différents postes dans ce genre d'unités sont des statisticiens. Les autres se répartissent entre différents métiers indispensables pour accomplir et compléter le travail de statisticien.

Le personnel administratif et financier a pour attributions :

- l'application des règles et procédures de gestion et d'administration du personnel.
- la gestion rationnelle des biens meubles et immeubles, corporels et incorporels.
- la comptabilisation de ces deniers.

Le personnel de recherche a pour missions de réaliser les projets d'une manière scientifique. Le statisticien, forme le centre le plus important de ce groupe de fonctionnaires, ce qui mène à mettre en évidence son métier et sa formation

1- Le métier du statisticien.

Qui est le statisticien? Selon une tradition déjà ancienne, le statisticien est un maniaque du quantitatif, incapable de goûter les nuances du qualitatif. Une tradition plus récente voit en lui, au contraire, un expert objectif et sérieux.

Moquerie et respect, peur et ennui, sont les images de la statistique dans le public. Son image parmi les statisticiens, différente bien sûr, est souvent académique : perçue dans un cadre institutionnel ad hoc, la demande d'information doit être satisfaite par le statisticien, " quelque soit le groupe social dont elle émane, dès que ce groupe a une importance significative". Des mesures effectuées avec une exactitude scrupuleuse lui permettent d'approcher de très près la connaissance de la réalité. Neutralité et objectivité sont alors les maîtres mots de la déontologie statisticienne. (2)

Il y a loin entre la formation mathématique poussée que reçoit le statisticien et les travaux qu'il aura à réaliser pratiquement dans son métier. Les questions auxquelles il aura à répondre seront le plus souvent les suivantes: comment rédiger le questionnaire, avec ses notes explicatives et ses définitions? Quelles instructions

donner aux enquêteurs pour la collecte et la vérification? Comment préparer l'exploitation? Comment présenter la publication finale? Il aura aussi à se préoccuper de l'organisation du travail, à négocier avec d'autres services, notamment avec les services informatiques. Le statisticien peut être excellent sans jamais calculer une seule variance, un "seul intervalle de confiance". Il ne se réfère au calcul des probabilités uniquement pour résoudre certains problèmes de sondage. (3).

La fonction du statisticien dans un organisme de production statistique peut être divisée en plusieurs spécialités. On cite:

- le statisticien d'entreprises: Ce statisticien a pour tâches :

- d'établir un bilan de l'existant en matière de statistique d'entreprises dans le pays.
- de proposer une démarche pilote de production d'informations statistiques sur le domaine des petites et moyennes entreprises, qui viendrait en complément des opérations existant sur les grandes entreprises et sur le secteur informel ;
- d'initialiser la réalisation d'une publication annuelle sur la situation des entreprises dans le pays.

- le statisticien des prix: Il a pour tâches:

- de contribuer à la mise en œuvre des projets d'harmonisation des indices des prix à la consommation dans le pays et d'en faire régulièrement l'évaluation ;
- de produire, d'analyser et de diffuser des statistiques de prix.

- le statisticien spécialiste des enquêtes auprès des ménages: Il a pour tâches :

- de proposer des méthodes applicables à l'ensemble du pays pour la définition et la mise en place d'un dispositif de collecte d'informations auprès des ménages, notamment dans le domaine des enquêtes sur les budgets et la consommation des ménages ainsi que sur la pauvreté et la vulnérabilité des groupes sociaux ;

- le statisticien spécialiste des statistiques agricoles: Il a pour tâches :
 - de proposer et de faire appliquer des méthodes de collecte et d'analyse des statistiques dans les domaines agricole, alimentaire et environnemental ;

- le statisticien économiste spécialiste du secteur informel: Il a pour tâches :
 - de proposer, en collaboration avec les autres experts notamment le spécialiste en enquêtes auprès des ménages et les comptables nationaux, les méthodes applicables à l'ensemble du pays pour la définition et la mise en place d'un dispositif de collecte des informations appropriées sur le secteur informel et sur la pauvreté ;

- le statisticien informaticien: Il a pour tâches :
 - de faire l'inventaire des méthodes et outils informatiques utilisés par les services nationaux de statistique du pays
 - d'aider à la mise en place des outils informatiques permettant notamment de répondre aux besoins d'information des décideurs nationaux ;
 - de mettre en place et gérer des bases de données régionales ;

la liste n'est pas exhaustive.....,

2- L'enseignement récent des statistiques

La profession du statisticien est un métier assez récent: En Europe et précisément en France, les employés chargés de l'élaboration des chiffres dans les différentes administrations n'étaient pas des statisticiens; car la formation pour ce genre de profession n'existait pas avant la seconde guerre mondiale.

Au XIX^{ème} siècle, le langage était imprécis: l'enseignement d'économie descriptive sous forme quantitative était qualifié d'enseignement de statistique. C'est seulement après 1940, avec la création du Service National des Statistiques, que le

besoin de former de nombreux statisticiens professionnels pour un service central des statistiques a conduit à créer l'école d'application du SNS, puis de l'INSEE.

De 1942 à 1960 au moment où l'école d'application du Service National des Statistiques devient l'ENSAE, la France a progressé en matière d'enseignement de statistique. L'établissement du Service national de la statistique en 1941, avec une direction centrale et une vingtaine de directions régionales dont les effectifs atteignent 7000 personnes en 1945, modifie complètement les perspectives de débouchés pour l'enseignement des statistiques.

Un arrêté du 23 octobre 1942 fixe le rôle de l'école d'application du SNS: assurer la formation des cadres supérieurs et moyens du SNS, ainsi que celle des statisticiens -économistes recherchés par les entreprises et les organismes d'études; elle doit comprendre une division formant des statisticiens confirmés et une autre pour les statisticiens- adjoints (attachés). L'ensemble des cours obligatoires de statistique en première division de l'école d'application représente dans la période 1950-1960 plus du tiers des enseignements. On y trouve les enseignements suivants: calcul des probabilités et statistique mathématique; méthodes statistiques; démographie mathématique et descriptive; enfin statistiques agricoles, économiques et sociales.

Dans la période 1945-1960 apparaissent de nombreux centres d'enseignement qui ont inscrit à leur programme des cours de statistique. (4).

Cet ensemble d'initiatives correspond à un besoin croissant de statisticiens, non seulement au sein des administrations mais aussi dans les entreprises.

Vers la fin des années 1950, plusieurs éléments concourent à une évolution de l'Ecole de l'INSEE. A ce moment, celle -ci est constituée de deux parties. La première division forme en deux ans, non seulement des administrateurs de l'INSEE, mais aussi de plus en plus d'élèves libres non fonctionnaires. La deuxième division forme les attachés, en un an, et ne recrute que peu d'élèves non fonctionnaires. (5).

La mission de formation de cet établissement d'enseignement supérieur, définie par le décret du 15 avril 1971, ne se limite pas au seul secteur administratif:

"L'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique assure la formation de spécialistes en statistique et en économie appelés à prendre place parmi les cadres de l'Administration, des organismes publics et semi- publics des entreprises. Elle assure en particulier la formation des fonctionnaires du corps des Administrateurs et du corps des attachés de l'Institut National de la Statistique et des *Etudes Economiques*.

Elle contribue à la diffusion des connaissances scientifiques et techniques relatives à la méthode statistique, à l'analyse et à la prévision économiques, à l'économétrie, au traitement de l'information, à la démographie et à la sociologie quantitative."

L'ENSAE offre deux types de formation correspondant aux vocations respectives d'une part des Administrateurs de l'INSEE et des Statisticiens Economistes et d'autre part des attachés de l'INSEE et des cadres de gestion statistique. Les Administrateurs de l'INSEE et les statisticiens économistes sont plus particulièrement préparés aux activités de conception, d'études et de recherche, les attachés de l'INSEE et les cadres de gestion statistique sont plutôt orientés vers la réalisation et l'exploitation de travaux statistiques.(6).

Le retard de l'enseignement en France a été compensé par ces écoles qui fournissent de jour en jour des statisticiens et des administrateurs qui s'activent à moderniser la production de la statistique dans leur pays pour pouvoir toujours diffuser des chiffres et des résultats plus fiables et plus crédibles.

3-L'effectif du personnel des unités de recherche et d'études statistiques au Liban

Comme toutes les unités de recherche et d'études statistiques du monde entier, celles du Liban comprennent deux catégories de personnel: le personnel administratif et le personnel de recherche. Le tableau suivant met l'accent sur l'effectif de ces deux catégories selon le statut juridique des organismes.

Tableau 8 : Répartition des effectifs du personnel des unités de recherche et d'études statistiques au Liban en 1999 selon le statut juridique de ces unités

Personnel des organismes	Nombre du personnel administratif	Pourcentage	Nombre du personnel de recherche	Pourcentage
Statut Juridique				
Organisme public	57	71,25%	156	19,18%
Société anonyme	9	11,25%	319	39,23%
Société à responsabilités limitées	8	10%	301	37,02%
Organisme non enregistré	6	7,5%	37	4,55%
Total	80	100%	813	100%

Source : L'enquête effectuée en 1999

Il est évident que l'effectif du personnel de recherche soit supérieur à celui du personnel administratif dans toute unité de recherche, quelque soit son statut juridique. Ainsi on remarque que l'effectif du personnel de recherche dans les unités

de recherche publiques dépasse le double de celui du personnel administratif. Quant aux organismes à responsabilité limitée ou sociétés anonymes, le nombre du personnel de recherche y est beaucoup plus supérieur (9 par rapport à 319 et 8 par rapport à 301). En outre, il est remarquable que les organismes publics contiennent le 3/4 du personnel administratif travaillant dans toutes les unités de recherche du pays. (71,25%). Ce qui mène à mettre en doute le surplus du personnel administratif dans les organismes de recherche publics comme c'est le cas d'ailleurs dans les différents services administratifs de l'Etat libanais.

Il faut signaler que les cadres affectés dans les organismes publics tels que les services de statistique des ministères, se trouvent dans des situations plus inconfortables que les autres. Le chiffre que produit le statisticien d'un ministère quelconque risque de désavouer la politique du ministre qui paie ses services.

4- Le personnel administratif: poste de travail et formation.

Les tableaux suivants ont pour objectif de montrer avec ampleur les différents postes et activités qu'occupent les administrateurs dans les unités de recherche et d'études statistiques au Liban, comme ils mettent l'accent sur leur formation et leur spécialisation

Tableau 9 : Répartition du personnel administratif des unités de recherche et d'études statistiques au Liban par postes de travail en 1999.

Poste de travail du personnel administratif	Nombre	Pourcentage
Directeur Financier	2	2,5%
Directeur	16	20%
Sous-directeur	1	1,25%
Conseiller	1	1,25%
Chef de département	11	13,75%
Assistant au chef de département	2	2,5%
Comptable	6	7,5%
Secrétaire	30	37,5%
Personnel de service	9	11,25%
Personnel de la bibliothèque	2	2,5%
Total	80	100%

Source : L'enquête effectuée en 1999.

Le tableau ci-dessus montre que les secrétaires forment la plus grande part de l'ensemble des employés.(37,5% de l'ensemble du personnel administratif sont des secrétaires). Les directeurs et les chefs du département viennent en second lieu. (20% sont des directeurs et 13,73% sont des chefs des départements). Ces derniers sont suivis par le personnel de service (chauffeurs, concierges,qui forment 11,25%).Tandis que les sous directeurs (1,25%), les assistants au chef de département (2,5%), les conseillers (1,25%), les comptables (7,5%) et le personnel de la bibliothèque (2,5%) sont très peu nombreux.

Notons que le support administratif des organismes de production statistique au Liban est entravé par le manque de directeurs financiers responsables des recettes et des dépenses de l'organisme.(2,5%)

Tableau 10 : Le personnel administratif des unités de recherche et d'études statistiques au Liban par nature de diplômes en 1999

Nature de diplôme	Diplôme universitaire	Diplôme pré-universitaire	Pas de diplôme	Total
poste de travail du Personnel administratif				
Directeur financier	1	1	0	2
Directeur	16	0	0	16
Sous-directeur	1	0	0	1
Conseiller	1	0	0	1
Chef de département	11	0	0	11
Assistant au chef de département	2	0	0	2
Comptable	3	3	0	6
Secrétaire	13	17	0	30
Personnel de service	0	0	9	9
Personnel de la bibliothèque	2	0	0	2
Total	50	21	9	80
Pourcentage	62,5%	26,25%	11,25%	80

Source : L'enquête effectuée en 1999.

Les diplômes des différents administratifs dans les unités de recherche au Liban se répartissent entre diplôme universitaire et diplôme pré-universitaire. La majorité a un diplôme universitaire (62,5%). 26,25% des personnes ont un diplôme pré-universitaire; ce sont des secrétaires et des comptables. Finalement, 11,25% sont des fonctionnaires non diplômés. Ce sont, sans doute, les employés de service (plantons, chauffeurs, serveurs).

Tableau 11 : Répartition du personnel administratif dans les unités de recherche et d'études statistiques au Liban en 1999 selon la formation

Spécialisation	Secrétariat	Baccalauréat	informatique	Economie	Gestion	Secrétariat de direction	Statistique	Sc. Politiques	Informatique de gestion	Droit	Sociologie	Comptabilité	Pas de diplôme	Total
Administrateurs														
Directeur financier					1							1		2
Directeur			2	3	6		1		3		1			16
Sous- directeur			1											1
Conseiller				1										1
Chef de département			4		2			1		2	2			11
Assistant au chef de département				1			1							2
Comptable			1		2							3		6
Secrétaire	8	6	3	3	2	4					1	3		30
Personnel de service													9	9
Personnel de bibliothèque								1			1			2
Total	8	6	11	8	13	4	2	2	3	2	5	7	9	80
Pourcentage	10%	7,5%	13,75%	10%	16,25%	5%	2,5%	2,5%	3,75%	2,5%	6,25%	8,75%	11,25%	100%

Source: L'enquête effectuée en 1999.

Le personnel administratif occupant les différents postes dans les unités de recherche au Liban a une formation assez diverse qui varie entre le secrétariat, l'informatique, l'économie, la gestion, le secrétariat de direction, les statistiques, les

sciences politiques, l'informatique de gestion, le droit, la sociologie et la comptabilité.

Il s'avère indispensable de mettre l'accent sur l'absence de relation entre la formation et le poste affecté. Nous savons déjà que c'est la nature du diplôme qui spécifie la fonction ou l'activité de l'employé. Toutefois, on remarque que dans les unités de recherche au Liban, une même formation pourrait déboucher sur plusieurs postes différents. Ainsi, le même poste peut être occupé par des employés de différentes spécialisations. A titre d'exemple:

-16,25% des employés qui ont un diplôme en gestion, sont répartis entre plusieurs fonctions telles que le secrétariat, la comptabilité, la direction, la direction financière et la présidence du département.

-13,75% des employés ont un diplôme en informatique et ils sont soit directeurs, sous-directeurs, chefs de département, comptables ou encore secrétaires.

- 10% ont un diplôme en économie et occupent les fonctions suivantes: la direction, l'assistance au chef de département et le secrétariat.

-8,75% des employés ont un diplôme en comptabilité et sont soit comptables, soit directeurs ou secrétaires.

-6,25% ont une formation en sociologie et peuvent être directeurs, chefs de département, secrétaires, voire employés à la bibliothèque.

5- Le personnel de recherche: poste de travail et formation.

Tableau 12 : Répartition du personnel de recherche des unités de recherche et d'études statistiques au Liban par postes de travail en 1999.

Poste de travail du personnel de recherche	Nombre	Pourcentage
Enquêteurs	543	66,7%
Chercheurs	15	1,8%
Aide chercheurs	14	1,7%
Superviseurs	39	4,7%
Opérateurs de saisie	51	6,2%
Statisticiens	15	1,8%
Aide- statisticien	7	0,8%
Economiste	15	1,8%
Démographe	1	0,1%
Responsable au département informatique	71	8,7%
Géographe	2	0,2%
Responsable au département des média	40	4,8%
Total	813	100%

Source : L'enquête effectuée en 1999.

Il est bien normal que les statisticiens soient minoritaires parmi le personnel de recherche; ainsi on remarque que leur pourcentage ne dépasse pas le 2,6%. En outre, les chercheurs et les aide chercheurs sont aussi des minoritaires (3,5%). Il en est de même pour les économistes, les démographes et les géographes qui forment en tout 2,1%.

L'effectif de cette catégorie commence à s'accroître auprès des superviseurs qui sont à 4,7%, puis des opérateurs de saisie à 6,2%, la majorité étant formée des enquêteurs 66,7%.

Tableau 13 : Le personnel de recherche des unités de recherche et d'études statistiques au Liban par nature de diplômes en 1999

Nature de diplôme	Diplôme universitaire	Diplôme pré-universitaire	Total
Poste de travail du Personnel de recherche			
Enquêteur	183	360	543
Chercheur	15	0	15
Aide chercheur	14	0	14
Superviseur	37	2	39
Opérateur de saisie	41	10	51
Statisticien	13	2	15
Aide- statisticien	7	0	7
Economiste	15	0	15
Démographe	1	0	1
Responsable au département informatique	53	18	71
Géographe	2	0	2
Responsable au département des médias	32	8	40
Total	413	400	813
Total	50,8%	49,2%	100%

Source: L'enquête effectuée en 1999

Les diplômes de personnel de recherche dans les organismes libanais se répartissent entre diplôme universitaire et diplôme pré- universitaire.

Vu le nombre élevé des enquêteurs et des opérateurs de saisie par rapport au nombre de chercheurs et de statisticiens, il est bien normal que l'effectif des diplômés dépasse légèrement celui des pré- universitaires: des enquêteurs, des opérateurs de

saisie et des responsables au département de l'informatique et du média ont un diplôme pré- universitaire.

Tableau 14 : La répartition du personnel de recherche dans les unités de recherche et d'études statistiques au Liban en 1999 selon la formation.

Formation	Informatique	Economie	Gestion	Sociologie	Finances	Statistique	Histoire	Droit	Psychologie	géographie	Cartographie	Sc. Politiques	Secrétariat	démographie	Documentation	Maths et stat	Bac	Génie	Total
Spécialistes																			
Enquêteurs		8		55			5	30	25	7		53	18 2				178		54 3
Chercheurs		3	2	3	2	4									1				15
Aide chercheurs	2	2		4			1		1	2				2					14
Superviseurs	3	2	5	4				4	5	7	4	3						2	39
Opérateurs de saisie	11	2	6	7		1		2	4	3		5						10	51
Statisticien	5					7										1	2		15
Aide- statisticien	2				1	3										1			7
Economiste		7	8																15
Démographe														1					1
Responsable au département informatique	23		7		9	2					6		7					11	6 71
Géographe										2									2
Responsable au département des médias	5	3	6	5			3	2	2	3		3	2					6	40
Total	51	27	34	78	12	17	9	38	37	24	10	64	19 1	3	1	2	209	6	81 3
Total	6,2 %	3,3 %	4,1 %	9,5 %	1,4 %	2,0 %	1,1 %	4,6 %	4,5 %	2,9 %	1,2 %	7,8 %	23,4 %	0,3 %	0,1 %	0,2 %	25,8 %	0,7 %	10 %

Source: L'enquête effectuée en 1999.

Comme le personnel administratif, celui de recherche a aussi une formation diversifiée.

- Les pourcentages les plus élevés de ces employés 25,8% et 23,4% ont un niveau de baccalauréat ou une formation en secrétariat; ils sont pour la plupart des enquêteurs mais ils peuvent occuper des postes divers tels que : opérateurs de saisie, des superviseurs, des responsables au département informatique et même des statisticiens.

- 9,5% ont une formation en sociologie et ils sont soit enquêteurs, chercheurs, aides-chercheurs, opérateurs de saisie, superviseurs et responsables au département des médias.

- 7,8 % ont une formation en sciences politiques; ils occupent les postes suivants: enquêteurs, opérateurs de saisie et responsables au département des médias.

- 6,2% ont un diplôme en informatique et ceux -ci sont des aide chercheurs, des superviseurs, des opérateurs de saisie, des statisticiens, des aide statisticiens, des responsables au département des médias et des responsables au département de l'informatique.

- 4,6% ont une formation en droit et 4,5% sont diplômés en psychologie. Respectivement, 4,1 % et 3,3 % ont une formation en gestion et en économie.

-Seulement 2% de cette catégorie ont une formation en statistique et sont ou statisticiens, aide statisticiens, chercheurs ou opérateurs de saisie.

Il est évident que les statisticiens et les aides- statisticiens ont une formation en statistique ou en mathématiques appliquées aux statistiques. Cependant, on remarque qu'au Liban, dans la plupart des cas, les statisticiens n'ont pas de diplômes en statistiques, ils peuvent devenir statisticiens par l'ancienneté. Les statisticiens-adjoints sont recrutés (surtout à l'ACS et dans les institutions publiques) par concours.

Si on compare le personnel de recherche travaillant dans les unités de recherche et d'études statistiques au Liban avec celui qui se trouve en Tunisie, on

remarque qu'il y a une très grande différence en matière de nombre mais surtout en matière de formation. L'INS seul, l'homologue de l'ACS au Liban, est constitué de 360 agents répartis en quatre catégories: 40 ingénieurs- statisticiens formés à l'ENSAE ou à l'INSEA de Rabat, 40 ingénieurs -adjoints, 100 adjoints- techniques et 180 agents techniques. De même, il existe en Tunisie une école de statistique chargée de former des adjoints techniques et des agents techniques. Quant à l'ACS libanaise, son personnel technique ou de recherche est formé de 8 statisticiens, de 3 aide statisticiens, 17 enquêteurs, 6 spécialistes divers (économistes, démographes, gestionnaires, géographes....) et 13 employés en informatique (analystes, programmeurs, opérateurs.....). Précisions qu'il n'existe au Liban aucune école chargée de former des statisticiens ou des agents techniques.(7)

Si nous nous intéressons à des pays plus développés, nous remarquons que les statisticiens ont un poids très important dans les différentes administrations statistiques. En France, par exemple, les statisticiens appartiennent à un corps de l'Etat. Fonctionnaires, hautement qualifiés, ils sont mus par une forte identité professionnelle dans laquelle respect du travail bien fait, rigueur intellectuelle et neutralité politique sont les valeurs cardinales. Formés dans une même école (l'ENSAE) et recrutés sur concours, ils forment un corps relativement homogène voire uniforme. Leur force vient de leur expertise technique et de leur cohésion déontologique.

L'INSEE gère le mouvement de ses cadres qui sont affectés soit dans son sein, soit dans les services statistiques des ministères. (8)

6- Le personnel des unités de recherche et d'études statistiques au Liban et périodicité de recherche.

Le tableau suivant met en évidence la relation entre l'effectif du personnel et la périodicité des études statistiques dans les unités de recherche au Liban.

Tableau 15 : Répartition des effectifs du personnel des unités de recherche et d'études statistiques au Liban en 1999 par périodicité de recherches.

Périodicité de recherches	Recherches mensuelles & trimestrielles & annuelles	Recherches mensuelles & irrégulières	Recherches annuelles & irrégulières	Recherches trimestrielles & mensuelles	Recherches mensuelles & trimestrielles	Recherches annuelles & mensuelles	Total de l'effectif
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	
Personnel Des organismes De recherche							
Personnel administratif	4	3	2	6	2	29	80
Personnel de recherche	11	55	12	249	10	230	813
Total	15	58	14	255	12	260	893

Source : L'enquête effectuée en 1999

Il est bien normal que plus l'effectif du personnel augmente, plus le nombre de la recherche s'accroît. On remarque par exemple que les organismes n'effectuant que des recherches irrégulières ont un nombre très réduit de personnel administratif et de personnel de recherche (4 et 15 respectivement); au contraire, les organismes qui s'occupent des recherches mensuelles et irrégulières, ont un effectif plus élevé. Les organismes qui réalisent des recherches mensuelles, annuelles et irrégulières ont un nombre de 29 pour le personnel administratif et 230 pour le personnel de recherche. Quant aux unités de recherche qui effectuent toute la gamme de recherches (mensuelles, trimestrielles, annuelles et irrégulières) elles totalisent le

nombre de personnel le plus élevé (34 pour le personnel administratif et 246 pour le personnel de recherche).

II- EQUIPEMENTS UTILISES DANS LES UNITES DE RECHERCHE ET D'ETUDES STATISTIQUES AU LIBAN.

Avant d'aborder le sujet des équipements utilisés dans les unités de recherche, il est bien indispensable de passer en revue d'une part, l'évolution et le progrès qu'ont connu les équipements des unités de recherche dans le monde et d'autre part, l'influence de ce développement technologique et de cette informatisation sur toutes les étapes du travail statistique.

1- Evolution et progrès des équipements utilisés dans les unités de recherche.

Au début du XXème siècle, alors que la mécanisation est encore réduite, la technique statistique utilise pour l'essentiel les possibilités offertes par le support - papier, complétées par quelques moyens de comptage et de calcul mécanique: classement rigoureux des questionnaires, report des données sur des bordereaux de calcul ou des registres, confection manuelle de tableaux établis selon les règles de l'art calligraphique, graphiques réalisés à la main sur des papiers arithmétiques ou semi- logarithmiques d'échelles diverses. Cette forme ancienne de la technique statistique n'est pas pour autant désuète: les méthodes "artisanales" sont encore utiles pour certains travaux dont la mécanisation serait trop lourde ou trop difficile. (9).

L'année 1890 a bouleversé les méthodes rudimentaires de la technique statistique par la création de la première machine à cartes perforées. Son inventeur était Hollerith, directeur du Bureau of the Census, qui l'avait conçue et construite pour le dépouillement du recensement américain de la population de 1890. Ces machines à cartes perforées ont été d'ailleurs longtemps appelées machines

statistiques, par opposition aux machines comptables qui furent les ancêtres des calculatrices de bureau et des machines à calculer.

Un peu plus tard, Lucien March, directeur de la Statistique générale de la France de 1896 à 1920 inventa et développa le classicompteur qui permettait de fabriquer à la main des tableaux à partir des questionnaires.

En 1946, un important parc de machines mécanographiques (perforatrices, trieuses, tabulatrices) a été mis en place. Il permet le dépouillement, la mise en place d'indices de prix et de production.

L'utilisation du premier équipement informatique en France fut réalisé en 1963 après le dépouillement du recensement de la population française de 1962. Au départ, il est utilisé comme une "super trieuse" et une "super tabulatrice", mais les possibilités qu'offre ce matériel pour la détection et la correction automatique des erreurs de collecte, de codification ou de saisie sont rapidement perçues.

L'équipement informatique de l'INSEE en France s'accroît par la suite en réponse à l'évolution des besoins. De plus en plus, ses agents utilisent les possibilités qu'offre l'informatique en matière de calcul statistique (corrections des variations saisonnières, analyse des données, économétrie); l'utilisation des ordinateurs pour la détection et la correction des erreurs se systématisent; enfin, les grands répertoires de base de l'INSEE sont automatisés et centralisés et deviennent des répertoires informatiques (SIRENE, répertoire des personnes physiques, fichier électoral).

L'équipement en gros ordinateurs, la création des centres informatiques s'accompagnent d'une floraison de terminaux destinés à rapprocher l'informatique de ses utilisateurs.

2- L'influence du progrès des équipements sur les méthodes et techniques statistiques.

L'informatisation de la technique statistique a bouleversé le contenu du travail dans toutes les unités de recherche: l'équipement en ordinateurs s'accompagne d'une disparition des ateliers de mécanographie. Dans la chaîne du travail de production statistique, le point le plus délicat est celui de l'arrivée de l'information dans la machine. Les matériels de saisie ont évolué; à la perforatrice ont succédé des terminaux qui ouvrent la possibilité d'une intégration des tâches de codage, de vérification et de saisie, évitent des manipulations répétitives du document et limitent la part purement mécanique du travail; le dialogue " homme - machine" utilise des langages très évolués de plus en plus proches du langage naturel, qui permettent de se dégager du formalisme contraignant des langages techniques.

En France, l'ordinateur a été utilisé pour la première fois à l'INSEE en 1962; c'était à l'occasion de l'exploitation du recensement de 1962 . L'ordinateur a rapidement facilité l'exploitation des déclarations BIC (bénéfices industriels et commerciaux) et des déclarations annuelles de salaires ainsi que la tenue des répertoires. Il a été encore utilisé comme super -tabulatrice permettant le traitement exhaustif de grands fichiers.(30)

En outre, le recours à l'échange électronique de données a amélioré fondamentalement la collecte de données; il a réduit la charge de réponse, a permis d'utiliser toute une population plutôt que de recourir à des échantillonnages, il a également accéléré la publication des résultats.

La diffusion de données s'est tout aussi radicalement améliorée: la base de données intégrée et documentée peut être utilisée comme source de publications, pour répondre à des demandes téléphoniques, ou réaliser des tableaux sur mesure, comme elle permet la consultation on- line par des abonnés extérieurs. Un simple mot de passe devrait permettre l'accès à une information statistique totalement

intégrée, dans des dimensions aussi différentes que l'emploi, la production, le chiffre d'affaires, le patrimoine, la consommation, les investissements, les exportations et importations d'un bien spécifique.

La mécanisation du traitement de l'information et l'informatisation de la gestion administrative ont donc offert de nouvelles potentialités aux statisticiens et ont facilité leur tâche.

Par contre, l'immaturité dans l'usage de l'informatique génère des "effets pervers" dont les exemples sont nombreux. Ainsi une utilisation mécanique des programmes de vérification peut conduire les gestionnaires d'enquête à raboter systématiquement les "anomalies" signalées, alors même qu'il s'agit de phénomènes intéressants; elle peut aussi les conduire à négliger des problèmes de codification et de nomenclature, sur lesquels les programmes de vérification sont muets, et se contenter de corriger les totalisations et ventilations.

Le statisticien se trouve alors placé en aval et se trouve dans une situation différente. Dispensé du contrôle de l'information, il n'en a plus la maîtrise et devra prendre en compte par le gestionnaire une méthodologie qui peut déborder les stricts besoins de la gestion.

3- Genre d'équipements utilisés dans les unités de recherche et d'études statistiques au Liban.

Tableau 16 : Répartition des unités de recherche et d'études statistiques au Liban en 1999 par année de fondation et genre d'équipements utilisés.

Année de fondation	1959	1960	1961	1964	1966	1971	1977	1980	1983	1988	1991	1992	1994	1996	Total
Outils Utilisés															
Ordinateurs	1	1	1	1	1	1	2	1	1	2	1	1	3	1	18
Imprimantes	1	1	1	1	1	1	2	1	1	2	1	1	3	1	18
Photocopieurs	1	1	1	1	1	1	2	1	1	2	0	1	3	1	17
Téléphone	1	1	1	1	1	1	2	1	1	2	1	1	3	1	18
Fax	0	0	1	1	1	1	2	1	1	2	1	0	3	1	15
Television	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	1	0	4
Vidéo	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	0	1	0	4
Audiomètre	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Scanner	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Total	4	5	5	5	5	5	10	7	8	12	4	4	17	5	96

Source : L'enquête effectuée en 1999.

De nos jours, toutes les unités de recherche au Liban, quelle que soit leur année de fondation, sont dotés d'ordinateurs, d'imprimantes, de photocopieurs, de téléphone et de fax.

Si en France, l'ordinateur a pénétré dans les organismes statistiques dans les années 60, il a tardé près d'une vingtaine d'années pour conquérir les organismes libanais. Bien entendu, ce sont les organismes privés qui ont été les premiers à s'équiper d'ordinateurs et d'imprimantes, quant aux organismes publics, ils les ont suivis dix ans plus tard.

A titre d'exemple, on cite la division de comptabilité des douanes libanaises au sein du Ministère de Finances, qui s'est équipée d'ordinateurs en 1995; c'était autant pour satisfaire les besoins que pour suivre les progrès de la technologie. Dans un passé récent, les droits de douane étaient spécifiques, les déclarations d'entrée et de sortie ne contenaient que peu d'éléments solidement exploitables. Les tableaux définitifs et les publications étaient réalisées par des moyens manuels.

Cependant l'institution des taxes sur le chiffre d'affaires et l'instauration du contrôle des changes, le développement des transports internationaux ont donné une importance accrue aux informations en valeur. Pour faire face à ces exigences, la statistique douanière a dû constamment s'adapter en informatisant les opérations de traitement de l'information.

Les moyens informatiques dont a disposé l'administration des douanes lui a pratiquement toujours permis de publier les résultats de commerce extérieur dans des délais extrêmement courts.

Outre ces équipements indispensables à l'informatisation du travail, maints organismes se sont dotés de télévisions, d'appareils vidéo, d'audiomètre et de scanner; ce sont spécialement les instituts privés qui s'occupent des études de marketing et de sondages d'opinion.

4- Nombre des équipements utilisés dans les unités de recherche et d'études statistiques au Liban.

Tableau 17 : Répartition des unités de recherche et d'études statistiques au Liban par genre et nombre d'équipements en 1999

Outils Nombre	ordinateurs	imprimantes	Photocopieur	Téléphone	fax	T.V	vidéo	scanner	audiomètre
0			2		4	13	13	17	17
1 - 2	2	4	16	5	14			1	1
3 - 4	3	7		5		1			
5 - 6	2	3		3		2			
7 - 8	3	1		2		1	3		
9 - 10	1	2		1					
11 - 12	2	1							
13 - 14	1			1					
15 - 16							1		
17 - 18							1		
19 - 20									
21 et plus	4			1		1			

Source : L'enquête effectuée en 1999

Le nombre d'ordinateurs se trouvant dans chacune des unités de recherche au Liban varie entre 2 et 20, ou plus, ce qui prouve l'évolution et la mécanisation de la technique statistique dans les organismes libanais. Les possibilités ouvertes par la mécanisation sont explorées et assimilées de façon progressive; des gains de productivité très importants ont permis d'assurer un volume de publications sans

précédent. L'évolution des logiciels, et notamment des capacités de stockage et de calcul automatique a rendu possible des travaux d'analyse des données et de modélisation que l'on aurait pas imaginé avant le développement de l'informatique.

Quant aux imprimantes, leur présence est à son tour indispensable mais leur nombre dans chaque institut est réduit. Il varie entre 1 et 12 par organisme.

Vu son utilité minime, un seul photocopieur se trouve dans chaque organisme. Les lignes téléphoniques sont peu nombreuses sauf dans les instituts privés qui effectuent des sondages d'opinion et des études de marketing.

Les autres équipements tels que la télévision, le vidéo, le scanner et l'audiomètre sont aussi rares sauf dans les instituts privés.

III- SOURCES DE FINANCEMENT DES UNITES DE RECHERCHE ET D'ETUDES STATISTIQUES AU LIBAN.

Tout appareil producteur a besoin de financement pour accomplir sa tâche. L'appareil statistique libanais rencontre beaucoup de problèmes financiers: les différents organismes s'avèrent incapables de financer leurs propres projets. Plusieurs entreprises et organisations se montrent prêtes à les aider. Parmi les principales sources de financement dont bénéficient les unités de recherche et d'études statistiques au Liban, on cite les organisations internationales telles que le PNUD, l'OMS et beaucoup d'autres. En outre, des entreprises privées non financières libanaises contribuent au financement de plusieurs projets statistiques. Les différents ministères et la Banque du Liban financent eux -mêmes leurs propres divisions de statistique.....;

Le tableau suivant montre la répartition des unités de recherche au Liban selon leur catégorie et sources de financement.

Tableau 18 : Répartition des unités de recherche et d'études statistiques au Liban par catégorie et sources de financement en 1999

Sources de financement	Organisations internationales	Ministère de Santé	Ministère de Tourisme	M. des Finances	Ministère de l'Emploi et des	Ministère de l'Education	Ministère de l'Industrie	Budget de l'Etat	B.D.L	Entreprises privées non financières libanaises	Auto financement	Société mère	Banques au Liban	Total
Catégories d'organismes														
Organismes de recherche publics	5	1	1	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	13
Organismes de recherche privés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	2	1	0	9
Organisations professionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2
Organismes de recherche universitaires	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Total	5	1	1	1	1	1	1	2	1	6	3	1	1	25

Source : L'enquête effectuée en 1999

La majorité des unités de recherche et d'études statistiques du secteur public, est financée par des organisations internationales. A titre d'exemple, on cite:

- l'ACS a reçu de l'aide financière du "PNUD " de 1994 à 1997
- la division de statistiques au sein du ministère des finances reçoit des subventions de la Banque Mondiale,
- le CNRDP est souvent financé par l'UNESCO, le PNUD et l'UNICEF,
- la division de statistiques au sein du ministère de la santé est souvent financée par l'Organisation Mondiale de la Santé.

Cependant, les unités de recherche privées ne sont financées que par leur clientèle composée d'entreprises privées locales. Sans oublier qu'elles comptent parfois sur leur propre financement pour réaliser leurs études.

De même, les groupements professionnels comptent dans la plupart des cas sur leur propre financement ou sur les cotisations des banques.

Les organismes de recherche universitaire ne comptent que sur le budget restreint de l'Etat.

IV- LA CLIENTELE DES UNITES DE RECHERCHE ET D'ETUDES STATISTIQUES AU LIBAN

Le système statistique, dans tout pays, qui a pour objectif de développer la production statistique et de promouvoir sa capacité technique, s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, la plupart des organismes se dotent de normes de service à la clientèle. Conformément à ces normes, l'organisme s'engage à faire preuve en tout temps d'ouverture, de courtoisie et d'équité envers les clients, et de les servir dans la langue officielle de leur choix. Comme il s'engage à fournir un service d'information aux clients, de leur coordonner la fourniture des services. En outre, il s'efforce de remettre une estimation des coûts dans un délai précis, d'informer les clients des coûts des services demandés.

1- Secteur et genre de la clientèle des unités de recherche et d'études statistiques au Liban

Tableau 19 : Répartition des unités de recherche et d'études statistiques au Liban en 1999 par genre et secteur de leur clientèle

Secteur D'institutions Clientes	Secteur privé local	Secteur public local	Secteur mixte local	Institutions étrangères	Total	%
Genre d'institutions clientes						
Entreprises commerciales	9	8	1	5	23	24,2%
Institutions Educatives	10	7	0	5	22	23,1%
Institutions Sociales	8	6	1	5	20	21%
Sociétés de publicité	7	4	1	5	17	17,8%
Banques	1	0	0	1	2	2,1%
Institutions Médicales	2	1	1	0	4	4,2%
Organisations Internationales	0	0	0	7	7	7,3%
Total	37	26	4	28	95	100%
Total	38,9%	27,3%	4,2%	29,4%	95	100%

Source : L'enquête effectuée en 1999.

Si on aborde, tout d'abord, le genre de la clientèle des unités de recherche au Liban en 1999, on remarque que les entreprises commerciales (24,2%) et les institutions éducatives (23,1%) constituent les clients les plus actifs. En second lieu viennent les institutions sociales et les sociétés de publicité. Les banques, les

institutions médicales et les organisations internationales ne forment ensemble que 13% de l'ensemble de la clientèle.

Concernant le secteur de cette clientèle, on remarque que le secteur privé local est le meilleur client.(38,9%). Ce sont surtout des entreprises privées libanaises qui demandent le plus des études statistiques pour pouvoir évaluer leur propre production et l'améliorer.

Les institutions étrangères viennent en second lieu.(29,4%). Ce sont dans la plupart des cas, des entreprises commerciales, des institutions éducatives, et sociales qui ont des intérêts multiples dans le pays. (investissement, information, culture.....;)

Enfin, le secteur public local s'intéresse peu aux études statistiques.

2- La clientèle en fonction des catégories des unités de recherche et d'études statistiques au Liban.

Tableau 20 : Répartition des unités de recherche et d'études statistiques au Liban par catégorie et genre de clientèle en 1999.

Catégories d'organismes	Organismes de recherche publics	Organismes de recherche privés	Organisations professionnelles	Organismes de recherche universitaires	Total
Genre d'institutions					
Entreprises économiques	3	7	1	1	12
Institutions éducatives	2	7	0	1	10
Institutions sociales	2	7	0	1	10
Sociétés de publicité	1	7	0	0	8
Banques	0	0	1	0	1
Institutions médicales	1	0	0	0	1
Organisations internationales	4	2	0	1	7
Total	13	30	2	4	49

Source : L'enquête effectuée en 1999.

Ce tableau montre que les organisations internationales sont les premières clientes en nombre par rapport aux organismes publics; Elles sont suivies par les entreprises économiques en deuxième position, ensuite les institutions éducatives et sociales.

Par contre, ces organisations internationales viennent en dernier rang de clientèle par rapport aux organismes privés dont leur première clientèle est composée des entreprises économiques, des institutions éducatives, sociales et des sociétés de publicité.

Les groupements professionnels ont deux genres de clientèle: les entreprises économiques d'une part et les banques de l'autre part.

Les organismes de recherche universitaire enregistrent un équilibre entre leurs différentes clientes qui se répartissent entre entreprises économiques, institutions éducatives, institutions sociales et organisations internationales.

V- LIBERTE DU CHOIX DES SUJETS ET LIBERTE DE PUBLICATION DES RESULTATS DANS LES UNITES DE RECHERCHE AU LIBAN.

1- La liberté de la production et de la diffusion statistique

La liberté du choix des sujets et la liberté de publier et de diffuser les résultats fait allusion à la transparence et la démocratie dans le pays. Le fait que la statistique soit préparée de manière objective, qu'elle soit transparente, ou publiée est le témoignage d'une volonté de parfaire les démocraties.

L'information statistique, distincte de l'information événementielle par son aspect factuel chiffré, est un outil indispensable à la gestion et au contrôle de la gestion des affaires publiques dans tous les domaines. La prise de décision au niveau politique nécessite à la base toute une foule de données statistiques et des analyses pertinentes pour pouvoir l'élaborer.

Mais l'importance de l'information statistique ne se limite pas à son rôle en matière de prise de décisions politiques: elle est également essentielle pour la transparence démocratique et la compréhension de celle-ci par tous les citoyens. Le manque d'information crée souvent un sentiment d'inquiétude et de méfiance chez les gens et réduit donc le soutien à un grand nombre de décisions, pourtant justes et prises à bon escient. La mauvaise diffusion des informations statistiques est peut être l'un des plus graves déficits démocratiques qui affectent un grand nombre de pays.

(11)

Il est très important que chaque pays dispose d'offices statistiques fortement préoccupés de présenter leurs chiffres de manière objective. Cependant, ils doivent refuser d'utiliser ces chiffres à des fins politiques.

La tentation existe toujours, surtout dans les pays en développement, d'utiliser la statistique à des fins politiques ou de propagande. Il n'est pas erroné d'affirmer qu'il y a une relation étroite entre la politique et la statistique mais il ne faut pas que cette relation soit marquée par la domination de la politique sur la statistique. (12)

D'ailleurs la statistique est dès l'origine, science de l'Etat; L'essor des statistiques sociales au XIXème siècle a reposé sur leur capacité à établir des lois sur des faits de société qui pouvaient justifier des mesures politiques: criminalité, santé, éducation, etc...

Cette perspective historique suggère de ne pas réduire le rapport entre statistique et politique à une sujétion qui se verrait aux efforts de l'Etat pour contrôler les statistiques et s'en servir afin de discipliner la société. (13)

Dans les PED, l'intervention des Etats occupe une place dominante dans les procédures de recueil et de traitement de l'information. Il s'ensuit que la production d'informations s'exerce davantage dans le cadre du contrôle de l'Etat sur la société que comme support d'une compréhension plus ou moins désintéressée de la dite société. (14).

2- Evolution des modes de diffusion de la production statistique

L'information statistique collectée et traitée par les différents organismes de production statistique dans le monde entier doit répondre aux besoins variés de nombreux publics. L'écrit a longtemps été la seule forme de circulation de cette information et reste encore la plus importante. Mais l'information très détaillée est aujourd'hui stockée sous forme de microfilms et de microfiches dont des photocopies peuvent être délivrées aux demandeurs. Les informations générales ou moins détaillées peuvent donner lieu à des documents écrits plus ou moins complets, plus

ou moins élaborés, à destination large ou limitée. La transmission orale par l'intermédiaire de bureaux d'information ou accompagnée de conseils de spécialistes, permet de mieux faire comprendre l'information publiée, et de la compléter par des renseignements précis tirés du stock non publié. A ces modes de communication s'ajoute maintenant, pour une clientèle équipée d'ordinateurs, la fourniture d'instruments informatiques (bandes magnétiques).(15).

De plus l'apparition de nouvelles techniques informatiques commence à modifier profondément les supports et les modes et les supports de diffusion. De plus en plus, l'information statistique peut s'adapter au besoin du demandeur.

C'est ainsi que sont apparues des banques de données, ou systèmes d'accumulation de données. En fait, la signification du terme "banque de données" reste très imprécise. Il désigne soit un ensemble d'informations organisées et structurées de manière à pouvoir être interrogées facilement et rapidement grâce à un ordinateur; soit dans une perspective plus vaste et ambitieuse, une organisation complexe visant au rassemblement dans un seul système de différents ensembles d'informations d'origines différentes. Un tel système se caractérise à la fois par l'adoption de règles communes pour la codification de données, et par la mise au point de procédures d'interrogation et d'utilisation suffisamment générales pour être adaptées aux besoins d'utilisateurs divers.

La première notion fait donc surtout référence à l'aspect informatique et documentaire du problème: restitution rapide et traitement d'informations stockées en mémoire d'ordinateurs, indépendamment de la nature même des données. La seconde met au contraire en évidence les problèmes d'ordre administratif et conceptuel posés par la confrontation de données d'origines différentes et l'adoption de procédures de codification et d'exploitation communes.(16).

Par ailleurs, les services administratifs producteurs de statistique diffusent leurs informations grâce à leurs bureaux d'accueil et de documentation aux annuaires ou revues qu'ils éditent....

Cependant, les organismes de production statistique ne diffusent pas tous les résultats de leurs études: il y a des informations qui doivent rester discrètes. En effet, il existe dans chaque pays une réglementation qui délimite la diffusion de tous les résultats statistiques et protège les renseignements personnels des individus et des entreprises.

En France, la garantie du secret statistique se fonde sur un ensemble emboîté de lois, de règlements et d'avis: loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, loi sur les archives, loi relative à l'accès aux documents administratifs.....

La réglementation dépend d'abord de la nature de l'opération: recensement ou enquête obligatoire, exploitation de renseignements issus de fichiers administratifs, enquête facultative. Elle diffère également selon la nature de l'information qui peut être soit d'ordre privé, soit à caractère économique et financier. C'est donc selon ces deux critères que seront présentées les dispositions relatives au secret statistique.

A titre d'exemple, la loi de 1951 est sans ambiguïté: son article 6 stipule que "sous réserve des dispositions des articles 29 et 28 du code d'instruction criminelle, les renseignements individuels figurant sur les questionnaires (de recensement ou d'enquête obligatoire) et ayant trait à la vie personnelle et familiale et , d'une manière générale, aux faits et comportements d'ordre privé, ne peuvent faire l'objet d'aucune communication avant l'expiration du délai de cent ans suivant la date de réalisation du recensement ou de l'enquête. (17)

3- Relation entre l'estimation des unités de recherche au Liban de la marge de liberté du choix des sujets et leur catégorie

Tableau 21 : Répartition des unités de recherche et d'études statistiques au Liban par catégorie et par marge de liberté du choix des sujets d'études (note sur 10) en 1999.

Marge de liberté du choix des sujets	sept	huit	neuf	dix	Zéro	Total
Catégories d'organismes						
Organismes publics	2	1	0	4	1	8
Institutions privées	0	0	1	6	0	7
Centre de recherche des organismes professionnels	1	0	0	1	0	2
Centre de recherche universitaire	0	1	0	0	0	1
Total	3	2	1	11	1	18

Source : L'enquête effectuée en 1999

Le tableau ci-dessus montre que la majorité des organismes publics estime qu'il n'y a aucune restriction à la liberté du choix du sujet d'études, alors que les autres considèrent que la liberté est partielle vu le manque de données nécessaires pour la réalisation des études alors qu'un seul organisme déclare que la liberté est totalement limitée.

Les institutions privées estiment qu'ils ne confrontent aucun obstacle vis à vis du choix du sujet d'études. Les organismes professionnels n'ont pas d'opinion commune, alors que les uns considèrent que la liberté est totale d'autres l'estiment comme partielle et elle varie selon les situations politiques dans le pays et selon l'orientation politique du chef de l'établissement.

Le centre de recherche universitaire affirme qu'elle est partielle.

VI- PROBLEMES DES UNITES DE RECHERCHE AU LIBAN

Tableau 22 : Répartition des unités de recherche et d'études statistiques au Liban par genre de problèmes rencontrés et par catégorie

	Organismes de recherche publics	Organismes de recherche privés	Organisations professionnelles	Organismes de recherche universitaires	Total
Panne du courant électrique	1	1	0	0	2
Abstention des enquêtés	3	2	0	0	5
Problèmes financiers	3	2	0	1	6
Manque d'enquêteurs	1	1	0	0	2
Manque d'équipements	1	0	0	0	1
Mal rémunération des études	1	0	0	0	1
Manque du personnel de recherche	0	1	0	0	1
Manque de données statistiques officielles	2	3	2	0	7
Etat d'insécurité au Sud du Liban	0	1	0	0	1
Manque de demande d'études	0	0	0	1	1
Manque de base de sondage	1	1	0	0	2
Manque de cartes	1	0	0	0	1
Concurrence de la part des centres de recherche non spécialisés	0	1	0	0	1
Pas d'état de droit	0	1	0	1	2
Total	14	14	2	3	33

Source : L'enquête effectuée en 1999

Les unités de recherche au Liban, à la différence de leurs catégories, opposent plusieurs obstacles.

Ainsi, le problème le plus grave qu'elles rencontrent est le manque de données statistiques. En effet, ce sont surtout les unités avec un nombre assez élevé de clients proportionnellement aux autres unités, qui se trouvent face à un tel problème.

Le second problème est financier. Le financement de leurs études laisse à désirer. Sans oublier l'abstention des enquêtés, la concurrence de la part des centres de recherche non spécialisés effectuant des études à des prix compétitifs, et le manque de demande d'études. Ce dernier a pour raison l'absence de coordination entre les différentes administrations surtout publiques, et entre les offreurs et les demandeurs d'études. En France, les statisticiens de l'INSEE et ceux des ministères se partagent les tâches dans un ensemble coordonné par un conseil national, le CNIS où se rencontrent l'offre et la demande de l'information statistique.

L'état de l'insécurité au Sud du Liban, le manque d'équipements, le manque de base de sondage et le manque de cartes géographiques sont aussi des problèmes très graves qui agissent d'une manière négative sur l'abondance et la fiabilité de la production statistique de ces unités

Notes et Références

- 1- DESROSIERES Alain, "La politique des grands nombres", Edition de la Découverte, Paris, 1993, p: 22
- 2- VOLLE Michel, "Le métier de statisticien", 2^{ème} édition, Economica, paris, 1984, p: 25
- 3- Ibidem p: 27
- 4- MORISSON Christian, "Pratiques statistiques en sciences humaines et sociales", EFS EDITEUR 1989, p: 820
- 5- DESROSIERES Alain, "D'une école de statistique et d'économie à l'ENSAE et l'ENSAI : 1942-1996", courrier des statistiques n°75-76 ,1997, p: 52
- 6- INSEE, "Le système statistique public français", 1^{ère} partie, édition 1993, p: 22
- 7- VOLLE Michel, "Naissance de la statistique industrielle en France, (1930-1950)", INSEE, Pour une histoire de la statistique, Economica, 1977, p: 337
- 8- FOUQUET Annie, "Visite d'entreprise, La cité des chiffres ou l'illusion des statistiques » , Editions Autrement, série Sciences en Société, n°5, paris, 1992, p: 144
- 9- BODIN Jean Louis, POULAIN Claude, VOLLE Michel, "Pratiques statistiques en sciences humaines et sociales", éditeur EFS, 1989, p:785
- 10- CHIARAMONTI Claude, "Pratiques statistiques en sciences humaines et sociales", EFS Editeur, 1989, p:30

11- DRAPPIER Jean, "La statistique des balkans :enfin libres de travailler ensemble", SIGMA, le bulletin de la statistique européenne, printemps, 1996, p: 47

12- MILLAN Bruce, "Statistique et transparence politique", revue « sigma » n° 4-5 1994, p: 8

13- THEVENOT Laurent, "Des chiffres parlant : mesure statistique et jugement ordinaire, la cité des chiffres ou l'illusion des statistiques », éditions Autrement, série Sciences en Société, n°5, Paris, 1992, p: 14

14- ABDELMALKI Lahsen, "L'illusion de la connaissance statistique dans les pays en développement", le cas du Maroc, Paris, 1994, p: 99

15- PADIEU René, "Pratiques statistiques en sciences humaines et sociales", EFS EDITEUR 1989 p.831

16- Ibidem p: 834

17- INSEE, "Le système statistique public français", 1^{ère} partie, édition 1993, p: 31